



Université d'Oran 2
Faculté des Langues étrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
du Langage en Langue Française

**Les particularités du discours journalistique dans la presse écrite
algérienne d'expression française ; L'utilisation des néologismes
dans la chronique « Tranche de vie »
Cas d'étude : Le Quotidien d'Oran.**

Présentée et soutenue publiquement par :
M. LASHEB MOHAMMED

Devant le jury composé de :

BOUTALEB DJAMILA	Professeur	Université d'Oran 2	Président
CHIALI FATIMA-ZOHRA	Professeur	Université d'Oran 2	Rapporteur
PIERRE PATRICK HAILLET	Professeur	Université Cergy-pontoise	Co-rapporteur
ALI BENCHERIF ZAKARIA	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
MERINE KHEIRA	Professeur	Université d'Oran 2	Examineur
BOUMEDINI BELKACEM	MCA	Université de Mascara	Examineur

Année : 2018/2019

Dédicace

A mes directeurs de thèse : Mme Fatima Zohra LALAOUI -CHIALI
et M. Pierre Patrick HAILLET.

Remerciements

J'exprime mes vifs remerciements à mes parents qui n'ont jamais lésiné sur les soutiens indéfectibles, à ma femme et à mes frères et sœurs.

Que soient remerciés les membres du jury qui se sont donnés les efforts intellectuels pour évaluer mon travail.

Ma profonde gratitude est aussi exprimée à M Mberbel.

Je n'oublie jamais de prier dieu et de rendre hommage à mes défunts enseignants Mme Ouhibi et M Bessayeh.

Je remercie chaque jour mes enseignants de français qui m'ont instruit : Mme Hammidou, Mme Mehadji, M Mebarki, M Touati, Mme Bouhadiba, Mme Benamar, M Fari, M Ghellal, Mme Belkacem, Mme Sari, Mme Benjelid

Liste des tableaux

Première partie

Chapitre II

- ❖ Tableau distinctif expliquant le décalage notionnel entre Hjelmslev et Coseriu et de leurs visions sur la norme et l'usage de la langue. **p. 87**
- ❖ Tableau expliquant les fonctions du langage relatives à chaque élément de la communication et les outils linguistiques selon Jakobson. **p. 99**

Chapitre III

- ❖ Le tableau emprunté à Pruvost et Sablayrolles représentant le modèle de référence de la classification des procédés de création. **p. 115**
- ❖ La grille d'analyse conçue pour la démarche de l'examen des entrées néologiques du corpus. **p. 116**

Deuxième partie

Chapitre I

- ❖ Tableau illustratif de quelques emprunts à l'arabe dans différents domaines dans lesquels la civilisation arabe dominait. **p. 138**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la préfixation. **p. 157**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la suffixation. **pp. 160-161**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur l'affixation flexionnelle. **p. 166**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la dérivation parasynthétique. **p. 168**
- ❖ Tableau illustrant les principaux types de composés selon Arrivé, Gadet et Galmiche. **pp. 173-174**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la synapsie et la composition populaire. **pp. 180-181**

- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur le mot valise. **p. 185**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur l'onomatopée. **p. 189**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur le jeu de mot et le jeu graphique. **pp. 192-193**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la fausse coupe. **p. 199**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la violation systématique du code ou le verlan. **p. 202**

Chapitre II

- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la conversion ou la dérivation impropre. **p. 212**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la métonymie, le changement de sens ou la métaphore. **p. 215**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la troncation. **p. 217**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur la siglaison. **p. 219**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur le détournement. **p. 221**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur le vocabulaire familier. **p. 223**
- ❖ Tableau extrait de la grille d'analyse portant sur des cas néologiques particuliers. **p. 225**

Liste des figures

Première partie

Chapitre I

- ❖ Le schéma de Baylon et Fabre expliquant l'entrelacement de disciplines issues de la linguistique par le fait de la relation signifiant/signifié. **p. 27**
- ❖ Secteur graphique représentant les résultats du recensement des mots créés dans la chronique « Tranche de vie » selon leur classe grammaticale. **p. 39**
- ❖ Secteur graphique représentant la fréquence des entrées néologiques parues dans la chronique « tranche de vie » en fonction de leur type. **p. 41**
- ❖ la fréquence des néologismes subjectifs succédés par un équivalent dans le textes néologismes objectifs non succédés par un équivalent. Juxtaposition de l'équivalent. **p. 47**
- ❖ Secteur graphique représentant le motif de l'utilisation des néologismes et l'existence d'une alternative ou d'un équivalent en langue française. **p. 51**
- ❖ Secteur graphique représentant les motivations néologiques : sémantique, stylistique et fortuit la fréquence de chaque motif d'utilisation de néologismes. **p. 54**

Chapitre II

- ❖ Le schéma de communication de Nicole Delbecque dans : *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*. **p. 93**
- ❖ Le schéma de la communication de Jakobson. **p. 98**
- ❖ Le schéma de la communication Kerbat-Orecchioni. **p. 100**
- ❖ Le schéma portant sur l'usage de la langue grégaire et de la langue véhiculaire dans le discours de presse. **p. 101**

Deuxième partie

Chapitre I

- ❖ Secteur graphique représentant l'origine des constituants et leur fréquence dans la matrice externe. **p. 127**

- ❖ Secteur graphique représentant la fréquence de l'arabisme et de l'anglicisme dans la chronique. **p. 136**
- ❖ Secteur graphique représentant les domaines et les contextes privilégiant la création des néologismes. **p. 139**
- ❖ Secteur graphique représentant l'intégration des arabismes parus dans la chronique. **p. 141**
- ❖ Secteur graphique représentant la fréquence de l'arabisme et son intégration dans le français. **p. 143**
- ❖ Secteur graphique représentant l'intégration des anglicismes contenu dans la chronique. **p. 146**

Chapitre II

- ❖ Secteur graphique représentant la fréquence des deux matrices ; interne et externe. **p. 229**
- ❖ Secteur graphique représentant la tendance néologique par procédés de création. **p. 244**

« Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie ».

Bernard Quemada

Sommaire

Introduction générale

1. Première partie : Cadrage méthodologico-conceptuel

1.1. Chapitre I : Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Le domaine scientifique de la lexicologie

Champ disciplinaire de la néologie

Les néologismes

1.2. Chapitre II : La presse écrite et l'environnement linguistique en Algérie

La presse écrite

Le discours journalistique

La situation linguistique du français en Algérie

La notion de communication dans la presse écrite

1.3. Chapitre III : Corpus et méthodologie de la recherche.

Le corpus

Structuration du travail

Méthodologie et objectifs de la recherche

2. Deuxième partie : Analyse du corpus

2.1. Chapitre I : Effets du contact de langues et matrice externe

La matrice externe

L'emprunt

L'arabisme et l'anglicisme

2.2. Chapitre II : Analyse morphosémantique

Néologismes par construction

Néologismes par composition

Néologismes par imitation et par déformation

2.3. Chapitre III : Analyse syntactico-sémantique, morphologique et pragmatique

Les procédés de création syntactico-sémantique

Les procédés de création morphologique

Les procédés de création pragmatiques

Réflexions générales

Conclusion générale

Références bibliographiques

Annexe

Introduction générale

L'incontournable lexicographe et lexicologue Quemada (1971, p. 138) écrit dans son dictionnaire *Le trésor de la langue française* : « une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie. » comme quoi, l'état actuel d'une langue, n'est que l'accumulation des états passés de cette même langue. La citation renvoie clairement à la dichotomie de Saussure (*synchronie/diachronie*) dans ses travaux sur l'évolution de la langue en tant que système de signes linguistiques.

Par ailleurs, le principe s'applique surtout sur le lexique qui est l'élément du système le plus susceptible au changement et, donc, à l'évolution. Dans ce sens, Huchon pense que :

Écrire l'histoire d'une langue, c'est rendre compte de ses changements, qui relèvent de l'histoire externe (volontés politiques, mutations sociales, institutions comme l'académie française et l'école, rôle des organismes officiels, de la diplomatie) et de l'histoire interne (évolution des systèmes), causes externes et causes internes étant en relation de complémentarité. Cette histoire s'écrit en diachronie. (Huchon, 2002, p. 17)

A partir du Moyen Age, la langue française commence à emprunter des mots aux langues anciennes et aux langues étrangères. Ces mots, ajoutés au vocabulaire français de base ; celui hérité du fond ancien, forment progressivement cette langue.

Issue essentiellement du latin qui a succédé à la langue celtique après la conquête romaine, la langue française est appelée à cette époque « la langue romane », puis on assiste à l'usage d'un latin populaire véhiculé par les soldats et les commerçants et modifié par la suite pour devenir le roman ; cette nouvelle langue a sans cesse subi des modifications et des transformations par les envahisseurs francs (d'où le nom de *français*), et qui ont laissé dans la langue d'usage de nombreux mots d'origine germanique.

Sous l'effet des voyages lointains, des conquêtes, des confrontations culturelles et artistiques et des échanges scientifiques, le français s'est enrichi peu à peu au fil des siècles, en créant des mots de formation savante à partir du latin et du grec tels que *physique, aérodrome, avion* et en empruntant, à des langues vivantes étrangères, des termes exotiques issus de l'arabe comme : *sucre, algèbre, goudron* et de l'espagnol comme : *cacao, tabac, bizarre*.

Introduction générale

Aussi, au 16^{ème} siècle, la langue française emprunte à l'italien des mots du domaine artistique comme : *mosaïque, scénario, carnaval* et enfin, à partir du 18^{ème} siècle, ce sont surtout des mots anglais comme : *pull, parking, jeans*.

Par emprunt ou dérivation ou encore par composition, il se crée en permanence des mots nouveaux appelés néologismes, comme l'est le cas de *sandwicherie* composé à partir de l'emprunt « *sandwich* » et du suffixe « *erie* », ou de *radioscopie* dont le radical renvoie à « *rayon* » en latin et « *skopein* » qui signifie *regarder* dans la langue grecque. Ces deux illustrations, quoique insuffisantes pour généraliser, montrent à quel point le processus de création est à la fois complexe et enrichissant qui mérite l'attention des chercheurs. La complexité du phénomène réside dans le contact des langues au premier plan, et dans la divergence des systèmes de ces langues au second plan.

En outre, la vitalité linguistique d'une langue dépend essentiellement du renouvellement de son lexique qui doit être remis à jour incessamment selon les changements de la société. A cet effet, Mackey écrit dans *Sociolinguistique : Concepts de base* :

La vitalité d'une langue est liée, non seulement au nombre croissant de ses locuteurs, mais également au nombre grandissant de ses fonctions sociales. L'histoire des langues nous démontre que, par sa nature, toute langue vivante est en évolution constante. Bien que l'évolution des formes linguistiques ainsi que leur standardisation soit fort bien documentée. (Mackey, 1997, p. 294)

Considérablement moins nombreuses que les créations lexicales, les modifications grammaticales enregistrées dans ce système relèvent, en somme, du passage « latin → latin vulgaire → français », ou des choix d'usage commun opérés par ses usagés et normés par la suite, parce qu'une langue tend souvent vers la facilité et la simplicité voire la beauté d'emplois. Par contre, au niveau du lexique, le français est une langue particulièrement sensible¹ aux changements flexionnels et dérivationnels, ce qui fait de cette langue un terrain de créations lexicales par excellence.

¹ Comparée à d'autres langues telles que l'anglais et l'arabe ou encore l'espagnol, le français est une langue dont le système dérivationnel et flexionnel est très diversifié et riche en possibilités de nouvelles constructions.

Un néologisme peut représenter une création occasionnelle et disparaître de la langue quand on ne l'utilise que rarement, comme il peut aussi, dans le cas contraire, s'implanter continuellement dans la langue après une large diffusion et une stabilisation durable. Il cesse alors d'être considéré comme un néologisme et finit par s'intégrer dans le(s) dictionnaire(s) de la langue française.

Si les écrivains ont tendance à former des néologismes à des fins poétiques, esthétiques ou humoristiques, les journalistes les forment surtout pour des raisons informatives, pour une fiabilité dans la transmission des informations et pour une exactitude sémantique dans l'expression, surtout de leurs opinions. En effet, la position du journaliste se décèle dans le choix des mots qu'il utilise afin d'apporter des précisions et aussi dans le choix du vocabulaire adopté pour une argumentation plus explicite ou encore pour sous-entendre des analyses d'évènements politiques.

En vue d'établir avec ses lecteurs un rapport de complicité, le journaliste s'appuie sur les connaissances supposées de son lecteur et s'efforce de fonder une argumentation et des jugements de valeur sur l'idéologie qui leur est commune. Cette complicité visée par le journaliste repose sur la valeur affective et expressive des formes linguistiques dont il fait usage. Il est sensé donc d'adapter efficacement son discours aux exigences linguistiques de la communauté linguistique à laquelle il s'adresse sous peine de perdre son lectorat.

Plus important encore, le niveau de langue privilégié joue un rôle fondamental dans cette complicité, c'est pourquoi d'ailleurs les journalistes ont tendance à recourir à un vocabulaire spécifique : termes techniques, termes connotés socialement (langage des jeunes) ou idéologiquement, expressions imagées ou encore des néologismes.

L'usage de ces formes linguistiques dans un contexte sociopolitique a donc deux visées, du moins, distinctes ; un discours d'information explicite qui tend à l'objectivité et qu'un lecteur étranger à l'environnement discursif peut parfaitement saisir, et un discours de communication que seul le lecteur appartenant au même milieu socioculturel peut interpréter.

Introduction générale

Les néologismes, qui seront ultérieurement définis, servent considérablement la langue dans ses deux aspects, oral et écrit, ils sont souvent utilisés à des fins lexicologiques, sans nul doute, pour donner un nouveau sens au lecteur ou désigner une nouvelle réalité.

Il s'agit aussi d'un écart dans l'écriture et d'une peinture particulière d'un référent réel que le journaliste, dans notre cas d'étude, s'efforce de produire à travers ces moyens linguistiques, d'où l'importance de savoir le rôle des néologismes dans cette reproduction du réel et de connaître leur effet sur le lecteur.

Notre travail de recherche tentera justement de décrire ces signes nouveaux de la langue en rapport avec la création de mots et de voir de près les raisons et résultats de leur pratique tout en abordant le sujet par le biais d'un traitement théorique des néologismes dans la pratique d'écriture de la presse telle qu'elle se manifeste dans la presse écrite d'expression française en Algérie. Cependant, situer le type d'écrit et le public visé demeure une question fondamentale dans un travail de recherche d'où l'importance de s'interroger sur : Quel écrit ? Quel journal ? Quelle rubrique ? Quel lectorat ? Et, dans quelle ambiance lit-on le journal ?

Pour répondre à ce questionnement, nous nous limitons à une seule chronique qui suscite l'intérêt des lecteurs par son caractère créatif en matière de néologismes et qui fait partie d'un journal très répandu en Algérie.

Le journalisme constitue sans nul doute le 4^{ème} pouvoir, ici en Algérie comme partout dans le monde où les attentats du 11 Septembre 2001, par exemple, ont déclenché une véritable guerre terminologique à travers les journaux en particulier et les autres moyens médiatiques en général. Ce qui oblige alors le journaliste à se donner des moyens linguistiques pour faire autorité¹ dans le média et auprès des lecteurs.

Généralement, les discours du chef de l'Etat ou du chef du gouvernement portant principalement sur la gestion et l'avenir du pays, engagent le journaliste à les décortiquer, les analyser et les interpréter, mais l'on s'attarde beaucoup à tenter d'expliquer ces textes en y apportant sa touche personnelle qui découle de son opinion et sa ligne éditoriale.

¹ Ici, le mot renvoie à la notion du statut de l'émetteur par rapport à celui du récepteur dans une communication, et la prise en compte du canal, dans notre cas : la presse écrite.

Introduction générale

Particulièrement, c'est dans les rubriques de chroniques, où l'on possède un peu plus de flexibilité quant aux moyens linguistiques usités et la politique rédactionnelle adoptée.

Le discours journalistique dans cet espace s'écrit, tout comme en littérature, par des railleries, des persifleurs et des néologismes. Ce qui induit souvent un équilibre entre la forme et le fond du texte ; si ce n'est carrément, le contenant qui l'emporte sur le contenu. C'est particulièrement dans ce type d'écrits où le journaliste chroniqueur joue avec les énigmes des néologismes comme des outils linguistiques afin de nuancer ses arguments ou de « secouer » le sens des mots.

En tant que francophones, nous sommes, de facto, des lecteurs de différents journaux mis aux kiosques, il nous est donc facile de constater la différence entre le français utilisé dans tel quotidien par rapport à un autre ; au niveau du lexique et de la grammaire. Nous avons sélectionné, pour notre étude, le *Quotidien d'Oran* qui est un journal national algérien d'expression française, avec un français simple et rédigé conformément aux normes scolaires que partagent ses lecteurs. De plus, ces mêmes lecteurs qui sont majoritairement de l'Ouest algérien entretiennent une relation affective avec les mots que les journalistes saisissent dans leur environnement culturel. En effet, le caractère, plus régional¹ que national, du journal favorise l'apparition d'un style d'écriture identifiant l'appartenance socioculturelle des journalistes à travers le moyen d'expression dont ils font usage.

Nous avons remarqué aussi que certains espaces de lecture du journal sont écrits avec un français métissé de mots de la langue populaire arabe comme : *nif, rodjla, hogra, hargha, charika el quadra, raïna*² etc. ou des emprunts à la langue orale, celle constituée de mélange de mots français arabisés par suffixation ou préfixation, ou mots arabes préfixés ou suffixés en français tels : *m'parabolé* qui signifie « avoir une télé avec parabole ». Le *m* constitue ici un préfixe qui a le même sens de « doté », ou *hittistes* qui désigne « les chômeurs ». Constitué du suffixe *iste*, cette suffixation implique une forme de dérision qui renvoie à un sens d'exercice de la fonction du chômeur. Ainsi, "hittiste" est celui qui tient les murs (il fait quelque chose).

¹ Le journal se distingue par une rubrique consacrée aux événements et faits quotidiens de la région Ouest de l'Algérie.

² Il s'agit des mots en arabe dont les équivalents parfaits en langue française n'existent pas. Ce sont donc des mots liés au monde socioculturel de la société algérienne.

Introduction générale

Cette facilité à faire adopter des emprunts à l'arabe dialectal et cette créativité lexicale font de ces espaces de lecture un terrain attractif pour le lecteur.

Notre observation du phénomène dans le journal en question est focalisée dans la chronique « Tranche de vie » où le chroniqueur crée volontairement ou involontairement des néologismes.

Aussi, l'un des observables est l'omniprésence des mots arabes, que ce soit en mots isolés ou en groupes de mots agencés (phrases), ce qui suscite des interrogations sur le statut et l'acceptation même de l'emprunt qui est à distinguer de l'alternance codique. Le chroniqueur emploie donc tout un panorama de créations lexicales. Le fait-il dans l'urgence de la situation ou sous la pression sociale environnante ? De plus, il est difficile de savoir à quel moment un terme semble accepté par une grande partie du lectorat.

El Guellil, dans sa chronique « Tranche de vie », crée beaucoup de néologismes à la mode que les lecteurs apprécient comme des ingrédients indispensables à la lecture de l'information. Notre première observation qui a déclenché notre questionnement était en page 7 du Quotidien du samedi 15/05/2010 où l'on parle de *hogra* (malvie) et de *harga* (traversée clandestine vers l'Europe), deux termes dont la sonorité est proche, provoquant, à la fois, une forme de néologie et un effet de style. Il est beaucoup plus logique de penser face à ce phénomène que le journaliste souhaite établir à travers cet usage linguistique une complicité avec les fervents de sa rubrique. Cependant, il demeure un point de départ de toute une recherche scientifique.

Suite à cet état de fait, nous avons choisi la chronique « Tranche de vie » du journal "Le Quotidien d'Oran" comme corpus afin de sélectionner systématiquement les passages où figurent des néologismes, que ce soit dans les citations que rapporte le chroniqueur ou dans les extraits qu'il présente à ses lecteurs. Ce choix est justifié par la grande diffusion des néologismes dans ce quotidien en général et dans la chronique en particulier. Tous les discours des dirigeants politiques, et toutes les réalités de la vie quotidienne sont guettés pour débusquer le moindre mot nouveau fabriqué pour la circonstance d'un événement essentiel ou repris avec une nuance de sens, qu'elle soit approximative ou adaptée.

Introduction générale

La société et le vécu qu'il partage avec ses lecteurs poussent le journaliste à renforcer les unités lexicales par des formes néologiques. Parfois il réutilise les néologismes d'autrui quand il ne s'approprie pas des créations lexicales autour de lui.

Aussi, le contact fréquent des deux langues (français et arabe) n'est pas à démontrer dans ses écrits, d'où l'importance de s'interroger sur les phénomènes linguistiques qui peuvent en résulter. Mais, la chronique qui est, en partie, un espace de lecture pour se distraire d'où la liberté de manier la langue, n'est accessible sémantiquement que si le lecteur considère l'ensemble de l'actualité. C'est-à-dire que le lecteur ne peut saisir le message véhiculé par ces outils linguistiques sans être au courant de l'actualité et les faits auxquels l'article fait référence.

Des exemples de créations néologiques ne manquent pas au journaliste qui puise de la parole du peuple de manière pragmatique dans ses écrits, ou même les titres des chroniques ne font pas l'exception. Les titres sont très importants, aussi bien pour les lecteurs du « Quotidien d'Oran » que pour ses journalistes qui en assurent les contenus.

Certes, c'est le contenu, l'information et le commentaire qui comptent le plus, mais le titre est le premier élément qui accroche les lecteurs qui ne sont pas toujours dans les mêmes dispositions d'esprit¹ pour lire une chronique. Le journal arrive à faire parler ses titres, et à accrocher ses lecteurs par des formes néologiques nouvelles et, surtout, par une originalité particulière par rapport aux autres journalistes auxquels il ne se réfère pas forcément. Ainsi, les chroniques du journal « le Quotidien d'Oran » favorisent un travail de recrutement² de nouveaux abonnés car une chronique, ça se lit tous les jours !

L'originalité du style doit donc frapper, surprendre et attirer la curiosité des lecteurs; ce qui pousse souvent le journaliste aux formules néologiques. Mais est ce que c'est la seule et bonne raison de cette usage ? N'y a-t-il pas un objectif qui motive les journalistes à en faire usage ? Pour évoquer la question du motif du néologisme et dans

¹ La presse écrite constitue une communication unilatérale ou le récepteur n'est pas tenu à reprendre ou recevoir le message sauf s'il est prédisposé à lire ou lorsque le paratexte, en premier contact, attire sa curiosité.

² L'objectif du journaliste fait que les nouveaux lecteurs doivent être considérés comme de potentiels futur habitués de la chronique et d'inconditionnels abonnés.

Introduction générale

le sens où la langue est une vision particulière du monde, peut-on voir une réalité typiquement algérienne par un système langagier étranger ?

Dans le but de définir les *raisons* et les *fins* de l'usage des néologismes, nous ambitionnons à voir le phénomène sous deux angles différents ; d'un côté, les *raisons* impliquent la question du pourquoi en utiliser ; de l'autre, les *fins* renvoient à la question de l'objectif derrière cet usage.

L'absence d'une réponse à la première question induit logiquement à rendre compte pour la deuxième. En d'autres termes, quand le néologisme n'est pas créé pour désigner une réalité nouvelle¹ que le lexique de la langue ne contient pas (par nécessité linguistique), il est évident de chercher les fins de cette création (pour des objectifs stylistiques ou sémantiques).

Si le premier angle nous renseigne que le néologisme est créé par nécessité pour combler un déficit de la langue, le deuxième nous montre qu'il est facultatif ou esthétique ou encore par accommodation. Donc par besoin linguistique ou par effet de mode langagier, le néologisme est, au final, une création pour intégrer la langue. Il est donc plus qu'évident de s'interroger sur les raisons et les fins de la créativité lexicale dans ce support à large diffusion qu'est les médias.

Or, l'intégration de ces nouvelles unités lexicales n'est pas si simple qu'elle le paraît vu leur trajectoire très compliquée et les problèmes liés à leur statu. Il demeure, à cet effet, important de voir de près les mécanismes et les obstacles de la lexicalisation et de l'intégration des néologismes, du début de leur création jusqu'aux dictionnaires de la langue.

L'efficacité du néologisme se résume généralement dans l'enrichissement du lexique d'une langue donnée et dans son expressivité pointue (l'exacitude) par rapport à l'avancement et les changements de la société. Le temps altère toutes les choses, y compris les langues ; qu'en est-il alors des néologismes ? Cette question s'avère inéluctable face aux soucis de disparition des emplois de mots que les académiciens s'efforcent avec prudence d'intégrer dans les nomenclatures de la langue. Le phénomène ne s'arrête pas après sa création, il est question de tout un parcours dont nous essayons de définir les étapes et les contraintes.

¹ La fonction première d'un néologisme est celle de nommer les nouvelles réalités.

Introduction générale

Notre objectif est certes focalisé sur les créations lexicales mais aussi sur la description des caractéristiques lexicales de la chronique. Pour canaliser ces réflexions et constats, et pour les organiser sous forme d'une problématique de recherche, nous nous sommes principalement interrogés de la sorte :

- Pourquoi les journalistes optent-ils pour ces formes linguistiques ? Et quelles sont les caractéristiques néologiques de la chronique en question ?

A partir de cette question principale découlent d'autres interrogations secondaires dont les suites forment des éléments de réponse à la question principale. Nous les formulons comme suit :

- Pourquoi utiliser les néologismes dans le discours journalistique ? Comment les utiliser ? Dans quel but ?
- Comment se forment et se forment ces néologismes ?
- Quel est l'impact des néologismes dans la compréhension globale d'un article de presse ?
- Contribuent-ils à l'accès au sens où, au contraire, constituent-ils une tâche de compréhension ?
- Quelle est la valeur des néologismes dans le discours journalistique ?
- Existe-t-il une typologie de néologisme propre au journaliste à laquelle il fait souvent appel ?
- Les néologismes constituent-ils une particularité lexicale du discours journalistique ?

Afin de mener à bien notre étude et répondre à nos objectifs, nous tenterons, dans le cadre de cette recherche, de répondre scientifiquement à ces questions. Nous avons proposé quelques réponses possibles auxquelles nous tenterons de donner des suites ; soit par des réflexions théoriques, soit à travers l'analyse du corpus que nous proposons pour notre étude.

Nous avons donc à vérifier les hypothèses suivantes :

- Par accommodation, le journaliste recourt aux néologismes pour capter l'attention de son lectorat ;
- Pour restreindre le cercle de ses lecteurs, le journaliste use de néologismes cryptonimiques ;
- Le journaliste cherche de nouveaux abonnés à sa chronique pour constituer une communauté linguistique normée par l'innovation lexicale et le caché ludique de ses écrits ;
- Le néologisme est un atout linguistique à valeur attractive qui sert le journaliste à maintenir le contact avec ses lecteurs ;
- Le néologisme représente un risque d'incompréhension lorsqu'il relève d'une culture ou des connaissances étrangères au lecteur. Alors qu'il est avantageux sémantiquement dans le cas contraire ;
- S'exprimer dans un contexte culturel différent de la langue d'expression implique l'usage des formes néologiques ;
- Les écrits journalistiques renvoient à un discours d'information et de communication qui sollicite une typologie de néologismes spécifique, ce qui fait sa particularité lexicale.

Pour répondre aux questions de notre problématique et vérifier les hypothèses émises, nous alimentons notre recherche principalement par les travaux de Jean-François Sablayrolles, de Jean Pruvost et de Louis Guilbert. Trois linguistes spécialistes dans le domaine de la créativité lexicale. Pour ce qui est du terrain de notre recherche, la consultation des travaux de Patrick Charaudeau, de Jaques Mouriquand et de Jean-Luc Martin-Lagardette est indispensable dans la perspective de définir les enjeux linguistiques dans le discours journalistique. Nous puisons également dans quelques travaux de Aïno Niklas-Salmien, Jana Altmanova, Françoise Quinsat, Alain Polguère et bien d'autres grands chercheurs afin de s'inspirer de leurs réflexions sur le sujet.

Notre travail est réparti en deux grandes parties qui comptent cinq chapitres et une partie expliquant la méthodologie du travail et la démarche scientifique adoptée. Ce qui nous donne en tout trois parties.

Introduction générale

Chevaucher pratique et théorie, comme le dicte la tendance actuelle des recherches scientifiques, était notre principal souci dans l'organisation et le développement de notre thèse. Après une introduction et une problématique, la première partie se charge de définir le terrain de recherche et le cadre disciplinaire et notionnel consacrée. Une deuxième partie sera consacrée à la définition du corpus, l'organisation du travail, structure de la thèse et à la méthodologie. Et enfin, une partie qui comporte l'analyse du corpus, discussion des résultats et des réflexions générales sur le sujet.

Chaque chapitre commence par une introduction et finit par une conclusion partielle qui contribue à fournir des éléments de réponse aux questions de notre problématique. L'ensemble des conclusions partielles constitue la matière de la conclusion générale.

.

Première partie :
Cadrage
méthodologico-conceptuel

Présentation de la première partie

Dans cette partie du travail qui s'inscrit comme la plate forme de notre recherche, il sera question d'introduire tout les éléments notionnels qui relèvent directement de notre sujet. En procédant par nécessité de vulgarisation scientifique, nous définissons l'environnement de notre objet d'étude, le cadre conceptuel de notre corpus et la notion de communication relative à cet environnement. Nous nous interrogeons par moments sur quelques concepts dont les réflexions et les développements théoriques constituent des éléments de réponse aux questions de notre problématique.

Nous sommes loin de la tendance séparant la pratique de la théorie. Bien que cette partie soit en grande partie théorique, elle se nourrit, à chaque fois que la possibilité le permet, des résultats de notre analyse. Nous subdivisons cette partie de thèse en deux chapitres.

Dans le premier chapitre, intitulé *Points conceptuels et cadre théorique des néologismes*, nous visons à présenter notre outillage théorique que nous jugeons indispensable pour situer une recherche qui se veut interdisciplinaire. Nous définissons donc les concepts relatifs non seulement à notre champ d'étude, mais aussi à l'analyse du corpus. Quelques points théoriques sont appuyés par les résultats de notre analyse quantitative afin de répondre à des questions de la problématique. S'ensuit le parcours des néologismes de la création jusqu'à la lexicalisation.

Le deuxième chapitre, intitulé *La presse écrite et l'environnement linguistique en Algérie*, se veut un espace où nous mettons en évidence le rapport entre la liberté d'expression et la possibilité de création en passant par l'histoire et la politique de la presse écrite en Algérie. Aussi, nous établissons une synthèse sur le paysage linguistique et la situation de communication entre lectorat et journalistes. La particularité du discours journalistique et l'écart par rapport à la norme seront également mis en lumière dans ce chapitre.

Chapitre I :

**Points conceptuels et cadre
théorique des néologismes**

Introduction

Le présent chapitre est consacré aux différents points conceptuels qui touchent de près notre cadre théorique et la discipline dans laquelle s'inscrit notre phénomène ciblé pour l'étude. Nous y prévoyons également de mettre en relief les résultats de notre analyse du corpus avec les points théoriques abordés. Aussi, dans la perspective de répondre à une partie de notre questionnement de départ, nous consacrons une partie de ce chapitre au concept de « néologisme » qui constitue le noyau dur de notre sujet de recherche.

Pour ce qui est de la discipline, nous essayons de mettre au clair quelques confusions par rapport au domaine d'étude de la lexicologie et de préciser son objet d'étude. Cela consiste d'abord à mettre l'accent sur les frontières qu'entretiennent la lexicologie et les autres disciplines connexes. Puis, nous abordons l'unité de base de la discipline en question, en l'occurrence le lexique et tout ce qui est en rapport avec l'outillage théorique indispensable à notre analyse. Nous abordons ainsi la définition problématique du concept « mot », les différents types de mots, l'unité lexicale et ses types (les lexies) et l'expression figée, pour ne citer que ces concepts théoriques.

Nous mettons en relation notre cadre théorique avec la partie correspondante de la grille de l'analyse de notre corpus, celle du type de lexie pour voir la tendance morphologique de la création lexicale dans la chronique. De toute évidence, les points théoriques que nous abordons nous servent d'éléments de réponse, plus au moins pertinents, pour savoir les raisons de cette tendance.

Ce chapitre traitera aussi la néologie comme processus de création de mots nouveaux, la définition du phénomène en question, ses types et son statut. Ainsi, nous nous intéressons théoriquement au parcours du néologisme depuis son apparition ou sa « première utilisation » jusqu'à son installation définitive dans la langue. Autrement dit, le statut du néologisme constitue son point de départ, puis nous parlons de lexicalisation, de l'académie française et des dictionnaires (points d'arrivée). Un chevauchement avec une partie de notre analyse est à la fois inévitable et indispensable dans ce chapitre. En effet, le fait d'aborder le néologisme « objectif » et le néologisme « subjectif » fait appel à la nécessité de l'emploi qui représente un point très important dans notre travail.

Aussi, s'interroger sur les raisons et l'utilité de cet emploi constitue-t-il une partie de notre analyse. En effet, cette idée s'inscrit comme une réponse à l'une de nos questions de départ. Pour y répondre, nous aspirons, le plus clairement possible, à voir théoriquement la traçabilité du néologisme jusqu'au processus de lexicalisation.

Le statut problématique du néologisme en tant que tel, les difficultés liées au repérage et l'imprécision que représente le corpus d'exclusion sont autant de points capitaux que nous mettons en relation afin de cadrer la voie de notre recherche.

Commençons d'abord par la définition de la lexicologie et son objet d'étude.

1.1.1. Le domaine scientifique de la lexicologie

Selon *Le grand dictionnaire Linguistique et sciences du langage* : « La lexicologie est l'étude du lexique et du vocabulaire d'une langue, phonologique et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques. » (Dubois et al., 2007, p. 281)

Cette jeune discipline était plutôt conçue par plusieurs linguistes comme l'étude scientifique des structures du lexique, et souvent confondue avec la lexicographie.

Ce n'est qu'après la nouvelle conception de la nomenclature de la langue introduite par Saussure dans l'œuvre *Cours de linguistique générale* que les définitions des deux disciplines se distinguent et que la lexicographie est devenue une forme spécifique de la lexicologie appliquée.

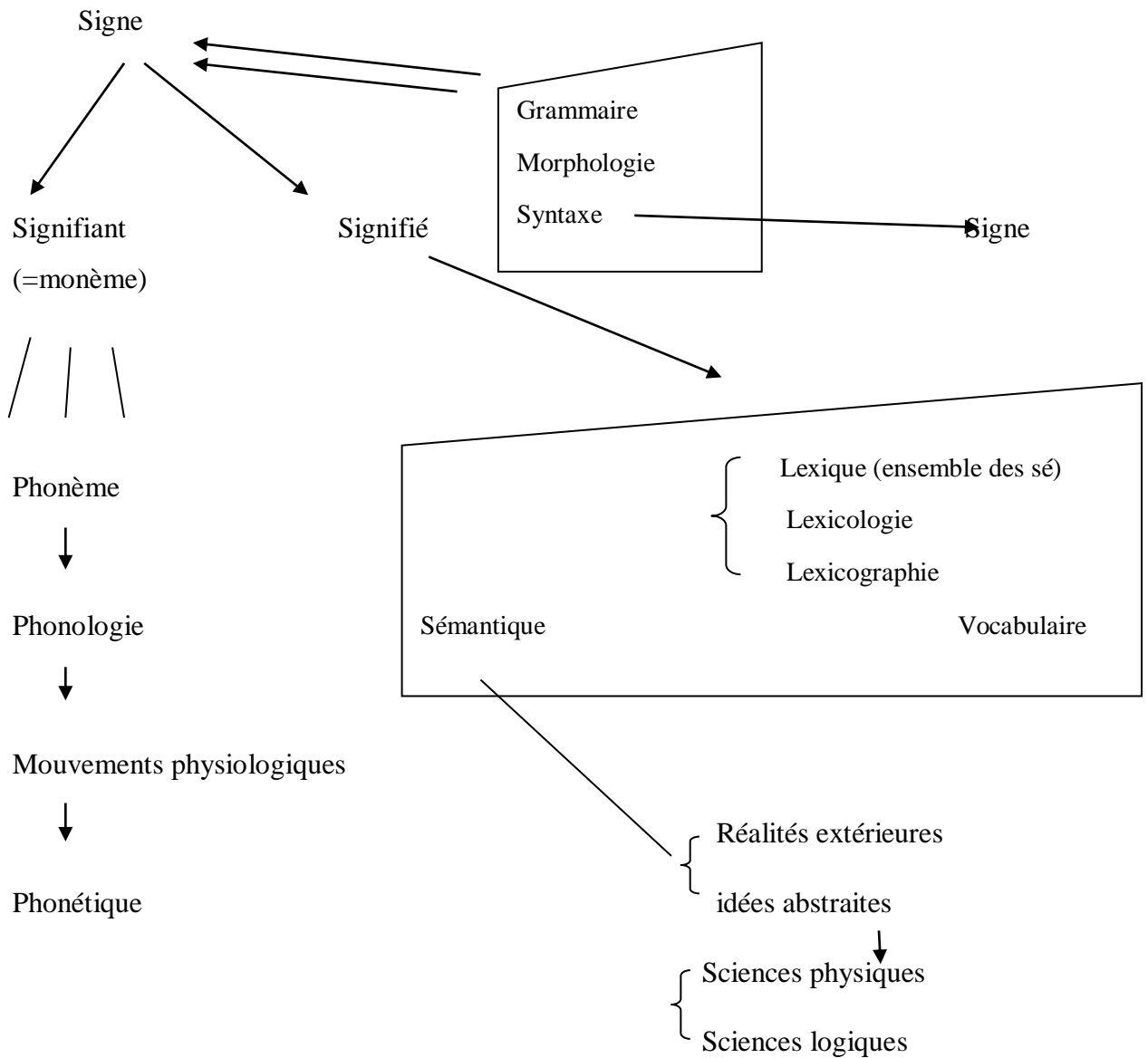
La linguistique nouvellement définie par Saussure a pour objet l'étude du système de la langue dans ses dimensions phonologiques, syntaxiques et sémantiques ; cette science a pris également en considération l'accord des locuteurs de la même langue sur le sens d'un "mot" qui devient le concept fondamental de la lexicologie dont la définition sera l'une des questions sérieuses de la lexicologie.

Etant donné que la langue est considérée comme un ensemble de signes permettant de communiquer, la linguistique a pris comme unité de base le signe linguistique avec ses deux faces (signifiant et signifié) afin de bâtir toutes les considérations de cette science. Et, à partir de cette conception, on a assisté à la naissance d'autres disciplines issues de la linguistique. Or, les frontières entre ces disciplines ne sont pas de l'ordre du pertinent ou de l'évident vu la relation indissociable qui unit le signifiant au signifié. Une relation certes arbitraire mais très solide qui a fait de l'interdépendance un lien logique entre ces disciplines puisque leurs objets d'étude (signifiant et signifié) sont étroitement liés.

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Baylon et Fabre (2005, p.18) dans leur ouvrage *Initiation à la linguistique* explicitent cet entrelacement par le schéma ci-dessous :

LINGUISTIQUE



A la lumière de cet état de fait, on ne peut échapper à la logique selon laquelle les unités lexicales peuvent être étudiées sous deux angles ; morphologiquement (signifiant) et sémantiquement (signifié). Le premier angle porte sur la forme du signifiant (mots simples, mots composés, mots monomorphématiques) et donc touche de près à notre objet d'étude, à savoir la création lexicale ; le deuxième fait intervenir l'analyse des diverses relations qui existent entre le lexique et la syntaxe, voire même le contexte.

Par ailleurs, une analyse à la fois morphologique et sémantique tenterait d'étudier les classes de mots semblables au niveau paradigmatique, alors que l'étude des relations entre le lexique et la syntaxe d'une langue donnée toucherait aux relations que les mots entretiennent avec le contexte et donc au niveau syntagmatique.

C'est dire donc que la lexicologie était longtemps confondue avec la sémantique jusqu'au moment où on commence à admettre que la lexicologie comporte deux volets ; le premier est celui de la morphologie lexicale qui consiste à mettre en évidence les éléments constitutifs des mots et les règles qui déterminent leurs combinaisons et dont la démarche se base sur la motivation relative des mots entre eux, il y a lieu donc d'étudier la forme des mots (phonologie et lexicographie) sous l'angle combinatoire entre morphèmes (flexion et dérivation). Elle s'intéresse également aux règles régissant la formation des mots (préfixation et suffixation).

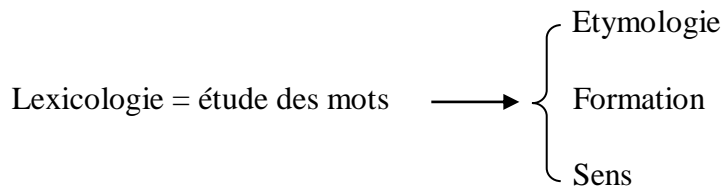
Le deuxième volet concerne la morphologie sémantique. Etant donné que le signifiant est appréhendé dans sa relation au signifié, ce volet de la lexicologie s'intéresse au sens des mots et aux relations sémantiques entre les mots, elle traite aussi les cas de flexion nominale ou verbale contrairement à la syntaxe qui décrit les règles de combinaisons entre morphèmes en vue de construire des phrases.

Picoche (1992, p. 8) affirme que la lexicologie « *peut être définie par rapport aux disciplines plus vastes dont elle n'est qu'une partie : la sémantique dont l'objet est l'étude des significations linguistiques, elle-même branche de la sémiologie qui traite des codes de signe en général.* »

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Cette relation d'imbrication et d'entrelacement entre disciplines complique bien évidemment d'un côté la tâche de tout chercheur désireux de limiter le champ de ses investigations et de l'autre, lui offre une liberté quant au traitement des unités lexicales dans l'analyse, du coup, on alterne involontairement entre les disciplines.

On peut donc résumer les tâches de la lexicologie simplement ainsi :



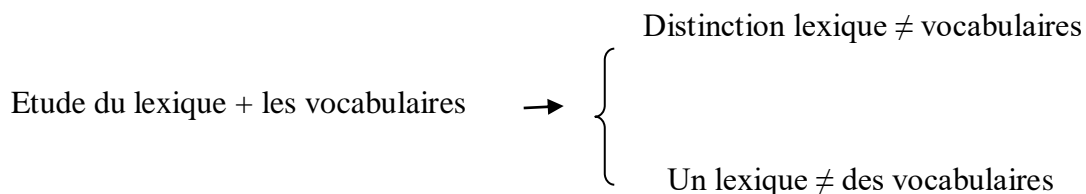
C'est, alors, une définition et une description des unités lexicales dans leur organisation interne sans pour autant négliger leur sens.

L'étymologie, quant à elle, se charge d'apporter la solution à des mystères relatifs à l'origine des mots créés dans des siècles passés et à partir d'autres langues comme le mot « raquette » par exemple qui vient de l'arabe « rahat »¹ (la paume de la main) mais qui a changé de domaine d'utilisation en français (de l'anatomie au sport).

Mortureux, quant à elle, définit cette notion comme étant « *l'étude du lexique et des vocabulaires* » (Mortureux, 1997, p. 189), ce qui laisse entendre qu'il y a lieu de distinguer ces deux concepts avant même de voir la définition problématique de l'unité de base à savoir le « mot ».

1.1.1.1. Le lexique et le vocabulaire

Si on reprend la dernière définition donnée par Mortureux, on comprend aisément qu'il existe un seul lexique et des vocabulaires :



¹ Un mot qui a voyagé d'un domaine à l'autre et d'une langue à l'autre ; de la langue arabe et du domaine de l'anatomie, au domaine militaire d'abord signifiant la plaquette en bois que mettaient les soldats sous leurs pieds pour pouvoir marcher sur la neige, puis au domaine sportif pour signifier l'objet avec lequel se joue le tennis de table. Récemment, le verbe « raquetter », encore néologisme d'un niveau de langue familier, frappe aux portes des dictionnaires. Cet exemple illustre bien cette relation d'interdépendance entre lexicologie, sémantique et étymologie.

Selon Wagner (1967, p. 17), le lexique est « *l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux* » et il considère le vocabulaire comme « *un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description* ».

Ce n'est que plus tard que Picoche (1977, p. 44) définit le lexique comme « *L'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs* » et le vocabulaire comme « *l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données.* »

De son côté et plus récemment, Mortureux, dans son ouvrage *La lexicologie entre langue et discours*, met en relation, d'un côté, les lexèmes du lexique avec la langue (comme unités de cette dernière) et de l'autre, les vocables¹ du vocabulaire avec le discours. Aussi le lexique est-il défini comme « *ensemble des lexèmes pourvus d'une signification abstraite* » et le vocabulaire comme « *un ensemble de mots, ou de séquences figées apparaissant dans un même domaine d'usage.* » (Mortureux, 1997, p. 189).

Cuq, à son tour, se joint au point de vue de Mortureux et propose de faire la distinction entre lexique et vocabulaire : « *du point de vue linguistique, en opposition au terme « vocabulaire » réservé au discours, le terme « lexique » renvoie à la description de la langue comme système de formes et de significations, les unités du lexique étant les lexèmes.* » (Cuq, 2006, p. 155)

Le lexique, bien qu'il soit le répertoire et le matériel de la langue, est alors considéré comme un ensemble de formes connues par un locuteur donné. Tandis que le vocabulaire désignerait l'ensemble des unités lexicales employées dans une situation et un domaine donnés.

On parle également d'un vocabulaire actif et un vocabulaire passif, de l'idiolecte qui signifie le parler (vocabulaire) particulier d'un locuteur et du sociolecte qui signifie les marques sociolinguistiques dans le vocabulaire d'un locuteur renseignant sur l'appartenance sociale et culturelle.

¹ Sont considérés comme l'actualisation des lexèmes dans le discours qui fait qu'ils soient plus précis sémantiquement par rapport à ce qu'ils sont en langue. J.-C. Milner parle de *référence virtuelle* pour les lexèmes et de *référence actuelle* pour les vocables et les distingue au niveau du sens ; le vocable est monosémique alors que le lexème est polysémique.

Quantifier ou faire un inventaire rigoureux du lexique d'une langue vivante relève pratiquement de l'impossible car son répertoire lexical est incessamment modifié, enrichi et renouvelé. Une langue qui vit est en contact permanent avec d'autres langues qui l'influencent (emprunt) et connaît des nouveautés (néologismes) pour désigner des objets nouveaux et des actions nouvelles. C'est pourquoi on juge infini le nombre de signes linguistiques d'une langue vivante. Alors que le vocabulaire peut être d'un nombre limité puisqu'il est spécifique à une situation ou un domaine donné et propre à un locuteur donné.

Il est clair, au milieu de toutes ces définitions, que l'usage ou l'emploi impliquent la prise en compte d'une activité humaine, c'est-à-dire que l'usage du langage renvoie à la saisie du sens de cet usage.

Dans le cas, par exemple, d'un vocabulaire technique, le domaine peut être plus circonscrit qu'un domaine étendu à des échanges langagiers ordinaires. On peut donc conclure que le couple lexique/vocabulaire renvoie à l'opposition saussurienne « langue/parole », ou encore à « langue/discours » dans la terminologie de Grandguillaume.

1.1.1.2. Le mot comme unité de base des recherches lexicologiques

Pour commencer, nous nous référons à Chiali-Lalaoui qui a exposé avec précision la complexité et l'enchevêtrement de la définition du terme « mot ». Elle affirme dans son *Guide de sémiotique appliquée* que :

Le mot est un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes (la plus petite unité dépourvue de sens), cette séquence est susceptible d'une transformation écrite (idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique) comprise entre deux blancs ; elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas de la flexion), dans ses divers emplois syntagmatiques ; le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc. cette conception rencontre plusieurs réserves : - l'identité postulée entre graphismes et fonctionnement sémantique ; - sur le fait que le mot possède plusieurs sens et non un seul ; -sur le fait que les mêmes notions comme la qualité ou l'action, peuvent être marqués indifféremment par des mots de diverses natures grammaticales : pour la qualité blanc et blancheur, pour l'action bondir et bond. (Chiali-Lalaoui, 2008, p. 66)

La diversité des acceptions du terme « mot » et la difficulté en vue d'une délimitation de son domaine expliquent toute la problématique de sa définition et la complexité des recherches lexicologiques dont il est l'unité de base, d'où la nécessité de lui attribuer une nette acception selon la discipline dans laquelle s'inscrit la recherche.

En effet, pour les lexicographes, le mot se résume en un ensemble de graphies délimitées par deux espaces (mot graphique). Ce qui ne va pas forcément avec l'unité linguistique (lexème) qui renvoie à un sens ou à un morphème lexical libre. Ainsi, la suite de caractères « porte-manteaux » représente deux mots graphiques mais une seule unité lexicale.

A l'oral, la segmentation des phrases en vue d'une distinction des mots est encore plus problématique qu'à l'écrit surtout quand on s'adresse à un auditeur non natif du français ou lorsque le locuteur n'articule pas correctement. Comme dans les cas : « nez gros » et « négro », « cou fin » et « couffin », « j'ai tout fait » et « j'étouffais »¹, etc.

Enfin, pour les sémanticiens, les mots composés qui ont des signifiés discontinus et dont les unités sont inséparables sont des mots. Des exemples fréquents comme « chemin de fer » et « pomme de terre » illustrent bien l'inséparabilité de leurs composants et l'impossibilité de l'expansion ou de l'insertion d'autres morphèmes dans ces « mots-formules » que Benveniste et Pottier préfèrent appeler « synapsies ». Ainsi, on ne peut formuler : « pomme de bonne terre » ou « pomme de terre fertile » ou encore d'autres formulations.

Deux définitions nous sont fournies par le dictionnaire *Linguistique et sciences du langage* sur « le mot », l'une du point de vue de la linguistique traditionnelle et l'autre de la linguistique structurale – que voici respectivement :

-1 : « *le mot est un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes... sur le plan sémantique, le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc.* »

¹ Exemples repris par Meillet dans ses travaux sur les critères phonologiques de l'unité lexicale dans son œuvre *Linguistique historique et linguistique générale*.

-2 : « le terme de mot, pour son manque de rigueur, est volontiers banni au profit de la recherche d'unités significatives minimales, chaque linguiste ayant alors sa terminologie propre : *lexie, synapsie, lexème, unité significative, etc.* » (Dubois et al., 2007, p. 313)

Afin de clarifier de cette définition problématique, Meillet (1958, p. 30) affirme qu'« un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de son donné susceptible d'un emploi grammatical donné ». Ainsi, nous sommes en mesure de considérer que l'identité d'un mot est tributaire de trois critères : une forme, un sens, et une catégorie grammaticale. Donc on définira « le mot » selon le point de vue linguistique à partir duquel on tente de l'étudier.

A la lumière de toutes ces définitions, nous considérons le mot comme une suite de lettres autonome et indépendante grammaticalement qui renvoie à un sens sans prendre en considération la composition, la suffixation, la préfixation ou la dérivation. Ainsi, par exemple, "pomme de terre", "tout à fait", "micro-ondes" et "chou-fleur" sont des mots.

1.1.1.3. Le mot ; une divergence terminologique.

Il est primordial pour chaque chercheur¹ en lexicologie de se conformer, tout au long de ses recherches, à des acceptions différentes du terme "mot" et de prendre en compte chacune d'elles à chaque fois que la nécessité l'y oblige et selon son angle de traitement de données.

La définition exacte du terme mot, comme nous l'avons souligné, est très problématique et manque de rigueur car il est pratiquement impossible de s'accorder sur une définition commune et qui répond à toute attente disciplinaire quel que soit le déploiement que représente le mot. Il peut alors être équivalent de :

¹ Si pour un journaliste le « mot » représente une unité linguistique afin de sensibiliser son lectorat, il est de l'ordre du nécessaire pour le lexicologue d'établir les limites de son domaine et ce à travers une définition aussi précise que pertinente du « mot ».

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

-Synapsie, dont la définition est explicitée dans le guide de sémiotique appliquée comme : « *une unité de signification composée de plusieurs morphèmes lexicaux ex : machine à coudre (liaison entre les mots est de nature syntaxique) timbre-poste (liaison entre les mots est de nature morphologique)* » (Lalaoui-Chiali, 2008, p. 69)

Ou de :

-Lexie, qui est, selon la même source : « *l'unité de comportement lexical. Elle est opposée au morphème, plus petit signe linguistique, et au mot, unité minimale construite. La lexie peut être un mot ou une suite de mots intégrés ou en voie d'intégration. Pottier suggère de remplacer le terme mot par lexie.* » (ibid)

Ou encore d' :

-Unité de signification, qui pour Guilbert :

s'actualisent par l'emploi de certains procédés de jonction (machine à laver) l'ordre des mots en français déterminé + déterminant, l'absence d'article devant le déterminant, la possibilité d'expansion et le caractère monogamique du signifié (on opposera la mono de *fil de fer* et la polysémie de ses constituants *fer* et *fil*). (ibidem)

De son côté, Martinet, le fonctionnaliste (1974), met l'accent sur *lexème* et considère le morphème comme un terme relevant de la grammaire tout comme les affixes et les désinences verbales. De ce fait, le mot *parlons* est constitué d'un lexème *parl* - et d'un morphème *-ons*.

Pottier (1987), quant à lui, met en opposition d'un côté les morphèmes lexicaux dont le nombre est illimité (lexèmes) et qui sont le propre du lexique, d'un autre côté les morphèmes grammaticaux (grammèmes) qui relèvent de la grammaire appartenant à un inventaire limité.

Tenter de définir les critères que doivent prendre en compte les linguistes, toutes spécialités confondues, nous renseigne sur la complexité de la tâche mais aussi sur l'existence d'une possibilité très fluide de création lexicale selon les besoins langagiers de la société.

1.1.1.4. Les différents types de mots

Conventionnellement, le terme *mot* désigne l'outil de base à travers lequel une communication peut être établie entre les individus dans une société donnée car maîtriser le sens des mots d'une langue implique une capacité de faire passer un message et donc communiquer.

Cependant, il est difficile, comme nous l'avons souligné plus haut, de délimiter les diverses définitions puisqu'il est impossible de tracer des frontières entre les différentes disciplines qui s'intéressent à cette notion, c'est pourquoi nous éviterons l'utilisation du terme *mot* comme un terme linguistique technique.

Nous tentons, alors, de voir les types de mots qui sollicitent le plus constamment notre attention tout au long de notre recherche.

1.1.1.4.1. Mots monomorphématiques

Comme son nom l'indique, le mot monomorphématique est formé d'un seul morphème (la plus petite unité de signification). À considérer alors, *homme, fils, vache, noir*, etc. comme des mots monomorphématiques.

Il s'agit, selon Niklas-Salminen, d' « *un morphème qui est segmentable en phonèmes ... unités qui de par leur combinaison contribuent à la signification mais ne sont pas, en elles-mêmes, porteuses d'un sens... il peut comporter une ou plusieurs syllabes.* » (Niklas-Salminen, 1997, p. 17)

Certes, il existe des morphèmes à un seul phonème comme le cas de : *y, à*, etc., dotés d'un sens. Mais, à défaut d'une autonomie, ils n'ont pas le statut de *mot*, ils ne sont jamais à leur état libre, on ne les voit employés qu'avec d'autres morphèmes, ils prennent sens alors qu'en combinaison. Or le statut de *mot* n'est atteint que lorsqu'une forme linguistique est autonome et dotée d'une signification.

1.1.1.4.2. Mots dérivés et mots fléchis

Les mots dérivés sont à la base des mots créés en utilisant un processus appelé la dérivation et qui consiste à former des mots par affixation (préfixation ou suffixation) à partir des mots immotivés donc inanalysables pour former des mots motivés et analysables.

Dans son glossaire *La morphologie : Forme et sens des mots du français*, Huot (2012, pp. 236-237) souligne que : « *la dérivation : de façon générale désigne le processus de formation de mots construits par affixation.* » avant de préciser : « *mot construit : unité lexicale susceptible d'être segmentée en divers morphèmes significatifs.* »

La segmentation chez Huot renvoie à l'analyse ; le mot dérivé est donc un mot segmentable et analysable.

Les mots fléchis sont, selon Lehmann et Martin-Berthet, « *des mots variables, qui ont une flexion (conjugaison, déclinaison, variation en genre et en nombre), ont plusieurs formes.* » (Lehmann et Martin-Berthet, 1998, p. 1). C'est, alors, la ou les forme(s) que prend le mot dans la phrase ou dans un usage grammatical.

Les mêmes auteurs affirment, dans l'ouvrage cité ci-dessus, que :

Un mot fléchi comporte un radical et une et une ou plusieurs désinences, qui sont les morphèmes porteurs des indications de temps, personne, aspect et mode pour les formes verbales, et de cas, nombre et genre pour les noms, déterminants, adjectifs et certains pronoms. (ibid)

Dans notre analyse¹, nous parlons plutôt d'unité lexicale ou de lexie pour les deux types de mots. Néanmoins nous prenons en considérations la différence entre les deux dans la catégorisation des néologismes.

¹ Nous avons introduit dans la grille de notre analyse une case pour déterminer le type de lexie pour voir la fréquence morphologique des néologismes utilisés. Unité lexicale y est synonyme de lexie. Tandis que pour ce qui du type de création selon les procédés, nous séparons entre les deux acceptions pour des raisons techniques relatives à l'actualisation du lexème dans le discours. Le néologisme tiré de notre corpus : « very juste » par exemple, n'est pas pris séparément comme deux mots mais comme un seul.

1.1.1.5. Les différents types de morphèmes

En opposant les morphèmes lexicaux aux morphèmes grammaticaux, on oppose du même coup ce qui est innombrable et ouvert à ce qui restreint et fermé. En effet, les lexèmes, communément appelés morphèmes lexicaux, constituent une liste ouverte accueillant régulièrement de nouvelles unités, alors que les grammèmes ou morphèmes grammaticaux constituent une liste fermée et restreinte.

1.1.1.5.1. Les morphèmes lexicaux ou lexèmes

Relatifs au lexique, les morphèmes lexicaux « *permettent au mot d'avoir une autonomie sémantique. [...] Ainsi, dans le mot dérivé chanteur, chant- est un morphème lexical qui permet de distinguer le mot des autres mots de la même série : danseur, marcheur, voleur, campeur, etc.* » (Niklas-Salminen, 1997, p. 19)

Aussi, les morphèmes lexicaux sont autonomes sémantiquement par rapport aux autres éléments de la phrase dans laquelle ils existent, ils sont d'un nombre illimité, leur liste reste ouverte à de nouvelles entrées et ils suscitent donc une possibilité de création lexicale. Ce sont alors des morphèmes à partir desquels le locuteur se ressourçe afin de subvenir à ses besoins langagiers.

Pour Martinet (1969, p. 145), le lexème est : « *un morphème lexical. Les monèmes lexicaux (ou lexèmes) appartiennent à des inventaires illimités, par opposition aux monèmes grammaticaux (ou morphèmes), qui appartiennent des inventaires limités.* »

De son côté, Pottier considère le lexème comme : « *un morphème lexical impliquant l'existence du morphème grammatical (ou grammème), qui lui est associé dans le discours.* » (Pottier, 1974, p. 98)

Pour une explication, reprenons le même exemple du morphème lexical *chant-* qui peut subir à la fois la dérivation ; *chanteur, chanson, etc.* et la flexion ; *chantons, chantez, etc.*

1.1.1.5.2. Les morphèmes grammaticaux ou grammèmes

Contrairement aux morphèmes lexicaux, les morphèmes grammaticaux n'ont pas d'autonomie sémantique, ils dépendent assurément d'autres éléments pour préciser leur sens. Ils constituent une liste fermée, on peut donc les répertorier facilement.

Niklas-Salminen précise dans ce sens que :

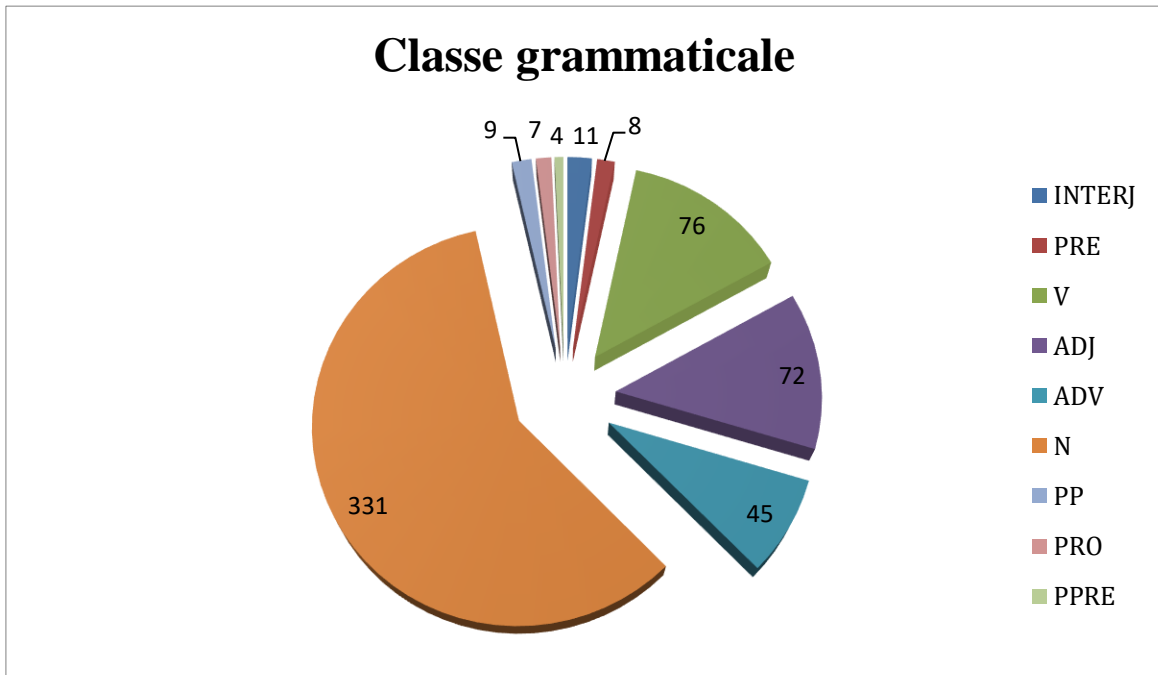
Les morphèmes grammaticaux insèrent le mot dans des séries et indiquent souvent ses relations avec d'autres éléments de la phrase. [...] Les morphèmes grammaticaux jouent un rôle décisif dans l'organisation grammaticale de la phrase, qu'il s'agisse des *marques morphosyntaxiques* (nombre, genre, personne, temps et mode) ou des *mots-outils* qui marquent les relations entre mots et groupes de mots dans la structure phrastique (prépositions et conjonctions) ou qui assurent l'actualisation d'une autre partie du discours (les déterminants). (Niklas-Salminen, 1997, p. 19)

A titre d'illustration, le même morphème cité auparavant : *chant* - subissant une flexion de type : *chanterons* nous renseigne sur le temps et la personne quand on décompose le mot. En effet, le morphème grammatical - *er* exprime le futur alors que - *ons* indique la première personne du pluriel.

Conformément à la perspective¹ de notre recherche, nous tenons à signaler qu'il existe deux types de morphèmes grammaticaux ; *liés* et *non liés*. Ces derniers sont les prépositions, les conjonctions et les déterminants. Par contre, ceux qui peuvent nous intéresser dans notre travail, ce sont les *morphèmes liés* qui sont, à leur tour, divisés en deux types ; *les affixes flexionnels* relatifs à la terminaison dans la conjugaison (-*ons*, -*ez*, -*ent*, etc.) et qui sont à exclure de notre intérêt de recherche, et *les affixes dérivationnels* dotés d'une fonction sémantique et servant à la création lexicale à partir même des mots existants dans le répertoire de la langue.

A présent, nous exposons les résultats de notre recensement des mots créés dans la chronique « Tranche de vie » selon leur classe grammaticale.

¹ Il faut rappeler que l'objectif de ce travail de recherche s'inscrit dans une démarche descriptive interprétative, donc loin d'étudier le fonctionnement du système néologique de la langue française ou d'étudier le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Ce qui nous intéresse le plus, c'est la tendance néologique et l'explication de cette pratique linguistique dans la presse écrite en Algérie.



Nous avons relevé 563 lexies classables dans différentes catégories grammaticales, les autres 211 lexies sont sous forme de phrase complètes, suite de mots et expression figées ou locutions ; donc impossible d'en déterminer la classe grammaticale.

La majorité estimée à 331 lexies, soit plus que la moitié (58,79%), sont des noms. Les verbes sont présents à 76 reprises, donc à un pourcentage de 13,49%, légèrement plus que les adjectifs présent 72 fois ; soit 12,78% du nombre total.

Quant aux adverbes, ils ont apparus 45 fois. Une fréquence estimée à 7,99%. Les prépositions et les pronoms font ensemble une fréquence de 2,66%, soit respectivement 8 et 7 apparitions.

Les interjections ont une fréquence relativement faible (11 apparitions); soit seulement 1,95% des lexies.

Enfin, les participes présent et passé considérés le plus souvent comme des adjectifs font un taux de présence de 2,30% ensemble. 9 apparitions pour les participes passés et 4 pour les participes présents.

Les résultats obtenus nous confirment l'utilité première du néologisme ; celle relative à la dénomination des nouvelles réalités du fait que les noms, comme classe grammaticale, prédominent largement dans la néologie de la chronique étudiée. Ce qui est conforme au caractère lexical des langues en général et du français en particulier.

Pour dégager la tendance morphologique dans la création lexicale de notre corpus, nous exposons les résultats qui nous informent sur le type de lexie le plus convoité. Mais expliquons d'abord qu'est ce qu'une lexie.

1.1.1.6. La lexie ; une terminologie du domaine

Comme définie brièvement ci-dessus, la lexie semble être l'équivalent linguistique le plus proche du « mot » du fait de son usage fréquent dans beaucoup de recherches en lexicologie.

Or, ce concept a connu plusieurs modifications et infléchissements à travers les travaux récents, comme le souligne Sablayrolles. Le même linguiste insiste sur le fait que les lexies sont des :

Unités lexicales mémorisées qui se comportent fonctionnellement comme des unités simples. [...] Fonctionnellement, elles ont le même statut et le même type de distribution que ce qu'on appelle ordinairement les mots. [...] Le mot est l'archétype de la lexie. Tous les mots sont des lexies mais, si l'inverse n'est pas vrai, en l'occurrence toutes les lexies ne sont pas des mots, elles en ont cependant quelques caractéristiques fondamentales. Ce sont des unités de niveau intermédiaire dans la hiérarchie des niveaux linguistiques. Elles sont constituées d'un ou plusieurs morphèmes et sont des constituants de syntagme ou de phrase. (Sablayrolles, 2000, pp. 148-149).

Pottier (1965, p. 32). à son tour affirme que la lexie est : « *une unité de comportement linguistique ou de discours ; la lexie se compose de « mots » mais le mot est une unité virtuelle, alors que la lexie est une unité de fonctionnement discursif.* »

Selon ce dernier, il existe trois types de lexies : - la lexie simple qui correspond au mot simple – la lexie composée fabriquée par deux mots ou plus soudés par des signes graphiques mais renvoyant à une seule réalité sémantique – la lexie complexe qui présente aussi un groupe de mots figé et qui correspond à la lexicalisation.

Dans notre analyse, nous avons pris le premier type tel qu'il est expliqué ci-dessus, tandis que les deux derniers constituent un seul type, vu la nature de notre corpus et sa source pour échapper à toute amalgame.

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

En outre, nous avons ajouté, conformément aux entrées néologiques dont nous disposons, les suites de mots, les expressions figées ou locutions adverbiales et les phrases complètes, ces dernières étant inexistantes dans la typologie en question mais constituant une partie essentielle de notre travail.

1.1.1.7. Types de lexies utilisées dans la création lexicale dans « Tranche de vie »

Le secteur graphique ci-dessous nous montre la fréquence des entrées néologiques parues dans la chronique « Tranche de vie » en fonction de leur type. Mais vulgarisons d'abord les clés :

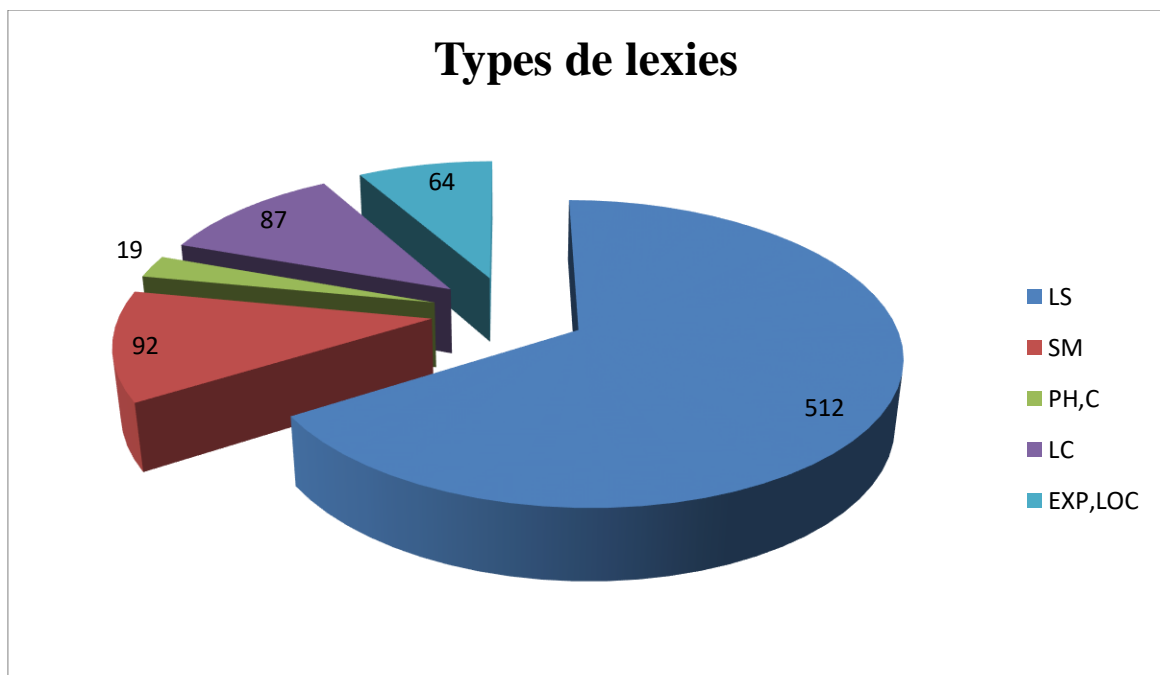
LS : Lexie Simple

SM : Suite de Mots

PH, C : Phrase Complète

LC : Lexie Composée

EXP LOC : Expression ou Locution.



Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Dans le cadre notre analyse, nous recensons pendant six mois les lexies néologiques selon leurs types et voici les résultats obtenus :

Nous enregistrons l'apparition de 512 lexies simples sur les 774 du total ; soit 66,14% des lexies créés sont de nature simple, elles constituent l'ensemble le plus important, elles devancent largement ainsi « les suites de mots » présentes à un taux de 11,88%, au nombre de 92 entrées.

En troisième fréquence viennent les lexies complexes ou composées qui ont fait leur apparition 87 fois avec un taux de fréquence estimé à 11,24%. Ces lexies composées recensées sont loin d'être une catégorie négligeable. Aussi, nous remarquons quand même une présence considérable d'expressions figées et locutions ; elles font 8,26% du total, avec 64 apparitions. Certes, il n'est pas de notre objectif de départ de débattre sur cette catégorie, mais il demeure important d'expliquer le phénomène et les raisons de son apparition.

Enfin, 19 phrases complètes considérées comme des entrées néologiques ou contenant des néologismes potentiels, sont présentes avec un taux de 2,45%, soit 19 phrases.

Afin de fluidifier la lecture des résultats, nous avons jugé utile de vulgariser les quelques termes spécifiques à cette analyse et d'autres en relation directe avec le domaine de notre recherche.

1.1.1.8. Mots composés et locutions

Certes, à défaut d'unanimité, il n'est pas évident de définir le mot composé mais on s'accorde généralement à admettre l'existence des mots dits *composés*. Comme son nom laisse entendre, le mot composé serait le résultat d'une association de mots renvoyant à un seul signifié.

Selon Huot :

Un composé comporte deux termes -éventuellement construits-, qui se conjoignent en une unité lexicale nouvelle à interprétation unique et constante, et qui doivent être identifiables pour le locuteur. Car si le sens de chacun des termes pris isolément n'a pas un rapport à

peu près intelligible avec celui du composé, le composé ne peut être reconnu comme tel. (Huot, 2012, p. 24)

Les constituants des mots composés peuvent être soit soudés soit séparés graphiquement comme par exemple : *portefeuille* et *tourne vis*, ils peuvent également être attachés par un trait d'union qui n'est pas toujours régulier tel : *savoir-vivre* ou *état civil*. Or cette dernière catégorie de mots composés ne fait pas l'objet d'une apparition dans les dictionnaires. Il existe aussi les composés ayant plus de deux constituants (conglomérés) comme : *pied-à-terre* ou *à la va-vite*. C'est donc généralement des mots complexes graphiquement cependant fonctionnant comme un tout indécomposable ou comme un mot graphiquement simple.

La locution quant à elle est considérée par Polguère (2003, p. 47) comme :

Une lexie regroupant des expressions linguistiques complexes que seule distingue la flexion [...] Il est essentiel de bien garder présent à l'esprit le fait que la locution se conceptualise comme un regroupement d'expressions. C'est ce qui la distingue du lexème.

Il n'est pas facile d'établir une nette distinction entre certains types de mots composés et la locution du fait que les notions de lexème et unité lexicale sont théoriquement très proches ; toutefois les locutions se distinguent par leur autonomie de fonctionnement dans la phrase et un certain degré de cohésion.

1.1.1.9. L'expression figée

L'intérêt porté aux expressions figées dans une recherche en lexicologie n'est pas à démontrer quand on lit Rey affirmant que : « *un lexique ne se définit pas seulement par des éléments minimaux, ni par des mots simples ou complexes, mais aussi par des suites de mots convenues, fixées, dont le sens n'est guère prévisible* » (Rey et Chantreau, 1997, p. 14)

On s'accorde généralement à admettre que l'expression figée est une suite de morphèmes dont le sens final et complet de leur agencement est différent de celui obtenu à partir de leurs sens séparément. D'où l'adjectif « figé » qui s'apparente au terme *figement* et se caractérise par un sens propre autre que celui des éléments constituant le bloc de mots. Le tout forme alors une nouvelle unité lexicale autonome et inédite au niveau du sens indépendamment de ses composantes.

Le dictionnaire linguistique et sciences du langage définit l'expression figée « comme [...] des suites de mots qui n'obéissent pas aux règles générales de constitution de syntagmes ou de phrases et qui n'admettent pas de variations ou du moins dans les limites restreintes aux articles, aux temps des verbes, aux insertions d'adjectifs. » (Dubois et al., 2007, p. 202)

Danlos, de son côté, affirme que :

Les expressions figées n'obéissent guère aux principes de compositionnalité contrairement aux expressions libres. [...] Néanmoins les expressions figées n'entravent pas les hypothèses de compositionnalité de façon aberrante. [...] Elles n'admettent pas de variations. (Danlos, 1988, p. 5)

C'est donc une suite ou un bloc de mots qui échappe aux règles régissant la phrase « syntaxique » ou ce qu'on appelle communément l'expression libre, et dont le sens est imprédictible.

1.1.2. Champ disciplinaire de la néologie

Le concept de *néologie* est susceptible de recevoir deux acceptions assez nettement différentes selon le point de vue envisagé :

1. Envisagée d'un point de vue à la fois synchronique et diachronique, la néologie se définit comme "l'ensemble des dispositifs formels et sémantiques qui, synchroniquement présents dans un état de langue donné (par ex. le français contemporain), permettent la création, nécessairement diachronique, d'unités lexicales nouvelles, les néologismes. Compte tenu de l'existence dans la langue du nom événement et du suffixe adjectival (phénomènes de caractère synchronique), la création, puis la diffusion de l'adjectif *événementiel* (repéré en 1959, mais vraisemblablement antérieur) est de caractère diachronique. De ce point de vue, la néologie est étudiée dans cet ouvrage à *abréviation, acronyme, composition, dérivation, diachronie, emprunt, interfixation, mot-valise, préfixation, siglaison et suffixation*. (Arrivé et al., 1986, p. 212)

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

L'importance de définir ces termes dont fait référence la citation empruntée est incontestable mais pour des raisons d'organisation du travail, nous les reverrons ultérieurement dans d'autres chapitres¹ de façon précise.

La même source citée ci-haut nous fournit une deuxième acception d'un point de vue différent :

2. Envisagée d'un point de vue exclusivement synchronique, la néologie se définit comme l'ensemble des néologismes présents dans un état de langue donné. Etudier, en ce second sens, la néologie, c'est faire l'inventaire des néologismes, repérer les raisons – sociologiques, historiques, etc. – qui en ont déterminé la création, enfin décrire la façon dont ils sont acceptés par les différentes couches des sujets parlants. On se contentera ici de remarquer que, du strict point de vue de la synchronie, le néologisme se confond avec l'archaïsme : C'est ainsi que le mot "*nuisance*", qui existait en ancien français, mais était sorti de l'usage, a été réintroduit à date récente par emprunt de son homonyme anglais *nuisance* (lui-même emprunté à l'ancien français), et passe aux yeux des locuteurs pour un néologisme. D'autres phénomènes de ce type sont étudiés à emprunt. (ibid)

Ces deux définitions de points de vue différents nous incitent à en chercher d'autres qui résument et simplifient, en quelque sorte, un peu plus ce qu'est la néologie.

Le grand dictionnaire Linguistique et sciences du langage nous fournit une définition plus simple :

La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Selon les frontières qu'on veut assigner à la néologie, on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expressions). (Dubois et al., 2007, p. 322)

C'est donc un « mécanisme langagier » qui se propose comme tâche d'étudier le phénomène de la création de nouvelles unités lexicales (mots ou expression) qui sont produites par les sujets parlants et susceptibles d'être intégrées dans les dictionnaires.

1.1.3. Les néologismes

¹ Nous avons consacré une partie de trois chapitres à l'analyse de notre corpus qui consiste à traiter les néologismes parus dans la chronique par le biais d'une étude théorique qui porte sur les procédés de créations lexicales. Et donc, nous sommes tenus de classer, par type de procédé, les néologismes. Ce classement sera, chaque fois, joint à la définition du procédé.

La définition la plus contemporaine et la plus simple du mot "néologisme" l'assimile à un "mot nouveau" ou à un nouveau sens d'un mot qui existe déjà dans la langue. Aussi, un découpage du mot "néologisme" nous renvoie-t-il à ceci : (du grec *νέος* : *néos* "nouveau" et *λόγος* : *logos*, "parole" et/ou "discours").

Selon le *grand dictionnaire Linguistique et sciences du langage*, le néologisme est « *une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisé antérieurement.* » (Dubois et al., 2007, p. 322)

Il est également considéré comme étant un phénomène de création de nouveaux mots avec une nouvelle forme et un nouveau sens.

1.1.3.1. Le néologisme objectif et le néologisme subjectif

Dans cette création lexicale, on distingue le *néologisme objectif*, naturel à la langue, appelé "un nouveau lemme" et construit soit par dérivation, soit par acronymie ou abréviation, ou encore par conversion ; il peut aussi exister sous forme de mot composé ou de ce qu'on appelle *mot-valise*.

Cette création d'un nouveau lemme qui apparaît dans le lexique d'une langue n'est pas héritée d'un état ancien de cette même langue ou emprunté à une autre langue.

Ceci relève plutôt de ce qu'on appelle la matrice externe ; nous verrons ultérieurement cette distinction dans un autre chapitre consacré à cet effet.

Il existe par ailleurs le *néologisme subjectif*, qui est le fait d'un auteur ou d'une personnalité. Dans le discours littéraire, en particulier, considérable est le nombre d'écrivains qui, pour des considérations esthétiques, font souvent usage de ces néologismes.

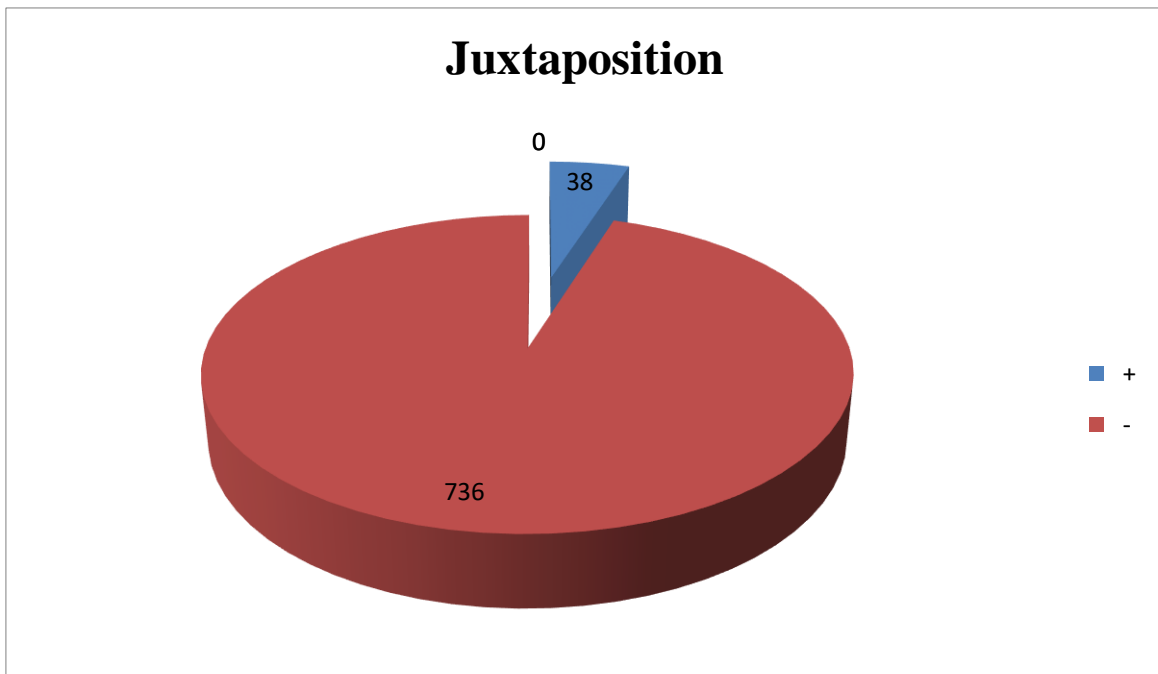
Nous avons introduit, dans notre grille d'analyse des néologismes parus dans la chronique étudiée, une colonne qui nous permet de tester l'objectivité de l'usage des néologismes ; nous avons mis un (+) pour les néologismes suivis par l'équivalent en français (gratuité d'utilisation), et un (-) pour le cas contraire utilisation nécessaire).

Ainsi, le secteur graphique ci-dessous nous montre la fréquence des néologismes subjectifs suivis par un équivalent dans le texte et les néologismes objectifs non suivis par un équivalent.

Juxtaposition de l'équivalent : Nombre total des lexies analysées est de 774

Juxtaposition: +38 (4,90%)

Juxtaposition: - 736 (95,10%)



La quasi-totalité des lexies utilisées ne sont pas suivies par la traduction ou l'équivalent en français dans le texte ; une pratique rédactionnelle normale quand on sait l'utilité des néologismes dont le but est le plus souvent de désigner une réalité nouvelle que la langue d'écriture ne possède pas dans le répertoire lexical.

Or, un si petit pourcentage, avoisinant les 5% de lexies suivies par l'équivalent ou l'explication voire même la traduction du néologisme dans le texte, est un phénomène observable qui suscite la curiosité d'un chercheur. Car, dans les cas normaux de l'emploi de nouvelles lexies, l'explication ou la traduction est insensée sinon comment expliquer cet usage puisque la traduction ou l'équivalent existe ?

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Dans le but de clarifier et d'illustrer nos propos, nous citons quelques exemples de créations lexicales, nous proposons ces quelques néologismes que nous avons jugé « exemplaires » et correspondant à quelques procédés les plus fréquents :

- Adolescent : construit à partir d'une contraction de "adulte" et de "adolescent".
- Alunir : formé en remplaçant le radical de "atterrir" par "lune" tout en gardant la forme de "atterrir".
- Autobus : est un mot-valise créé en associant "automobile" à "bus"
- Courriel : crée par contraction de "*courrier électronique*" comme alternative à "e-mail".
- Cégétiste : formé sur C.G.T. et suffixé.
- Sida : pour désigner le Syndrome Immuno-déficitaire Acquis (siglaison).
- Tapuscrit : ce mot signifie un texte qui n'est pas "manuscrit" mais "tapé" à la machine à écrire ou à l'ordinateur.
- Informatique : est aussi un mot-valise formé à partir de "information" et "automatique", ce néologisme est de nos jours complètement lexicalisé.

Cette dénotation d'une nouvelle réalité correspond à deux catégories de néologismes procurant un sentiment particulier chez les locuteurs qui usent de cette nouveauté pour des raisons innombrables. On distingue les néologismes de sens et les néologismes de forme.

1.1.3.2. Types de néologismes

Il est difficile de parler de types de néologismes faute d'une catégorisation rigoureuse ou de critères de distinction. Nous avons vu ci-dessus les néologismes objectifs et les néologismes subjectifs. Toutefois, il n'était pas question d'évoquer une typologie. Les études dans ce domaine se sont basées sur le fait que le néologisme peut être considéré comme un signe linguistique doté d'un sens et d'une forme « graphique ». Ce qui favorise une catégorisation plus au moins rationnelle.

1.1.3.2.1. Les néologismes de sens

Le néologisme de sens se dit lorsqu'il y a changement de sens d'un mot existant déjà dans la langue en l'employant dans un autre domaine que celui auquel il appartenait auparavant. Ce changement de domaine engendre un nouvel emploi et par conséquent un nouveau sens : par exemple, quand le mot "virus" passe d'un emploi du domaine biologique à un emploi en informatique.

Dans ce même sens, le dictionnaire Larousse *Linguistique et sciences du langage* le définit ainsi :

Le néologisme de sens semble pouvoir provenir d'origines divers en discours : le néologisme peut être le fruit d'une métaphore figée, passée en langue; par exemple, la *fourchette* (en matière de prévision statistique) ou un *créneau* (en organisation du travail)." Et définit la néologie de sens comme suit: "la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors – que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant. (ibid)

En bref, d'après sa nomination, ce type de néologisme est fondé principalement sur le changement de sens d'un mot lors du passage d'un domaine à l'autre.

1.1.3.2. Les néologismes de forme

Le *néologisme de forme* est un mot nouveau dont le sens peut être deviné à travers la décomposition de sa forme: par exemple, "minijupe" qui signifie *une jupe courte* ou *une petite jupe*.

D'après le même dictionnaire cité ci haut, la néologie de forme

consiste à fabriquer pour ce faire une nouvelle unité. » Et poursuit: « de nombreux processus existant en langue permettent la néologie de forme : préfixation et suffixation (*minijupe*, *vietnamiser*), troncation (une *mini*), siglaison (*sida*). On peut penser que l'emprunt aux langues étrangères est à assimiler au néologisme de forme. (*ibidem*)

Ainsi peut-on considérer toute modification graphique d'un mot, ou tout ce qui touche l'écriture proprement dite du mot (que ce soit une lettre, un accent, un trait d'union ou encore une apostrophe) comme néologique de forme.

1.1.3.3. Les néologismes dans « Tranche de vie »

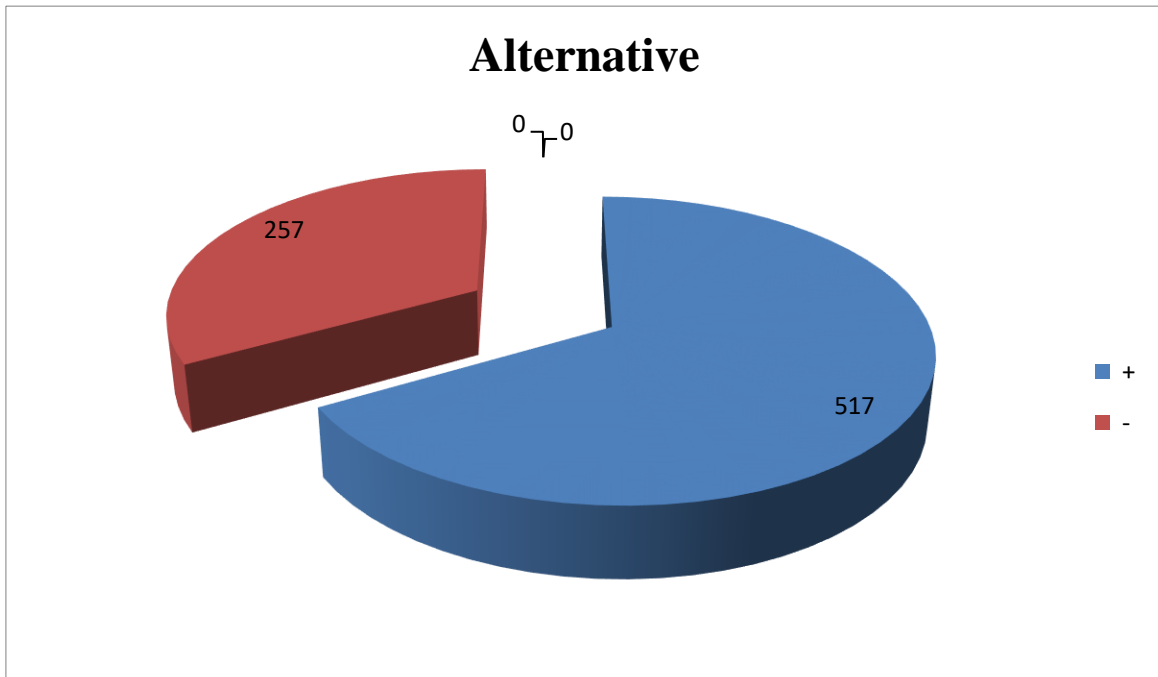
Les écrits journalistiques sont incontestablement un terrain très favorable à l'apparition des nouveaux mots créés pour divers motifs. Nous ne pouvons certes répondre à cette question de façon définitive et ferme, néanmoins nous essayons d'épingler des éléments de réponses à partir de notre grille d'analyse conçue à cet effet.

Nous évaluons l'utilité et le motif de l'utilisation des néologismes en s'interrogeant sur l'existence d'une alternative ou d'un équivalent en langue française. Nous signalons par un (+) pour l'affirmatif et par un (-) pour le négatif

Alternative en français : Nombre total de lexies analysées est de 774

Alternative : +517 (66,79%)

Alternative : -257 (33,20%)



Sur un total de 774 lexies nouvelles parues en six mois de chroniques, plus de deux tiers sont des lexies utilisées alors que leurs équivalents existent en langue française ; nous ne concluons pas prématurément par l'idée qu'il s'agit d'un usage gratuit et donc une « agression » vis-à-vis de la langue, car une analyse bien profonde sur les raisons de cet usage contredirait cette idée.

Un tiers de lexies dont l'usage est inéluctable sont apparues dans la même période en raison de l'absence d'un équivalent en langue française, c'est donc par nécessité sémantique que le chroniqueur y fait recours. Nous ne mettons nullement en question la richesse de la langue française par ce constat, bien au contraire, nous essayons justement d'expliquer cette assistance linguistique assez apparente dans d'autres chapitres.

1.1.4. Pourquoi néologiser

« Je néologise, donc je suis »¹ ; ainsi pourrait-on paraphraser la célèbre formule pour aborder le rapport de la néologie à la langue. Un rapport de l'utilisateur à l'utilisé, une sorte d'action exercée sur la langue par les membres de la communauté linguistique lesquels ne cessent d'agir sur cet outil qu'ils utilisent pour communiquer afin de le mettre à jour et incessamment le réactualiser selon les exigences de leur vie sociale, technologique, scientifique et morale.

A cet effet, Nyrop affirme dans *La grammaire historique de la langue française* que :

Qu'il s'agisse d'une découverte scientifique, d'un progrès industriel, d'une modification de la vie sociale, d'un mouvement de la pensée, d'une manière nouvelle de sentir ou de comprendre, d'un enrichissement du domaine moral, le néologisme est impérieusement demandé, et tout le monde crée des mots nouveaux, le savant aussi bien que l'ignorant, le travailleur comme le fainéant, le théoricien comme le praticien. (Nyrop, 1908, p. 152).

Tout comme dans la comédie humaine, au même moment ou de vieux êtres humains meurent, d'autres nouveaux-nés viennent au monde pour assurer la continuité de l'espèce. Tout comme les sciences qui ont disparu et qui n'existent plus aujourd'hui et à partir desquelles, d'autres branches ont vu le jour et se sont adjugé le statut de sciences autonomes, la langue aussi vit à travers ses mots et respire à travers l'utilisation de ses locuteurs.

Ces propos sont confirmés par Limam (2002, p. 138) qui pense que : « *Les langues sont des êtres qui se développent et changent dans le temps et dans l'espace, qui prennent forme à partir des humains qui les parlent.* »

A son tour, Quemada (1971, p. 138) écrit : « *Une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait déjà une langue morte, et l'on ne saurait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est, en somme, que l'histoire de leur néologie.* »

¹ Nous avons créé cette phrase par analogie à la formule du philosophe René Descartes « Je pense donc je suis ». Un locuteur quelconque peut aussi affirmer son existence par sa propre touche personnelle sur la langue à travers laquelle il s'exprime. La deuxième acception de cette célèbre formule : « je suis en tant que je pense » est aussi adéquate à notre contexte dans la mesure où le chroniqueur dont nous étudions les écrits s'annonce comme un créateur de nouveaux mots pour démontrer son identité et son appartenance sociale.

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Il semble évident que ce qui n'avance pas recule et stagne, il ne recule que par rapport à ce qui avance. De manière isocèle, ce qui stagne meurt. Ainsi pourrait-on dire que la langue qui ne s'enrichit pas au contact des autres langues et grâce au maniement de ses utilisateurs s'appauvrit davantage et ne servira pas, de ce fait, d'outil de communication dans toutes les situations possibles et par conséquent, elle perd son utilité communicative.

Aucune langue n'est actuellement ce qu'elle était lors de son apparition. Les langues naissent et se développent en permanence pour ne pas disparaître et pour assurer toujours son rôle communicatif dans toutes les situations, dans tous les espaces et dans tous les temps.

A cela, s'ajoutent les propos de Pruvost et de Sablayrolles qui pensent que :

La communication entre les êtres humains passe en effet originellement par la création de mots pour désigner l'univers qu'ils perçoivent, les sentiments et les pensées qui les animent. Manifestation de l'activité symbolique de l'homme, les mots sont nés de la volonté de représenter les choses, les idées et les faits par des sons, des signes qui en sont les substituts. Quelle que soit l'interprétation, métaphysique, biologique ou linguistique, le langage est toujours inscrit dans un processus langagier créatif et donc néologique. (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 4)

Nul ne peut rester insensible et indifférent à la théorie proustienne, même pas les langues. Et aucun objet ou abstraction ne peut échapper aux effets du temps, même pas les mots. Tout doit être à l'ère du temps. Le temps s'écoule, le monde se modifie et par conséquent les hommes changent ; on désigne par les « hommes », les utilisateurs de la langue.

Nous essayons, à travers notre grille d'analyse, de voir les motivations néologiques de notre chroniqueur. Pour cela, nous catégorisons avec trois types d'usage : sémantique, stylistique et fortuit (sans causes purement linguistiques).

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

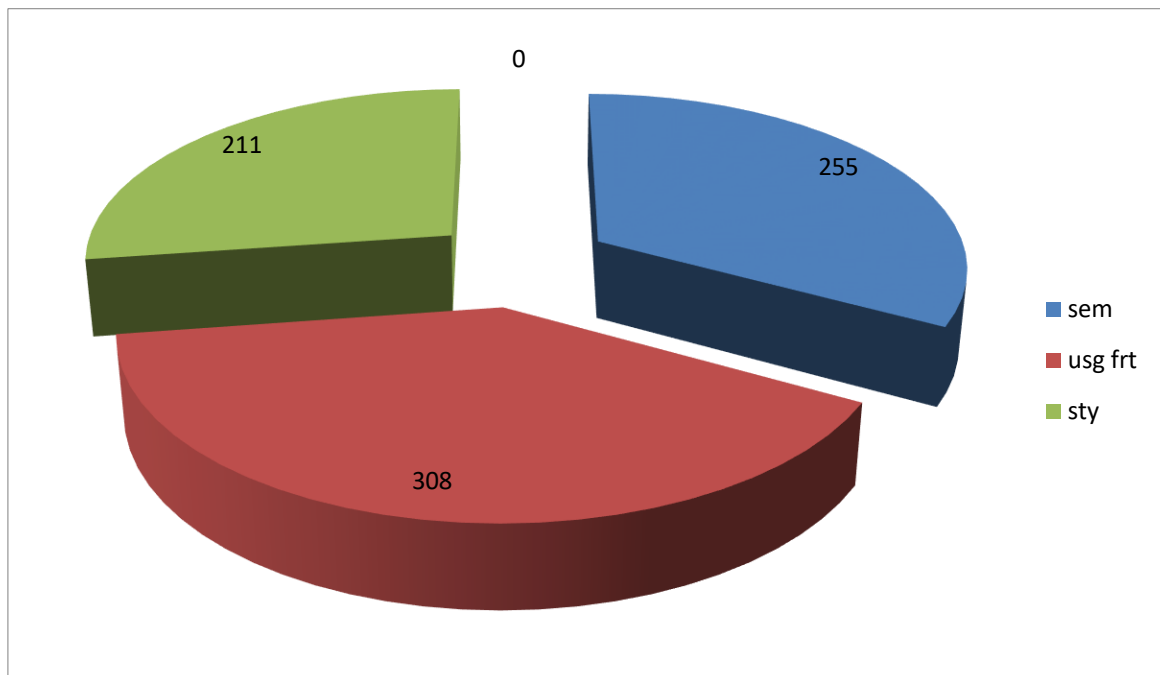
Le secteur graphique ci-dessous nous montre la fréquence de chaque motif d'utilisation de néologismes.

Motif d'utilisation : nombre total des lexies analysées est de 774

Sém : 255 (32,95%)

Usg frt : 308 (39,79%)

Sty : 211 (27,26%)



Une vue superficielle des résultats sur le motif d'utilisation donne une impression d'égalité entre les trois raisons, à savoir l'usage fortuit, la nécessité sémantique et l'exigence stylistique. Mais une lecture plus précise nous dévoile quand même la primauté de l'usage fortuit qui est par opposition, ici, aux exigences sémantique et stylistique. Ceci dit tout simplement que 39,79 % des lexies ne sont ni utilisées pour produire un effet de style ni pour exprimer une réalité nouvelle.

Nous remarquons également que le présent diagramme est en parfaite cohésion avec celui représentant les résultats de l'existence d'une alternative en français. En effet, les mêmes résultats reviennent, c'est-à-dire : environ 33 % de lexies sont utilisées

en raison de l'inexistence de l'équivalent en français et donc par nécessité sémantique pour combler le déficit de la langue française dans des domaines divers.

Toutefois, la présence d'un peu moins d'un tiers de lexies (27,26%) est justifiée par un besoin stylistique. Un pourcentage suffisamment significatif quant aux caractéristiques de la chronique.

1.1.4.1. L'environnement discursif comme motif d'utilisation de néologismes

Dans une certaine mesure¹, l'usage des néologismes ne peut s'expliquer que par le fait qu'ils facilitent au mieux le passage d'idées communes entre le journaliste et son lectorat. Nous avons vu, à travers notre analyse, que les deux tiers des lexies néologiques utilisées dans la chronique « Tranche de vie » ont des équivalents ou dont l'alternative en langue d'expression est possible. Cet emploi se justifie par le besoin de proximité socioculturelle qu'éprouve le chroniqueur. En effet, prendre en considération le contexte et s'adapter aux exigences discursives représentent deux points d'une grande importance pour un émetteur soucieux de maintenir le contact avec ses récepteurs.

Cette sorte de bulle de connaissance commune sur le monde « contenant » le chroniqueur et ses lecteurs se rapproche du concept de l'univers du discours qui est conçu comme :

L'ensemble des éléments qui constituent les conditions de production d'un énoncé. L'univers du discours comprenant tout ce qui est impliqué dans un énoncé englobe à la fois : - des éléments linguistiques (le contexte ou l'environnement discursif de l'énoncé) ; - et des éléments extralinguistiques (la situation – ce dans quoi s'insère et ce à quoi renvoie l'énoncé -, incluant elle-même : *le monde « extérieur », qui peut être réel (objets existants auxquels réfèrent les signes) ou imaginaire ; * le (ou les) locuteur(s) ; etc.) (Galisson et Coste, 1976, p. 579)

¹ Le motif justifiant l'existence des néologismes réside dans le besoin linguistique de dénommer de nouvelles réalités et, par conséquent, enrichir la langue et, par la même, fluidifier le texte, ce qui est normalement admissible à travers la création des nouveaux mots.

L'univers du discours ou l'environnement discursif est, donc, comme un espace d'idées commun aux deux pôles de cette communication (journaliste et lectorat dans notre cas d'étude).

Cette conception nous renvoie au concept de l'énonciation puisqu'elle tient aux conditions de production d'un énoncé dépassant, ainsi, le côté linguistique des segments qui le forment, et s'occupant des éléments extralinguistiques qui le forgent et lui donne une autre dimension sémantique.

Haillet préfère parler d'environnement discursif, ajoutant pertinemment à ce sujet :

Toute séquence sonore ou écrite, quel que soit son degré de complexité, se présente « en discours » dans un certain environnement [...] Par exemple, les mimiques et/ou les gestes qui accompagnent éventuellement la production de discours, le lieu où l'on se trouve, ce vers quoi se dirige le regard du locuteur, etc. ainsi que les savoirs accumulés, plus ou moins personnels, plus ou moins largement partagés avec d'autres membres de la communauté linguistique impliquée directement ou indirectement par l'énonciation ; c'est en rapport avec ces « circonstances » que l'on attribue un sens à un segment de discours. (Haillet, 2007, pp. 15-16)

Le même auteur insiste sur la notion de *circonstances* et se joint à Prieto qui l'associe à « *tous les faits connus* ». Par « *faits* », Prieto (1966, p. 13) cité par Haillet, fait allusion à la fois aux données linguistiques perceptibles et aux données extralinguistiques perceptibles parallèlement à la production de l'énoncé.

En somme, et pour reprendre notre cas d'étude, l'environnement discursif représente, pour notre chroniqueur « El Guellil », un espace à la fois linguistique et extra-linguistique commun avec ses lecteurs.

Ainsi, sa chronique « Tranche de vie » se conçoit-elle comme une zone de confort spéciale ou la contrainte de néologiser n'est pas seulement pour des fins esthétiques mais aussi sémantiques pour une compatibilité contextuelle.

1.1.4.2. Motivation du néologisme

Selon Ullmann (1952, p. 127) : « *sont motivés tous les mots dont la forme n'est pas purement fortuite aux yeux du sujet parlant* ». Le même auteur distingue la motivation phonique évoquant l'impression auditive, la motivation morphologique se rattachant à la forme et la motivation sémantique en rapport avec le sens. Il devient plus facile à un locuteur de deviner le sens des autres mots rencontrés pour la première fois et dont le son, la forme ou le sens renvoient par analogie aux mots connus déjà.

Mounin, dans *Le dictionnaire de la linguistique* qu'il dirige, affirme :

Un signifiant est dit motivé lorsque les raisons du choix de la forme sont transparentes. C'est le cas des dérivés, par exemple, pour lesquels le choix de l'affixe est imposé par des règles qui sont connues des locuteurs, de sorte qu'au moins une partie du signifiant est immédiatement intelligible. La création de nouvelles unités sur la base n'est donc pas arbitraire. [...] La motivation phonétique est présentée comme une hypothèse suivant laquelle certains sons seraient associés avec une fréquence remarquable à des signifiés, ce qui implique un lien naturel entre signifié et signifiant. [...] La motivation sémantique est aussi indirecte [...] intelligible à partir du sens de base. (Mounin, 2004, pp. 223-224)

Le concept concerne le signe linguistique proprement dit, lequel est immotivé car le lien entre le signifiant et le signifié est de nature arbitraire, donc conventionnel aux membres de la communauté linguistique. Néanmoins, il ne l'est pas dans tous les cas parce que le lexique d'une langue s'enrichit en permanence, souvent à partir de la « modification » des signes déjà existants au fond lexical de la langue. Ce qui rend les nouveaux signes issus de la modification lexicale facilement reconnaissables et donc partiellement motivés¹.

L'étude des phénomènes néologiques révèle la complexité de la tâche dans le repérage des néologismes vu leur statut instable où persistent de nombreuses zones d'ombre et de confusion. En effet, le néologisme formé à partir d'un mot connu (motivé) assure une motivation sémantique au nouveau mot et peut ainsi induire en erreur le chercheur qui se base sur une vérification fondée sur l'intuition.

¹ Le mot est relativement lié au concept saussurien de *l'arbitraire du signe*. Le moins arbitraire serait donc *motivé*. Ainsi, le chiffre 19 est motivé par rapport aux chiffres 9 et 10.

Aux problèmes de la nouveauté et de la durabilité s'ajoute, alors, un autre problème crucial, celui de l'intuition qui complique davantage l'exercice aux chercheurs dans le domaine ; c'est pourquoi, d'ailleurs, nous avons défini le corpus d'exclusion pour vérifier l'absence des lexies par le recours aux dictionnaires.

1.1.5. Le statut problématique du néologisme et la difficulté liée à l'étude

En raison d'un manque de rigueur dans la définition même du néologisme, nombreux sont les linguistes qui divergent quant au traitement de ce concept une fois heurtés à la pratique et à l'analyse sur le terrain. En effet, une seule question persiste sans nette réponse : peut-on considérer tout mot nouveau comme néologisme ?

Niklas-Salminen pense que :

Le néologisme est un mot reconnu à la fois comme nouveau et susceptible de se lexicaliser. Selon les cas, les néologismes disparaissent ou s'installent dans la langue. Ils n'entrent dans la nomenclature des dictionnaires généraux que lorsque leur diffusion a atteint un seuil suffisant pour que leur lexicalisation soit considérée comme acquise. (Niklas-Salminen, 2001, p. 109)

Si on tente de faire un commentaire sur cette définition, on se rend logiquement compte que tout mot créé est un néologisme qui ne peut emprunter que deux voies ; constituer un hapax¹ et mourir ou bien se lexicaliser et intégrer la langue. Cependant la question la plus délicate qui demeure est celle relative aux critères de lexicalisation ou, ce que Niklas-Salminen appelle *le seuil de diffusion*.

De son côté, Skouratov répond négativement à notre question ; ainsi, il écrit :

L'enfant en cours d'apprentissage de sa langue maternelle, l'étudiant relisant ses cours, l'adulte en contact avec de nouvelles réalités rencontrent tous des mots nouveaux. Mais ce ne sont pas nécessairement des **néologismes** pour autant. On ne peut donc s'intéresser au niveau individuel : **néologisme** n'est pas un concept psycholinguistique. Il concerne le niveau de la **langue**, même si ses premières manifestations relèvent nécessairement du discours. Il relève de la langue, car il y a néologisme que si un ensemble de locuteurs ou un groupe, éprouve, face à un mot, un **sentiment de nouveauté**. Mais pour que cette

¹ En page 161 du dictionnaire de la linguistique, Georges Mounin parle d'un fait de langue à une seule occurrence : il ne peut pas être considéré comme néologisme qui, au contraire, tant qu'il est réutilisé, a la chance d'être lexicalisé. Il ne s'agit non plus d'archaïsme vieilli et mort. C'est un nouveau mot créé et utilisé et expliqué une seule fois.

créativité concerne la langue, il faut également que dans la communauté, le néologisme soit repris et se diffuse. (Skouratov, 2002, p. 235)

En d'autres termes, notre auteur refuse de considérer tout mot nouveau comme néologisme car, pour lui, créer un nouveau mot reste de l'ordre de l'individuel alors que la langue est commune à un groupe d'individus. Un néologisme dépend alors de sa reprise et diffusion dans la communauté linguistique pour qu'il soit reconnu comme tel.

Enfin, Sablayrolles (2003, p. 29) semble d'accord avec cette idée. Dans ce sens, il écrit : « *il est fréquent de voir présenté comme une évidence le rejet des hapax comme néologismes, du fait de leur caractère individuel et non social.* »

Cependant, il poursuit :

Mais si on refuse de les considérer tels, se pose l'épineux et insoluble problème de savoir à partir de combien d'emplois, combien de réémetteurs, combien de cercles traversés (A le dit à B qui le dit à C etc.), une nouvelle unité lexicale aura droit au statut de néologisme. Aussi, semble-t-il opportun de considérer une lexie comme néologique dès sa première attestation, indépendamment de ce que pourra être sa trajectoire, très largement imprévisible, ensuite. Quant à la perte du statut du néologisme, c'est un point délicat qui ne peut se régler qu'au cas par cas. Il n'y a pas en effet de durée moyenne de « néologité » puisque certains mots s'imposent vite et perdent ce statut presque immédiatement après leur apparition [...]. D'autres qui restent plus confidentiels gardent leur parfum de nouveauté beaucoup plus longtemps. C'est un domaine où les enquêtes pourraient être menées pour préciser l'intuition que c'est mesurable à l'aune de la perception du temps par l'homme : quelque chose est perçu comme neuf ou récent pendant quelques mois ou quelques années. On ne calcule ni en microsecondes ni en siècles. [...] il faut considérer qu'il y a néologie dès que surgit une « anomalie », une nouveauté par rapport au savoir lexical conventionnel (ou jugé tel) emmagasiné dans la mémoire. (ibid)

Il s'agit donc d'une perception de nouveauté au niveau du répertoire lexical conventionnellement reconnu, un sentiment qui surgit intuitivement face à une unité lexicale dont la forme et/ou le sens nous est partiellement ou totalement étranger.

Il est vrai que parfois, face à des mots nouveaux, on éprouve un sentiment préalable, on préjuge d'avance l'échec de leur lexicalisation. Comme l'est le cas dans la chronique qui constitue notre corpus d'analyse. Or, il demeure souvent imprévisible de porter un jugement définitif et « prématuré » sur ce que sera le sort de ces mots nouvellement apparus, car un jugement intuitif peut conduire à l'erreur, sinon comment

expliquer la non lexicalisation en 1993, par le Petit Robert, des mots comme : *copier-coller*, *mail*, *covoiturage*, etc. qui semblent pourtant « lexicalisables » tandis que d'autres comme : *rurbain*, *micro-trottoir*, *érémistes*, ont été pris dans la même édition.

1.1.5.1. La lexicalisation et le figement comme points de fixation des nouvelles lexies

On s'accorde conventionnellement à admettre que la lexicalisation est le processus d'intégration ou d'incorporation des nouveautés lexicales produites par la communauté linguistique aux différentes nomenclatures. Cette « normalisation » des mots nouvellement créés résulte généralement d'un emploi répété et large des lexies nouvelles par les sujets parlants.

Le Dictionnaire de didactique des langues associe lexicalisation au figement et les définit comme étant :

un processus linguistique [...] qui soude ensemble une suite de morphèmes, pour en faire une seule et même unité lexicale. Le processus de lexicalisation porte sur des segments de dimension variable, depuis le classique *pomme de terre*, jusqu'aux locutions phraséologiques comme: *prendre le taureau par les cornes*. (Galissou et Coste, 1976, p. 315)

De son côté, *Le dictionnaire Larousse Linguistique et sciences du langage* considère la lexicalisation comme :

le processus par lequel une suite de morphèmes (un syntagme) devient une unité lexicale. C'est un processus de "dé-grammaticalisation", un procès qui favorise le lexique aux dépens de la grammaire. Les termes d'un syntagme peuvent ainsi devenir inanalysables du point de vue de l'usage linguistique quotidien : *tout à fait* n'est pas senti comme trois unités et ne diffère pas, dans son comportement, de *complètement*. (Dubois et al., 2007, p. 327)

Une réflexion philosophique approfondie sur le phénomène néologique de la langue nous permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle tous les mots d'une langue donnée ont été intégrés d'abord sous forme de néologismes puis c'est l'usage fréquent et permanent qui va les dépourvoir de leur caractère néologique et atténue leur effet de

mode. Une fois intégrés, ils se maintiennent dans le lexique de la langue et ne donneront plus le sentiment de nouveauté. Les néologismes sont acquis par un assez grand nombre de locuteurs qui leur donneront un autre statut plus « officiel » (mot existant dans le dictionnaire et les encyclopédies de la langue), et finissent par être admis (lexicalisés) par les dictionnaires, voire même par traverser quelquefois les bornes des langues se répandant à une échelle d'usage supérieure.

Mortureux parle de l'émergence et l'insertion d'une dénomination nouvelle dans le répertoire lexical avant d'associer le concept au figement lexical :

Il est clair que la néologie lexicale partage avec le figement lexical certains caractères. Le codage, commun aux deux, implique fixation en langue de séquences produites en discours, caractérisées par la relation entre un signifiant stabilisé et un signifié plus ou moins arbitrarisé. (Mortureux, 2008, p. 158)

Le plus simple pour nous est d'évoquer « lexicalisation » pour les lexies simples et composées et « figement lexical » pour les locutions et les expressions.

1.1.5.2. Le problème de la nouveauté et de la durabilité du néologisme

Le néologisme est généralement admis comme un nouveau mot qui, par la suite, soit se lexicalise et s'enracine dans la langue si sa diffusion est suffisamment large, soit s'échoue et disparaît le cas échéant en demeurant un hapax. Cette incertitude de la durée de vie et le risque d'un réemploi improbable compromettent sa garantie aux yeux des terminologues et accroissent leurs préoccupations lexicologiques.

Dans ce sens, Altamano (2008, p. 32) explique que : « *Les lexicographes monolingues en particulier manifestent souvent une certaine prudence en matière d'intégration des néologismes à cause de la nature passagère de la plupart des mots nouveaux.* »

Généralement les lexicographes hésitent à décider du sort du néologisme de peur qu'il ne soit pas dignement admis et utilisé par la communauté linguistique. Par ailleurs, cette hésitation des lexicographes qui est de l'ordre purement psychologique – selon l'auteur cité ci-dessus – est, alors, motivée par le caractère éphémère du

néologisme et le problème de durabilité qu'il inspire. La durée de vie des néologismes implique, alors, un sentiment néologique intuitif lié directement à l'origine du néologisme et sa qualité et ce, en raison de la possibilité quasi nulle d'étudier d'avance sa diffusion.

Guilbert (1974, p. 3) ajoute pour sa part que : « *Le néologisme comporte en lui même la contradiction entre le nouveau et le figé, entre le processus de production et le processus d'installation, entre le continu de l'énonciation qui lui donne forme et le discontinu de l'ensemble lexical ou il s'insère.* »

Sablayrolles, quant à lui, lie le problème du néologisme aux compétences linguistiques quand il affirme que :

Le sentiment de nouveauté ne s'apprécie qu'en fonction de ce qu'on le sait : les lexies connues comme relevant du vocabulaire conventionnel ne sont pas considérées comme néologiques, mais la réciprocité n'est pas automatique. Les gens ont souvent tendance à imputer à leur incompétence lexicale leur ignorance de lexies rencontrées pour la première fois. (Sablayrolles, 2002, p. 104).

Il est à admettre, alors, que le néologisme inspire relativement le sentiment du nouveau aux utilisateurs. Son interprétation dépend, en grande partie, des connaissances linguistiques et socioculturelles des sujets parlants. En effet, la nouvelle lexie est facilement identifiable pour un récepteur qui maîtrise le code car généralement forgée à partir de lexies déjà existantes dans la langue ou par analogie à une réalité connue.

1.1.5.3. Les dictionnaires et le problème d'incorporation de néologismes

Les dictionnaires sont considérés comme le point d'arrivée des néologismes et la fin du statut néologique des nouveaux mots. Ces grands ouvrages sont des références pour le chercheur en lexicologie dans la mesure où ils sont pris comme un corpus d'exclusion pour repérer les néologismes.

A ce propos, Altamanova, dans le numéro 32 de *La revue scientifique LINGUISTICA*, souligne :

L'ouvrage lexicographique sert également en tant que corpus d'exclusion pour les mots perçus comme nouveaux : ainsi un mot qui n'est pas répertorié dans la nomenclature d'un dictionnaire peut être considéré comme non lexicalisé et donc de formation récente. Le rôle du dictionnaire est celui de déterminer et de mesurer le statut néologique d'un mot. Le parlant recourt au dictionnaire pour vérifier si son intuition à l'égard du caractère néologique d'une lexie est correcte. (Altamanova, 2008, p. 30)

Or, le problème des dictionnaires comme corpus d'exclusion n'est pas aussi simple qu'il semble l'être. En effet, les chercheurs dans le domaine en question se retrouvent le plus souvent éparpillés entre les différentes éditions des dictionnaires sans jamais être rassuré de la convergence de ces derniers car l'incorporation des néologismes ne se fait pas simultanément.

L'autre raison de la perplexité des chercheurs est celle liée à des considérations morales, comme le montre Sablayrolles :

Aucun dictionnaire ne prétend être exhaustif et incorporer la totalité du lexique français, pour de multiples raisons. [...] L'exclusion dans nombre de dictionnaires de mots considérés comme bas, grossiers, orduriers. [...] Les mots à connotation sexiste ou raciste qui sont stigmatisés et qui peuvent poser de délicats problèmes de choix aux lexicographes. (Sablayrolles, 2006, pp. 143-144)

Cependant, peut-on considérer un mot non incorporé aux dictionnaires comme néologisme alors que sa diffusion est largement répandue au sein de la communauté linguistique ? À cette question, le même linguiste répond dans le même texte :

Mais si, pour des raisons morales, et non par ignorance, les lexicographes rejettent ces mots, ce n'est pas pour autant qu'ils deviennent des néologismes. Ce respect de valeurs humanistes fondamentales n'est pas la seule source d'absence de mots non néologiques dans les nomenclatures. Les contraintes dictionnaires liées au volume des ouvrages papier obligent à ne pas incorporer des mots considérés comme désuets, rares ou trop techniques. [...] Parfois, encore, c'est la frilosité des maisons d'édition qui fait retarder l'incorporation de mots bien après qu'ils sont entrés dans l'usage. L'éditeur songe à sa clientèle qu'il ne veut pas s'aliéner et préfère souvent adopter une attitude prudente pour ne pas choquer ou déstabiliser son lectorat, qui est, en France, assez traditionaliste et peu enclin à l'innovation lexicale. (ibid)

Altamanova (2008, p. 32) ajoute à cet effet : « *répertorier tous les mots qui composent une langue, dans un seul dictionnaire, qu'il soit monolingue ou bilingue, relève de l'utopie.* »

À la lumière de ce qui a été dit, le néologisme représente un cas d'étude problématique dans son recensement et sa reconnaissance vu la délicatesse de son statut et la divergence des opinions sur son attestation.

Pour les utilisateurs de la langue française que nous sommes, les dictionnaires demeurent toujours le repère et le censeur qui nous permettent de considérer tel mot comme néologique parce qu'il ne figure pas dans les nomenclatures et par conséquent nous éprouvons un sentiment de condamnation à l'égard de son emploi qui devient tabou.

Ainsi, sommes-nous en mesure de noter que le lexicographe s'inscrit, dans cette logique, comme un juge permettant aux néologismes d'intégrer le dictionnaire et, de facto, la langue. Cependant, pour plusieurs motifs, les dictionnaires sont loin d'être des ouvrages complets et sans failles.

C'est pourquoi, au cours de notre recherche, nous nous sommes basé sur un seul dictionnaire papier, en l'occurrence *Le petit Larousse illustré* et deux versions électroniques sur le net du même dictionnaire.

1.1.6. Conclusion

A la lumière de ce que nous venons de voir, il s'avère que la tendance morphologique du chroniqueur en matière de création lexicale est conforme au caractère fondamental des langues en général, lesquelles se forment à partir des mots qui représentent leur unité de base. Le chroniqueur concerné par notre étude n'échappe pas à la règle, il fait, le plus souvent, appel aux lexies simples qui correspondent aux mots simples dans la grammaire traditionnelle.

La particularité néologique de notre corpus d'étude, par rapport à d'autres que nous avons consultés, réside dans les catégories (« suites de mots » et « phrases complètes »). En effet, les suites de mots fréquemment sollicitées par le chroniqueur s'expliquent par le phénomène de l'alternance codique omniprésent dans les chroniques avec ces deux types, en l'occurrence intraphrastique pour la première catégorie et interphrastique pour la deuxième. Notre chroniqueur fait usage de ces catégories à des fins esthétiques afin d'assurer la musicalité de son texte et d'éviter le calque des structures syntaxiques au passage.

En outre, donner la vraie charge sémantique au mot de sa langue d'origine et rester dans l'univers du discours de ses lecteurs, sont des raisons convaincantes pour justifier l'usage de ces deux catégories.

Les lexies composées sont aussi présentes de manière récurrente dans notre corpus, ce qui est normal dans une chronique où l'on pousse la langue vers ses limites expressives. La composition est considérée comme étant le procédé de création néologique le plus important et le plus utilisé dans ce domaine. Il faut rappeler que dans la grammaire traditionnelle, la lexie composée correspond au mot composé. Par lexie composée, on entend généralement la composition savante et la composition populaire. Dans le cas de notre étude, il est plus question de composition populaire que savante. Ceci est encore une fois relatif à la thématique de la chronique.

L'utilisation plus au moins fréquente et répétée des expressions figées renvoie à la thématique de la chronique, laquelle est d'ordre social. Aussi, est-il incontestable que le caractère social des langues fait de ces expressions une composante essentielle du répertoire langagier de la langue.

Ne pouvant guère transgresser la culture de la société algérienne, et en raison de l'inexistence des expressions figées présentant un aspect culturel commun dans les deux langues, le chroniqueur s'amuse à manier les deux langues, français et arabe, pour être plus expressif et surtout plus proche de la réalité sociale et culturelle de ses lecteurs.

Aussi, nous avons pu constater à travers les différents points abordés dans le présent chapitre que l'étude des néologismes présente un nombre important de points problématiques, vu la complexité du phénomène linguistique. Un locuteur crée de nouveaux mots ou de nouvelles expressions volontairement pour combler une pauvreté lexicale ou fortuitement pour des raisons stylistiques et esthétiques, sans jamais prédire le succès et la « noblesse » de ces lexies qui auront des obstacles à franchir par la suite jusqu'à leur lexicalisation qui constitue le point d'arrivée.

Du point de vue lexicologique et lexicographique, les études théoriques s'accordent à admettre que l'usage fréquent et permanent lexicalise forcément le néologisme ; toutefois, le chemin vers les dictionnaires est miné d'obstacles. En effet, le manque de rigueur et d'exactitude dans la définition même du néologisme pose problème, son statut l'est pour autant du fait qu'on ne peut considérer comme néologisme toutes les nouvelles lexies dès le premier contact. Les critères de lexicalisation constituent aussi une autre question délicate à traiter avec beaucoup de réserve et dont la pertinence reste à perfectionner par les terminologues, les lexicologues et l'académie française.

D'autres obstacles sont aussi à dépasser lors du traitement du néologisme, tel le sentiment de nouveauté et la durée de vie de nouvelles unités lexicales qui n'est pas déterminable car relative à l'usage des sujets parlant. Par ailleurs, à l'opposé, un jugement intuitif que procurent des néologismes partiellement motivés, car formés à partir de lexies connues, complique davantage le processus de repérage. Nous avons vu au cours de notre développement que nombreux sont les néologismes qui, intuitivement, semblent lexicalisés en raison de leur motivation.

Points conceptuels et cadre théorique des néologismes

Pour ce qui est de notre corpus, le chroniqueur El Guellil de « Tranche de vie » fait usage des néologismes objectifs le plus souvent ; nous avons pu constater qu'une majorité écrasante de ces derniers est de nature objective. Cette pratique rédactionnelle normale est justifiée par l'utilité du néologisme et son but dénomiatif. C'est donc par besoin langagier, dans la plupart des cas, que le chroniqueur fait appel à son talent créateur.

Notre grille d'analyse nous révèle qu'un néologisme sur trois est utilisé pour des raisons sémantiques ; ceci ne prouve pas la pauvreté de la langue française mais s'explique par la nature des sujets abordés par le chroniqueur ; des sujets relatifs à la vie quotidienne propre à la société de l'ouest d'Algérie, car la charge sémantique d'un mot est plus forte lorsque ce dernier est employé dans son environnement socioculturel d'origine.

L'une des particularités néologiques de la chronique étudiée réside dans l'usage équilibré entre les considérations néologiques et les motifs d'utilisation. L'usage des néologismes est alternatif entre les trois motifs introduits dans notre analyse. Le chroniqueur est alternativement tenté par l'esthétique du texte, le besoin lexical et la charge sémantique des mots qu'il utilise pour charmer un lectorat bien précis ; celui de l'ouest algérien avec lequel il partage le même environnement discursif.

Chapitre II :

**La presse écrite et l'environnement
linguistique en Algérie**

Introduction

Dans le dessein de cerner l'un des objectifs de notre étude, nous expliquons le terrain de notre recherche qui est la presse écrite d'expression française en Algérie. Nous établirons également le lien entre la création lexicale et le maniement de la langue comme sujet de notre recherche d'un côté, et de l'autre, la liberté d'expression et les circonstances psychologiques du journaliste comme conditions fondamentales qui favorisent l'innovation lexicale. Il semble important donc de mettre en exergue la définition et l'évolution de la presse écrite en Algérie.

Situer le rôle de la presse écrite dans la société débouche inévitablement sur la notion de communication, laquelle représente deux volets ; servir l'information qui est un devoir du journaliste et établir une communication avec son lectorat qui est sa visée principale. Basculer du discours d'information au discours de communication est, en quelque sorte, alterner langue grégaire et langue véhiculaire. Ce sont là des réflexions qui apportent un éclairage sur une question de départ de notre problématique de recherche.

En parlant, justement, de la langue véhiculaire, nous sommes tenus d'explicitier la langue d'expression du journal qui fait l'objet de notre analyse, à savoir le français, et de le situer dans son univers linguistique par rapport aux autres langues et, aussi, de le définir relativement à ses utilisateurs. Il est donc important de voir de près la situation linguistique et le lectorat francophone en Algérie.

Le discours journalistique constitue un usage restreint de la langue dans la mesure où la liberté d'expression favorise le maniement du lexique et l'établissement d'une norme différente que celle qui régit la langue. A cet effet, nous mettons en lumière le concept de la communauté linguistique et son rapport causal avec le « français algérien » et la création lexicale dans le contexte de la presse écrite. Il est donc important de voir d'abord l'évolution de la presse écrite et la liberté d'expression en Algérie.

1.2.1. La presse écrite

La définition la plus vulgaire de la presse écrite désignerait par cette dernière, l'ensemble des publications journalistiques servant à communiquer l'information et à établir une communication avec les lecteurs consommateurs.

Si le mot *presse* renvoyait, dans son sens premier et dénoté, à la machine à imprimer, force est de constater qu'aujourd'hui il signifie l'ensemble des journaux destinés aux lecteurs. Ce glissement de sens est, en grande partie, dû à son association avec le mot « écrite ». C'est dire, donc, qu'il s'agit de collecter, rassembler, vérifier et commenter des événements et des nouvelles afin de les porter à l'attention du public.

Pour Charaudeau :

La presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite (au sens étroit) qui se caractérise essentiellement par un rapport distancié entre celui qui écrit et celui qui lit, du fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour se représenter le monde, ce qui produit des logiques de production et de compréhension spécifiques, un parcours oculaire multi-orienté de l'espace d'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur quoi on peut constamment revenir: celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture. (Charaudeau, 1997, p. 125)

A travers cette citation, on confirme encore une fois que la presse a, beaucoup plus, un aspect écrit qu'oral ou audiovisuel. Ce qui renvoie, par conséquent, à une communication unilatérale¹ réfléchi² et en différé.

Ce caractère indirect de la communication lui confère le pouvoir d'imposer une conception du monde spécifique, celle du destinataire.

¹ A distinguer de la communication bilatérale où les deux pôles de la communication se permutent les rôles ; l'émetteur devient récepteur et vis versa. Dans une communication unilatérale le message a un seul sens, même si le récepteur est en présence de l'émetteur comme dans le cas d'un discours politique par exemple. Et même si la communication est en différé.

² Par rapport au discours oral plus spontané avec un lexique fondamental et une syntaxe simplifiée, le discours écrit implique déjà l'absence du lecteur et se caractérise par une syntaxe élaborée et par un lexique choisi. C'est là d'ailleurs un enjeu majeur de notre recherche et la justification même de notre choix du corpus.

Nous traiterons, sans doute aucun, cette question importante dans une autre partie de notre travail. A présent, nous rétrogradons afin de voir de près l'évolution de la pratique de presse écrite en Algérie.

1.2.1.1. Histoire de la presse écrite en Algérie

Selon Souriau-Hoebrechts (1969), la presse écrite algérienne existait déjà à l'ère coloniale mais d'une manière clandestine car, tout simplement, les auteurs de cette presse étaient des indigènes. Ce n'est qu'au lendemain de l'indépendance qu'on assiste à l'apparition de quelques titres. C'est pourquoi nous considérons l'année 1962 comme le commencement de l'histoire de la presse écrite algérienne.

Pour des raisons historiques, nous jugeons préférable de subdiviser les périodes de l'histoire de la presse algérienne en deux grande parties ; la première, qui commence au lendemain de l'indépendance jusqu'au 1988 et qui comporte trois sous-périodes, puis la deuxième s'étalant de 1988 jusqu'à l'année 2003.

On peut distinguer trois étapes représentant les grandes lignes dans le changement établi sur la presse écrite algérienne avant 1988.

1.2.1.1.1. La période 1962-1965

D'abord celle s'étalant entre 1962 et 1965 où la presse a connu, à l'instar de toutes les institutions dans le pays, une sorte de rupture, une phase transitoire passant d'une presse coloniale à une presse nationale marquée par le remplacement des titres coloniaux par des titres nationaux après avoir contrôlé progressivement le pouvoir de presse en y instaurant un régime dirigiste, comme le soulignent les articles 19-21 de la constitution de 1963. Vient, ensuite, la charte d'Alger qui, en 1964, accentue cette mainmise totale sur toute la presse nationale ; celle-ci sera donc dépendante directement du parti unique et prépondérant, le FLN.

A ce propos, Benzelikha souligne :

Celle-ci sera marquée par deux aspects, soit le passage d'une presse coloniale à une presse nationale, avec notamment la création de nouveaux titres et la nationalisation ou la disparition des titres coloniaux, et le contrôle progressif par le pouvoir de toute la presse. (Benzelikha, 2005, p. 17)

À son tour, Ihaddaden (1989, p. 23) précise : « *c'est la pratique gouvernementale qui (parvient) peu à peu à instaurer un régime dirigiste dans le domaine de la presse.* »

1.2.1.1.2. La période 1965-1976

La deuxième période allant de 1965 à 1976 s'inscrit comme une continuité de la première. À cette époque, la presse relève soit de l'Etat soit du parti unique en fonction des conditions politiques. Elle est, de ce fait, contrôlée par le ministère de l'information et de la culture, elle produit tantôt des discours du pouvoir, des communiqués officiels et des articles sous forme de discours élogieux aux hommes du pouvoir, tantôt des articles informant sur la tenue d'une réunion des hommes au pouvoir, des débats animés et des suggestions formulées par ces derniers.

Benzelikha (2005, p. 19) reprend : « *La presse de cette période produit le discours du pouvoir en place, se contentant de reprendre les communiqués officiels ou de produire des articles laudatifs de travestissement du réel, à la gloire des hommes au pouvoir et de leurs opinions déclarées.* ». Il cite également, à cet égard, Mostefaoui qui écrit dans son ouvrage l'usage des médias en question :

D'entrée de jeu, le rédacteur de l'article [...] s'ingénie à convaincre froidement le lecteur que telle ou telle instance a tenu une « réunion importante », et que celle-ci a donné lieu à des débats ouverts et francs et qu'à la suite de cette réunion, des suggestions importantes ont été formulées. (Mostefaoui, 1982, p. 38)

1.2.1.1.3. La période 1976-1988

La troisième période, s'étalant de 1976 à 1988, peut être subdivisée en deux petites ères. Une première allant de 1976 à 1979, qui coïncide avec l'adoption de la charte 1976 ; une période durant laquelle, bien que l'organisation de la presse relève toujours de l'Etat, on assiste à l'ouverture des débats relativement démocratiques favorisant le droit à une information totale et objective et surtout, on assiste, durant cette période, à un grand intérêt prêté à la presse comme instrument de communication politique.

Le début de la deuxième subdivision de cette troisième période fut marqué par la mort de défunt président « BOUMEDIEN » qui sera remplacé par une équipe nouvelle pour diriger le pays.

La presse, durant cette période s'étalant sur six ans, constituait un moyen à travers lequel le parti unique s'exprimait et faisait répandre son idéologie en usant de textes officiels de l'Etat ; cela s'explique par le fait de voir confier les postes politiques clés et les moyens d'information aux cadres du parti unique, l'information est devenue donc un outil entièrement au service du pouvoir parce que les frontières entre l'Etat et ce parti n'étaient que formelles.

Le 05 octobre 1988 fut le point de rupture dans l'histoire de la presse algérienne, les évènements de cette époque ont fait naître une nouvelle ère de communication en mettant fin au monopartisme, l'autoritaire et le dirigisme étatique de l'économie. Le multipartisme fut alors instauré et a enclenché le processus démocratique qui encourage le développement de la presse qualitativement en créant de nouveaux titres et qualitativement avec l'usage d'un discours libre et pluriel.

Les trois périodes les plus récentes sont : celle s'étalant de 1988 jusqu'au 1991 et celle entre 1992 et 1997 et enfin la période allant jusqu'à 2003.

1.2.1.1.4. La période de 1988-1991

C'est une période qui incarne la rupture avec l'ancienne presse puisqu'elle commence par les évènements tragiques d'octobre 1988. A titre de citation, Brahimî précise :

Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de 20 stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés. (Brahimi, 1990, p. 9)

L'auteur explique, en quelque sorte, la relation de cause à effet entre la situation politique et la presse dans le pays. Parce que démocratie rime avec liberté d'expression, le bouleversement politique induit un changement dans la presse.

1.2.1.1.5. La période 1992-1997

Une grande métamorphose s'établit sur la presse algérienne à cette époque marquée par la notion « d'état d'urgence ». Il s'agit d'une période exceptionnelle aux yeux des spécialistes de la politique algérienne où on assiste à la disparition d'une dizaine de journaux partisans et privés et, au même temps, la parution d'autres journaux d'expression française ; à l'image de « Liberté » et « La tribune » ou encore « Le jeune indépendant », ce qui peut traduire la prédominance de la presse francophone sur la presse arabophone dans ces années 90.

1.2.1.1.6. La période 1997-2003

La plus récente période a vécu l'industrialisation et la modernisation de la presse, on assiste finalement à un véritable professionnalisme dans le domaine journalistique accentué par l'augmentation considérable du tirage en termes d'exemplaires et la parution de nouveaux quotidiens. Le secteur privé a préservé sa prédominance sur le secteur public. Une prédominance arrachée grâce au quotidien « El Khabar » et « le Quotidien d'Oran » qui totalisent 580.000 exemplaires environ.

Ce succès est pleinement dû à l'amélioration de la qualité informative et du contenu. Aussi, est-il plausible de penser que la liberté d'expression et le reflet, à travers les articles, de la réalité socioculturelle des lecteurs sont les deux raisons les plus fortes expliquant cet engouement pour cette presse.

1.2.1.2. Le rôle de la presse écrite dans la société algérienne

Après avoir détaillé les grandes lignes de l'évolution de la presse écrite en Algérie depuis son apparition, il devient plus clair maintenant à quiconque, d'apprécier la situation actuelle des écrits journalistiques, et plus facile de mesurer leur originalité. Or, comme nous l'avons souligné, le moindre changement social ou politique implique un changement¹ dans la presse.

¹ La liberté d'expression dépend de façon directe de la démocratie. Et la ligne éditoriale d'un journal est étroitement liée à la politique nationale.

Maintenant que le nombre des journaux a considérablement augmenté, conjugué avec un nombre plus que jamais considérable de journalistes et de lecteurs, la presse change de rôle en fonction des exigences du lectorat et de la situation sociopolitique et culturelle de la société.

A ce titre, citons Aziri (2009, p. 16) qui écrit : « *la démocratisation de l'école, l'accession d'un nombre de plus en plus grand de personnes à l'écriture et à la lecture ont popularisé la presse et renforcé le rôle des média dans notre société.* »

On s'accorde généralement à admettre que les médias en général, et la presse écrite en particulier, sont aujourd'hui à l'épicentre de la vie sociale. Les journaux deviennent de plus en plus un support de lecture incontournable ayant un impact direct sur les habitudes de la vie culturelle et intellectuelle voire politique¹. Acheter et lire un journal au petit matin est devenu de nos jours un acte incontestable pour les intellectuels et même pour les employés les plus modestes.

Les journaux, dont le rôle premier se résume en transmission de nouvelles et de connaissances, semblent contribuer aujourd'hui même à la vulgarisation scientifique et à la transmission des coutumes, des traditions mais aussi des comportements d'un espace à l'autre.

Le même auteur ajoute :

La presse informe, divertit et permet, dans une certaine mesure, d'exprimer publiquement ses opinions. Elle accomplit aussi des tâches éducatives et culturelles [...] le premier rôle de la presse est d'informer un lectorat de plus en plus assoiffé d'informations, non seulement politique mais aussi culturelles, économiques, sportives ; bref, dans tous les domaines de la connaissance. (ibid)

Un lecteur intellectuel, qui fréquente les journaux d'une manière continue et quotidienne, est incontestablement enclin à recevoir, à partir de la lecture d'un journal, plus qu'un exposé détaillé d'une suite de faits. Il souhaite plutôt être destinataire d'une vraie analyse plausible des événements et des phénomènes de tout type.

¹ De nos jours, on assiste à une vraie révolution dans les médias en général. La presse écrite est devenue aussi un moyen pour sonder l'opinion publique et faire propager des idéologies politiques. Aujourd'hui, on assiste également à une nouveauté dans la presse écrite quant à la diversification des sujets et des domaines ou le culturel et le scientifique prennent de plus en plus de l'ampleur et de la place dans les journaux et les magazines.

Aziri est plus qu'explicite à ce propos quand il écrit :

On pense, cependant, que la presse a une capacité de pénétration et de répétition qui favorisent la réflexion et l'analyse approfondie de l'actualité. [...] Le développement de l'instruction et surtout du sens de la critique d'un nombre de plus en plus grand de lecteurs ont fait qu'on n'attend pas d'un journal qu'il donne des directives mais qu'il rapporte les faits avec objectivité et qu'il les fasse expliquer par des spécialistes. (ibidem)

C'est dire, donc, que le rôle de la presse écrite ne se limite pas à transmettre objectivement des informations sur des faits, il va au-delà de la simple activité de développer de manière vivante et pittoresque un sujet donné. Il doit plutôt franchir les bornes de l'analyse et de la profonde réflexion.

1.2.1.3. Le discours journalistique

Si on s'interroge sur cette association « discours » et « journalistique », l'accent sera, intuitivement, mis sur le terme « discours » qui est choisi au détriment d'autres susceptibles de cet emploi tels que : langue, parole, langage ou encore énonciation. Ainsi, il nous semble important de voir de près la notion de discours par rapport à ce type d'écrits ; « écrits de presse »

Gardiner (1989, p. 24) pense que le discours est : « *L'utilisation, entre les hommes, de signes sonores articulés, pour communiquer leurs désirs et leurs opinions sur les choses.* ».

C'est donc une utilisation de la langue à des fins communicatives et pour débattre des sujets communs entre les hommes d'une société donnée. Cette orientation du terme « discours » vers la dimension sociale est, quelque part, inspirée de la classique opposition « langue/discours ».

En effet, selon *Le dictionnaire d'analyse du discours* : « *La langue est définie comme système partagé par les membres d'une communauté linguistique et s'oppose au discours, considéré comme un usage restreint de ce système.* » (Maingueneau, 2002, p. 186)

Cet usage restreint de la langue laisse entendre des particularités propres à un « sous-groupe » de la communauté linguistique. Dans notre cas d'étude, il s'agit du lectorat

du journal « Quotidien d'Oran ». Ce concept de communauté linguistique sera justement abordé par la suite.

Le discours journalistique est principalement un acte d'écriture sur un évènement respectant des normes d'écriture bien précises selon les lignes directrices des *manuels de journalisme*. Un journaliste doit être direct dans ses écrits. Droit au but, il présente l'essentiel de l'information (le sujet, l'action, l'endroit, le moment, le moyen, les causes, les conséquences, etc.). Ainsi, dans les manuels de journalisme, être direct consiste à donner dans les trois premières lignes du texte tous les éléments d'information de base, ou à répondre à des questions fondamentales : Qui ? Quoi ? Où ? Comment ? Pourquoi ?

En outre, le discours journalistique doit avoir un style qui rend rapidement compréhensible le sens de l'information. Ce style doit privilégier la clarté, la précision et la simplicité de l'écriture car ces trois principes permettent d'écrire d'une manière concise et fonctionnelle et du coup, de transmettre efficacement le message.

Loin d'être seulement soucieux de l'effet du style, un journaliste est souvent amené à écrire ses articles avec des phrases courtes tout en exprimant une idée par phrase, il doit s'adresser directement au lecteur en utilisant les pronoms personnels « nous », « vous » afin de l'interpeller d'une manière plus directe, aussi, l'objectivité lui est tellement capitale qu'il est incessamment invité à décrire les faits à la forme active en évitant les adjectifs, les superlatifs et les adverbes ; ainsi, l'emploi des images, des métaphores et des comparaisons sont de l'ordre de l'essentiel.

En dépit des habitudes stylistiques inculquées dans les écoles de journalisme, le journaliste écrit en usant d'un discours qui va au-delà de la précision de l'information ; en effet, son appartenance à un groupe social, son intérêt politique et sa vision idéologique sont autant de traces qu'on trouve apparentes dans ses écrits et qui légitiment et justifient ses actions et déterminent son style.

Retenons, somme toute, que le discours journalistique, à l'instar de quelques autres types de discours, se caractérise par :

- L'économie dans la transmission des informations, c'est-à-dire, véhiculer le plus grand nombre d'information en usant du plus petit nombre possible de signes (mots) avec le maximum d'originalité.

- La pertinence de la langue et des idées destinées à la consommation pour que le large public puisse s'en approprier facilement tout en tenant compte du niveau culturel et intellectuel des destinataires auxquels le journaliste s'adresse. Il s'avère, donc, nécessaire de se conformer aux systèmes de représentations du lectorat.
- La diversité des styles et la liberté d'expression sont également deux traits spécifiques par lesquels se distingue le discours journalistique. Il est question d'un style propre aux écrits de presse et plus particulièrement, conformément à notre sujet de recherche, aux chroniques.
-

1.2.1.4. Le lectorat de la presse écrite en Algérie

Depuis les origines, l'homme éprouva le besoin de communiquer en usant des deux aspects de la langue ; de l'oral d'abord et puis de l'écrit. En dépit de la primauté de l'oral qui n'est pas à contester, l'homme créa des codes, des signes et des alphabets pour transcrire la langue qui véhicule ses messages.

La presse écrite est, en quelque sorte, considérée comme un message écrit, un produit à transmettre afin d'établir une communication et dont le contenu est lu et interprété de différents points de vue par les lecteurs.

Dans son usage courant, tel qu'il est répertorié dans les dictionnaires usuels, le mot « lectorat » désigne, dans le domaine journalistique, l'ensemble des destinataires des articles de presse. Le même domaine en question implique une communication unilatérale et une situation d'interaction différée mais qui va dans un seul sens.

L'échange entre journaliste et lecteur étant de l'ordre institutionnel (une institution, en l'occurrence ; la presse, dans notre cas de figure, est destinateur), le message de la communication va d'une source à une cible sans faire le chemin inverse et sans contact direct entre les deux pôles de la communication pendant la production du message. Le lecteur ne peut, donc, pas interrompre l'auteur pour faire clarifier un propos ou réagir par un message. Or il existe une réaction cognitive de l'ordre psychique selon la conception¹ de la communication de Saussure.

¹ Selon F. de Saussure, toute communication passe par trois étapes : l'étape psychique, l'étape physiologique et l'étape physique. La première renvoie à la réflexion du sujet parlant avant l'acte de production et à la

Afin d'assurer cette communication qui consiste à capter l'intérêt du plus grand nombre possible de lecteurs, le journaliste tient compte de cette culture, de cette langue spéciale et de ces soucis sociaux qu'il partage avec son lectorat. Aussi tient-il compte de la représentation que fait ce dernier sur l'écriture. Le ton ludique des textes est aussi un facteur important qui contribue à la fluidité du message. Enfin, la vulgarisation scientifique et la conformité recherchée des connaissances diffusées sont des éléments qui maintiennent solidement le contrat de communication.

Ainsi, le lecteur doit-il trouver dans les écrits journalistiques un style unique et un langage qui représente son appartenance culturelle, géographique et sociale. A l'ouest algérien (à Oran surtout), cela oblige le journaliste à traiter des sujets importants avec une manière moqueuse et ludique car le tempérament du lectorat l'exige.

1.2.1.5. La presse écrite d'expression française en Algérie

Les journaux d'expression française en Algérie sont, paradoxalement, les plus lus et consultés par rapport à ceux écrits en arabe à l'exception, bien évidemment, des quotidiens qui consacrent une grande partie au sport à l'image de « El Heddaf », « El Chorrouk » et « El Nahar », lesquels ont réalisé des ventes importantes notamment durant le parcours qualificatif de l'équipe nationale à la coupe du monde 2010, contrairement aux journaux d'expression française qui se veulent d'analyse et d'opinion sur des sujets politiques et événements majeurs de tout ordre.

Cet engouement des lecteurs pour les quotidiens écrits en langue de Molière est logiquement lié au fait que l'Algérie demeure un pays où le français est largement utilisé par des différentes franges de la société ; celle ayant reçu un enseignement en français, celle qui succède et celle constituée majoritairement des enfants de la première. En effet, la dernière frange, sensiblement influencée par l'importance de la langue française, se fournit les moyens qui lui permettent d'accéder aisément à l'expression française.

Lire un journal francophone n'est-il pas aujourd'hui, aux yeux de cette génération, un acte intellectuel et de civilisation ?

réaction psychologique de l'interlocuteur après réception du message, la deuxième est relative à l'encodage chez l'émetteur et le décodage chez le récepteur, tandis que la troisième concerne le canal ou le moyen de la transmission du message.

Quand on sait que la capitale, Alger, propose à elle seule, à la lecture, six quotidiens d'expression française, on s'aperçoit de l'envergure de la réalité paradoxale de la politique linguistique en Algérie. Cette tendance francophone qualifiée par les hommes politiques de « néocoloniale » s'est propagée pourtant massivement plus qu'elle l'était pendant l'ère coloniale.

Notons que l'expression médiatique est l'un des espaces où la langue française a percé et cela est dû à la nature des lecteurs de journaux qui sont majoritairement des intellectuels et donc maîtrisant la langue française. C'est dire, donc, que cette prolifération de journaux francophones, ces vingt dernières années, est en quelque sorte justifiée.

A cet effet, Kraemer explique cette explosion de la presse écrite d'expression française par la promulgation de la loi de 1990 sur la presse en Algérie :

En Algérie, la loi sur la presse d'avril 1990 a ouvert la voie à de très nombreux titres [...] Avant 1990, l'Algérie ne comptait que deux quotidiens francophones sur six : Alger républicain et El Moudjahid. En 2000, on dénombrait 36 quotidiens dont les deux tiers sont en français. (Kraemer, 2002, p. 14)

1.2.2. La situation linguistique du français en Algérie

Afin de clarifier le paysage linguistique en Algérie, il faut se rendre à l'évidence que le contexte plurilingue algérien est fondé sur une pluralité linguistique et culturelle, vu la cohabitation de plusieurs langues (arabe standard, arabe algérien dialectal, tamazight, français).

Grandguillaume note, à cet effet, que :

Trois langues sont utilisées en Magreb : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle ; les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit, le français aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois la langue maternelle véritablement parlée dans la vie quotidienne est un dialecte. (Grandguillaume, 1983, p. 52)

Ce croisement et métissage de langues dans la pratique langagière chez les locuteurs algériens est facilement perceptible et peut se traduire par un parler particulier et une instabilité dans l'utilisation, par intermittence, des langues et dialectes.

En effet, hormis un discours journalistique, les locuteurs algériens, dans leur majorité, passent très souvent d'un code à l'autre ; ce croisement de langues et dialectes est observable chez la quasi-totalité des Algériens. Mais d'où provient cette diversité linguistique dans l'usage de la langue en Algérie ? Pour répondre à cette question, il semble indispensable de regarder dans le rétroviseur de l'histoire linguistique en Algérie et plus particulièrement le français.

1.2.2.1. Le français d'Algérie

Pour traiter des sujets pareils, on n'échappe guère à l'histoire vu l'entrelacement des deux domaines, langue et histoire. Car, raison de plus, la langue vit à travers ses utilisateurs en rapport avec leur espace, leur état d'âme, leur culture et civilisation.

Après l'occupation de l'Algérie en 1830, l'utilisation de la langue française était dans un premier temps le fait des seuls français sur le territoire algérien, lesquels, d'ailleurs, ne tardèrent pas à l'imposer comme langue première et officielle, et ce, dans tous les domaines, que ce soit administratif, culturel, économique ou artistique. Ce « forcing linguistique » était motivé par la supériorité de la langue française par rapport à l'arabe dans ces domaines cités ci-dessus.

En effet, pour les français, la langue arabe était la langue de déculturation, par opposition au français qu'ils considéraient comme étant une fenêtre sur le monde et une langue de civilisation. Ce phénomène de « glottophagie » visait à stigmatiser et à fustiger la langue arabe en la réduisant à un banal outil de communication dépourvu de toute fonction digne d'une vraie langue.

Les français cherchaient ainsi à discréditer la langue autochtone en montrant leur supériorité dans maints domaines y compris celui de la langue. Ils provoquèrent, par conséquent, une contre attaque faisant naître chez les autochtones un sentiment de haine vis-à-vis des français et de leur langue.

La langue arabe étant la langue du Coran et de surcroît, la langue maternelle du pays, les Algériens en ont fait une langue sacrée, à laquelle ils tenaient beaucoup et c'est d'ailleurs pourquoi le français n'était utilisé que par les occupants entre eux et dans leurs relations avec les Algériens.

A des fins communicatives, les français se servaient de traducteurs français qui avaient appris l'arabe, puis, la tendance s'inversa et ce furent le tour des indigènes qui devenaient interprètes après avoir appris la langue française.

A l'école, le système éducatif dans ses différents paliers du primaire, passant du fondamental jusqu'au secondaire puis au supérieur, était conçu uniquement en langue française. La majorité des Algériens scolarisés ne dépassaient pas le stade de l'école primaire, excepté quelques rares personnes.

La langue arabe parlée continuait quant à elle à être utilisée entre Algériens, lesquels n'ont jamais cessé de fréquenter l'école coranique. C'était là une forme de résistance des Algériens à l'égard de l'occupant français et une volonté d'affirmer leur identité arabo-musulmane.

Sorrer précise dans ce sens :

La langue arabe ne peut souffrir d'être comparée à une autre langue que ce soit le français ou l'anglais car la langue française a été et demeurera ce qu'elle a été à l'ombre du colonialisme c'est-à-dire une langue étrangère et non langue de masses populaire, la langue française et l'arabe ne sont pas à comparer, celle-là n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives que nous connaissons. (Sorrer, 2008, p. 37)

1.2.2.2 Le statut du français depuis l'indépendance

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, le français est resté dominant et l'administration était entièrement francophone et toutes les correspondances officielles continuaient à être rédigées exclusivement en français. Par ailleurs tous les journaux étaient d'expression française sauf le quotidien « *La République* » qui paraissant à Oran et qui fut arabisé dans les années 1966 par le défunt Houari BOUMEDIENE. Toutefois, son audience chuta aussitôt jusqu'à ne plus être lu, et ce, du fait de l'absence d'un lectorat arabophone. Par contre, les journaux d'expression française avaient beaucoup de succès auprès des lecteurs.

En dépit des efforts consentis par l'Algérie pour se débarrasser du français au profit de l'arabe, ce n'est qu'à partir des années 1980 que le français commença effectivement à décliner lentement mais pas totalement.

Dans son article *Culture et plurilinguisme en Algérie*, Sebaa écrit :

La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation, sans conteste, unique dans le monde, sans être langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission de savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. (Sebaa, 2002, p. 29)

Il y a lieu de souligner, en effet, que l'Algérie a tout fait pour renverser la situation linguistique en valorisant la langue arabe et en reléguant la langue française à un statut inférieur, celle-ci étant présentée comme étrangère à la spécificité algérienne et comme une menace à l'identité arabo-musulmane.

Comme précisé ci-dessus, la politique d'arabisation s'est faite graduellement avant de s'imposer définitivement à partir des années 1980. Avant cette période, les deux langues ont coexisté pendant une vingtaine d'années avec une nette prépondérance du français créant ainsi une certaine rivalité entre arabophones et francophones. Ces derniers ont eu le dessus, puis, petit à petit ils furent mis en minorité par les tenants de la langue arabe qui s'imposent progressivement par la suite.

La régression s'est faite, donc, au profit de l'arabe littéraire qui est depuis enseignée à la totalité des Algériens dans tout le pays aux trois niveaux, primaire, moyen et secondaire.

Cependant, le français reste utilisé encore par une frange de la société mais qui se rétrécit au fil du temps. Par l'effet de sa régression, cette langue, quoique encore couramment utilisée, est beaucoup moins maîtrisée par les générations actuelles. Elle continue néanmoins d'occuper une grande place dans la vie quotidienne des algériens. Il faut rappeler que la langue maternelle en Algérie demeure au jour d'aujourd'hui une langue composée d'un mélange français-arabe et constituée à partir d'un chevauchement des deux langues. De plus, l'Algérie est incontestablement considérée comme étant le deuxième pays francophone¹ dans le monde derrière la France.

¹ Il est à signaler la non adhésion de l'Algérie à l'organisation internationale de la francophonie pour des raisons autres que linguistiques. Le classement est établi selon le nombre de locuteurs utilisant la langue française et non pas sur la base des critères adoptés par l'OIF.

Il faut dire que malgré une arabisation¹ totale, la langue française a pu préserver une place importante en Algérie, pour ne pas dire unique, dans les domaines de la technologie et de la recherche scientifique. Aussi, au niveau des universités, la langue arabe n'est-elle pratiquement utilisée que dans des filières littéraires et des sciences humaines.

1.2.2.3. La particularité du français en Algérie

Parler du français en Algérie implique forcément une vue panoramique sur les particularités lexicales, syntaxiques et phonétiques d'une langue donnée dans un espace autre que celui d'origine. C'est aussi faire une description de l'usage de cette langue chez des utilisateurs non natifs et sous l'influence, souvent, des automatismes linguistiques de leur langue maternelle.

Le cas du français en Algérie est une illustration parfaite des variations d'ordre lexical, phonétique et syntaxique par rapport au français de France, dit de référence – malgré les efforts consentis à l'école pour rendre le français d'Algérie en adéquation et en conformité avec celui utilisé en France ou que l'on associe souvent à Molière ou à Voltaire ou encore à Camus.

Cette particularité du français d'Algérie se manifeste nettement aussi bien dans le parler des algériens francophones que dans les écrits littéraires et journalistiques d'expression française, à travers des transferts, des restrictions et des extensions de sens voire même des métaphorisations au niveau sémantique. Par ailleurs, le français d'Algérie se distingue, au niveau morphosyntaxique, par des changements de catégorie, de genre, de nombre et de combinatoire verbale.

Cela nous conduit à nous interroger, bien évidemment, sur la norme du français et l'écart par rapport à cette langue. Derradji note dans ce sens que :

L'écart n'est pas perçu par le sujet parlant comme une faute par rapport aux règles normatives mais plutôt comme une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française. [...] Les particularités d'une variété linguistique propre à une communauté linguistique sont perçues par la majorité des membres de cette communauté comme la manifestation d'une identité culturelle et sociales bien particulière. [...] Un mode d'expression ou un usage (du lexique entre autres) de cette

¹ Le terme, dans ce contexte, renvoie à la politique et à la planification linguistique

langue qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique à propos d'un écart référentiel. (Derradji, 2004, p. 15)

C'est donc beaucoup plus une affirmation de soi, un comportement linguistique d'appartenance sociale et une preuve identitaire et culturelle qu'un écart par rapport à la norme ou une faute.

Les membres de la communauté linguistique francophone en Algérie usent, alors, d'emplois spécifiques et particuliers parce qu'ils se trouvent dans le même espace politique, économique, culturel et social et fortement attachés à la même réalité socioculturelle.

En outre, Khetiri, pour évoquer cet usage du français en Algérie, souligne :

L'emploi en revanche de termes à forme française présents ou non dans le français de référence montre le privilège que s'octroie l'algérien qui parle et écrit cette langue. Il façonne désormais le français aux besoins de communication. Des mots comme « ambulante » et « administratif » qui sont des adjectifs sont employés comme substantifs ; « affairisme » qui est terme à connotation péjorative devient neutre dans le français endogène. Une situation qui illustre parfaitement l'appropriation d'une langue, qui fut certes combattue à travers la présence des soldats français sur le sol d'Algérie à une époque donnée, mais utilisée présentement pour exprimer par des algériens ce qui est algérien, arabe, berbère et musulman à l'attention d'un autre algérien ou étranger. (Khetiri, 2009, p. 67)

A la lumière de ces points de vue, il nous semble permis de penser que le français en Algérie relève non seulement d'une importante utilisation mais aussi d'un usage particulier et légitime pour une communauté linguistique s'exprimant en français régi par une norme locale. Donc il est de l'essentiel de voir ce qu'est la norme.

1.2.3. La norme comme censeur de la langue

L'invasion des parlers populaires, l'influence de la langue par d'autres (calques et emprunts), les nouveaux codes de jeunes et les néologismes, entre autres, sont autant de facteurs qui embarrassent les puristes, pour qui un bon usage de la langue se fait en fixant avec précision des règles langagières de manière à accepter des façons de dire et à rejeter, par contre, d'autres relâchées, impures, incorrectes et vulgaires.

Or, pour des considérations paradoxales, il demeure impossible d'exaucer les vœux des puristes. En effet, la conception¹ même de la langue balance d'une acception à l'autre.

D'un côté, elle est considérée comme un ensemble de signes linguistiques régi par des règles, de l'autre, elle est un usage, un fait social qui n'existe qu'en rapport avec la société et ses utilisateurs. C'est donc une question de majorité, de la force de l'usage et des coutumes langagières qui dictent la loi linguistique en s'appuyant sur un jugement intuitif.

Par ailleurs, quand on sait que la classe sociale la plus dominante est celle qui produit le plus en matière d'écrits et d'énoncés oraux, on ne s'étonne guère de l'émergence de ces nouveautés qui viennent frapper aux portes de la langue. De plus, ce sentiment d'étrangeté et de bizarrerie qu'on éprouve devant un énoncé s'atténue dès qu'on connaît le destinataire. On y porte, alors, un jugement intuitif favorable qui soulage le sentiment selon lequel l'énonciateur a outrepassé les règles langagières.

Pour Hjelmslev : « *La norme est l'ensemble de traits distinctifs qui, dans la manifestation concrète de ce système, permettent de reconnaître les éléments les uns des autres. [...] La norme représente donc une sorte d'abstraction opérée par rapport à l'usage.* » (Hjelmslev cité par Todorov et Ducrot, 1972, p. 164).

Tandis que, selon Coseriu, « *Il s'agit de tout ce qui est socialement obligatoire dans l'utilisation du code linguistique. L'aspect normatif du phénomène, c'est alors l'ensemble de contraintes imposées, dans une société donnée, pour sa réalisation effective.* » (Coseriu cité par Todorov et Ducrot, 1972, p. 164).

Dans *Le dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ducrot et Todorov (1972, p. 165) expliquent ce décalage notionnel entre les deux linguistes, à savoir Hjelmslev et Coseriu, par un tableau récapitulant leurs visions, proches mais quelque peu décalées:

¹ La langue peut être considérée comme étant un système de signes linguistiques dans la mesure où la linguistique est conçue comme une description de la langue qui se base sur l'observation scientifique des traits linguistiques des sujets parlants. Elle peut être conçue, également, comme un système de règles lorsque la linguistique dont elle fait l'objet d'étude a pour but de rendre compte du fonctionnement du langage.

	<i>HJELMSLEV</i>	<i>COSERIU</i>
Relations formelles abstraites	Système schéma	
Traits concrets distinctifs	norme	Système
Traits concrets non distinctifs mais obligatoires	usage	Norme
Traits concrets ni distinctifs ni obligatoires		Usage

Le grand dictionnaire linguistique et sciences du langage fournit deux définitions ; la première considère la norme comme : « *un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel.* » (Dubois et al., 2007, p. 330)

Pour la seconde, elle est : « *tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue standard* » (ibid).

Pour encadrer cette notion dans la perspective de notre recherche, il semble que la vision de Chomsky nous sert d'un véritable fil conducteur, car pour lui, il est question de séparer entre énoncés grammaticaux et énoncés agrammaticaux dans un premier temps ; ensuite, il propose une description grammaticale particulière à chaque variété de la langue visant ainsi une grammaire qui décrit la langue en général.

Cette vision chomskienne, qui tend à une uniformisation de la langue, nous conduit paradoxalement à reconnaître comme normé l'usage particulier de la langue, que certains préfèrent joindre au terme « idiolecte » et que Saussure appelle la parole¹.

1.2.4. La création lexicale : un fait de la parole

Si on s'accorde à admettre que la langue est un code commun à un groupe d'individus (société) et que la parole est propre à chaque individu dans la mise en œuvre du code commun (la langue), il devient clair que la langue est sociale alors que la parole est individuelle. Or, il existe, de ce fait, une influence réciproque entre l'individu et la société, c'est-à-dire que la parole influence la langue et vice-versa. La parole est, donc, ce que l'individu impose langagièrement à la société, la langue est tout ce qui est de l'ordre linguistique imposé aux individus qui forment la société.

Dans le même sens, Galisson et Coste affirment :

La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer : - les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; - le mécanisme psychophysique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons. [...] La parole représente des variables et des particularités individuelles d'une part, des caractéristiques extra-linguistiques d'autres part. [...] Des variations cumulées au niveau de la parole entraînent, historiquement, une évolution de la langue (la parole agit donc comme un facteur dynamique et de rupture par rapport à la langue conçue comme système statique d'équilibre ; c'est la pratique de la parole qui fait que chaque individu construit progressivement sa connaissance de la langue comme produit social de la communauté à laquelle il appartient. (Galisson et Coste, 1976, pp. 400-401)

Dans cette logique, la parole serait difficilement distinguée de « la performance » dans la mesure où il s'agit d'une exploitation individuelle de la langue qui fait appel à des facteurs intellectuels dans un contexte social.

Notre cas d'étude n'échappe pas à cette logique puisque la pratique même d'une langue étrangère est tributaire d'une pratique de la parole dans la langue maternelle. En effet, il s'agit d'une mise en place d'un code et de règles linguistique initiaux (de la langue maternelle) réinvestis dans la pratique individuelle dans la langue étrangère.

¹ Pour notre étude, nous considérons la parole saussurienne comme équivalent terminologique de l'idiolecte que beaucoup de linguistes associent aux traits linguistiques d'un membre de la communauté linguistique et donc comme un usage individuel de la langue.

El Guellil, à travers ses écrits, n'hésite point à montrer sa parole relative à son intelligence et sa volonté dans l'extériorisation de ses pensées. Par des emprunts, des arabismes, des néologismes et du calque, il s'est forgé un idiolecte propre à lui se distinguant ainsi des autres journalistes.

A la lumière de tout cela, nous admettons que la néologie est aussi un fait de parole du moment où le néologisme est considéré comme création qui se fait sur la base d'un effort individuel d'intelligence et de volonté à des fins communicatives et langagières. Il enrichit, de ce fait, la langue une fois lexicalisé et utilisé par la communauté linguistique ; tel serait le cas de « *textoter* » qui désigne le verbe de l'action d'envoyer un texto. C'est donc un acte d'intelligence qui simplifie la langue d'où la facilité de dire : « je te *textote* ce soir » au lieu de dire « je t'envoie un texto ce soir ».

En enchainant dans le même ordre des idées et en s'appuyant sur la conception de Saussure selon laquelle la langue (usage collectif) est l'ensemble des usages individuels (parole), nous pouvons admettre donc que l'uniformisation de la langue, qui se veut être normée et commune, se fait à partir des variétés et des variations de tout ordre.

1.2.5. Le style comme forme d'écart

Quand on parle d'une chronique de presse écrite, on s'invite inévitablement à un style particulier du chroniqueur dont « la parole » le distingue des autres auteurs journalistes. La chronique, en tant que telle, ne transmet pas uniquement une information, elle met l'accent sur le message avec une double visée (transmission-style) produisant ainsi un acte poétique volontaire, et ce, afin de prendre attache solide avec ses lecteurs.

Qui dit chronique, dit style d'écriture, et par conséquent, un écart ou un écrit qui échappe à la norme ne serait-ce que partiellement, une sorte d'individualisation de la langue.

Comme introduit auparavant, le style relève de la parole ; c'est : « *le choix que tout texte doit opérer parmi un certain nombre de disponibilités contenues dans la langue.* » (Ducrot et Todorov, 1972, p. 383). Il est alors de la tâche de l'énonciateur de procéder à ce choix. Or, « *le discours d'un locuteur (d'un écrivain) peut s'accorder plus au moins au choix conscient de formes grammaticales et syntaxiques : la part peut varier entre l'art qui choisit et la nature qui impose.* » (Baylon et Fabre, 2005, p. 147)

Notre cas d'étude est bien illustrant dans ce sens. En effet, El Guellil se conforme aussi bien au code de la langue qu'aux exigences langagières de la société : « - *le style est lié au tempérament, au contraire, à la condition sociale, à la vision de l'homme* » (Guiraud, 1972, p. 114)

El Guellil, en tant que chroniqueur, a souvent tendance à primer et à privilégier la visée poétique du message dans ses écrits ; cela lui a permis de se forger un style particulier d'écriture, un sous-code linguistique propre à lui qui se manifeste par des traits culturels, psychologiques et sociaux ; il se heurte parfois même contre le code de la langue normée.

Baylon et Fabre ajoutent :

Si l'on appelle écart un fait de parole qui constituerait une faute par rapport au code de la langue, on verra bien vite que le champ d'appellation concerné par cette définition se révèle forcément limité : la conjugaison de Zazie (R. Queneau) ou de Brérurier (San-Antonio) n'est en infraction qu'envers le code de la langue soutenue, mais rend bien compte du paradigme du code d'une certaine langue parlée. Dans ce cas, l'écart n'est finalement pas autre chose que l'usage d'un sous-code linguistique. (Baylon et Fabre, 1972, p. 151)

On ne peut justifier l'écart du chroniqueur que par rapport au fait que la chronique est un espace d'opinion humain et personnel et que, pour le réaliser, il faut mettre en œuvre tout un mécanisme complexe d'outils linguistiques (présupposé, comparaison, métaphore, allégorie, connotation, néologismes, calque, arabismes, etc.). Par ailleurs, quand on sait que les mots n'ont pas la même charge affective d'un individu à l'autre, d'une situation de communication à l'autre et d'un contexte à l'autre, on comprend pourquoi El Guellil utilise des arabismes¹ pour des lecteurs natifs arabophones.

1.2.6. La notion de communication dans la presse écrite

La communication est l'un des aspects essentiels du rapport de l'homme à l'existence, à l'existant et à la société. Elle permet de connaître, de se faire connaître et de faire connaître. La presse aujourd'hui est devenu un nouveau moyen de communication car elle répond à un besoin fondamental, individuel et social qui se satisfait principalement par le langage et donc à travers un code linguistique.

¹ Dans la terminologie récente dans le domaine, l'étymon arabe est appelé arabisme par analogie à l'anglicisme.

Parler d'une communication entre journalistes et lecteurs, c'est parler d'une relation entre une institution et un public, c'est donc une communication unilatérale à sens unique. Les lecteurs ne pouvant réagir aux messages reçus d'une manière effective, ils consomment l'information et réagissent psychiquement. Car, même si la communication est unilatérale, il y a toujours réaction, ne serait-ce que psychologiquement en modifiant les comportements ou en changeant les idées et les jugements de valeurs du destinataire.

Ce nouveau moyen de communication, la presse, participe pleinement à la dynamique sociale en répondant aux exigences de la conjoncture socioculturelle et économique. La presse tâche donc de donner un sens au monde et à l'histoire, elle propose une représentation objective du réel social et assume la fonction de produire un « effet de réel », tel qu'il est exprimé par Barthes.

A cet effet, Benzelikha souligne :

Cette inscription socio-historique soumettra les journaux à des conditions de production particulières d'ordre économique et politique. Moyen de communication, la presse est une praxis socioculturelle, fondée sur la praxis linguistique et constituée selon une vision du monde, celle de l'idéologie dominante de la société où elle voit le jour. (Benzelikha, 2005, p. 12)

La presse peut être appréhendée comme le résultat d'un procès de production à double volet, social et linguistique ; ces derniers sont déterminés par une exigence socioculturelle et ils sont mutuellement déterminants.

En effet, d'un côté, le produit écrit sert à faire changer une idéologie ou à en installer une autre au sein d'une société, il véhicule des valeurs socioculturelles, politiques et économiques, aussi propose-t-il une interprétation du réel social et donc contribue à l'organisation et à la modification du volet social. Ceci est d'ailleurs l'objectif premier de la presse.

De l'autre côté, le statut de la presse comme moyen de communication de masse et les fonctions qu'elle assure ainsi que les enjeux dont elle est l'objet sont autant de facteurs qui influencent la manière d'écrire (le volet linguistique). L'acte de communication est donc soumis aux contraintes sociales, culturelles et économiques.

1.2.6.1. Le contrat de communication entre journaliste et lecteurs

Dans son acception la plus large, le contrat de communication signifierait une convention communicative virtuelle qui assure la fluidité du message, et pour l'établir, plusieurs facteurs sont de l'ordre du nécessaire, tel que le code commun entre émetteur et récepteur, un canal permettant le passage du message et un sujet d'échange intéressant les interlocuteurs voire même une intention de communication partagée.

Pour les sémioticiens, pour les analystes du discours et pour les psychosociologues du langage, toute communication consiste à faire passer un message de la source vers une cible, le passage du message n'est possible que si les deux pôles (émetteur et récepteur) partagent, plus au moins, un minimum de sens commun sur le contenu du message.

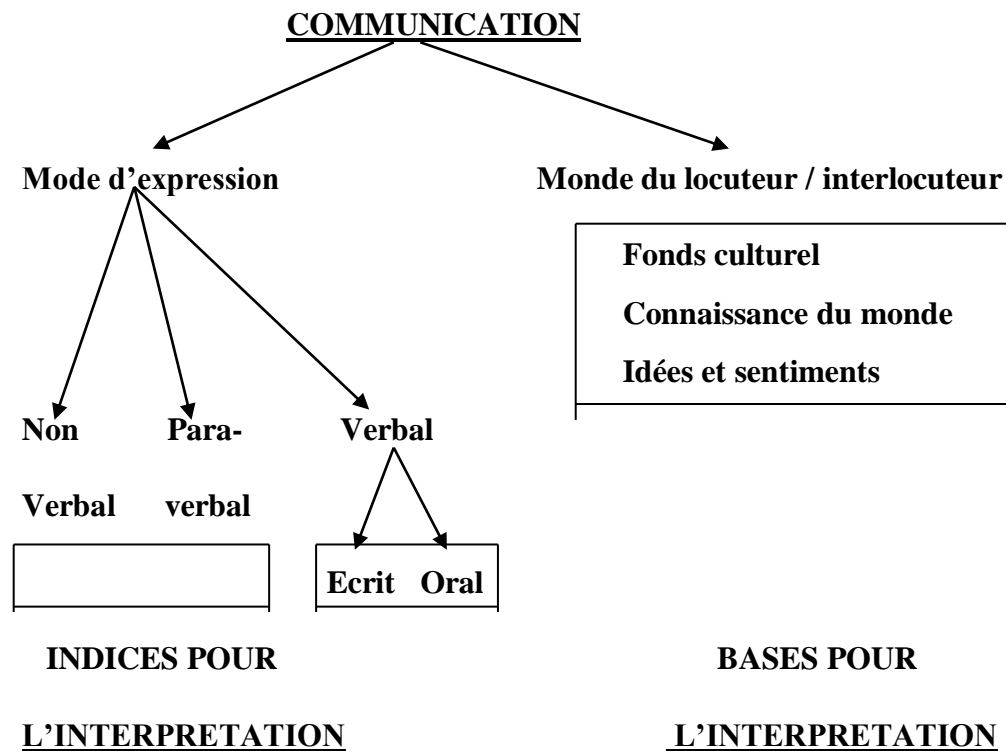
Dans ce sens, Charaudeau parle de « contrat de parole », le définissant comme :

L'ensemble des conditions dans lesquelles tout acte de communication (quelle que soit sa forme, orale ou écrit, monolocutive ou interlocutive). Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (identité), de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (finalité), et de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (circonstances). (Charaudeau, 1983, p. 50)

Il semble pertinent, à travers cette citation, que la conformité notionnelle et sémantique des deux termes est évidente. « Contrat de parole » et « contrat de communication » versent sur la convenance entre les interlocuteurs des propos du message, des circonstances de la production du message, de la finalité des propos échangés et de l'identité des deux pôles de la communication.

Dans la perspective de notre cas de recherche, nous focalisons notre attention sur les facteurs relatifs au code (propos ou langue) et à l'identité, lesquels revêtent une grande importance, aux yeux des spécialistes en sciences de communication médiatique, quant à cette relation de complicité censée se nouer entre lectorat et journalistes. En effet, l'usage d'une langue plus proche de la réalité linguistique des lecteurs, entre autres, les proverbes et les expressions populaires, la néologie et l'emprunt voire même le registre de langue familier favorisent cette relation de rapprochement. Aussi, journaliste et lecteurs doivent-ils partager les mêmes traits sociaux pour une situation potentiellement communicative.

Pour plus de clarté, nous empruntons le schéma de communication de Delbecque (2002, p. 225), à partir de son œuvre *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage* qui centre l'interprétation du message sur le fond culturel partagé entre émetteur et récepteur :



Pour qu'il ait un échange parfait, il faut que les bases pour l'interprétation se réalisent à partir du fond culturel commun entre les deux pôles de la communication.

Chabrol (1994, p. 33), de son côté, précise par le biais d'une notion très voisine, « contrat communicationnel », que : « *L'emploi et le respect d'un modèle de communication donné dans une situation d'action spécifiée seront conçus comme un jeu de droits et de devoirs, en grande partie implicites, supposés mutuellement partagés* »

C'est dire, donc, qu'un modèle de communication s'impose, entre journaliste-auteur et lectorat, et qui est régi par des « droits » de lecteurs, entre autres, le droit à l'information et surtout à la vulgarisation scientifique et linguistique, et des « devoirs » de l'auteur qui consistent à répondre favorablement aux « droits » du lectorat.

1.2.6.2. Le grégaire et le véhiculaire dans la chronique « Tranche de vie »

Cette notion est directement liée à l'une de nos questions de départ et constitue un élément de réponse important quant aux motivations du chroniqueur dans l'usage de nouvelles formes linguistiques et cryptonymiques¹ qui se traduisent par l'emprunt à la langue populaire, l'alternance codique et certains néologismes dont l'interprétation dépend largement de l'appartenance socioculturelle et de l'environnement discursif de l'interlocuteur.

A ce sujet, Calvet – dans son ouvrage *La guerre des langues et les politiques linguistiques* – précise que :

Toutes les formes linguistiques que nous utilisons, qu'il s'agisse de langues différentes ou de formes différentes d'une même langue, se répartissent sur un vaste éventail de fonctions entre deux pôles : d'un côté le pôle **véhiculaire**, définissant les formes que nous choisissons lorsque nous voulons élargir la communication au plus grand nombre, de l'autre le pôle **grégaire**, définissant au contraire les formes que nous choisissons lorsque nous voulons limiter la communication au plus petit nombre, marquer notre spécificité, tracer la frontière d'un groupe. Et ces deux notions, grégaire et véhiculaire, s'appliquent aussi bien aux situations plurilingues que monolingues. (Calvet, 1999, p. 79)

La langue grégaire s'emploie donc dans des communications au sein d'un groupe restreint avec des formes codées et cryptées ce qui rend l'accès à la communication limité. Mais est-ce vraiment le cas des écrits de notre chroniqueur ? Un journaliste devrait satisfaire la curiosité de ses lecteurs assoiffés d'information, et tenter, par le même coup, d'élargir, au maximum, le nombre de son lectorat.

Le même linguiste ajoute que « *Là où la forme grégaire limite la communication au plus petit nombre, aux initiés, aux proches, la forme véhiculaire l'élargit au plus grand nombre ; là où l'on marquait sa différence, on marque au contraire sa volonté de rapprochement.* » (Calvet, 1999, p. 81). Ces propos laissent la voix à une question fondamentale : celle relative aux limites du champ de diffusion du journal.

¹ Formes linguistiques cryptées utilisées très souvent pour réduire le groupe de récepteurs lorsque la communication est ouverte à un nombre non défini d'interlocuteurs comme l'est le cas de la presse écrite. Il s'agit, à la base, du propre des groupes de jeunes. Et souvent utilisé par les chanteurs de Rap en France. Dans notre cas d'étude, le chroniqueur fait usage de ces formes pour restreindre l'accès au sens.

Nous avons précisé, rappelons-le, que le journal « le Quotidien d'Oran » est un journal, certes national mais avec un cachet régional. Ainsi, le journaliste est-il, réellement, invité à agrandir la zone « géographique » de lecture ou à élargir le nombre de ses lecteurs ?

Le chroniqueur, dans ses chroniques, va d'un pôle à l'autre, alternant souvent entre les deux dans le même texte. Aussi, nous avons remarqué que, par moment, il produit quelques chroniques sans recourir à ces formes linguistiques caractérisant la langue grégaire. Et selon le concept, quand on n'est pas dans le grégaire, on est forcément dans le véhiculaire. Toutefois, son pseudonyme « El Guellil » et la nomination de sa chronique « Tranche de vie » ainsi que son style comique sont autant de preuves que ses écrits contiennent les traces d'un discours grégaire.

Il est à noter, donc, qu'en dépit de son rôle premier, celui de diffuser l'information, d'analyser les faits sociopolitiques, de commenter et de persuader, il marque son appartenance à une communauté linguistique restreinte avec laquelle il partage les mêmes valeurs socioculturelles.

Mais, précisons encore plus le concept de la communauté linguistique.

1.2.6.3. La communauté linguistique d'El Guellil

« Communauté linguistique » est un terme largement répandu en sociolinguistique qui s'intéresse aux usages réels de la langue. Par communauté linguistique, on désigne généralement l'ensemble des sujets parlants regroupés par les mêmes traits linguistiques tout en rejetant les frontières géographiques. Dans l'ouvrage *Sociolinguistique : concepts de base*, Baggioni, Moreau et De Robillard écrivent :

Si on pouvait les concevoir comme des communautés de langue, les communautés linguistiques ne poseraient aucun problème d'identification, elles coïncideraient avec des groupements humains géographiquement et/ou socialement définis par l'usage commun d'une langue. Le problème est bien sûr de s'entendre sur ce qui est l'unité d'une langue. [...] Mais l'approche de situations concrètes sur ces bases se heurte à de très grandes difficultés, parce que les critères sont moins clairs qu'il n'y paraît. On peut par ailleurs se demander si, dans l'étude des communautés linguistiques, c'est le critère linguistique ou le facteur social qui doit prédominer. Le premier suppose l'existence de variétés de langues indépendamment de « supports » humains. Or, les locuteurs ne réagissent pas aux langues en individus isolés, mais en membres de groupes structurés, dont les comportements ne peuvent se réduire à la simple

addition de comportements individuels. Il paraît donc que le point de vue social doit prédominer dans l'approche de cette problématique. (Baggioni et *al.*, 1997, pp. 88-89)

Labov (1976, p. 187), dans ses travaux sur la variation sociale et situationnelle¹, propose une nouvelle définition du concept de communauté linguistique qui se définit selon lui « *moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes.* »

L'âge et la classe sociale sont les deux critères phares quant à la catégorisation par Labov des groupes de locuteurs, ce qui donne une acception de la communauté linguistique différente qui se résume en un ensemble d'individus-locuteurs dans lequel la même norme langagière s'impose. Il explique, entre autres, que le décalage entre norme et pratique est relatif au refus de la part du « dominé » de se conformer aux normes du « dominant » sous peine de se détacher de son groupe d'appartenance auquel il se doit d'être loyal et fidèle.

En situation d'écriture, le chroniqueur « El Guelil » est certes isolé de son groupe d'appartenance sociale, cependant il ne l'est guère dans les représentations qu'il se fait sur les pratiques langagières. Vise-t-il la création d'une petite communauté linguistique ?

Gumperz et Fishman parlent plutôt de communauté de parole ou de répertoire qui se régit par « *la manière dont leurs membres mettent les langues en contact et la façon dont ils connectent les réseaux de communication, en utilisant plusieurs codes linguistiques de manière différenciée selon les rôles qu'ils ont à tenir dans la vie sociale.* » (Gumperz et Fishman cités par Baggioni et *al.*, 1997 : 88-89)

Cette citation s'applique parfaitement à notre cas d'étude et peut représenter un élément de réponse crédible à notre questionnement quant à la question du pourquoi et dans quel but le chroniqueur fait usage de ces formes néologiques et alterne les codes linguistiques de façon étonnamment particulière.

¹ D'après les travaux de W. Labov à New York : De la variation sociale à la variation sociale et situationnelle (approche variationniste quantitative), la variation situationnelle (selon l'usage) implique l'appartenance sociale du locuteur. Il est à noter de ce fait, la variation diaphrasique (selon la situation de la communication ou le contexte), et la variation diatopique (selon l'espace et la région) d'ou les dialectes et les régiolectes.

1.2.7. L'écrit de presse comme discours de communication

Les écrits de presse constituent un acte de communication unilatéral qui implique deux interlocuteurs et le passage d'un message à sens unique, rappelons le. Par ailleurs, toutes les théories de la communication avant 1980, y compris celle de Jakobson, s'accordent sur le principe que la communication consiste à produire, à transmettre et à recevoir le message comme forme sans pour autant considérer le sens.

Certes, le code commun entre l'émetteur et le récepteur est un élément fondamental, sans lequel la communication ne s'établit pas, mais le message ne passe pas uniquement par des moyens linguistiques. En effet, les conditions de production du message, le type de rapports entre les interlocuteurs, l'état psychologique et social et le niveau de connaissances sur le monde sont autant de supports qui véhiculent le volet sémantique du message.

Le volet sémantique est tributaire des affinités linguistiques que partagent les interlocuteurs dans une communication. Le discours de communication est donc défini par opposition au discours d'information.

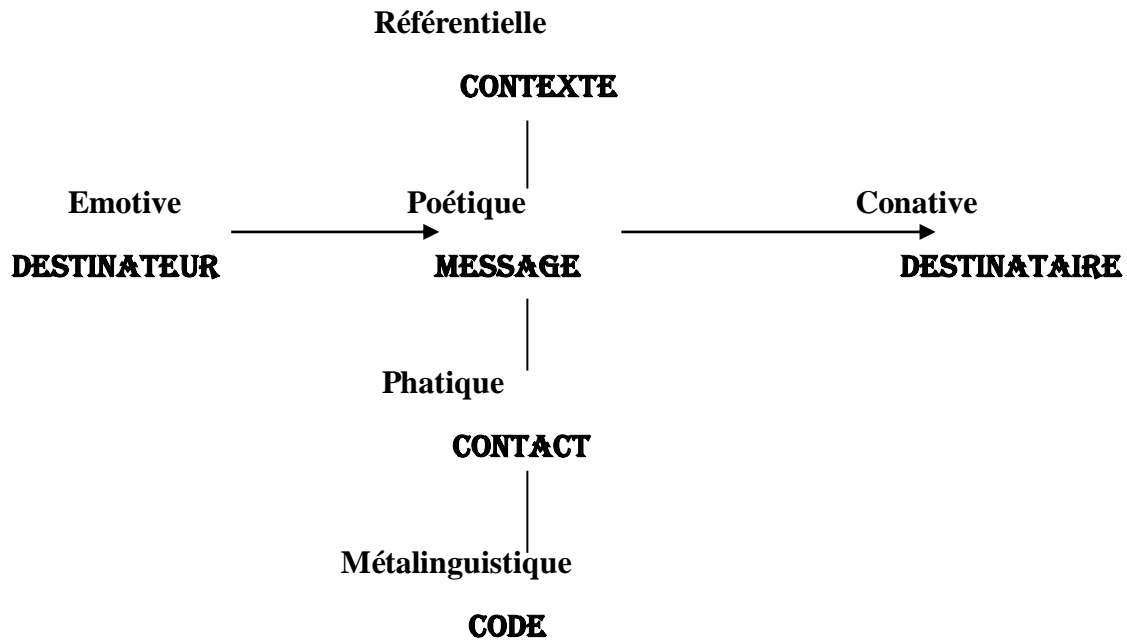
1.2.7.1. Schéma des fonctions de la communication

Dans ce qui a été expliqué plus haut, on parle surtout d'un passage du message comme forme pour la première acception de la communication, et d'un transfert de sens pour la deuxième. Ceci traduit à bien la différence entre la conception de la notion de communication de Jakobson (1960/1963) et celle de Kerbrat-Orecchioni (1980).

Pour plus de clarté, nous empruntons les deux schémas aux deux linguistes.

1.2.7.1.1. Schéma de communication de Jakobson

D'après Jakobson (1960/1963)



Jakobson pense, dès lors, que :

Un destinataire qui encode un message selon un code commun partagé avec le destinataire auquel il l'adresse, lequel le décode, la circulation du message nécessitant un contact dans un contexte donné. Les interlocuteurs et leurs messages peuvent utiliser en les combinant ou non diverses fonctions du langage, qui ne sont pas qu'informatives, mais aussi rationnelles et esthétiques. (Jakobson, 1963, p. 209)

Ce schéma est souvent accompagné par le tableau expliquant les fonctions du langage relatives à chaque élément de la communication et les outils linguistiques¹ utilisés à cet égard

¹ Chaque fonction du langage implique l'usage d'outils linguistiques relatifs à la fonction et donc au type de texte. Les outils linguistiques renvoient aux caractéristiques linguistiques ; les temps verbaux, les pronoms, les modes, etc.

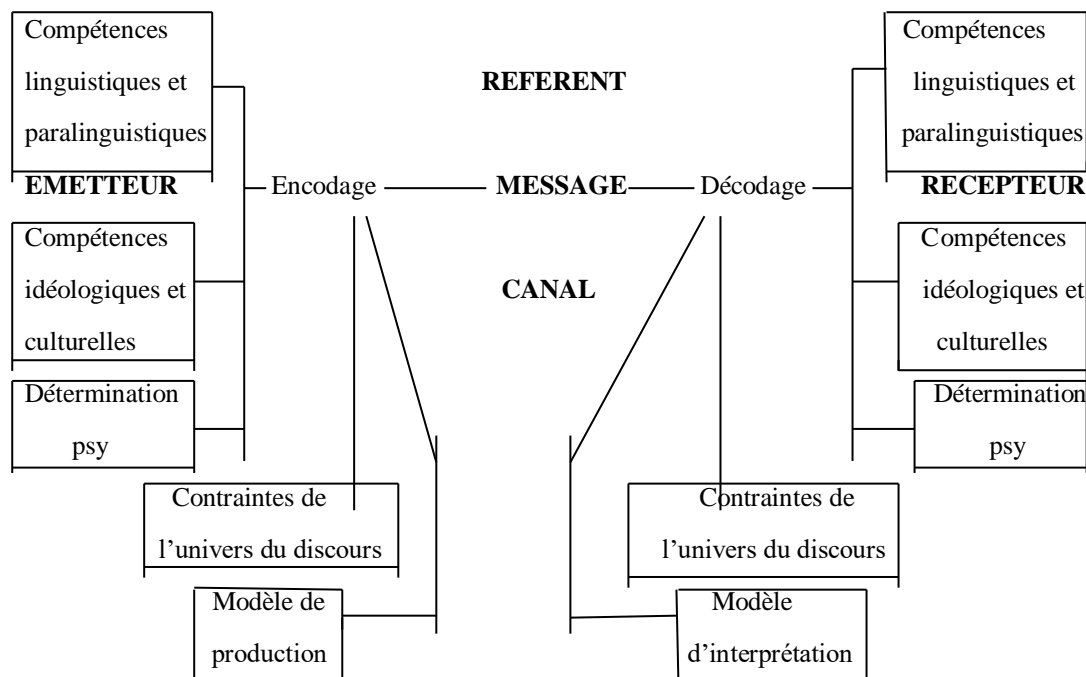
FONCTION	consiste à	centrée sur le
RÉFÉRENTIELLE	donner des indications sur un état réel ou supposé.	Contexte
ÉMOTIVE ou EXPRESSIVE	pour le locuteur, extérioriser ses idées, émotions ou désirs.	Destinateur
CONATIVE	s'efforcer d'agir sur autrui en suscitant sa réaction mentale, verbale et/ ou physique.	Destinataire
PHATIQUE	viser à instaurer, maintenir ou interrompre le contact communicatif au moyen du canal.	Contact
POÉTIQUE	assurer au message un certain nombre de caractéristiques propres, indépendamment de ses autres objectifs.	Message
MÉTALINGUISTIQUE	faire du code (linguistique) l'objet du message lui-même.	Code

Après quelques années, Kerbrat-Orecchioni, inspirée par les étapes¹ de la communication de F. de Saussure, a revisité ce schéma en y ajoutant des éléments très importants.

¹ Dans le schéma de Kerbrat-Orecchioni, les déterminations psychologiques renvoient à l'étape psychique de F. de Saussure ; le modèle de production et le modèle d'interprétation sont conçus analogiquement à l'étape psycho-physiologique. En effet, il s'agit chez F. de Saussure de l'encodage chez l'émetteur et du décodage chez le récepteur.

1.2.7.1.2. Schéma de communication de Kerbrat Orecchioni

D'après Kerbrat-Orecchioni (1980)



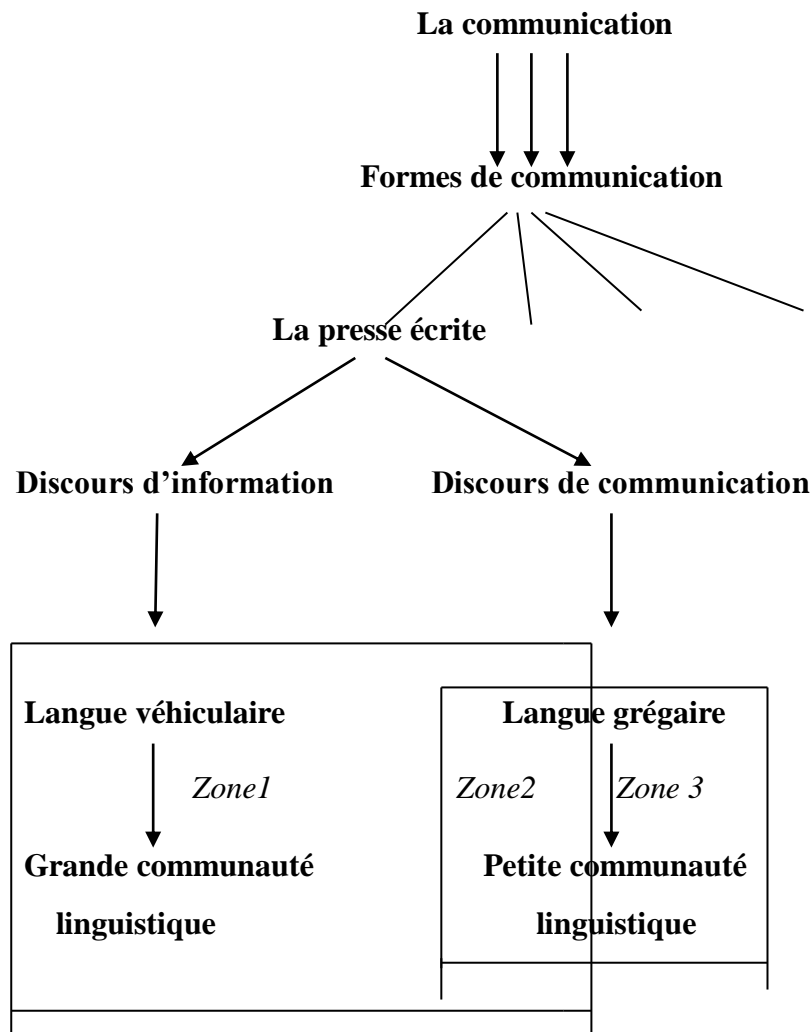
Au vu des deux schémas, nous admettons que notre cas d'étude converge beaucoup plus avec la conception de Kerbrat-Orecchioni. Le chroniqueur dont les chroniques font l'objet d'étude de notre recherche traite un fait d'actualité qu'il soit d'ordre politique, culturel ou social en l'expliquant certes à sa manière¹ mais il peint son texte par des marques linguistiques personnelles. C'est cette particularité de style qui constitue justement un discours de communication forgé par une langue grégaire.

¹Comme nous l'avons décrit, le style d'El Guellil est particulièrement fondé sur la moquerie et le ludique. Ses chroniques représentent pour la majorité des lecteurs du Quotidien d'Oran un espace de détente et d'amusement.

Pour résumer ces réflexions, nous pouvons schématiser de la sorte :

1.2.7.2. Le discours de communication et le discours d'information

Nous proposons ce schéma pour catégoriser les deux types de discours en rapport avec la notion de communauté linguistique.



Ce schéma explique comment le discours de presse peut alterner les deux langues ; grégaire et véhiculaire dans le transfert du message. La chronique qui fait l'objet de notre analyse constitue essentiellement un discours de communication écrit d'une langue grégaire et représente un espace de lecture pour une petite communauté linguistique. La zone 3 représente les formes néologiques et les connaissances sur le monde communes entre le journaliste et son lectorat.

1.2.8. Conclusion

La liberté d'expression constitue un atout linguistique très important qui provient principalement de la stabilité politique et la démocratie de l'Etat dans lequel exerce le journaliste. En effet, les dispositions psychologiques favorables de tout producteur de message empêchent l'autocensure et diminuent les contraintes d'ordre psychologique, ce qui crée un contexte discursif adéquat au maniement de la langue. Nous sommes donc en mesure de penser que la liberté d'expression est synonyme d'une liberté de production linguistique engendrant la créativité et l'innovation dans le code linguistique.

Quand nous évoquons la presse écrite d'expression française en Algérie, nous parlons du même coup du français comme langue véhiculaire. Nous avons évoqué, dans le présent chapitre, la particularité de la langue française en Algérie et son statut qui demeure tributaire de l'histoire et de l'identité des Algériens. Malgré le passé colonial, le français reste une langue de prestige et le fait de lire un journal d'expression française est perçu comme un acte de civilisation.

Le discours journalistique représente un moyen d'expression particulier qui se distingue par l'usage restreint de la langue qui est générale. Si cette particularité « d'usage » se traduit par le métissage de langue arabe classique et dialectale dans les journaux d'expression arabe, les écrits de presse en français mélangent deux variétés du français, à savoir le français académique et le français algérien. Ce dernier, bien qu'il soit spécifique et particulier, ne constitue pas un écart flagrant par rapport à la norme.

La notion de communication, dans la presse écrite en général et dans la chronique réservée à notre étude en particulier, mérite une attention bien particulière vue l'importance qu'elle présente. Nous avons vu à travers ce chapitre que la pratique néologique et les différentes formes récalcitrantes par rapport à la norme dans le discours journalistique sont des outils linguistiques fondamentaux qui renforcent le contact entre journalistes et lectorat qui constituent ainsi une communauté linguistique normée par les mêmes traits aussi bien intellectuels que linguistiques.

Nous avons aussi apporté, via les réflexions faites dans le présent chapitre, des éléments de réponse par rapport à la valeur du néologisme dans le discours journalistique. Nous avons mis au clair les deux visées de ce type de communication ; un discours d'information écrit d'une langue véhiculaire et un discours de communication écrit dans une langue grégaire. Se servir de cette dernière implique justement l'usage des formes linguistiques particulières à un groupe de lecteurs limité et débouche sur une communauté linguistique normée par les mêmes lois discursives et la même somme de connaissances sur le monde.

Chapitre III :
Corpus et méthodologie de la
recherche

Introduction

Cette partie, intitulée *outillage méthodologique et démarche d'analyse* qui commence le travail, n'annonce pas un clivage entre une partie purement théorique et une autre pratique et/ou expérimentale. Nous alternons, au contraire, points théoriques et analyses à chaque fois que c'est nécessaire de le faire. Nous avons donc conçu notre travail de manière à présenter notre protocole de recherche et d'expliquer notre démarche scientifique dès le commencement pour des raisons de pertinence et pour donner une vue d'ensemble sur notre technique d'expérimentation.

Cette première partie comprend un seul chapitre intitulé *corpus et méthodologie du travail* dans lequel nous définissons le corpus qui fait l'objet de notre analyse et les motivations de notre choix. Cela aurait pu se faire en introduction générale, mais pour équilibrer le volume des différentes parties de notre travail, nous l'organisons de la sorte.

Par ailleurs, dans ce premier chapitre, nous expliquons comment se structure et s'organise notre recherche, comment se fera l'analyse de notre corpus et quels sont les objectifs escomptés. La méthodologie de la recherche est aussi un point abordé dans la perspective de vulgariser le processus d'analyse.

1.3.1. Motivation du choix

Tout chercheur désireux d'effectuer une analyse est tenu de trouver un terrain d'expérimentation qui correspond parfaitement au thème de sa recherche et qui répond favorablement à ses attentes afin d'atteindre les résultats escomptés au départ. Dans notre cas de recherche, nous avons opté pour un corpus issu de la presse écrite dont le contenu traite des sujets variés qui relèvent du quotidien, du social et de la culture.

Les écrits de presse sont, par excellence, un champ à la fois perméable et fertile aux néologismes. Perméable grâce, bien évidemment, à une liberté d'expression et à cette relation d'affectivité entre journalistes et lectorat. Fertile, car c'est pratiquement un terrain, favorable à la naissance, à l'épanouissement et à l'enracinement des nouveaux mots. A ce propos, nous citons Martin-Lagardette qui écrit :

Le style journalistique est particulièrement perméable aux néologismes [...], à chaque rentrée, les médias se font une joie de relever les nouveautés inscrites dans les nouvelles éditions de dictionnaires. Une consécration à laquelle ils ont souvent contribué ! (Martin-Lagardette, 2011, p. 65)

Le choix du travail que nous allons engager sur l'usage des néologismes dans la presse écrite algérienne d'expression française se nourrit de notre curiosité grandement attirée par le métissage et la flexibilité de la langue utilisée dans le journal « le Quotidien d'Oran », et en grande partie dans la chronique « Tranche de vie ».

Nous avons remarqué à travers de nombreuses lectures des journaux algériens d'expression française l'usage croissant d'un discours construit sur la base d'une créativité lexicale. C'est pourquoi nous avons jugé utile de voir de près comment se pratique le français dans les écrits journalistiques en Algérie et de savoir de quelle particularité du lexique il s'agit.

A présent, nous vulgarisons notre corpus de manière à clarifier notre support d'expérimentation et à le mettre en relation avec notre thème de recherche.

1.3.2. Le corpus

Au début de notre réflexion sur le sujet de recherche, nous avons opté pour une autre chronique ; « Raina Raïkom » écrite par Kamel Daoud. Puis, la récolte d'entrées néologiques s'est avérée un peu plus pauvre que prévu. Donc nous avons aussitôt changé de chronique mais dans le même quotidien. Notre corpus, nous l'avons donc choisi en fonction de sa richesse frappante en matière de nouvelles unités lexicales.

Pour nous, il s'agit aussi d'une aération offerte aux lecteurs après une plongée profonde dans l'actualité des articles. Le « Quotidien d'Oran » est un journal très répandu dans l'ouest algérien, et la chronique qui fait l'objet de notre analyse est l'un des atouts de cette large diffusion du fait de son attraction, de sa thématique et de sa façon de traiter les faits politiques.

Les créations lexicales y sont tellement fréquentes qu'il nous est difficile d'établir une liste exhaustive des entrées néologiques parues dans la chronique étudiée. Nous nous sommes contenté donc de n'extraire que les néologismes potentiellement exploitables¹.

1.3.2.1. Qu'est ce qu'une chronique

Généralement, le journaliste se conforme à quelques règles d'écriture dictées par le genre journalistique dans lequel s'inscrit son article, aussi bien au niveau du contenu que sur le plan organisationnel. Il tient compte alors de la nature de la communication qu'il désire établir. On distingue deux types d'écrits journalistiques ; des articles qui résument brièvement des nouvelles et qui demandent un savoir pour dénicher les informations, d'autres qui expriment une opinion et qui reposent le plus souvent sur le talent argumentatif du journaliste.

La chronique est un genre journalistique exprimant une opinion avec une grande liberté et une variété de sujets et qui n'engage pas le journal dans lequel elle est publiée.

C'est donc une réflexion personnelle indépendante de toute idéologie, qui peut être écrite non seulement par les journalistes mais aussi par des écrivains, des enseignants ou des artistes traitant différents sujets.

¹ La chronique étudiée regorge d'innombrables créations lexicales de différents types. Il n'est pas pratique de répertorier toutes les entrées néologiques observées c'est pourquoi nous procédons à l'exclusion de notre liste les néologismes répétitifs et quelques entrées « bizarres » qui relèvent parfois de l'esprit fantaisiste de l'auteur et qui ne correspondent à aucune forme d'analyse possible.

Il convient aussi de faire appel à la définition donnée par *Le guide de l'écriture journalistique* afin de mieux cerner la notion par rapport à notre perspective de travail. Cette source laisse comprendre qu'il y a deux types de chroniques :

1- Un article publié à intervalles régulier, mais pas forcément dans chaque numéro du journal, sur un thème donné : littéraire, historique, philatélique... ; 2- Un commentaire libre, réflexion sur l'actualité, revenant à intervalles réguliers sous la signature d'un collaborateur, généralement renommé. Prise de position et avis très personnel. Souvent, c'est l'article sur lequel le lecteur se jette en premier. La chronique est le lieu par excellence où le rédacteur peut prendre un peu de cette distance qui manque tant à ses confrères qui couvrent l'actualité. La chronique peut être confiée à une personnalité extérieure au journal : un écrivain, un philosophe, un scientifique, voire un chanteur ou une star de cinéma. (Martin-Lagardette, 2011, p. 102)

La liberté d'expression et la multitude, de tout ordre, des signes linguistiques, sont le fruit de cette variété de sujets et d'auteurs. En effet, une multiplicité stylistique est étroitement liée à la diversité des sujets et de leurs rédacteurs. Chaque auteur est reconnu par une écriture typique propre à lui, à son domaine et à sa parole¹.

L'influence que peuvent exercer les chroniqueurs sur l'opinion publique émane, dans plusieurs cas, de leur notoriété et de leur valeur et la valeur même de leurs pensées. Ils récoltent les informations, les analysent et les exposent à la consommation afin d'éveiller et de sensibiliser le lectorat. Le tout renforcé par le style ludique et la langue ironique utilisée en contradiction avec le sérieux du contenu de l'article. Cette façon moqueuse de traiter les sujets n'est qu'un moyen de contourner l'étouffement infligé par l'enchevêtrement des nouvelles et un quotidien lourd à porter.

1.3.2.2. Le quotidien et la chronique

Pour asseoir plus de rigueur dans nos recherches sur une lexicologie plus affinée, et afin de dresser une liste exhaustive des néologismes, nous avons jugé plus utile et plus simple de centrer nos expérimentations sur un aspect écrit de la langue. C'est pourquoi d'ailleurs nous avons opté pour un corpus écrit. Notre choix qui porte sur la presse écrite est justifié par le registre soutenu de la langue dont les caractéristiques versent dans le sens de notre investigation, à savoir la précision des mots, une syntaxe réfléchie et l'usage des

¹ Selon F. de Saussure, la parole relève exclusivement des traits linguistiques individuels propre à chaque sujet parlant de la même communauté linguistique.

mots et des expressions librement choisis. Ce qui fait de ce type d'écrits un terrain fertile aux néologismes.

Le niveau de langue privilégié, la force des mots utilisés et les néologismes employés dans la presse algérienne nous semblent des faits dignes d'une attention particulière, dans la mesure où ils relèvent de l'évolution, de l'enrichissement et du changement de la langue.

Notre travail de recherche prendra pour corpus l'analyse d'un élément écrit qui fait pleinement partie de notre quotidien, "le Quotidien d'Oran"; nous nous intéresserons surtout à la chronique « Tranche de vie » où l'usage des néologismes est très fréquent.

1.3.2.2.1. Le quotidien d'Oran

Le *Quotidien d'Oran* est un journal algérien d'une périodicité quotidienne, un quotidien d'information francophone implanté à Oran en 1994 par Mohamed Abdou Benabbou. Il est beaucoup plus consulté et lu à l'ouest de l'Algérie que dans le reste du pays et c'est sans le moindre doute le plus répandu des journaux d'expression française à l'ouest algérien. Aussi se distingue-t-il par son ambition de conquérir un lectorat important en lui offrant une large palette d'informations, touchant à tous les aspects de la vie de tous les jours, et par son originalité dans la diffusion des informations et dans le mode de lecture.

A ce propos, le directeur du journal commente :

Ma première préoccupation en tant que responsable de cette édition est de veiller à maintenir et à sauvegarder dans le traitement de l'information ce qui est commun à tout le monde sans préjugés et sans tabous, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous, ceux qui sont braqués à l'ouest comme ceux qui le sont à l'est, [...]. Ceci fait que nous sommes estimés par l'opposition comme par le pouvoir. (Benabbou, 2009, p. 48)

Quant aux journalistes activant au sein du quotidien, il ajoute : « *j'ai veillé à ce que leurs colorations politiques soient les plus larges possible. Leurs origines géographiques et ethniques aussi.* » (Benabbou, 2009, p. 4)

En même temps, le Journal a la valeur d'un document extraordinaire avec une dignité et une fiabilité sûres, on peut le feuilleter d'une main légère, sautant d'un sujet à l'autre et se laissant accrocher par les nouvelles les plus intéressantes.

En dépit de la spécificité régionale du quotidien en question, il se donne aussi comme tâche de traiter différents sujets nationaux et internationaux en leur réservant une partie considérable. Il touche également à tous les domaines de la vie et reflète une vision intellectuelle des faits majeurs chaque jeudi ; une sorte d'analyse politique renforcée par des idées lumineuses émanant des plumes d'intellectuels locaux et étrangers.

1.3.2.2.2. Le chroniqueur « El Guellil »

Après une courte expérience dans des études cinématographiques, « El Guellil », de son vrai nom Baba Ahmed Fodil, se consacre avec un groupe de journalistes aux écrits journalistiques (billets et chroniques) pour devenir célèbre en signant la chronique « Tranche de vie ». Il se distingue par son style original et son maniement unique du français et de l'arabe pour traiter des sujets sociaux tout en puisant de la langue orale de la société algérienne.

Il s'agit d'un pseudonyme qui signifie « le pauvre », « le malheureux » ou « le sous-estimé ». Un surnom déjà significatif et accueillant pour la grande majorité de la population algérienne, car la situation économique et le niveau de vie l'exigent. Ainsi capte-t-il un large lectorat partageant les mêmes soucis quotidiens et le même statut social, ou encore, les mêmes aléas de la vie quotidienne.

1.3.2.2.3. La chronique « Tranche de vie »

« Tranche de vie » est une chronique qu'on trouve à la treizième page du journal « Quotidien d'Oran » signé par « El Guellil ». Le nom de la chronique se peint d'une description réaliste et fidèle de la vie de tous les jours. Et qui signifierait une partie de la vie quotidienne algérienne. Cette chronique a pour thème récurrent la vie sociale des Algériens avec des titres souvent péjoratifs et un dessin caricatural représentant le sujet traité.

Concernant le style, ces chroniques, tranches de la vie de tous les jours des Algériens, favorisent la simplicité, le jeu de mots et le ludique dans les écrits renvoyant toujours à une réalité qui se nourrit, en permanence, de l'imaginaire du chroniqueur. Ce dernier tient à produire des textes humoristiques le plus souvent ambigus et qui traitent des sujets variés.

La chronique « Tranche de vie » se caractérise, différemment des autres chroniques, par l'incongruité, l'ambiguïté et l'ambivalence qui se manifestent par le passage facile du registre sérieux au registre ludique, par l'ironie et enfin par une inadéquation entre le thème et les propos en usant de mots avec des sens complètement absurdes par rapport au contexte. Elle se caractérise également par une grande richesse en termes d'emprunts et de néologismes usités librement en alternant entre codes (langues) et registres de langue. L'implicite et le jeu de mots sont aussi des traits pertinents aux yeux, même, des nouveaux lecteurs de cette chronique qui s'ébahissent et se noient aussitôt dans la profondeur et la sympathie des cacographies et des calembours signifiant, respectivement, mots volontairement mal orthographiés et des jeux de mots fondés sur l'homophonie et la paronymie pour des fins et connotations humoristiques.

Ce sont-là des caractéristiques de la chronique « Tranche de vie » que nous allons mieux élucider à travers une analyse qualitative par la suite.

1.3.2.2.4. La période

Nous avons entamé nos travaux de thèse par des lectures sur le thème de notre recherche en 2009. Notre choix du corpus portait sur la chronique « Raina, raïkom »¹ de Kamel Daoud comme nous l'avons signifié précédemment. Toutefois, pour des raisons pratiques relatives à la pauvreté de la chronique en matière de création lexicales, nous avons changé de terrain tout en restant sur le même quotidien.

Nous avons donc, entre temps, opté pour la chronique « Tranche de vie », ce qui justifie le choix de la période. Donc, notre champ d'investigation porte sur un ensemble de chroniques publiées dans un journal quotidien d'expression française s'étalant du 1^{er} aout 2012 jusqu'au 31 janvier 2013.

Extraire les nouvelles entrées néologiques pendant six mois, est l'équivalent du traitement de 180 chroniques, ce qui est largement suffisant pour mesurer la récurrence réelle des unités néologiques de façon large et précise.

¹ L'intitulé de la thèse étant encore moins précis, nous avons opté pour un autre corpus. « Raina, Raïkom » est une chronique riche, beaucoup plus, en matière d'expression figées que de néologismes.

1.3.2.3. Le corpus d'exclusion

Dans ce genre de recherches où l'on doit repérer les néologismes, le corpus d'exclusion s'impose logiquement du moment où le sentiment de nouveauté vient à l'esprit du chercheur face à des mots déjà intégrés dans les dictionnaires de la langue et qui ne sont plus donc considérés comme néologismes. Ou, dans le cas inverse, lorsqu'un mot n'est pas intégré et que son usage est tellement fréquent qu'il ne semble pas innové récemment.

Mais la tâche est plus ardue¹ qu'elle ne paraît. En effet, la question du choix et du nombre de dictionnaires à consulter en corpus d'exclusion se présente comme problématique.

Sablayrolles affirme :

Un mot absent d'un dictionnaire n'est pas nécessairement un néologisme. Inversement, ensuite, -et ce phénomène est bien méconnu- la présence d'un mot dans un dictionnaire n'empêche pas que celui-ci constitue un néologisme dans l'énoncé où il se trouve. (Sablayrolles, 2008, p. 19)

Afin d'exclure donc de notre corpus toute entrée néologique déjà intégrée dans les nomenclatures, il est nécessaire de recourir, au minimum, à deux dictionnaires monolingues de la langue française ; l'un en version papier, l'autre électronique mis à jour incessamment. La version papier utilisée est Larousse 2013 ; quant à la version électronique, nous avons opté pour le Robert.

1.3.3. Structuration du travail

Notre travail scientifique commence par l'observation d'un phénomène puis s'interroge sur l'origine de ce dernier. En effet, la remarquable créativité lexicale à travers la lecture des chroniques du journaliste, chroniqueur et billettiste Foudhil Baba Ahmed ne nous laisse pas insensible à ce phénomène linguistique que nul ne peut s'empêcher d'apercevoir à la première lecture : celui de la richesse de ses chroniques en matière de nouveaux mots et sa particularité rédactionnelle quant au maniement extraordinaire de la langue française et son brassage volontaire à la limite de la violation des codes. Ses écrits

¹ Détecter un néologisme est une tâche délicate dans la mesure où celui-ci n'exige pas seulement une large connaissance de la langue mais aussi une vérification pointue dans les dictionnaires. De plus, le sentiment de nouveauté face au mot est de l'ordre psychologique.

représentent, donc, un terrain intarissable de créations lexicologiques et de métissage de langues.

La lecture de six mois de chroniques nous a permis d'extraire pas moins de 774 lexies nouvelles de différents types que nous avons classées dans des tableaux représentant notre grille d'analyse dont la lecture verticale nous permet de voir de près la fréquence et les raisons d'utilisation ainsi que le type de lexie et de néologisme les plus convoités, voire même le domaine privilégiant le recours à la création néologique. Quant à la lecture horizontale, elle sert à expliciter les combinaisons et les mécanismes¹ encourageant l'usage des néologismes.

Ces deux lectures s'organiseront pour répartir notre travail en chapitres. La lecture verticale organisera nos chapitres, mais dans une moindre mesure pour la lecture horizontale, à partir de laquelle nous sélectionnons uniquement les combinaisons répétées. Autrement dit, pour ce qui est de la lecture verticale, quelques cases peuvent représenter un chapitre à part entière, voire plus, comme c'est le cas de la case de la matrice interne organisée en deux chapitres, tandis que pour les cases horizontales, notre attention sera portée sur les récurrences à tendance interrogative interpellant notre curiosité.

Certains chapitres sont enrichis par des secteurs graphiques représentant l'analyse quantitative et donc la récurrence du phénomène en question. Nous ajoutons à ces représentations graphiques les commentaires et les analyses qui, appuyés par la théorie, déboucheront sur les résultats escomptés et qui répondent partiellement ou totalement, selon les débouchés de l'étude, au questionnement de notre problématique. Chacun de ces chapitres sera bouclé par une conclusion partielle. L'ensemble et la cohésion de ces conclusions de chapitres nous serviront de matière première et d'éléments de réponse pour conclure notre recherche.

Pour des raisons de lisibilité, nous avons préféré mettre en annexe les tableaux, persuadé que le fait de les mettre dans les chapitres rendrait impraticable à la fois la lecture et la perception du travail. Cependant, nous tenons à l'explication des différentes notifications et clés utilisées dans la grille d'analyse du présent travail directement après le modèle de classement des procédés de création.

¹ Mécanismes et combinaisons renvoient, dans notre grille d'analyse, aux besoins linguistiques et motivations néologiques.

1.3.4. Modèle de classement des procédés de création

Dans le but de rendre compte des processus de formation des mots de la langue, des spécialistes comme Pruvost et Sablayrolles, inspirés du classement de Tournier¹ sur l'anglais, distinguent traditionnellement deux sortes de procédés : des procédés internes, c'est-à-dire des mécanismes de création proprement linguistiques s'effectuant à l'aide des éléments de la langue elle-même et dus aux modifications et au réaménagement des systèmes – et des procédés externes qui s'opèrent par emprunt aux autres langues et donc extérieurs par rapport à la langue d'expression.

Afin d'explicitier la catégorisation de procédés sur laquelle nous nous basons, nous appuyons notre explication par le tableau proposé par Pruvost et Sablayrolles (2003) ; eux même fortement inspirés du classement formulé par Tournier (1985 et 1991).

¹ Auteur de précis de lexicologie anglaise, il est un lexicologue par excellence et spécialiste dans l'étude de structures lexicales de la langue anglaise. Il a fait le classement hiérarchisé des procédés de créations lexicales entre 1985 et 1991.

Le tableau emprunté à Pruvost et Sablayrolles

Matrices internes	Morphosémantique	Construction	Affixation	Préfixation
				Suffixation
				Dérivation inverse
				Flexion
				Parasynthétique
		Composition	Composition	
			Synapsie	
			Quasi morphème	
			Mot-valise	
			Imitation et déformation	Onomatopée
	Fausse coupe			
	Jeu graphique			
	Paronymie			
	Syntactico-sémantiques	Changement de fonction		Conversion
			Combinatoire Syntactique/lexicale	
Changement de sens		Métaphore		
		Métonymie		
		Autres figures		
		Morphologique	Réduction de la forme	Troncation
Siglaison				
Pragmatique		Détournement		

1.3.3.5. Grille d'analyse

Comme suit la colonne horizontale du tableau constituant la grille de notre analyse du corpus :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
---------------	----------------------	-------------------------------	-----------------------------	----------------------------	-----------------	-----------------------------------	------------------------	------------------------

- La première case est consacrée aux entrées néologiques relevées dans notre corpus.
- Les deuxième et troisième cases définissent respectivement le type de lexie et la catégorie grammaticale pour dégager la tendance morphologique des néologismes.
- La quatrième case nous informe sur la possibilité d'une alternative linguistique dans le répertoire lexical de la langue.
- La cinquième case renvoie aux motivations d'usage de néologismes selon le contexte et la situation discursive.
- La sixième case indique le contexte ou le domaine dans lequel l'innovation lexicale s'opère le plus.
- La septième case est conçue après avoir constaté qu'un nombre considérable de néologismes sont suivis dans le texte par leurs équivalents en langue française. Ce paramètre a pour but de distinguer l'usage gratuit de l'usage motivé.
- La huitième case concerne les créations lexicales à partir de la langue elle-même, ce que l'on appelle la matrice interne. Il sera question de quantifier les néologismes selon leurs procédés de création.
- La neuvième case sert à catégoriser les emprunts selon leurs origines et leur intégration dans la langue française. Aussi, est-il question de relever la tendance néologique dans la matrice externe.

L'ensemble des résultats obtenus à partir de cette grille d'analyse nous servira d'éléments de réponse à notre problématique de recherche.

1.3.3.6. Notations

Dans les tableaux mis en annexes et qui font notre grille d'analyse, nous procédons à une étude globale des lexies néologiques. Nous avons classé verticalement l'ensemble des unités néologiques objet de notre analyse et horizontalement les caractéristiques de chacune d'elles.

Dans cette grille de comparaison, nous indiquerons par abréviation dans chacune des colonnes qui vont suivre, diverses notations suivies d'un décodage des abréviations utilisées.

Colonne 1 : les lexies néologiques recensées.

Colonne 2 : les types de lexie, à savoir :

-LS : lexie simple.

-LC : lexie composée.

-EXP-LOC : expression ou locution.

-PH.C : phrase complète.

-S.M : suite de mots.

Colonne 3 : la catégorie grammaticale de la lexie, à savoir :

-N : nom.

-V : verbe.

-ADJ : adjectif.

-ADV : adverbe.

-PRE : préposition.

-INTRJ : interjection.

-PP : participe passé.

-PPR : participe présent.

- PRO : pronom.

Colonne 4 : Existence d'une alternative dans la langue d'expression (français).

OUI : +

NON : -

Colonne 5 : Le motif de l'utilisation et le rapport avec le texte.

-STY : exigence stylistique (assurer une musicalité du texte : rime, jeu de mots, etc.).

-SMT : exigence sémantique (assurer la transmission du message et faciliter la compréhension ; le mot étant inexistant ou difficile en langue d'expression).

-USG-FRT : usage fortuit (juxtaposition de la traduction dans le texte).

Colonne 6 : contexte ou champ sémantique (domaine).

-SOC : domaine social.

-GEO : domaine géographique.

-RLG : domaine religieux.

-CULT : domaine de culture.

-ECO : domaine économique.

-PLT : domaine politique.

-LSR : domaine de loisir. (La mode, l'architecture, le tourisme, le sport).

-SCT : domaine scientifique et technologique.

-HIS : domaine historique.

-VQ : domaine de la vie quotidienne.

Corpus et méthodologie de la recherche

Colonne 7 : juxtaposition de l'équivalent du néologisme.

- OUI : +

- NON : -

Colonne 8 : la matrice interne (procédés de formation).

-1 : préfixation.

-2 : suffixation.

-3 : parasynthétique.

-4 : affixation flexionnelle.

-5 : composition (synapsie, quasi morphème).

-6 : mot-valise.

-7 : onomatopée.

- 8 : fausse coupe (jeu phonique, paronyme).

-9 : siglaison.

-10 : verlan.

-11 : troncation.

-12 : jeu graphique.

-13 : métonymie.

-14 : conversion.

-15 : détournement.

-16 : registre familier.

-17 : cas isolé.

Colonne 9 : la matrice externe (l'emprunt).

Pour l'emprunt intégré nous ajoutons la marque (+) à coté de la notation.

En revanche, pour le pérégrinisme ou le xénisme, nous juxtaposons la marque (-).

-ANG : anglicisme (emprunt à l'anglais).

-ARBC : arabisme (emprunt à l'arabe classique).

-ARBD : arabisme (emprunt à l'arabe dialectal).

-ESP : emprunt à l'espagnol.

-FRALG : français algérianisé intégrant l'arabe dialectal.

-TURQ : emprunt à la langue turque.

-ITA : emprunt à l'italien.

1.3.7. Méthodologie et objectifs de la recherche

Notre étude porte majoritairement sur la néologie dans la presse écrite algérienne d'expression française telle qu'elle se manifeste dans un corpus restreint ; celui de la chronique « Tranche de vie » du « Quotidien d'Oran ». Afin de mener à bien cette étude, il est nécessaire de s'appuyer sur un modèle de référence de classement des néologismes.

Nous avons pris, à cet effet, le modèle de Tournier sur l'anglais (1985 et 1991) et emprunté par Pruvost et Sablayrolles pour le français en 2003. Pour ce qui est de l'analyse, une matière à étudier impose par sa particularité une certaine originalité quant à la catégorisation et à l'analyse.

Notre corpus aboutit à une grille particulière et inspirée de celle de Sablayrolles (2000) dans son incontournable ouvrage *La néologie en français contemporain*.

Conformément donc à l'esprit scientifique, nous avons, dans un premier temps, observé le phénomène linguistique et arrêté notre corpus. Dans un deuxième temps, nous avons soumis le corpus à l'étude à travers une grille d'analyse qui correspond au mieux à notre questionnement. Ensuite, nous avons fait appel aux points théoriques pour appuyer notre développement. Les résultats obtenus nous servent d'éléments de réponse à notre

problématique de départ. Ainsi nous avons adopté le principe d'une approche descriptive et interprétative.

Nous avons donc à faire une double analyse : qualitative qui sera traduite par des tableaux pour chaque procédé de formation et suivi d'interprétation des cas néologiques les plus frappants ; et quantitative, représentée par des secteurs graphiques pour mesurer la fréquence et la récurrence des phénomènes linguistiques dans notre corpus. Il est à signaler que, faute d'une définition rigoureuse du néologisme, nous n'avons pas relevé toutes les entrées néologiques parues pendant les six mois. Quelquefois, guidé par notre intuition, nous avons exclu quelques néologismes de notre dépouillement car nous les avons jugés dépourvu d'intérêt scientifique¹.

Les résultats escomptés de notre analyse devraient donc mettre en lumière les différents facteurs liés à la pratique de ces créations lexicales. L'objectif est, donc, la définition des contraintes « linguistiques » qui pèsent sur le chroniqueur pour recourir aux néologismes. En se référant au cadre théorique des néologismes dans la pratique d'écriture de la presse (les chroniques d'El Guellil) qui impose par sa particularité, notre étude ne devrait pas forcément aboutir à un apport nouveau à la catégorisation des néologismes, mais dégager quelques traits d'une particularité rédactionnelle telle qu'elle se manifeste dans les chroniques en questions.

1.3.8. Champ disciplinaire

Notre thèse s'inscrit dans un cadre multidisciplinaire dans la mesure où le sujet, qui fait l'objet de notre recherche, touche à des aspects distincts de la langue.

Dégager les particularités d'un type d'écrit relève, en effet, de plusieurs disciplines dont la sociolinguistique, l'analyse du discours, la lexicologie, la lexicographie et la néologie. Comme quoi les disciplines n'ont pas de frontières réelles.

L'un de nos objectifs était de relever la tendance néologique du chroniqueur dont nous analysons les chroniques. Cette pratique implique, sans doute aucun, la néologie qui est étroitement liée au recueil des données. Le recensement des entrées néologiques se fait suivant des règles lexicologiques de la langue. Ces entrées néologiques se proposent aux

¹ Non conforme à notre objectif de recherche, sinon fondé sur la nonchalance discursive et hasardeux.

lexicographes pour qu'elles soient lexicalisées. Pour nous, il est question de faire apparaître les récurrences qui justifient la tendance néologique de l'auteur.

Définir les raisons du recours aux néologismes était un autre objectif de notre recherche qui nous conduit à nous appuyer sur des travaux sur la communication et à nous outiller théoriquement de la sociolinguistique. Enfin, justifier cet usage et ces pratiques verbales relève de l'analyse du discours.

Deuxième partie :

Analyse du corpus

Présentation de la partie

Cette deuxième partie d'*analyse du corpus* comprend trois chapitres qui relèvent, à la fois, du traitement théorique et de l'analyse qualitative des néologismes. Nous procédons à l'analyse au cas par cas selon les procédés de création. Nous appuyons également notre analyse par des points théoriques chaque fois que la vulgarisation scientifique s'avère nécessaire.

Le premier chapitre, intitulé *Effets du contact de langues et matrice interne*, sera consacré aux phénomènes linguistiques dus au côtoiement des langues entre elles. Il sera question de voir des concepts tels que la diglossie, le calque et le bilinguisme. L'emprunt linguistique étant le phénomène phare de cet entrelacement de langues, il fera l'objet principal de ce premier chapitre. Notre vision des choses se conforme à celle attestant deux matrices dans la création lexicale, *interne* et *externe*. Il s'agira donc dans ce chapitre de la matrice externe dans la mesure où nous expliquons les mécanismes, les formes et le parcours de l'emprunt. Nous nous y interrogeons également sur les motivations de l'emprunt. La particularité dans notre étude réside, en termes d'emprunt, dans le traitement des arabismes et des anglicismes comme les deux types d'emprunts les plus sollicités en français contemporain. Notre cas se focalise notamment sur l'arabisme du fait qu'il est omniprésent dans pratiquement toutes les chroniques étudiées.

Concernant le deuxième chapitre, comme son nom – *Analyse morphosémantique* – l'indique, il sera question d'analyser les néologismes de la première division de la matrice interne. Nous joindrons au développement théorique les cas recensés de néologismes par type de procédé. Nous alternons ainsi, pour chaque procédé, explication et analyse.

Le troisième et dernier chapitre du travail, intitulé *Analyse syntactico-sémantique, morphologique et pragmatique* traite des trois autres divisions restantes de la matrice interne. Nous procédons de la même façon que dans le chapitre précédent. Nous enchainons, pour consolider notre analyse, par quelques réflexions sur le sujet de notre recherche.

Chapitre I : Effets du contact de langues et matrice externe

Introduction

L'alternance codique est l'une des caractéristiques frappantes de la chronique « Tranche de vie ». Cette pratique linguistique est également un phénomène omniprésent dans le parler algérien constitué principalement du français et de l'arabe dialectal et qui représente un mélange de mots de l'arabe classique, de l'espagnol et, en grande partie, de mots français très souvent modifiés par l'affixation et la flexion du système de la langue arabe.

Le présent chapitre sera consacré aux effets des contacts de langues. En effet, l'emprunt et l'alternance codique entre français et arabe représentent une source fortement sollicitée par le chroniqueur du fait de sa spontanéité dans ses écrits et sa volonté de reprendre la « langue du peuple ». Néanmoins, notre objectif porte uniquement sur l'usage des néologismes dans la presse écrite, c'est pourquoi nous nous contentons de voir au cours de notre développement que l'emprunt comme phénomène qui provient du contact de langues. Nous aspirons, donc, à travers ce chapitre, à traiter le concept de l'emprunt qui est l'objet de la matrice externe dans la création lexicale.

Le chroniqueur dont les écrits font l'objet de notre analyse pioche constamment dans la langue arabe. Cette caractéristique est l'une des observables de notre corpus. Nous étudions, dans ce chapitre consacré à la matrice externe, les différents phénomènes relatifs à l'importation des mots étrangers à la langue d'expression. Nous nous attardons particulièrement sur l'arabisme et l'anglicisme qui monopolisent la création « extra-code » dans notre corpus, ainsi que l'alternance codique qui s'inscrit comme le phénomène favorisant le recours à l'emprunt en général et l'arabisme en particulier.

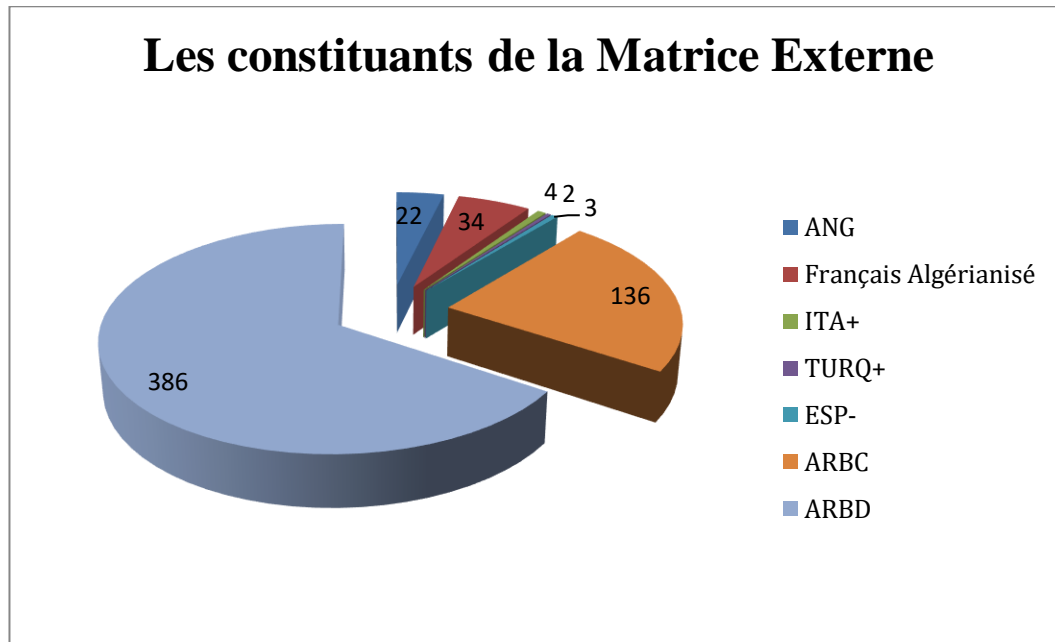
2.1.1. La matrice externe

La matrice externe est à l'opposé de la matrice interne dans la mesure où les créations lexicales qui en résultent ne relèvent pas du système linguistique de la langue d'expression mais sont relatives à d'autres codes étrangers. Elles relèvent, en d'autres termes, des autres langues anciennes ou contemporaines. La relation étroite entre langue et culture est généralement le motif principal de cette importation de mots.

En effet, les locuteurs d'une langue se voient contraints d'emprunter le lexique propre à une culture étrangère pour dénommer une réalité concrète.

Aussi, les termes de spécialité sont-ils aujourd'hui majoritairement des mots anglais, car tout simplement, les articles scientifiques et les revues internationales les plus reconnues scientifiquement sont publiés en anglais. Pour ce qui est de la mode des parlers, prenons le cas de la France pour exemple, l'inquiétude des puristes est justifiée par l'usage de termes anglais alors que ces anglicismes sont remplaçables et porteurs de nuances.

La grille de notre analyse nous a permis de faire le point sur l'origine des constituants et leur fréquence dans la matrice externe. Nous expliquons ceci à travers la graphie suivante :



Sur un total de 587 lexies de la matrice externe, l'arabe dialectal marque sa forte présence avec 386 apparitions et un pourcentage remarquablement élevé qui atteint les 65,75%. L'arabe classique pointe à la deuxième place avec 136 utilisations et qui fait un

pourcentage de 23,16%. Le français algérianisé et l'anglais font respectivement 34 et 22 actes de présence traduits à 5,79% et 3,74% qui ne sont tout de même pas des pourcentages négligeables. Enfin d'autres langues comme l'espagnol, l'italien et le turque, tous réunis font une présence estimée à 1,53% avec 9 apparitions.

A la lumière de ces résultats, il s'avère clair que les emprunts à l'arabe classique ou dialectal, ou encore les entrées néologiques issues du brassage des deux variétés avec le français constituent la majorité écrasante des néologismes de la matrice externe et que l'anglais est la deuxième langue sollicitée en matière d'emprunts. C'est pourquoi nous y consacrons une partie importante dans ce chapitre.

2.1.2. Diglossie et bilinguisme

On s'accorde généralement à admettre que le bilinguisme se conçoit comme la base première de toute alternance codique et qu'aucune forme de ce dernier phénomène n'est possible si le sujet parlant est monolingue. En Algérie, une grande partie de la population est bilingue, maîtrisant le français comme deuxième langue à des degrés variables comme nous l'avons vu précédemment dans un autre chapitre. Ce prédicat n'est pas, à coup sûr, le principal atout qui fait que les Algériens sont forcément des « producteurs » d'alternance codique. Cependant, l'incompétence linguistique manifestée par ces sujets parlant dans leur langue académique, en l'occurrence l'arabe classique, et la composition métissée de beaucoup de mots français, de leur langue dialectale qui est d'ailleurs considérée comme langue maternelle, sont les deux arguments plausibles qui justifient cet usage alterné entre le français et l'arabe dans leur parler spontanément produit.

A cet effet, Grandguillaume souligne :

Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère ; cette langue maternelle, sauf de très rares exceptions, n'est jamais écrite (Grandguillaume, 1983, p. 11)

À la différence de la France où le français est à la fois la langue officielle et la plus dominante, les autres alternatives étant des cas de bilinguismes enseignés uniquement à l'école, l'Algérie offre une situation linguistique bien particulière si l'on se réfère aux travaux de Ferguson sur l'inégalité entre les langues et le prestige d'une langue par rapport à une

autre. En Algérie, le français a toujours été considéré comme une langue supérieure¹ à l'arabe et ce, depuis l'idéologie de supériorité du colonisateur par rapport au colonisé ce qui favorise justement l'apparition de la diglossie.

Beniamino dans *Sociolinguistique ; Concepts de base* affirme que :

Dans une situation de diglossie se trouvent donc en présence une *variété haute* -variété H- prestigieuse (la langue de culture et des relations formelles). Et une *variété basse* -variété B ou variété L(ow) - (la langue commune, celle de la vie quotidienne...), généralement stigmatisée. Corollaire de l'inégalité de leur statut, dans une telle situation, les deux *variétés* fonctionnent en *répartition* ou (*complémentarité*) *fonctionnelle* pour couvrir l'ensemble de l'espace énonciatif. (Beniamino, 1997, p. 125)

Cependant, à travers un panorama de définitions, nous attestons que la diglossie est étroitement liée au contexte du sujet parlant contrairement au bilinguisme dont nous avons explicité les motivations. Galisson et Coste précisent à ce propos que la diglossie s'inscrit comme une :

situation qui caractérise les individus, les groupes d'individus ou les communautés linguistiques utilisant concurremment deux parlers ou deux variétés d'une même langue. [...] Un parisien qui utilise alternativement le français académique et l'argot parlé, illustrent des cas de diglossie. [...] Alors que le bilinguisme et le plurilinguisme entraînent essentiellement des interactions structurelles entre des systèmes linguistiques différents, la diglossie et la pluriglossie mettent principalement en cause des variations dans la prononciation et dans le lexique. (Galisson et Coste, 1976, pp. 153-154)

Le sujet parlant « diglossique » varie donc divers registres et niveaux de langue en fonction du contexte de la communication et selon l'hierarchisation sociale des variétés de la langue.

Dans le cadre de notre analyse et selon le modèle² de référence des procédés de création lexicale, nous commençons par l'étude de la matrice externe.

¹ Loin des considérations de la vitalité ethnolinguistique d'une langue, le français dans la société algérienne est perçu comme la langue des civilisés à l'instar des autres clichés mis en place par les français et qui persistent toujours depuis l'ère coloniale jusqu'aujourd'hui. C'est dire donc qu'il s'agit, sur le premier plan, de représentations. Dans une mesure plus pointue, le français en Algérie demeure la première langue « officielle » dans l'enseignement des sciences en général. Et ce, malgré les efforts consentis et la volonté affichée par les politiques de remédier à cela par la traduction et d'autres moyens. L'enseignement supérieur à l'université algérienne, à titre d'exemple, se fait majoritairement en langue française.

² Voir le tableau dans le premier chapitre.

2.1.3. L'emprunt ; parcours et dérivés

L'emprunt à une langue étrangère et ses dérivés constituent un processus d'innovation linguistique en procédant à la formation de nouvelles unités lexicales. Tout comme le néologisme, l'emprunt représente un parcours aussi complexe et une définition problématique du fait de sa nature étrangère à la langue d'accueil. Une simple question s'impose à ce sujet ; celle relative au moment où l'on est en mesure de parler d'emprunt. Nous essayons à travers notre développement de vulgariser le concept qui n'est autre que le phénomène linguistique le plus présent dans la chronique étudiée.

2.1.3.1. Le pérégrinisme

Le concept de pérégrinisme est l'un des moins vulgarisés dans les différents dictionnaires de spécialité c'est pourquoi nous nous sommes référés à l'encyclopédie (Dictionnaire encyclopédique *le maxidico*, 1996, p. 1357) qui révèle que ce mot vient du latin signifiant « étranger » ou « *qui voyage à l'étranger* » et le terme français *pérégrin* s'applique à l'étranger, au voyageur et en particulier au pèlerin ». De son côté le portail *Idéopédia*¹ nous informe que ce terme désigne « *en linguistique une forme lexicale (mot, tournure) provenant d'une langue et utilisée dans une autre sans être assimilée.* ». (www.ideolangues.org)

Deroy (1956, p. 224) lui aussi semble perplexe par rapport à ce terme ; tantôt il affirme que : « *le pérégrinisme appartient souvent à la langue cultivée, savante, écrite* » tantôt il se rétracte en disant que : « *le pérégrinisme appartient souvent aux langues spéciales* ». Le même auteur fait allusion à un stade primitif de l'emprunt lexical évoquant un long processus de naturalisation commençant par l'état de pérégrinisme pour aboutir à celui de l'emprunt lexicalisé, de l'état originel à l'état adapté. C'est donc le premier stade de l'emprunt, l'état brut et premier de l'emprunt.

Toutefois, ces définitions du pérégrinisme restent vagues et ambiguës ne le distinguant point de l'emprunt ou du xénisme. D'après nos recherches sur le concept, seule la définition de Chadelat répond à nos attentes.

¹ Une encyclopédie collaborative à travers la toile qui vise à répertorier l'ensemble des éléments liés à la création et l'usage des différents idéoscripts, idéolectes, et idéolangues.

Il affirme, dans ce sens, que :

Les pérégrinismes ne sont après tout que des mots voyageurs ou migrants considérés du point de vue linguistique, en fonction d'une place hypothétique au sein du système susceptible de les adopter, tandis que les xénismes sont des mots étrangers considérés du point de vue des locuteurs en fonction de leur forme exotique. (Chadelat, 2000, p. 86)

Il s'agit, alors, d'un xénisme qui ne peut être utilisé que dans certaines circonstances communicatives particulières et fait partie intégrante de la vie sociale d'un pays étranger ou d'une région particulière qui ne saurait s'appliquer dans d'autres.

Nous ne pouvons caractériser la langue dont fait usage notre chroniqueur comme langue spéciale mais elle reste, du point de vue linguistique, une langue correcte favorisant l'apparition de bon nombre de pérégrinismes qui représentent, aux yeux des lecteurs français natifs, des mots récalcitrants avec une étrangeté graphique et phonique mais surtout sans aucune évocation sémantique car créés dans une perspective sociolectale¹ bien déterminée et adaptée.

2.1.3.2. Le xénisme

Étymologiquement, le mot vient du grec « xé » qui signifie « étranger » ajouté au suffixe français « isme ». Le xénisme est souvent considéré comme équivalent ou un synonyme approximatif de l'emprunt lexical dénommant une réalité étrangère à la culture de la langue d'expression.

Picoche (2000, p. 340) considère, à cet effet, que « *le premier stade de l'emprunt est le xénisme, mot étranger cité, non acclimaté, intégré dans la phrase française avec sa graphie d'origine* ».

Ceci est contradictoire par rapport à ce qui a été dit à propos du pérégrinisme mais il existe bien une différence entre les deux termes. Nous tâchons de la préciser ci-dessous.

Par xénisme, on entend donc une forme d'emprunt lexical où l'on introduit intégralement, dans la langue d'accueil, un terme issu d'une autre langue sans aucune modification de la structure.

¹ Dialecte d'une société donnée, par opposition à *idéolectale* qui est relatif à une seule personne

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit le xénisme comme : « une unité lexicale constitué par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue » (Dubois et al., 2012, p. 512)

La même source précise que : « le xénisme est le premier stade de l'emprunt [...] au stade de l'utilisation occasionnelle sans marques métalinguistiques, il s'agit de pérégrinisme ». (ibid)

Ce n'est qu'au dernier stade, celui de l'installation, qu'on parlera d'emprunt, où le mot est ajouté au vocabulaire français et quand il est susceptible de contribuer, à son tour, à la création, par exemple, d'autres mots par dérivation ou composition comme le cas du mot *football* qui donne *footballeur*. Et pour plus de précision, le dictionnaire distingue entre *xénisme*, *pérégrinisme* et *emprunt* de cette façon : « le xénisme est un mot étranger, mentionné avec référence au code linguistique d'origine et aux réalités étrangère. Le pérégrinisme renvoie encore à la réalité étrangère, mais la connaissance de son sens est supposée partagée par l'interlocuteur. » (ibidem)

Généralement, l'usage des xénismes est motivé par un effet de mode ou pour faire du « chic » comme par exemple : *c'est cool*, *punchline*, *buzz*, etc.

Avec le temps, le mot peut se déformer dans la langue d'accueil, il s'adapte phonétiquement et graphiquement au système de la nouvelle langue et donne, à son tour, naissance à d'autres mots par dérivation ou composition. Le mot arabe « t'bib » qui s'est transformer en « toubib » et le mot « kleb » qui est devenu « clébard » sont des illustrations bien pertinentes à cet effet.

2.1.3.3. L'emprunt

Généralement et/ou intuitivement, ce mot désigne le passage d'unités linguistiques d'un système à l'autre suite à un contact entre les deux langues. Les raisons de ce contact sont, bien évidemment, diverses ; elles peuvent-être d'ordre historique, économique ou géographique.

Dans *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, les linguistes considèrent qu' « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. » (Dubois et al., 2012, p. 177)

Il est à noter que ce phénomène linguistique peut toucher aussi bien la forme que le sens d'une langue, il se manifeste alors sous deux types : l'emprunt lexical (forme) et l'emprunt sémantique (sens).

Au même titre que le néologisme, l'emprunt reste un moyen lexical auquel les locuteurs font appel afin de se doter d'un répertoire lexical plus riche et diversifié ; « *il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle (mélioration), ou bien au mépris dans lequel on tient d'un ou l'autre (péjoratif)* ». (ibid)

Il est facilement remarquable que les mots faisant partie des classes lexicales « ouvertes » sont les plus souvent concernés par ce phénomène (verbes, noms, adjectifs) les classes « fermées » (pronoms, prépositions, déterminants), ne sont que très rarement empruntées.

Certains emprunts s'intègrent et s'assimilent en passant d'une langue à l'autre s'adaptant ainsi aux différents systèmes phonétiques et ne laissent pratiquement pas apparaître le goût d'« étranger ».

Citons l'exemple le plus connu, celui de « café » qui tire ses origines de l'arabe (Qahwa), passé par le turc (Qahwé) puis par l'italien pour enfin subir l'adaptation au système phonétique français. Nombreux sont les exemples qui n'ont pas l'air étranger au français, tel « est, ouest, nord, sud » de l'anglais ou « hasard, matelas, assassin » de l'arabe, et dont l'étymologie dévoile les origines. D'autres restent toujours non intégrés et non assimilés, et leur forme demeure proche phonétiquement de la langue prêteuse (source) ; ils continuent de sembler étrangers puisqu'on a gardé la graphie d'origine comme : « fiesta » (espagnol), « moujahidine » (arabe), « hand-ball » (anglais) et beaucoup d'autres.

Par ailleurs, avoir l'intuition que tel ou tel mot sonne étranger et loin phonétiquement et graphiquement du caractère français, est un réflexe tout-à-fait normal d'un bon locuteur français. En effet, c'est l'usage qui fait la langue, ainsi les mots se « normalisent » à partir du moment où ils sont utilisés fréquemment par les locuteurs de cette langue.

2.1.3.4. Pourquoi emprunter entre langues

Si l'on s'interroge sur les raisons purement linguistiques qui favorisent le recours aux emprunts, plusieurs réponses possibles se présentent à l'esprit du linguiste. La plus plausible repose certainement sur le fait qu'une langue est intimement liée à une culture ; du coup, les locuteurs de cette langue se voient obligés d'emprunter à une autre langue des mots pour combler un certain manque en matière de dénomination d'objets appartenant à une culture autre que la leur (à la culture propre à cette langue), ou lorsqu'ils veulent désigner des actions propres aussi à une culture et une société qui leur est étrangère.

Explicitons par illustration : pour des raisons géographiques, certains noms d'animaux et plantes sont logiquement nommés par les habitants de la région dans laquelle existent exclusivement ces êtres vivants. Nous citons, à titre d'exemple, l'avocat et le puma qui, à nos yeux, semblent appartenir à une culture générale et mondialiste mais qui ont tous les deux des origines spécifiques à leurs régions d'origine.

Les deux mots ont subi des adaptations phonétiques en passant par le castillan (« Abogado » pour le fruit de l'avocatier et « Quechua » pour l'animal).

Aussi, une langue exerce-t-elle une certaine domination par rapport aux autres par le fait que le pays officialisant cette langue soit leader dans un domaine donné (politique, économique, sport, etc.). Par le passé, le français a donné des mots comme *brigade*, *batterie*, etc., car la France était un véritable empire avec une armée très habile, moderne et organisée. Le domaine musical est spécifique aux Italiens, d'où les mots *piano*, *adagio*, etc. Le sport et plus particulièrement le ballon rond étant une spécialité et une création des Anglais, les mots *short*, *football*, *coach*, etc. nous viennent de l'anglais.

Aujourd'hui, c'est l'anglais, du fait de sa dominance dans les domaines économique, scientifique et technique, qui est donneur de mots comme *marketing*, *web*, *staff*, *débriefing* etc.

D'autre part, la mode est aussi une des raisons provoquant l'emprunt ; sinon, comment expliquer l'utilisation de quelques mots anglais dont les synonymes existent déjà en français tel que « coatcher » et « poster » dont les équivalents sont respectivement « entraîner » et « publier » ? L'usage de ce type d'emprunt n'a d'autre explication que celle renvoyant à un effet de mode.

2.1.4. Le calque

Le calque signifie généralement une transposition d'un mot ou d'une construction d'une langue à une autre sans la moindre modification. Selon Rondeau (1984, p. 132), le calque est : « *la traduction littérale et mot à mot d'un terme d'une langue dans l'autre, y compris le modèle syntaxique* ».

Ainsi, le verbe « réaliser » provenant de « to réalise » de l'anglais et traduit littéralement avec son sens originel, ne signifie pas « rendre réel : réaliser un projet ou un rêve », il signifie plutôt « se rendre compte » ou « concevoir ». Le mot existe certes en français mais il n'a pas la même charge sémantique que le mot calqué.

Les expressions et les phrases ne sont pas exemptes de ce phénomène linguistique à chaque fois que la nécessité exige cela, ni même d'ailleurs les mots composés. Nous citons à titre d'exemple « sky-scraper/ gratte ciel » et « ubermensch/ superman »¹.

Darbelnet et Vinay associent le calque à l'emprunt, ils pensent que : « *le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent.* » (Darbelnet et Vinay, 1966, pp. 46-54).

Il y a donc emprunt du mot ou de la construction étrangère avec la traduction littérale de ses éléments.

La lexicologie considère que le calque est une forme d'emprunt lexical du fait qu'il résulte d'une traduction littérale d'un mot. La seule différence marquée est que l'emprunt lexical ne subit pas cette traduction mais une modification. C'est donc une sorte d'emprunt lexical traduit littéralement d'une langue à une autre en se basant plus sur sa forme que son sens.

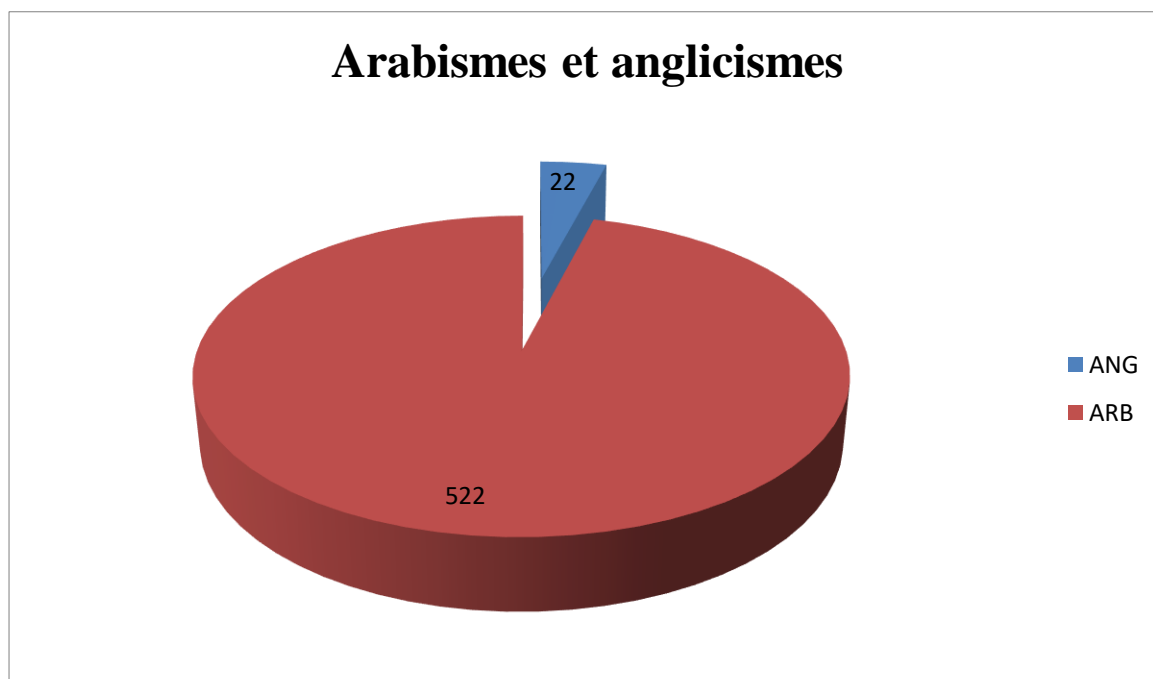
Cependant, à l'instar du calque sémantique explicité ci-dessus, il existe le calque morphologique ou l'on copie la forme du morphème et enfin le calque syntaxique qui consiste à transporter la structure syntaxique de la phrase, comme c'est le cas de la formule de notre corpus « *Toubib or not toubib, that is the question* » (le 16/01/2013) calquée sur « *to be or not to be, that is the question* ». Et c'est généralement les fameuses phrases reprises qui subissent cette transportation vers les autres langues.

¹ Il est à signaler que les illustrations ne relèvent pas de notre corpus ni même de notre réflexion. A défaut de fournir mieux, ce sont alors des exemples empruntés à différentes sources théoriques dans le domaine.

2.1.5. L'arabisme et l'anglicisme

Notre chronique étudiée ne se présente en aucun cas comme un exemple parfait pour refléter toute la pratique et les traditions linguistiques de la langue française, ni même comme une illustration des phénomènes de la création lexicale « extra-française ». Toutefois, en suivant une démarche comparative, nous avons mis en contraste les deux phénomènes afin de mettre la pratique langagière de la chronique étudiée face à la réalité linguistique de la langue française en termes d'emprunts aux langues étrangères. Compte tenu des recherches faites au sujet de l'emprunt, la langue anglaise est la plus sollicitée parmi toutes les autres emprunteuses.

Le secteur graphique ci-dessous conçu à partir de notre grille d'analyse se montre paradoxal par rapport aux composantes lexicales de la langue française qui est principalement plus accueillante et ouverte aux mots empruntés à l'anglais. En revanche, les mots d'origine arabe sont difficilement intégrés en raison de leur morphologie.



Le nombre total des arabismes et des anglicismes est de 544, avec 522 arabismes et seulement 22 anglicismes, les deux représentent la quasi majorité des lexies constituant la matrice externe, laquelle compte en tout 587 lexies ; soit 92,67% des lexies de la matrice externe sont soit des arabismes soit des anglicismes.

Nous expliquons, bien évidemment, par la suite pourquoi cette primauté d'emploi d'emprunt (matrice externe) par rapport aux néologismes (matrice interne), et les raisons du recours permanent à la langue arabe (classique et dialectal).

La prédominance des anglicismes par rapport aux arabismes en langue française est un fait que nul connaisseur et utilisateur de cette langue ne peut ignorer. Or le cas que représente notre étude à ce sujet et qui est d'ailleurs contradictoire à la réalité linguistique des emprunts en français n'est qu'une particularité propre au style d'écriture de notre chroniqueur.

2.1.5.1. L'arabisme

Le phénomène des arabismes n'est point à démontrer vu leur présence considérable et leur nombre important dans le français. Guiraud¹ (1967) affirme dans son ouvrage *Structures étymologiques du lexique français* que les emprunts d'origine arabe sont classés en quatrième position parmi les autres langues modernes auxquelles le français fait recours en matière d'emprunts, avec un nombre avoisinant 269 mots.

Quinsat (2008, p. 154) précise que « *Les arabismes, loin de constituer une quantité négligeable parmi les mots français d'origine étrangère, sont assez nombreux. On peut en effet conjecturer que le Nouveau Petit Robert en retient environ quatre cents.* »

Il semble pertinent, après nos lectures sur la question, que les arabismes sont le produit d'un brassage de civilisations et des échanges scientifiques et économiques, et que le sens du passage des emprunts est soumis à des critères de dominance et d'influence d'une société sur l'autre – comme le montrent les auteurs du *Guide alphabétique de linguistique française : La grammaire d'aujourd'hui* qui précisent dans ce sens que :

¹ Evoquer la question des arabismes est synonyme de recherche qui fait souvent appel à des études étymologiques qui en dit long sur l'histoire et l'origine des mots. Le lexicologue Pierre Guiraud a le grand mérite de révolutionner la science dite *l'étymologie* par des recherches dans tout ce qui est origine des mots, avec une démarche scientifique moins superficielle et moins naïve. Il a le mérite aussi d'y inclure des facteurs extérieurs à la langue et y apporter une profonde vision des structures morphologiques des mots. A travers son postulat, il explique l'existence d'une relation étymologique entre la forme et le sens d'un mot. Il souligne dans son livre *les mots étranger* en page 7 que les emprunts en période médiévale étaient des mots arabes sur le premier plan avec un nombre de 104 emprunts dépassant largement l'anglais (avec seulement 27 mots) qui n'avait pas encore d'influence à cette époque.

Effets du contact de langues et matrice externe

Le nombre et la spécificité des emprunts fournis par les langues étrangères dépendent pour une très large part du jugement collectif des sujets parlants sur les civilisations qu'elles manifestent : c'est le prestige de l'Italie au XVI^e siècle, des U.S.A. au XX^e siècle qui explique la prépondérance quantitative des emprunts à l'italien et à l'anglais. Les emprunts faits à l'arabe illustrent bien les variations que peut subir au cours de l'histoire le jugement porté sur une langue. Les emprunts de date ancienne reflètent le statut prestigieux de la civilisation arabe médiévale. (Arrivé et *al.*, 1986 : 251).

Nous présentons dans le tableau ci-dessous quelques emprunts à l'arabe dans différents domaines dans lesquels la civilisation arabe dominait :

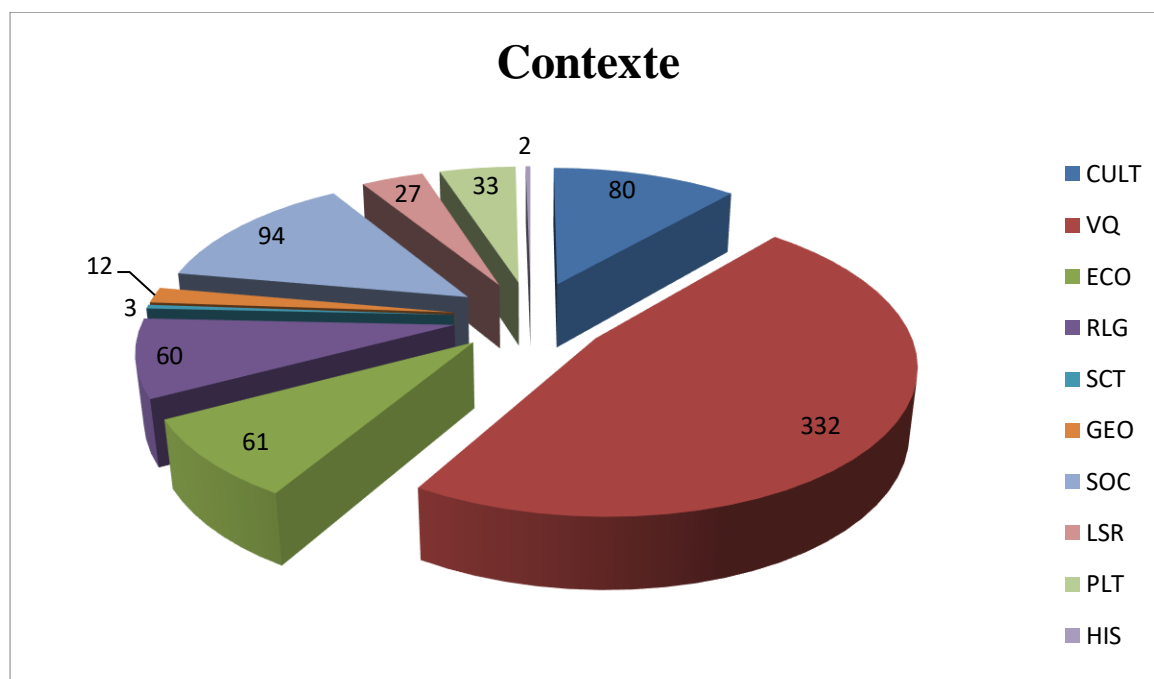
Domaine	Emprunts à l'arabe
Scientifique	Algorithme, algèbre, chiffre, zéro, azimut, zénith, alchimie, alcool, goudron, soude, etc.
Militaire	Amiral, laquais, etc.
Economique et commercial	Bazar, café, coton, douane, magasin, sucre, tarif, orange, etc.

A travers ces illustrations, il est clair que les mots empruntés à l'arabe relèvent bien des secteurs qui ont fait la force de la civilisation arabe médiévale tels les mathématiques, l'astronomie, la chimie, le commerce et l'économie voire même le militaire. Toutefois cela n'exclut pas la présence des arabismes dans les dictionnaires récents de la langue française. En effet, l'exode massif des populations de culture arabo-musulmane vers la France et l'intégration, au sens politique du terme, de ces derniers dans la société française ont facilité l'apparition de quelques arabismes dans le domaine social.

Les auteurs cités ci-dessus expliquent que :

Quant aux emprunts récents, ils reflètent le caractère des relations entre la France et les pays du Maghreb au XIX^e et au XX^e siècle : bon nombre des mots empruntés à cette époque ont pris une valeur plus au moins péjorative [...], voire nettement argotique [...] ou insultante. (*ibid*)

A ce propos et pour connaître les domaines et les contextes privilégiant la création de ces nouveaux mots, et pour reprendre les points théoriques exploités ci-dessus, nous nous référons au secteur graphique ci-après qui englobe la totalité des lexies extraites et qui est plus que significatif.



Si nous éliminons les prépositions, les adverbes et les interjections auxquels il est impossible d'attribuer un domaine ou un contexte, nous aurons le nombre de 704 lexies analysables et classables selon les contextes et les domaines dans lesquels elles apparaissent. Le domaine de la vie quotidienne prend la part du lion avec un nombre total de 332 lexies, synonyme de 47,14%, c'est presque la moitié, donc une lexie sur deux est créée pour exprimer des réalités dans le domaine de la vie quotidienne.

Le domaine social pointe à la deuxième place avec un taux de 13,35% soit une présence de 94 lexies, suivi par le domaine culturel présent à 11,36%, soit 80 lexies présentes.

Ensuite les domaines économique et religieux s'affichent respectivement à 8,66% et 8,52 % avec une seule présence de plus pour le domaine économique, soit 61 contre 60 lexies.

Le domaine politique exprimé à 33 reprises, soit 4,68%, est légèrement plus présent que celui du loisir : 27 apparitions et un taux de 3,83%.

Enfin le domaine historique et scientifique sont presque absents avec une présence de 5 lexies, les deux réunis.

Si nous ajoutons les lexies du domaine religieux et celles de la vie quotidienne au contexte social, nous obtenons la majorité écrasante avoisinant les 93%. Ces résultats confirment, donc, parfaitement les écrits rapportés ci-dessus quant aux emprunts récents.

L'existence des mots d'origine arabe dans la langue française est, donc, l'une des questions qui réclament vivement l'attention des chercheurs, aussi bien dans le domaine lexicologique qu'en étymologie. Ces mots dont le statut fut inévitablement néologique (par emprunt) s'enracinent au fur et à mesure dans les dictionnaires du français après, bien évidemment, un usage généralisé et une diffusion large et jugée suffisante par les locuteurs de cette langue.

Quinsat (2008, p. 152) écrit à ce sujet : « *Les arabismes du français trouvent leur place dans les dictionnaires de la langue française de la même façon que les autres emprunts opérés par cette langue : anglicismes, germanismes, italianismes, etc.* »

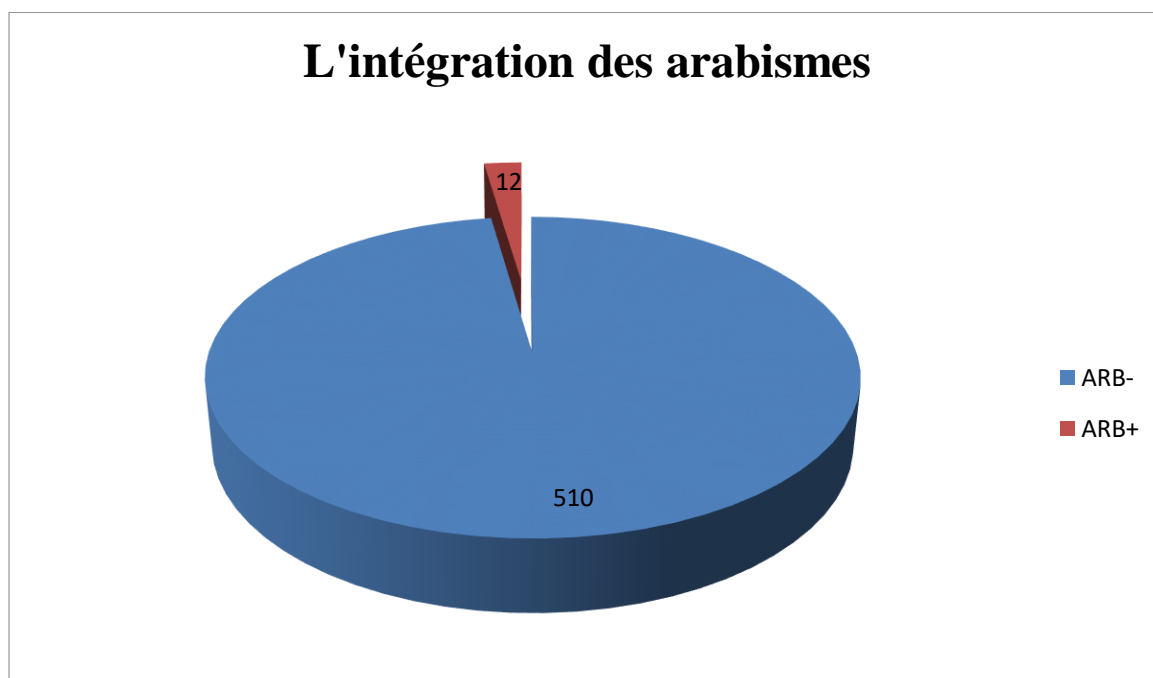
Bien que la tâche semble abordable, la présentation et le compte rendu des dits « arabismes » nécessitent un travail de fond bien complexe¹ qui passe, par ailleurs, par la consultation de plusieurs dictionnaires de la langue française comme corpus d'exclusion en plus du dictionnaire historique de la même langue pour consulter la double étiquette étymologie-histoire des mots.

¹ Un travail pareil a duré douze années de recherche pour Pierre Guiraud.

2.1.5.2. L'intégration et le traitement théorique des arabismes

A travers l'analyse de notre corpus, il se révèle que l'arabisme représente une catégorie relativement mince de mots qui sont intégrés dans la nomenclature des mots français, à l'image de ce qu'elle est la réalité reflétée par les dictionnaires de la langue française.

En effet, sur 522 arabismes issus de l'arabe dialectal et classique, seulement 12 sont intégrés à la langue française ; soit 2,29%, ce qui est un pourcentage nul comme le montre le secteur graphique relatif à cette question :



Outre le sentiment de l'intrus et de l'incompatibilité morphologique que procurent les arabismes, des problèmes d'intégration liés à la différence des structures entre les langues et des problèmes sociolinguistiques liés aux variations des pratiques langagières sont des obstacles compliquant encore plus la tâche des lexicologues et lexicographes dans le traitement et l'adaptation des arabismes.

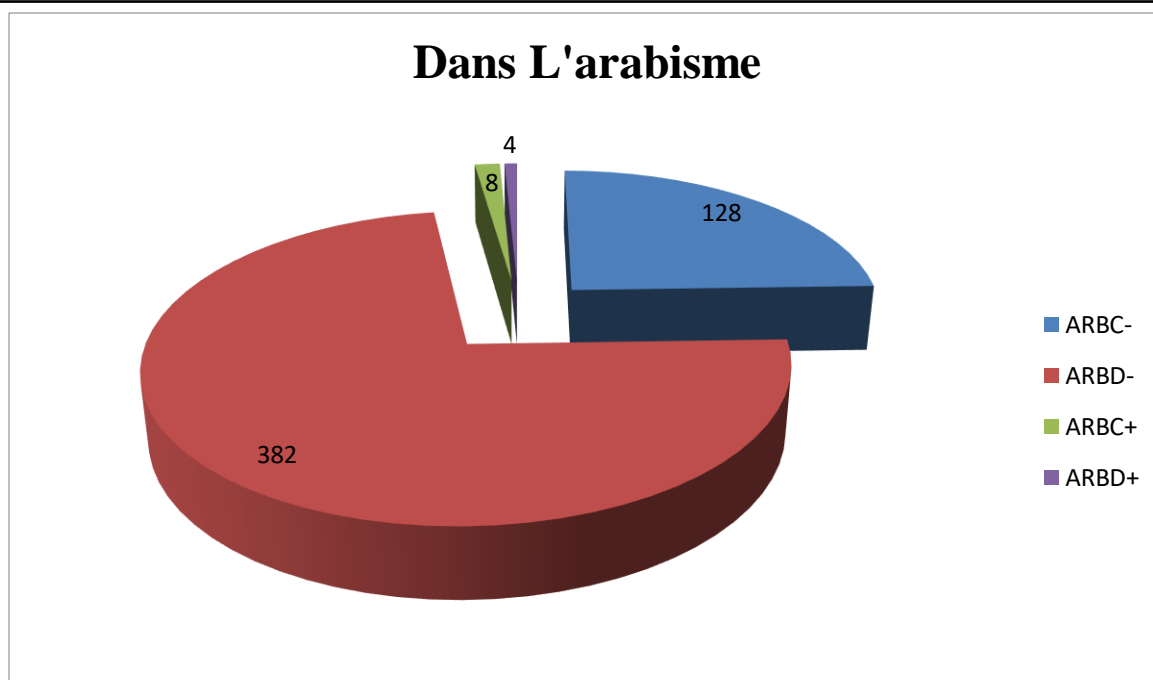
Arrivé, Gadet et Galmiche parlent de « *problème d'intégration de l'unité empruntée dans les structures de la langue cible [...] phonologique, orthographique, morphosyntaxique, sémantique* » et de « *problème sociolinguistique des différences de statut axiologique entre les langues* ». (Arrivé *et al.*, 1986, pp. 250-251).

A cela s'ajoutent les écrits de Quinsat qui précise que :

L'originalité et les particularités du traitement lexicographique des arabismes par les dictionnaires de la langue française résident dans quelques aspects formels de la composition de la notice. Sauf à être imprécis, il est nécessaire pour bien rendre l'étymon arabe d'utiliser une transcription phonétique ou une translittération. Ce code de transcription ou de translittération peut varier selon les objectifs et le lectorat visés par chacun des ouvrages. Il peut être plus ou moins précis et diversifié dans ses choix graphiques, mais il ne saurait en aucun cas être erroné ou incohérent. Au-delà de l'apparence graphique donnée à l'étymon, se pose le problème de l'adéquation de la forme transcrite avec la forme réelle de cet étymon. C'est là qu'apparaissent parfois des erreurs d'identification et qu'intervient la nécessité, à la fois, de connaître la pratique langagière des arabes dans ses variations sociolinguistiques, géographiques, historiques et de posséder des notions claires de linguistique arabe qui, comme l'on sait, se différencient de la compétence langagière des locuteurs arabophones ou arabisants et s'acquièrent au-delà d'elle. (Quinsat, 2008, p. 153).

Pour récapituler ce qui vient d'être noté, il semble important de souligner que dans le traitement des arabismes, il est fortement prescrit de passer par une transcription phonétique ou une translittération en raison de leur imprécision et leur diversité. Aussi, est-il à noter que l'inadéquation entre la forme transcrite et la forme réelle de l'arabisme représente une zone d'ombre qui fait qu'il est tributaire d'une connaissance des pratiques langagières et d'une maîtrise des variations sociolinguistiques, géographiques et historiques des arabophones. Dans ce sens, notre corpus ne manque pas d'appuis à ces points théoriques évoqués à ce sujet.

Le secteur graphique ci-dessous nous renseigne sur la fréquence de l'arabisme et son intégration dans le français. Il représente aussi la différence du taux d'intégration entre les mots de l'arabe classique (ARBC) et les mots de l'arabe dialectal (ARBD). Pour une lecture facile, nous avons joint un (+) aux mots intégrés et un (-) à ceux non intégrés.



Sur 523 arabismes, 386 sont issus de l'arabe dialectal, ce qui fait 73,8%, les 26,2% restants représentent les arabismes issus de l'arabe classique et qui sont au nombre de 136.

Seulement 4 sur 386 arabismes (de l'arabe dialectal) sont des emprunts intégrés faisant un taux d'intégration de 1,03%. En revanche, 8 sur 136 arabismes (de l'arabe classique) sont intégrés à la langue française ; en termes de pourcentage, c'est nettement mieux (5,88%).

Pour ce qui est de la fréquence de l'usage entre les deux types de l'arabe dans la chronique étudiée, force est de constater que le chroniqueur préfère plutôt des arabismes de l'arabe dialectal quoique les chances d'intégration sont minimes par rapport aux arabismes de l'arabe classique. Un coup d'œil sur le caractère linguistique de son lectorat, dont la plupart sont francophones et francophiles et ne maîtrisent pas vraiment l'arabe classique, nous explique les motivations de cet usage et nous montre à quel point l'intention du chroniqueur est beaucoup plus sémantique que créatrice et enrichissante à la langue française.

2.1.5.3. L'anglicisme et son intégration

L'anglicisme : ce terme peut signifier soit une tournure ou une locution propre à la langue anglaise, soit un mot emprunté à cette même langue. De nos jours, on assiste à une forte présence des emprunts à l'anglo-américain qui s'incrustent dans l'espace francophone par le biais des médias, véritables diffuseurs de ces mots anglais. Le phénomène devient de plus en plus paradoxal dans la mesure où l'usage de certains de ces mots est justifié par un manque lexical en français alors que pour d'autres, il représente un risque à l'originalité de la langue française, sinon comment expliquer l'utilisation de l'anglicisme *challenge* au détriment du mot français *défi*.

De ce fait, on distingue deux grands types d'anglicismes : les indispensables (déjà adaptés) dans des domaines très courants et dont l'usage est extrêmement fréquent avec une orthographe légèrement modifiée le plus souvent par une soudure ou un trait d'union, comme *week-end*, *football*. Et les remplaçables qui sont souvent critiqués et dont l'usage n'est pas vraiment justifié puisque leurs équivalents existent ou peuvent exister en langue française comme *scoop* et *speed* qui signifient respectivement *exclusivité* et *rapide*. Ces anglicismes remplaçables témoignent d'une attitude de mode de leurs utilisateurs qui éprouvent le besoin d'être branchés au monde moderne.

La présence des mots empruntés à l'anglais en langue française n'est pas un phénomène linguistique nouveau, il date de plusieurs siècles et il résulte dans le passé du brassage des populations, des cultures et des civilisations à l'époque qui remonte aux celtes. Puis, avant même la révolution française, comme le précise Mitterand (1963, p. 20), « *C'est dans le courant du XVIII^e siècle que la sympathie de Montesquieu, de Voltaire, des encyclopédistes, pour le régime parlementaire de l'Angleterre, contribua à répandre en France des termes du lexique politique anglais* »

Aujourd'hui, il semble facile, d'après les dires de bon nombre de linguistes, de constater la crainte due à la menace que représente la présence massive des mots anglais dans l'inventaire de la langue française. Il y a plus d'un demi siècle, l'auteur cité ci-dessus écrit : « *L'anglo-américain se taille la plus large place dans nos importations de mots : si 5% des 4000 mots nouveaux enregistrés par le petit Larousse de 1949 à 1960 sont d'origine étrangère, 2,5%, soit la moitié sont d'origine anglo-américaine* » (Mitterand, 1963, p. 69).

Les anglicismes sont tellement présents dans la langue française que certains linguistes admettent le « franglais » comme un jargon parlé en France. La menace s'accroît beaucoup plus par l'usage des anglicismes inutiles pour un langage publicitaire ou pour un effet de mode, et ce, en dépit des efforts consentis par les puristes et l'académie française. Des mots ou des groupes de mots anglais qui ont envahi la langue française comme *marketing*, *airbag*, *one-man-show*, *best-of*, *thriller*, *squatteur*, *gag*, *pull-over*, *briefing* ou *debriefing*, *scoop*, *live* et autres ne sont que des illustrations significatives de la forte présence d'anglicismes en français.

L'anglicisme représente aujourd'hui plus que jamais un risque¹ pour la langue française dont le lexique perd du terrain au profit de ces emprunts, et ce, contre le gré des puristes qui multiplient les appels de détresse et les remèdes pour contrer ce phénomène. Les instances gouvernementales par le biais de la base de données FT (France Terme), l'académie française, le CETTF (comité d'étude des termes techniques français) et la loi « AllGood »² de Jacques Toubon sont autant d'exemples de moyens déployés pour lutter contre l'anglicisme mais aussi des exemples témoignant de la situation soucieuse que procure ce phénomène. Ainsi, peut-on forcer les locuteurs d'une langue à s'abstenir d'employer des mots empruntés et leur imposer l'emploi de leurs synonymes créés à cet effet ?

La spontanéité de la parole va à l'encontre de ce qui est imposé langagièrement pour préserver la pureté de la langue. Les anglicismes s'imposent par leur justesse sémantique et leur puissance expressive, ils sont préférés par les locuteurs quand leurs équivalents dans la langue d'expression le sont moins. A cet effet, Skouranov (2002, p. 240) ajoute : « *Le néologisme ne naît pas de rien, et il est souvent pris dans une démarche d'ordre terminologique, attentive à recomposer et fixer les délimitations d'un concept ou d'une famille de concepts, le plus généralement à partir de termes anglais.* », pour ensuite illustrer ses propos par le concept *sponsor* qui est plus que démonstratif.

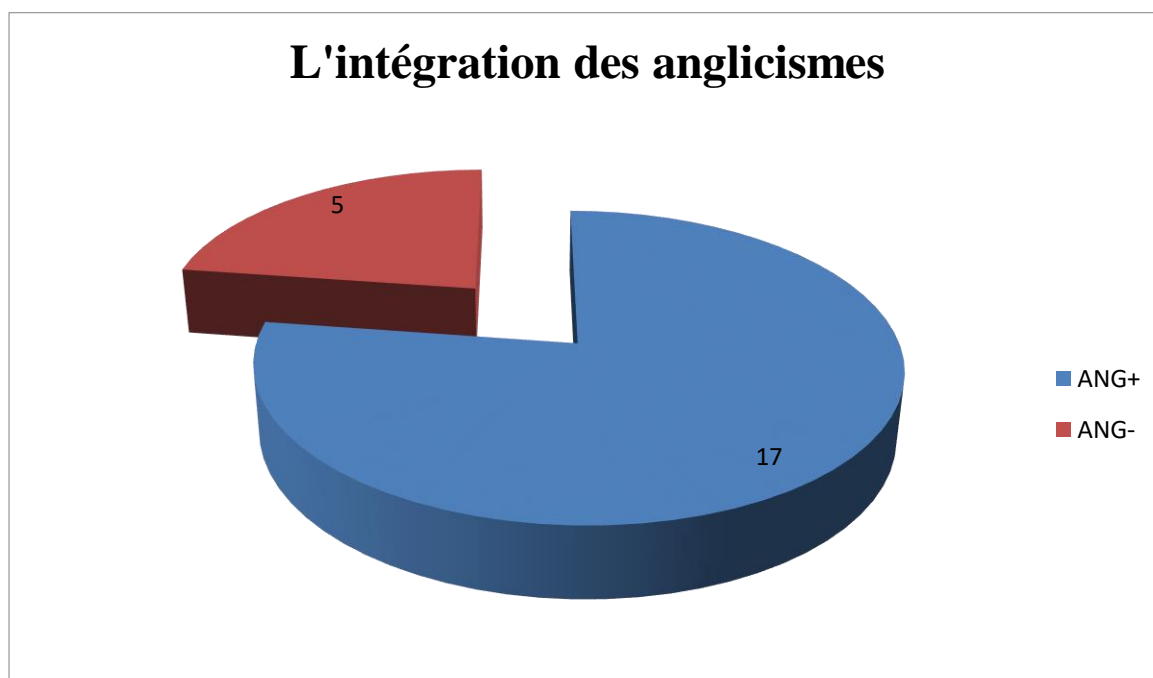
¹ Des études faites à cet effet, montrent qu'en 1990 les anglicismes représentaient 2,5% du lexique français, alors qu'en 1998, huit ans plus tard, le pourcentage s'élève à 5%. Cette ascension fulgurante ne passe pas inaperçue aux yeux des lexicologues.

² Appelée initialement *la loi Toubon* qui tient cette appellation du ministre de la culture Jacques Toubon dans le gouvernement d'Edouard Balladur, promulguée le 4 août 1994 et mise en vigueur le 22 juin 2000, relative à l'emploi de la langue française qui stipule « l'enrichissement de la langue française, l'obligation de son usage et la défense du français en tant que langue de la République ». L'objet principal de cette loi consiste à préserver la primauté et l'utilisation des mots français face aux anglicismes.

Effets du contact de langues et matrice externe

Contrairement aux arabismes dont l'intégration pose d'énormes problèmes, les mots anglais le sont moins du fait du rapprochement axiologique et historique des deux langues. En effet, l'histoire de l'évolution des deux langues qui se sont côtoyées par le passé, nous apprend que le français est la langue la plus germanique des langues romanes et que l'anglais est la langue la plus romane des langues germaniques. Ce qui explique les ressemblances entre les deux alors qu'elles ne sont pas deux langues sœurs selon le classement de Frantz Bopp. Toutefois certaines formes des mots anglais froissent encore l'ego des puristes français, notamment ceux en « ing » considérés comme non conformes à la structure morphologique et à la tonalité phonétique du français.

Notre corpus de recherche est certes loin de constituer le type de texte convenable pour traiter cette question, mais il peut être un exemple non négligeable. D'ailleurs notre objectif n'est nullement d'étudier le fonctionnement de ces emprunts, il s'inscrit ici dans une démarche comparative par rapport à l'usage des arabismes. Nous rappelons également que les anglicismes ne font certes qu'une partie du caractère des écrits journalistiques néanmoins, il est important de les souligner comme l'une des caractéristiques de la plume de notre chroniqueur, comme le montre le graphique ci-dessous :



Effets du contact de langues et matrice externe

Nous tenons à préciser que lors de notre dépouillement, nous avons ignoré les mots anglais anciennement intégrés au français pour rester dans le cadre de la nouveauté lexicale.

Les anglicismes sont présentés par un faible pourcentage (3,76%) des lexies de la matrice externe. Sur les 22 mots anglais utilisés, 17 sont déjà des mots français (intégrés dans les dictionnaires) ce qui fait un taux de 77,27%, le reste – ne constituant qu'un faible pourcentage (moins d'un quart, 22,72%) – demeure toutefois une intéressante piste d'analyse qualitative que nous verrons par la suite.

Voyons maintenant de près la nature d'emploi de ces anglicismes. Nous remarquons clairement que les mots anglais non intégrés utilisés par le chroniqueur sont majoritairement des mots que tout lecteur ayant une instruction moyenne (le niveau fondamental en Algérie ou le CEM) peut aisément comprendre comme *because*, *traveling*, *bank* et *job* (travail).

D'autres groupes de mots ou locutions calqués sur des constructions très connues et répandues affichent aussi leur présence comme *rage and CO* ; le « and CO » signifiant « et compagnie » ou encore « et corporation », et comme *toubib or not toubib, that is the question* calquée sur la fameuse formule « to be or not to be, that is the question ». Les autres anglicismes intégrés, ce sont des mots anglais ordinaires que tout le monde connaît, tels que : *sandwich*, *tramway*, *new look*, *chips*, et *second*. A l'exception d'une minorité de cas comme : *flash-back* et *black-out*.

En somme, notre chroniqueur puise généralement dans la simplicité quant à l'usage des anglicismes anglo-britanniques ou ce qu'on appelle communément « l'anglais écolier » et ce, sans doute, par souci d'accessibilité au sens. Il ne laisse que rarement libre cours à sa plume pour faire usage des mots « branchés » anglo-américains. Cette tendance s'explique par le désir de rapprochement de son lectorat dont il connaît parfaitement les exigences langagières.

2.1. 6. Conclusion

Le présent chapitre nous a permis de faire le point sur quelques caractéristiques qui résultent du contact des langues et qui font justement la particularité de la chronique que nous avons pris comme corpus de notre recherche. Ainsi, les principales questions abordées sont-elles toutes relatives au contact des langues et à la créativité lexicale.

Le caractère phare qui fait cette particularité est celui de l'alternance codique ; un phénomène indépendamment lié à celui de l'emprunt dans la mesure où ce dernier constitue un type d'alternance codique (intra-phrastique). Toutefois cette alternance de codes s'inscrit non seulement comme un support encourageant l'existence de l'emprunt mais aussi comme un environnement de sens qui encadre l'emprunt. A l'image d'un mot nouvellement côtoyé dans le lexique d'une langue donnée et dont le sens peut se définir à force de le revoir dans diverses phrases, l'emprunt tire son sens à partir de l'alternance codique.

Pour la facilité et la fluidité de son texte et parfois pour faire allusion à un sujet politiquement sensible, El Guellil puise dans le parler algérien et la tradition orale de sa société où il était souvent question de calquer des expressions figées et des fragments de chansons largement connus. C'est pourquoi, il recourt fréquemment au code-switching sous ses différents types.

Parvenir à se rapprocher de ses interlocuteurs exige la mise en œuvre de la technique ou la théorie de l'accommodation de la part du chroniqueur. Ceci se traduit dans ses chroniques par les phénomènes de diglossie et de bilinguisme qui se manifeste à travers le changement de style linguistique et l'adaptation de la dimension culturelle dans l'interaction afin de réduire les différences qui séparent chroniqueur et lecteurs.

Le présent chapitre nous a permis également de constater un nombre très élevé d'emprunts et de ses dérivés de l'arabe classique et dialectal. Cette prédominance se justifie par la relation émetteur-récepteur et le code qu'ils partagent. En effet, un journaliste doit répondre non seulement aux exigences de son lectorat en matière d'informations mais aussi en matière d'outillage linguistique le plus adapté à leur goût et conforme aux traditions langagières de la communauté linguistique.

La contradiction de l'usage des arabismes et anglicismes dans notre corpus réside dans leur intégration dans le lexique français. Nous avons constaté une présence très forte des arabismes par rapport aux anglicismes, toutefois le taux d'intégration de ces derniers dépasse largement celui des mots arabes. Ceci peut avoir une seule explication plausible ; celle relative au rapprochement des systèmes lexicaux, graphiques et phonétiques des deux langues, en l'occurrence le français et l'anglais. La langue arabe étant différente par rapport au français au niveau des systèmes cités, l'adaptation des emprunts pose de sérieux problèmes.

L'esprit créateur de notre chroniqueur se voit clairement à travers le nombre des pérégrinismes et xénismes très élevé par rapport à celui de l'emprunt à la langue arabe majoritairement sollicitée. Cette dynamique d'emprunter fortement à la langue arabe est certes justifiée par un besoin de rapprochement langagier envers son lectorat ; néanmoins elle provoque la possibilité de diffusion de quelques étymons arabes et, par là, de forger un français algérien propre aux locuteurs francophones en Algérie.

Aujourd'hui, en France, certaines voix puristes s'alarment contre l'envahissement du parler quotidien par l'anglicisme sous l'effet de la mode linguistique ou même par nécessité. Les arabismes ne manquent pas non plus, ils sont répandus principalement par la chanson Rap et, à un moindre degré, par la presse locale quand il s'agit d'évoquer le terrorisme, l'Islam et d'autres sujets relatifs à la culture arabo-musulmane. La grande communauté magrébine en France est, aussi, un facteur important dans la diffusion des arabismes.

Notre chroniqueur bascule dans sa création lexicale externe à la langue française entre l'emprunt de la parole et l'emprunt de la langue. Cependant, nous avons constaté un penchant considérable vers le premier type. Le chroniqueur ne produit certainement pas des emprunts d'incompétence mais, puisqu'il est journaliste bilingue, il se forge un style d'écriture bien propre à lui pour se démarquer, justement, par un idiolecte qui lui permettrait de faire passer ses emprunts de la parole au statut d'emprunts de la langue.

Analyse morphosémantique

Introduction

Dans le présent chapitre nous nous intéressons à une partie de la matrice interne, laquelle est constituée de quatre sous-ensembles comme le montre le tableau emprunté à Sablayrolles et Pruvost qui est considéré par les chercheurs dans le domaine comme un modèle de référence. Il sera donc question ici d'une partie de la subdivision morphosémantique.

Les procédés de création morphosémantiques représentent presque la moitié de toute la matrice interne, c'est pourquoi nous y consacrons le plus grand chapitre dans ce travail de recherche. Ce niveau d'inclusion comprend deux grandes catégories de procédés ; les matrices par construction et les matrices par imitation et déformation. La première catégorie est, elle-même, subdivisée en deux types de procédés (affixation et composition) qui comprennent respectivement cinq et quatre procédés au final. La deuxième catégorie (imitation et déformation) comprend, quant à elle, quatre procédés de création.

Par souci d'organisation et d'équilibre de volume entre les chapitres, nous consacrons le présent chapitre à la subdivision morphosémantique alors que les trois restantes, nous les regroupons en un seul chapitre. Nous détaillons théoriquement, au cours de ce chapitre, chaque procédé de création avant d'enrichir par le biais d'illustration de notre corpus dans des sous-tableaux élaborés selon le type de procédé. Par la suite, nous analysons de près à chaque fois que le néologisme nous semble intéressant et frappant.

Au passage, nous faisons le point sur les composantes de la première catégorie *par construction* (affixation et composition) en expliquant l'importance et la fréquence de ces deux sous ensembles de procédés de création. Ensuite, nous étudions la deuxième catégorie *par imitation et déformation*.

2.2.1. Néologismes par construction

Par opposition à imitation et déformation, cette subdivision consiste à construire un nouveau mot soit à partir des affixes soit par composition. Ce qui rend plus prévisibles les néologismes qui en sont issus. Cette sous-catégorie est, comme nous l'avons vu plus haut, constituée de deux types de procédés ; l'affixation et la composition. Ils sont également appelés « les mots construits » dans certaines terminologies.

2.2.1.1. L'affixation

L'affixation ou l'affixation dérivationnelle, comme certains préfèrent l'appeler, est l'action qui consiste à ajouter un affixe, préfixe ou suffixe, à une base.

Avant d'expliquer l'affixation dérivationnelle, il est important de comprendre d'abord le terme « dérivation » qui, selon *Le Dictionnaire de linguistique et sciences du langage*, désigne :

le processus de formation des unités lexicales ; dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de *dérivation* s'oppose à *composition* (formation des mots composés), le recours à la dérivation étant variable selon les langues. [...] La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en forme unique. *Refaire*, *malheureux* sont des dérivés : les éléments *re-*, *-eux* ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant (Dubois *et al.*, 2007, p. 136)

En d'autres termes, la dérivation est un procédé morphologique qui se résume en préfixation ou en suffixation. Elle consiste à adjoindre un préfixe ou un suffixe (affixes dérivationnels) à un radical.

Plusieurs types de dérivation existent et chacune d'elles répond à des règles de création différentes. Les principaux types de dérivation sont la préfixation et la suffixation. Toutefois, il en existe d'autres, tels que la dérivation impropre et la dérivation parasynthétique.

Il est aussi important de signaler l'opposition entre les deux procédés (préfixation et suffixation) qui ne réside pas uniquement dans la place de l'affixe (avant le radical pour le préfixe, après le radical pour le suffixe) mais aussi dans le fait que la

préfixation garde et préserve la catégorie grammaticale du radical tandis que la suffixation la modifie.

La même source consultée, en l'occurrence, le *Dictionnaire de linguistique et sciences du langage* définit le procédé ainsi : « *L'affixation consiste à créer des mots nouveaux par l'adjonction d'affixes à un radical* » (Dubois *et al.*, 2007, p. 21)

Pour apporter plus de précision à cette définition, il semble important de voir et d'expliquer d'abord l'affixe et le radical.

A propos du radical, Huot (2012, p. 29) parle de : « *point de départ de familles de mots duquel tous les autres mots construits tiennent une part de leur interprétation.* » C'est dire que le radical est un mot qui n'est pas réductible par segmentation à un morphème monosyllabique.

Le radical est souvent amalgamé avec la racine qui est : « [...] *la forme abstraite servant de base de représentation à tous les radicaux qui en sont les manifestations* » (Dubois *et al.*, 2007, p. 395).

Ainsi une racine peut avoir plusieurs radicaux comme : / ven / « venir » a deux radicaux *ven* et *vien*, qui se réalisent avec l'adjonction des désinences grammaticales dans : *venons, venue, venait, vienne*, etc.

Lehmann et Martin Berthet (1998, p. 137) apportent plus de précision quant à la confusion entre base et radical affirmant, par la plus simple des manières, que : « *Le radical est le segment restant d'un mot dérivé ou fléchi sans les affixes et/ou les désinences. [...] La base d'un mot dérivé est le mot dont il dérive.* »

Ainsi la différence entre les deux concepts réside dans « segment » et « mot ». Pour ce qui est de la base, il s'agit d'un mot pourvu de sens. Alors que, pour le radical, il est question de segmentation. Les deux auteurs illustrent par : « réception » dont le radical est le segment « récep » alors que la base est le mot « recevoir »

A propos de l'affixe, Mortureux (2008, p. 23) précise que : « *Les affixes sont des morphèmes qui [...] se combinent avec une base pour former un mot dérivé. [...] Les affixes n'ont pas de valeur dénomminative, mais ils ont une signification, qui intervient dans la valeur dénomminative des mots dérivés.* »

L'affixe (préfixe ou suffixe) est donc un morphème sans valeur dénomminative qui se joint au radical (le noyau de la création lexicale) pour former d'autres mots selon les besoins linguistiques.

De son côté, *Le dictionnaire de linguistique et sciences du langage* apporte plus de précision à cet effet :

L'affixe est un morphème non autonome adjoint à un radical d'un mot pour en indiquer la fonction syntaxique (morphème casuel), pour en indiquer la catégorie (morphème entrant dans les nominalisations, les adjectivations, etc.) ou en modifiant le sens (morphème exprimant dans les verbes le factitif, l'inchoatif, etc.). (Dubois *et al.*, 2007, p. 21)

Ainsi, l'affixation se définit-elle comme la formation des nouveaux mots par l'ajout de préfixe ou de suffixe au radical.

Généralement, le préfixe se distingue du suffixe par le fait qu'il ne modifie pas la catégorie grammaticale du mot auquel il se joint. A l'opposé, le suffixe change la catégorie grammaticale du mot avec lequel il se combine à l'exception aussi de quelques cas. Mortureux (2008, p. 117) confirme dans la même source citée plus haut que : « *Outre la place de l'affixe [...] les deux procédés s'opposent par le fait que la préfixation conserve la catégorie grammaticale de la base, alors que la suffixation la change.* »

On distingue deux types d'affixation : l'affixation dérivationnelle et l'affixation flexionnelle. Toutefois celle-ci relève d'un autre procédé de création (Il s'agit là de désinences flexionnelles plutôt que d'affixes dérivationnels). Nous enchaînons, à présent, avec la distinction entre préfixation et suffixation.

2.2.1.1.1. Dérivation préfixale (préfixation)

La définition la plus simple serait celle qui considère la préfixation comme un procédé de création dérivationnel consistant à joindre un préfixe à un radical.

Ce procédé est très productif dans le cas de la dérivation verbale et de la dérivation nominale.

La traditionnelle formule de la création dérivationnelle préfixale (préfixation) se résume ainsi :

Préfixe + Radical → mot dérivé

Exemple : Re + dire → Redire (verbe)

Pré + scolaire → Préscolaire (nom)

Nous illustrons par deux exemples¹ dont les formes renvoient aux cas recueillis dans notre corpus : (**remevoilà**, **dégénération**). Le premier « radical » est une construction à partir d'une préposition (**voilà**) et un pronom (**me**), le deuxième peut être soit le nom (**génération**) soit le verbe (**générer**). Dans le deuxième cas² du deuxième radical, il ne s'agit évidemment pas de préfixation.

2.2.1.1.1.1. Les types de préfixes

Les préfixes, comme nous venons de le voir, sont des morphèmes dépourvus d'une fonction grammaticale mais dotés d'une fonction sémantique. Ils n'ont pas les mêmes valeurs et ils ne font pas l'objet d'une liste exhaustive dans la langue française.

Vu leur productivité, nous avons jugé utile le classement de quelques préfixes selon le sens qu'ils donnent aux mots dérivés.

2.2.1.1.1.1.1. Les préfixes de négation

Dans cette catégorie, le préfixe **in** - est le plus productif, comme dans les mots : *intolérant, invisible, inactif, increvable, inoffensif, incessant, interminable*. Le préfixe **dé(s)** - est aussi plus fréquemment utilisé en français, il a une valeur privative et s'applique aussi bien aux verbes qu'aux noms et adjectifs comme dans les cas : *déplaire, désobéir, désordre, déplaisir, désagréable, etc.*

¹ Ce sont deux entrées néologiques relevées de notre corpus que nous allons par la suite analyser dans le présent chapitre.

² Seul le contexte peut trancher dans de telles situations douteuses. D'où la nécessité de situer les néologismes dans la phrase ou le sens dans lesquels ils se créent.

Il existe aussi d'autres formes de préfixe qui expriment la négation tels que : le préfixe **a** - ; *anormal, amoral, asocial, atone* ; le préfixe **il** - ; *illisible, illimité, illégal*, le préfixe **im**- ; *imperméable, imprudent, immortel*, le préfixe **ir**- ; *irréversible, irremplaçable, irrécupérable*, le préfixe **dis** - /**dys** - ; *discontinu, dysfonctionnement*.

2.2.1.1.1.2. Les préfixes d'opposition

Ce sont des préfixes qui se collent aux mots pour leur donner un sens opposé aux mots d'origine mais qui ne sont pas des préfixes de négation. Citons à cet effet le préfixe **anti**- qui forme des mots comme : *antisémitisme, anticonstitutionnellement, anti-inflammatoire, etc.*

2.2.1.1.1.3. Les préfixes de soutien

Ils s'ajoutent aux mots pour exprimer une association, comme le montre bien le préfixe **co**- ; *coéquipier, colocataire, coproduction*.

2.2.1.1.1.4. Les préfixes de répétition

Ce sont des préfixes qui servent à exprimer la répétition des actions, indiquer une réaction ou un acte de réponse à un acte donné. Le préfixe **re** - se place devant un mot qui commence par une consonne comme : *refaire, recommencer, redresser, recopier, etc.*

Alors que le préfixe **r** - et le préfixe **ré** - se placent devant un mot qui commence par une voyelle comme : *réajustement, rappeler, réinsérer, réaffirmer, etc.*

2.2.1.1.1.5. Les préfixes d'intensité

On les utilise pour exprimer la prééminence, la supériorité ou pour amplifier la grandeur des choses ou des faits. Ainsi le préfixe **archi** - est utilisé pour former des mots tels que : *archiplein, archifou, etc.* le préfixe **extra** - est à son tour utilisé pour former des mots comme : *extraordinaire, extralégal, extrastatutaire, etc.*

2.2.1.1.1.2. Cas étudiés

A partir de notre corpus, nous avons pu repérer deux néologismes construits par préfixation :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Remevoilà	LS	PRE	+	SMT		-	1
Dégénération	LS	N	-	SMT	VQ	-	1

2.2.1.1.1.3. Description et interprétation

Remevoilà : paru le 14/11/2012, est un néologisme créé, par préfixation, à partir du préfixe de répétition **re -** + le pronom **me** + l'adverbe ou la préposition **voilà**. Il s'agit d'un néologisme qui substitue la locution : « me voilà de nouveau » construit sur la base de « re -bonjour ». La formule la plus correcte serait : « me revoilà », « mevoilà » étant un néologisme en soi.

Dégénération : paru le 17/01/2013, est un néologisme créé par préfixation à partir du préfixe de négation **dé-** + le nom **génération**. Certes le mot existe dans la langue française sauf que selon le contexte de la chronique source, il ne s'agit pas du nom qui désigne l'action de dégénérer mais du nom *génération*. C'est donc un néologisme de sens pour désigner une génération à la dérive. Il s'agit alors d'un préfixe péjoratif et non pas de négation parce que cette *génération* existe réellement.

2.2.1.1.2. Dérivation suffixale (suffixation)

Contrairement à la préfixation, la suffixation est la combinaison qui s'établit entre un affixe qui se colle à droite et un radical. Cet affixe dérivationnel appelé suffixe est souvent doté d'une fonction grammaticale c'est-à-dire qu'il peut changer la catégorie grammaticale du mot d'origine.

Lehmann et Martin-Berthet (1998, p. 117) précisent, à cet effet, que : « *ce principe rencontre deux types d'exception : des suffixations sans changement de catégorie et des préfixations qui changent la catégorie de la base.* »

La fusion entre les deux éléments peut être formulée ainsi :

Radical + suffixe \longrightarrow **mot dérivé**

Une simple remarque sur la construction des mots français nous conduit à déduire que le suffixe transforme le verbe en nom et en adjectif comme c'est le cas de : parl (er) + *eur* qui nous donne le nom *parleur*. Et celui de : buv (ons) + *able* qui nous donne l'adjectif *buvable*

Le suffixe s'applique aussi à un adjectif pour le transformer en nom comme le montre le cas du suffixe - *eur* : *froid* pour *froideur*. Le suffixe - *is* s'applique à un adjectif pour en faire un verbe tel ; *stérile* pour *stériliser*.

Ou encore le cas du suffixe - *eux* qui s'applique à un verbe ou à un nom pour en faire un adjectif comme dans *boiter* pour donner *boiteux*, et *malheur* pour *malheureux*.

2.2.1.1.2.1. Les types de suffixes

Comme nous l'avons superficiellement démontré ci-dessus, certains suffixes forment des noms, d'autres forment des verbes et des adjectifs ou encore des adverbes. Cette multitude de formation mérite bien, selon l'objet de notre travail de recherche, une classification selon l'emploi des suffixes. Une typologie de suffixes est donc nécessaire pour les catégoriser. Et rien de mieux que l'illustration dans l'explication et la classification.

2.2.1.1.2.1.1. Les suffixes de noms

Ce sont bien les suffixes les plus producteurs qui représentent une diversité sans limite au point où plusieurs ont été supprimés aussitôt. Nous les sous-classons ci-dessous selon leur expression :

2.2.1.1.2.1.2. Les suffixes exprimant une action

Les plus fréquents sont les affixes en - *ion* ou - *tion* comme *altercation*, *formation*, *concentration*, et ceux en - *age* comme dans *blocage*, *accrochage*, en suite les suffixes en -*aison* tel que *démangeaison*, *livraison*, puis ceux en - *ement* ou - *ment* comme *affaiblissement*, ou ceux en - *ée* comme *dictée*, ou encore en -*ure* comme dans *capture*, *fermeture*.

2.2.1.1.2.1.3. Les suffixes qualificatifs

A / une qualité ou un défaut : sont en - *té* (*fermeté, bonté, dureté*), en - *eur* (*laideur*), en - *esse* (*délicatesse, hardiesse, souplesse*), ou encore en - *ise* (*franchise*).

B/ Un métier : sont en - *eur*, - *euse* (*vendeur, coiffeuse*), en - *teur*, - *trice* (*éditeur, éducatrice*), ou en - *er* (*boulangier*), en - *iste* (*bagagiste, pianiste*), ou encore en - *ier* / - *iere* (*jardinier, bijoutier, infirmière*).

C/ Un lieu : sont très souvent en - *erie* (*lingerie, garderie*), en - *oir* / - *oire* (*mangeoire, dortoir, baignoire*).

D/ Des habitants : sont généralement en - *ais* / - *ain* / - *ard* / - *ois* / - *ien* / - *ite* / - *en* / - *itain* (*Anglais, Sénégalais, Marocain, Savoyard, Hongrois, Algérois, Algérien, Moscovite, Guinéen*, etc.)

2.2.1.1.2.1.4. Les suffixes de verbes

Ce sont là des suffixes qui interviennent pour transformer en verbes des noms et des adjectifs. Il est donc plus logique qu'ils aient à la fin l'une des trois terminaisons des verbes en français : - *er*, - *ir*, - *re*. Dans cette catégorie, les préfixes les plus utilisés sont en : - *er*, - *fier*, - *ir*, - *iller*, - *onner*, - *eter*, - *iser*, - *arder*.

Nous citons pêle-mêle : *flemmarder, sautiller, boulonner, maigrir, solidifier, mâchonner, clavarder*, etc.

2.2.1.1.2.1.5. Les suffixes d'adjectifs

Nombreux sont les suffixes qui servent à former des mots dérivés de nature grammaticale adjectivale. Nous nous limiterons à citer uniquement les plus courants comme: - *er* / - *ère* (*banquier*), - *eux* / - *euse* (*audacieux, dangereuse*), - *eur* / - *eresse* (*rêveur, vengeresse*), - *teur* / - *trice* (*provocateur*), - *al* (*commercial, cérébral, pronominal*), - *el* (*conflictuel, corporel*), - *ique* (*vocalique, syllabique, électronique*), - *iste* (*capitaliste, optimiste, formaliste*), - *if* / - *ive* (*maladif, défensive, permissif*), - *able* (*décapotable, supportable*), - *ible* (*intelligible, lisible*), - *ain* / - *aine* (*africain, républicain*), - *ois* / - *oise* (*suédois, berlinois*), - *ais* / - *aise* (*hollandais*), - *aire* (*suicidaire, incendiaire*).

Analyse morphosémantique

2.2.1.1.2.1.6. Les suffixes d'adverbes

Comme il est dicté par la morphologie de l'adverbe dans la langue française, la formation de ce dernier se fait généralement par l'addition du suffixe *-ment* au féminin des adjectifs. Pour ce qui est des adjectifs en *-ent* ou en *-ant*, ils prennent respectivement les formes en *-emment*, *-amment*. Comme dans les cas suivants :

Doux / douce — doucement, Evident — évidemment, Indépendant — indépendamment, etc.

Il est primordial de noter que malgré le caractère non autonome sémantiquement de leurs composants, certains mots sont considérés comme composés et non pas dérivés et ce, parce que leurs composants ne sont pas des mots français et qui appartiennent à une classe grammaticale. Ce sont surtout les mots grecs et latins qui tendent à fonctionner comme des affixes tels : *cide, phile, phobe, anthrop, hydro, aqua*, etc.

2.2.1.1.2.2. Cas étudiés

Notre échenillage nous a permis d'étudier les entrées suivantes :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Bouffou	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	2
Weekendards	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-	2
Otiteurs	LS	N	+	STY	VQ	-	2
Ramadhanesque	LS	ADJ	-	SMT	RLG	-	2
Corruptive	LS	ADJ	+	FRT	PLT	-	2
Colloquation	LS	N	+	FRT	SOC	-	2
Populiste	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-	2
Zenéité	LS	N	+	STY	VQ	-	2
Joisiveté	LS	N	+	STY	VQ	-	2
Amourigène	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	2
Mimerie	LS	N	+	FRT	VQ	-	2
Communards	LS	ADJ	-	SMT	SOC	-	2
L'entrement	LS	N	+	STY	VQ	+	2
Bunkérisation	LS	N	-	SMT	ECO	-	2
N'importequoitisme	LS	N	-	SMT	VQ	-	2

Analyse morphosémantique

Doigtal	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	2
Doigtalisme	LS	N	-	STY	VQ	-	2
L'avalassion	LS	N	-	SMT	ECO	-	2
Camoufleur	LS	N	+	SMT	VQ	-	2
Chantiétale	LS	N	+	STY	ECO	-	2
Beautement	LS	ADV	+	STY	VQ	-	2
Webriété	LS	N	-	SMT	SCT	-	2
Apeuprisme	LS	N	-	STY	VQ	-	2
Verbologue	LS	N	+	STY	SCT	-	2
L'écrivieur	LS	N	+	SMT	SCT	+	2

2.2.1.1.2.3. Description et interprétation

Weekendards et **Communards** : parus respectivement le 23/08/2012 et le 23/09/2012, sont deux néologismes créés par suffixation en ajoutant le suffixe péjoratifs - **ard**. Ils désignent respectivement, selon le contexte, celui qui ne profite pas à bien de sa fin de semaine et celui qui n'a pas le sens du commun et du groupe. Ce sont là deux adjectifs qui caractérisent l'Algérien par rapport à sa société et son mode de vie.

Ramadhanesque : paru le 03/09/2012 est un néologisme créé par suffixation à partir du radical « Ramadhan » ; mois du jeûne sacré chez les musulmans, et le suffixe - **esque** qui indique une caractéristique ou une qualité, ici, bien particulière dans les pratiques et les particularités de ce mois dans la société algérienne.

Joisiveté et **webriété** : parus respectivement le 17/09/2012 et le 23/12/2012, sont deux néologismes créés par suffixation et par analogie à *oisiveté* et à *ébriété*. Le premier désigne la joie et le bonheur des désœuvrés, le second qualifie l'état de la toile internet en Algérie à l'occasion de la visite du président français F. Hollande.

Amourigène : paru le 17/09/2012, est un néologisme créé par suffixation et par analogie à lacrymogène. A partir du radical *amour*, le mot désigne le grigri : une substance, souvent, chimique¹ de la magie noire propre à la tradition et les pratiques féminines dans la société maghrébine qui permet à son utilisateur d'inspirer l'amour auprès de son compagnon.

¹ Par analogie au mot fumigène, cette pratique est appelée « b'khour » relativement à la fumée. C'est plutôt l'antidote du « s'hour » qui est, à la base, le grigri.

N'importequoitisme et **Apeuprisme** : parus respectivement le 20/10/2012 et le 23/12/2012, sont des néologismes créés à partir de la soudure d'expressions comme radical auquel est joint le suffixe **isme**. « N'importe quoi » et « à peu près » sont deux constructions à valeur grammaticale d'adverbe transformés en adjectifs par suffixation. La création de ce type de néologisme est souvent justifiée par la paresse dans la recherche du mot juste.

Doigtal et **L'écrivain** : parus respectivement le 01/12/2012 et le 24/01/2013, ce sont deux néologismes créés par suffixation. Les deux renvoient à des créations lexicales volontairement fausses et dont les équivalents existent dans le répertoire de la langue française. Le premier est créé pour dénoncer le vote des Algériens qui se fait en trompant son doigt dans l'encre aux traces indélébiles donc par opposition au vote informatisé, en Algérie on parle de vote *doigtal*. Le deuxième est créé en opposition par rapport à la noblesse et la souveraineté du métier d'écrivain.

Verbologue : paru le 24/12/2012, est un néologisme créé par suffixation qui renvoie à la spécialité du verbe. En français, on qualifie celui qui parle bien par des expressions comme : « a le verbe », « bon orateur », « beau parleur », etc. L'usage du suffixe grec -*logue* qui est utilisé pour désigner celui qui étudie ou le spécialiste dans un domaine scientifique donné est justifié dans le contexte de la chronique par la péjoration. En effet, le chroniqueur tente de désigner les prêcheurs de la campagne électorale dont le discours est basé sur les promesses et les mensonges.

2.2.1.1.3. La dérivation inverse

Certains préfèrent l'appeler aussi dérivation *régressive*. Il s'agit là, comme son nom l'indique, d'une opération lexicale qui s'effectue sur un mot existant dans la langue en lui amputant un affixe. Ce type de procédé dérivationnel se fait le plus souvent à partir des verbes. Nous empruntons dans ce sens quelques exemples de Huot :

Somnolence et somnolent sont des mots savants du XIV^e siècle empruntés au bas latin *somnolentia* et *somnolentus* ; *somnoler* en est dérivé au XIX^e siècle. De même, *agresser* a été tiré de *agression* et *agresseur* (latin *adgressio*, *adgressor*) ; *embranchement* est postérieur à *branchement* dérivé de *branche*. . (Huot, 2010, p. 113)

La dérivation inverse est donc une sorte de réduction lexicale à partir du moment où les néologismes créés sont issus des mots qui existent déjà dans la langue et dont on a réduit la forme en supprimant une partie considérée comme suffixe ou préfixe.

2.2.1.1.4. L'affixation flexionnelle

Avant d'expliquer ce procédé de création, il est scientifiquement logique de voir d'abord qu'est ce que la flexion du point de vue grammatical car c'est bien le domaine spécialisé dans le phénomène en question.

Selon *Le dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, la flexion est :

Un procédé morphologique consistant à pourvoir les racines (verbales, nominales, etc.) d'affixes ou de désinences ; ceux-ci expriment les fonctions syntaxiques (cas), les catégories grammaticales du nombre, du genre, de la personne, ou les catégories sémantiques de l'animé, du comptable, etc., selon les classes des mots déterminées par chaque langue. La flexion inclut la déclinaison (flexion nominale) et la conjugaison (flexion verbale). (Dubois et *al.*, 2007, p. 204)

Si nous simplifions un peu la flexion, on peut la définir comme le procédé morphologique qui consiste à modifier un mot par la combinaison entre un radical et un affixe (flexionnel). Les mots obtenus de cette opération sont dits *fléchis* ou *formes fléchies*. Mais vulgarisons d'abord les morphèmes flexionnels.

2.2.1.1.4.1. Les morphèmes flexionnels.

Ils s'accrochent à la fin du radical d'un mot déjà construit, souvent juste après un suffixe dérivationnel. On les appelle aussi affixes flexionnels et dans le domaine de la flexion verbale « désinences » (dans la tradition étymologique) ou encore « terminaisons » (dans les ouvrages pédagogiques). Ils n'ont point de valeur interprétative mais plutôt une valeur grammaticale, donc ne relevant pas du lexique. Combinés au radical ou à un mot, ils servent à désigner le genre, le nombre, la personne, le mode ou le temps.

On les classe selon le rôle grammatical qu'ils jouent après leur combinaison au mot ou au morphème. On distingue :

2.2.1.1.4.1.1. Les morphèmes flexionnels de genre

Identiquement à la majorité des langues, la langue française distingue deux genres : **le masculin** et **le féminin**. Dans l'aspect oral de la langue, la forme du féminin n'est pas toujours remarquable tandis qu'à l'écrit, nous distinguons mieux le féminin du masculin par la marque - *e* du féminin. Le genre masculin n'a pas de marque spécifique.

Certes, la marque du féminin est généralement le - *e* et celle du masculin est particulière selon le mot. Mais certaines catégories de mots de la langue ont une variation du genre spécifique.

Il existe cependant des mots qui gardent la même forme pour les deux genres. La dénomination d'« épïcène » est attribuée à ces mots tels que : un *élève* (masc.) / une *élève* (fém.). Un *enfant* (masc.) une *enfant* (fém.).

Aussi les pronoms personnels *je*, *tu*, *nous* et *vous* sont-ils des épïcènes.

2.2.1.1.4.1.2. Les morphèmes flexionnels de nombre

Tout comme le genre (le masculin et le féminin), le français distingue le singulier et le pluriel pour le nombre. La marque du pluriel à l'écrit est observable par le -*s* ou le -*x* à la fin du mot, alors que le singulier n'est pas distingué. La marque du pluriel n'est percevable à l'oral qu'en cas de liaison ou d'enchaînement avec une voyelle qui annonce le début du mot qui suit. Cette liaison se prononce en [z].

Certains mots forment différemment leur pluriel. Les mots composés comme *bonhomme*, *monsieur* ont pour pluriel, *bonshommes*, *messieurs*.

D'autres admettent deux pluriels : *un scenario/des scenarios* ou *des scenarii* ; *un maximum / des maximums* ou *des maxima*. Mais des emprunts grecs ou latins comme *credo*, *veto*, *in-folio* restent invariables.

2.2.1.1.4.1.3. Les morphèmes flexionnels de personne

Les morphèmes flexionnels de personne sont étroitement liés aux morphèmes de mode et de temps mais ils sont distincts. Émile Benveniste soutient que le verbe et le

pronom sont les seules espèces de mot qui distinguent les personnes. La personne désigne le sujet grammatical. Il est possible de repérer la personne grâce à la terminaison du verbe conjugué. Cette particularité¹ dans la langue française émane du latin dont elle est originaire. Le latin distinguait facilement le sujet par la forme verbale.

Les désinences ou terminaisons varient selon le changement du sujet grammatical. Toutefois, des similitudes de formes verbales existent entre la 1^{ère} et la 3^{ème} personne du singulier au présent de l'indicatif et au subjonctif présent.

Aussi, des ressemblances existent-elles entre les deux premières personnes du singulier à l'imparfait. Pour les distinguer, il est incontournable de faire appel aux pronoms.

2.2.1.1.4.1.4. Les morphèmes flexionnels de mode et de temps

Le mode indique la manière dont nous percevons les actions ou les états exprimés. La langue française compte 7 modes : 4 modes personnels qui sont l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif et 3 modes impersonnels qui sont l'infinitif, le participe et le gérondif.

Le temps sert à cerner l'action par rapport au moment où le sujet l'exprime. C'est-à-dire l'antériorité, la postériorité ou la simultanéité. Chaque mode comporte un ou plusieurs temps.

Le morphème infinitif est le[R] transcrit orthographiquement - *r*. Il est régulier à tous les verbes du 1er et du 2eme groupe et à certains verbes du 3eme groupe.

Les morphèmes de mode du participe sont divisés en deux selon la distinction en français du participe présent et passé. Le morphème de mode du participe présent est le *-ant*, exemple, *parlant*, *grandissant*, *montant*, *faisant*, *dormant*. Ceux du participe passé sont divers et subissent des variations de genre et de nombre. Nous pouvons les remarquer dans les participes passés suivants : *chanté*, *fini*, *couru* ; *chantés*, *finis*, *courus*, *finies*, *courues*.

¹ Il est à rappeler qu'au niveau de l'oral, dans certains cas, il est impossible de repérer la personne à partir de la conjugaison ni même le genre. Comme c'est le cas pour la troisième personne.

Analyse morphosémantique

2.2.1.1.4.2. Cas étudiés

Nous essayons d'expliquer, à présent, la création de quelques néologismes parus dans notre échantillons ;

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Gominé	LS	PP	-	SMT	Soc	-	4
Verdurer	LS	V	-	SMT	VQ	-	4
Loustiques	LS	N	+	STY	VQ	-	4
Billeter	LS	V	-	SMT	ECO	-	4
Paroler	LS	V	+	STY	VQ	-	4
Billette	LS	N	-	SMT	ECO	-	4
Lotis	LS	PP	-	SMT	VQ	-	4
Fauter	LS	V	+	STY	VQ	-	4
Allolise	LS	V	+	STY	SCT	-	4
Parabolise	LS	V	-	SMT	SCT	-	4
Véhiculise	LS	V	+	STY	SCT	-	4
Autoroutise	LS	V	+	STY	SCT	-	4
Hôtelise	LS	V	+	STY	LSR	-	4
Shératonnonns	LS	V	-	STY	LSR	-	4
Méridiennonns	LS	V	-	STY	LSR	-	4
Bidonvilisons	LS	V	-	STY	LSR	-	4
Hiltonnonns	LS	V	-	STY	LSR	-	4
Bidonvillamillia rdairisons	LS	V	-	STY	LSR	-	4

2.2.1.1.4.3. Description et interprétation

Gominé : paru le 03/09/2012, est un néologisme créé par affixation flexionnelle à partir du nom du gel fixateur « Gomina » commercialisé et fréquemment utilisé en Algérie ; et non pas celui désignant la pommade pour lisser les cheveux tel qu'il est mentionné dans le dictionnaire *Larousse 2013*. Un néologisme de sens qui prend une autre signification spécifique à l'environnement discursif dans lequel est produit le mot. Il signifie, donc, cheveux fixés avec du gel.

Verdurer, **Paroler** et **Fauter** : parus respectivement le 03/09/2012 et le 21/11/2012 et le 01/01/2013, sont des néologismes créés par affixation flexionnelle à partir des noms

verdure, parole et *faute* en leur collant le morphème flexionnel de mode **R** pour en avoir des verbes au mode infinitif. « fauter » certes existe dans les nomenclatures de la langue française mais avec un autre sens que celui émis dans la chronique : « il ne faut pas fauter et fêter la fête ... » ou l'on a pris compte beaucoup plus de la reprise du son [ft]. Quant au « parler », le chroniqueur l'oppose à « parler » pour évoquer le concept linguistique « la parole » qui renvoie à la pensée comme le précise la suite.

Allolise : paru le 31/01/2013, est un néologisme créé par affixation flexionnelle de temps à partir de l'interjection « allô ». Ce néologisme signifie, selon le contexte, *utiliser le téléphone* et non pas : « dire allô » comme laisse le deviner le mot.

Véhiculise, Parabolise et **Autoroutise** : parus tous le 31/01/2013, sont des néologismes créés par affixation flexionnelle à partir des noms et l'affixe flexionnel de temps. Ils signifient respectivement, selon le contexte : acheter une voiture, regarder la télévision et construire des autoroutes.

Méridionnons, Shératonnons et **Hiltonnons** : parus tous le 31/01/2013, sont des néologismes¹ créés par affixation flexionnelle à partir des noms d'hôtels et du morphème flexionnel de temps **ons**. Ils signifient : séjourner dans ces hôtels de luxe en Algérie (Méridien, Shératon et Hilton) par opposition au néologisme suivant « Bidonvilisons »

Bidonvilisons : paru aussi le 31/01/2013, est un néologisme créé par affixation flexionnelle à partir du nom Bidonville et le morphème flexionnel de temps **ons**. L'usage de ce néologisme péjoratif est utilisé pour dénoncer la précarité des constructions immobilières locales.

2.2.1.1.5. Dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique se définit, selon Lehmann et Martin-Berthet (1998, p. 117), comme : « *L'adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe Le critère est que l'on ne peut enlever ni le préfixe seul, ni le suffixe seul.* »

¹ Ce sont pratiquement des néologismes parus dans la même chronique le 31/01/2013 et qui renvoient tous au même point sémantique ; celui des chantiers lancés et réalisés par le président BOUTEFLIKA pour ne citer que l'autoroute est ouest, les hôtels Shératon, Hilton, Méridien et la téléphonie mobile. Mais, il demeure encore des bidonvilles...

Analyse morphosémantique

Cette formation de mots s'opère donc par une combinaison simultanée de la préfixation et de la suffixation. Elle se fait à partir d'un adjectif, d'un verbe ou d'un nom considéré comme base. Cependant, le néologisme « parasynthétique » n'est pas décomposable en retour dans le cas où on enlève soit le préfixe soit le suffixe. Ainsi le mot « encablure », comme l'illustre Pruvost, ne peut être décomposé ni pour donner « encable » ni pour donner « cablure » ; ces deux derniers ne sont pas, en effet, attestés.

On insiste ici sur la simultanéité de l'adjonction des deux affixes car le cas contraire ne permet pas de former des mots « parasyntétiques » comme dans la formation « décomposable » qui résulte d'une préfixation « décomposer » puis d'une suffixation « décomposable ».

A cet effet, Darmesteter (1972, pp. 233-234) précise : « *Beaucoup d'adjectifs en able, ible, n'existent d'abord que sous la forme de composés négatifs : inusable, indéracinable, inoubliable, inextirpable, indéniable, inextinguible, inoubliable, indestructible, etc.* »

2.2.1.1.5.1. Cas étudiés

Pour illustrer, nous piochons dans notre corpus les néologismes parasyntétiques suivants :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Déloustification	LS	N	-	STY	VQ	-	3
Démoustification	LS	N	-	SMT	VQ	-	3
Inoccidentable	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	3

2.2.1.1.5.2. Description et interprétation

Déloustification : paru le 04/11/2012, est un néologisme parasyntétique créé à partir de l'adjectif « loustic » qui signifie : personne non digne de confiance. Le néologisme renvoie à une campagne d'éradication de ces personnes qui gouvernent et que le chroniqueur les a comparé aux moustiques.

Démoustification : paru aussi le 04/11/2012, est un néologisme parasyntétique créé pour rimer avec le néologisme précédent car le mot « démoustication » existe bien dans

la langue française. La faute est commise volontairement par l'auteur qui cherche à masquer son sens et créer un effet de conformité sonore avec le néologisme précédent.

Inoccidentable : paru le 22/01/2013, est un néologisme parasynthétique créé à partir du nom « occident » pour en faire un adjectif. Le néologisme désigne le caractère de celui qui n'est pas (**in**) prédisposé (**able**) à s'acculturer à l'occidentale.

3.2.2.2.2.2. Dérivation et composition : deux grandes techniques d'innovation

En guise de passage à la deuxième sous catégorie de procédés de création par construction, nous insistons sur la distinction entre les procédés étudiés ci-dessus (dérivation ou affixation) et les procédés de formation par composition qui vont suivre.

Il est clairement remarquable, en consultant des recherches faites sur les néologismes, que les deux procédés de formation les plus récurrents demeurent, sans conteste, la dérivation et la composition. Cette fréquente sollicitation à entraîné une similitude et confusion entre les deux.

Cheriguen (2002, p. 258) parle de deux critères de distinction entre les composés et les dérivés. Il propose comme premier critère l'autonomie syntaxique des parties du mot composé ; il note dans ce sens : « *les parties composant la lexie susceptibles d'avoir des emplois autonomes. Elles sont elles-mêmes des lexies.* »

Quant au deuxième critère réservé aux mots dérivés, il s'agit de la non autonomie totale ou partielle des parties composant le mot dérivé. Il précise dans ce cas que : « *les parties composant la lexie ne sont pas toutes ou en partie de lexies [...], il n'y a pas d'autonomie syntaxique de toutes les parties.* » (ibid)

Donc, il est à constater¹ que la différence entre les deux procédés de formation réside dans l'autonomie syntaxique et le contenu sémantique des parties formant les mots composés d'une part et les mots dérivés de l'autre.

¹ Certes il est prématuré de constater la différence entre les deux sous-catégories à ce stade de la recherche car nous n'avons pas encore vulgarisé la deuxième. Toutefois, nous tenons à séparer entre les deux plus grandes sous-catégories par ce passage comparatif en s'appuyant sur des recherches faites dans le domaine. Nous confirmons ou infirmons par la suite ce constat.

D'ailleurs, le même auteur précise encore plus :

La dérivation a recours aux suffixes et préfixes, la composition se sert de lexies. La distinction entre lexie d'une part et suffixes et préfixes d'autre part, est que celle-ci est douée d'un contenu sémantique et est une « unité de fonctionnement » alors que ceux-là sont des éléments contribuant à la formation d'une lexie et ne sont pas des unités de fonctionnement eux-mêmes. En ce sens, ils s'apparentent aux morphèmes grammaticaux. (Cheriguen, 2002, p. 259)

En définitive, les mots composés se forment à partir de deux mots connus, ce qui rend facilement le sens compréhensible tandis que les mots dérivés peuvent provenir de l'association d'un mot connu avec un ou deux éléments contribuant uniquement à la formation des mots. Dans ce sens, Benveniste (1976, p. 171) souligne : « *Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant. [...] Il faut en tout cas que le locuteur puisse isoler et identifier les deux termes.* »

Nous essayons donc de vulgariser, aussi bien théoriquement que par la pratique, les différents procédés de création lexicale relatifs à la composition tout en restant attentif aux particularités propres à notre corpus et de mettre l'accent sur chaque néologisme qui répond aux objectifs de notre recherche et qui suscite un intérêt débouchant sur des résultats scientifiques probants.

3.2.3.2.3. Néologismes par composition

Au contraire de la dérivation, qui consiste à former des lexies nouvelles à partir d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant, la composition est un mécanisme morphologique qui consiste à créer de nouveaux mots à partir des mots (simples et autonomes) déjà existants dans la langue. Par juxtaposition de ces derniers, le mot fabriqué par ce procédé est généralement, appelé « mot composé ».

Nous distinguons généralement *la composition* « populaire » et *la composition* « savante » ou *inter-fixation* qui consiste à combiner des éléments grecs et latins.

Dans la même perspective, le *dictionnaire linguistique et sciences du langage* précise que : « *par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir des éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* » (Dubois et al., 2007, p. 106)

Mortureux (2008, p. 53) souligne de son côté « *la création de mots par conjonction de bases. La composition revêt traditionnellement deux formes, dites savante et populaire.* »

En dépit de la discorde régnante au sujet de sa définition, un **mot composé** est constitué de mots formant des unités syntaxiques et sémantiques.

A cet effet, Huot note :

Un composé comporte deux termes – éventuellement construit-, qui se conjointent en une unité lexicale nouvelle à interprétation unique et constante, et qui doivent être identifiables pour le locuteur. Car si le sens de chacun des termes pris isolément n'a pas un rapport à peu près intelligible avec celui du composé, le composé ne peut être reconnu comme tel.

(Huot, 2012, p. 24)

Le mot composé peut prendre diverses formes¹ selon le type de lien réunissant (ou séparant) ses constituants et cela particulièrement dans le cas de la *composition populaire*. On distingue alors :

Le composé unifié ou la soudure, dont les éléments sont soudés graphiquement. Certains sont d'origine savante, d'autres populaire comme par exemple : *misogyne*, *pestiféré*, *xénophobe*, *morphologie*, etc. (composition savante). On reconnaît la source des mots à travers les jonctions vocaliques entre les deux mots, en effet le **-i** désigne l'origine latine du premier mot et le **-o** pour les mots grecs. Cependant, *pourboire*, *portefeuille*, *tournebroche*, *clairvoyant*, etc. sont formés à partir d'une composition populaire.

Le composé à trait d'union, dont les mots ou les éléments sont reliés par un ou plusieurs traits d'union souvent irréguliers. Ces mots sont nombreux et majoritairement d'origine française sans pour autant être enregistrés dans les dictionnaires. Nous citons, par exemple : *après-midi*, *arrière-cour*, *sèche-cheveux*, *laisser-faire*, *sang-froid*,

¹ Ici, la forme ne fait pas allusion uniquement à la morphologie du mot composé étant donné que le lien de composition n'est pas toujours d'ordre graphique comme c'est le cas du composé détaché que nous expliquons ci-dessous et dont le lien est de nature sémantique.

sourd-muet, lance-missiles, etc. D'autres comportent plus de deux mots et sont appelés par Benveniste « *les conglomérés* » comme : *va-et-vient, à la va-vite, pied-à-terre*, etc.

Le composé détaché : il se caractérise par l'absence de lien graphique et dans certains cas reliés par une préposition mais considéré comme un mot par les sémanticiens, comme nous le mentionnons dans un autre chapitre, puisqu'il forme une désignation constante et spécifique. Nous illustrons ce cas par : *pomme de terre, machine à laver, robe de chambre, clair de lune*, etc.

Le composé à apostrophe, dont les éléments sont séparés par une ou plusieurs apostrophes comme *aujourd'hui*.

Il est aussi important de signaler que le trait d'union et l'apostrophe sont, dans ces cas, des séparateurs¹ et non des signes de ponctuation.

Arrivé, Gadet et Galmiche, (1986, pp. 130-131) dans leur *Guide alphabétique de linguistique française* « *La grammaire d'aujourd'hui* », illustrent par des tableaux des principaux types de composés :

¹ Contrairement aux signes de ponctuation qui régulent l'intonation et structurent le sens sans avoir une valeur articulatoire, les séparateurs, ici, qui se résument en trait d'union et apostrophe n'ont pas la même fonction qu'en ponctuation. En effet, en tant que signe de ponctuation, le trait d'union est souvent utilisé entre le verbe antéposé et les pronoms personnels conjoints mais aussi avec le « *t* » euphorique, les pronoms *ce, y, en*, alors qu'en tant que séparateur, il unifie des termes ou des syntagmes complexes. L'apostrophe, en tant que signe de ponctuation, évite généralement la lourdeur d'articulation dans l'agencement des mots en se substituant à l'élément qui provoque cette lourdeur ou la lettre élidée, alors qu'elle sert d'élément graphique de soudure dans des constructions de composition en lexique lorsqu'elle est un signe séparateur.

Analyse morphosémantique

I.Noms Structure du composé	Exemple	Syntagmes équivalents
Nom + nom	1. <i>canapé-lit</i> 2. <i>classe-pilote</i> 3. <i>pause-café</i>	Un canapé qui est un lit Une classe qui est pilote Une pause pour le café
Nom + préposition + nom (ou verbe à l'infin.)	1. <i>feux de route</i> 2. <i>chèque sans provision</i> 3. <i>machine à écrire</i>	Des feux pour la route équivalent de l'exemple Une machine qui sert à écrire
Nom + adj.	1. <i>amour-propre</i> 2. <i>gras-double</i>	Équivalent Équivalent, avec lexicalisation : le gras-double est plutôt maigre...
Adj. + nom	1. <i>tiers monde</i> 2. <i>rouge-gorge</i>	La 3 ^e partie du monde Un N qui a la gorge rouge
Adj. + adj.	1. <i>clair-obscur</i> 2. <i>fausse-maigre</i>	Un N qui est clair et obscur Une N qui est faussement maigre
Verbe + nom	1. <i>porte-bagages</i> 2. <i>croque-monsieur</i>	Un N qui porte les bagages Un N que le monsieur croque
Verbe + verbe	1. <i>cache-cache</i> 2. <i>va-et-vient</i> 3. <i>laisser-aller</i>	Un N qui consiste à se cacher Un N qui va et vient Un N qui consiste à laisser aller

Analyse morphosémantique

I. Noms Structure du composé	Exemples	Syntagmes équivalents
Enoncé rapporté	1. <i>je-ne-sais-quoi</i> 2. <i>jusqu'au-boutiste</i>	Un N qui est <i>je-ne-sais-quoi</i> Un N qui consiste à aller jusqu'au bout
2. adjectifs Adj. + Adj.	<i>aigre-doux</i> , <i>social-démocrate</i>	Aigre et doux, Socialiste et démocrate
Adv. (ou adj. Inv.) + participe	<i>tard-levé</i> <i>court-vêtu</i>	levé tardivement Vêtu de façon courte
3. verbes Verbe + nom	1. sans article : <i>Prendre feu</i> 2. avec article : <i>Perdre la force</i>	Equivalent, avec lexicalisation : « commencer à brûler » Equivalent, avec lexicalisation : « être humilié en public »
Non + verbe (Forme archaïque)	<i>Colporter</i>	Porter au cou
Pronom + verbe	<i>S'en aller</i> <i>S'y connaître</i> <i>La ramener</i> (fam.)	Le pronom n'a généralement pas de référent identifiable ; ses relations avec le verbe sont variées

A présent, nous détaillons les différents procédés de création par composition les plus connus théoriquement, à savoir ; la composition populaire et savante, la synapsie et les mots-valises. Nous faisons suivre chaque explication de procédé par une partie de notre grille d'analyse à partir de laquelle nous expliquons et analysons quelques entrées néologiques que nous jugeons intéressantes.

2.2.3. La composition populaire

Dans la terminologie de Pruvost et Sablayrolles, on préfère les appeler « les mots composés stricto sensu » par opposition aux mots composés savants :

Ils associent des mots de catégories diverses pour créer des noms, verbe-nom, nom-nom, nom-adjectif, adverbe-verbe, etc. l'ordre des composants le plus fréquent est l'ordre roman, analytique, déterminé-déterminant qui s'oppose à l'ordre inverse, synthétique, qui est celui du germanique. (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 105).

On appelle généralement « composition populaire » le procédé par lequel on obtient, à partir de deux mots français, une nouvelle lexie appelée « *mot composé* ». Cette définition est donnée à l'opposé de celle de « composition savante » que nous allons aborder ci-après.

Les mots composés ont un sens propre car le rapport unissant les mots qui forment la nouvelle lexie est intelligible, ce qui rend le sens donc facilement identifiable. Ils revêtent aussi une cohésion interne, d'où l'impossibilité d'insertion de nouveaux mots à l'intérieur des mots composés. Ce qui fait qu'on ne peut pas avoir des constructions comme : *Des chemins de bon fer, un porte d'anciennes feuilles*.

Les éléments formant un mot composé peuvent être de catégories grammaticales différentes et le mot composé, lui-même, peut aussi être de nature grammaticale différente. Grâce à ce procédé, il se construit des noms composés, des verbes composés, des adjectifs composés, des locutions conjonctives, des locutions prépositives et des locutions adverbiales. Ainsi on distingue les classes de composés suivantes :

2.2.3.1.1. Noms composés

- **Nom+nom** : porte-fenêtre, wagon-lit, eau-de-vie, pomme de terre, code barre, micro-trottoir, timbre-poste...
- **Verbe+nom**: Garde-meuble, casse-noisettes, chasse-neige, pique-assiette, abat-jour. Ce type de structure s'applique le plus souvent aux noms d'instruments.
- **Préposition+nom** (ou pronom): à-côté, enjeu, sans papiers, chez soi.
- **Déterminant numéral cardinal+Nom** : deux-roues (pour un véhicule à deux roues), quatre-heures= (repas pris à quatre-heures).

- **Groupe-verbal** : touche-à-tout, va-nu-pieds ; lève-tôt ; un laissez-passer, un passe-partout.
- **Phrase** : rendez-vous, sauve-qui-peut, suivez-moi-jeune-homme, je- ne- sais-quoi, je-m'en-foutiste.
- **Nom + adjectif /adjectif + Nom** (ou un participe passé): un libre-service, un rond-point.

2.2.3.1.2. Adjectifs composés

Ils peuvent être composés de :

- **Adjectif + adjectif** : Aigre-doux, sourd-muet, clairvoyant, franco-arabe.
- **Adjectif + participe** : Nouveau-né, ivre mort.
- **Adjectif (de couleur) +Nom** : Bleu marine, jaune citron, bleu ciel.
- **syntagmes adjectivés** : ce sont des syntagmes qui peuvent avoir les fonctions adjectivales qui sont l'attribut et l'épithète. On les appelle les locutions adjectivales. Par exemple nous avons : en forme, à cran, sous le choc, bon marché.

2.2.3.1.3. Verbes composés

- **Verbe+Nom** : avoir lieu ; faire diligence.
- **Verbe+Déterminant+Nom** : prendre la mouche, jeter son dévolu (sur), couper les vivres, prendre sa plume, casser les pieds.
- **Verbe + Adjectif employé comme adverbe ou Verbe + Adverbe** : voir rouge, tenir bon, tomber bien / mal.

2.2.3.1.4. Adverbes composés

Les adverbes tout comme les conjonctions et les prépositions ont des formes dites simples, celles dites composées (liées) et les locutions (composés non liés).

-A/ Composés liés :

- adverbe + adverbe : bientôt.
- déterminant + Nom : quelques fois.
- adverbe + adjectif ou Nom : là-bas, là-haut.
- Préposition + pronom : pourquoi.

-B/ Locutions adverbiales : les formes les plus nombreuses sont les syntagmes prépositionnels tels que : *par hasard, en vérité, sans doute, à peu près, de gré ou de force, d'autre part, du coup*. En plus de ces formes existent d'autres formes comme à *la belle étoile, à la dérive, à la baguette, malgré tout, mine de rien, de vous à moi*.

2.2.3.1.5. Prépositions composés

-A/ Composés Liés :

- Préposition + adverbe: depuis, par-delà.
- Adverbe + participe passé : hormis.

-B/ Locutions Prépositives (ou Prépositionnelles) : elles sont constituées de mots (d'adverbes, de noms et de prépositions) généralement séparés qui forment une unité de sens. Comme exemple citons : *auprès de, par manque de, à l'exception de, d'après, à cause de, en guise de, en faveur de, par-devers, à travers, en deçà de, sur le point de*.

2.2.3.1.6. Conjonctions

-A/ Composés Liés Ou Partiellement Liés :

- Adverbe + que (conjonction) : puisque, lorsque
- Pronom + que : quoique
- Préposition + pronom + que : parce que
- Préposition + Nom + que : afin que

-B/ Locutions Conjonctives :

- Adverbe + que : bien que, alors que
- Préposition + que : pour que, sauf que
- Préposition +Nom +que : de/en sorte que, à seule fin que

2.2.3.1.7. Déterminants composés

Les déterminants composés sont :

-A/ L'article partitif féminin : *de la* et *de l'*.

-B/ Certains numéraux cardinaux : deux cent seize, quatre-vingt-un, dix-neuf, mille un.

-C/ Certains indéfinis composés : avec un adverbe (beaucoup de), un adjectif (plein de).

2.2.3.1.8. Pronoms composés

Les pronoms personnels en *-même* (moi-même, lui-même) ; les pronoms possessifs (le mien) ; les pronoms démonstratifs en – ci et – là (celui-ci) ; certains indéfinis (quelqu'un, n'importe qui).

Il est à signaler qu'il n'y a aucune logique lexicographique dans la soudure des mots composés. Autrement dit et pour reprendre Sablayrolles¹, la distribution des traits d'union est très souvent aléatoire.

2.2.3.2. La composition savante

Mortureux, dans son ouvrage *La lexicologie entre langue et discours*, écrit :

Les composés savants, souvent nombreux non seulement en français mais dans toutes les langues romanes et même germaniques, sont, les uns empruntés directement au grec ou au latin, les autres, formés en français à partir de bases grecques ou latines, non autonomes en français. (Mortureux, 2008, p. 46)

¹ Sablayrolles, dans sa publication « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes » en 2002, montre la fragilité du concept de néologisme dans tout ce qui est statut et forme graphique des nouvelles créations lexicales.

De leur côté, Pruvost et Sablayrolles pensent que :

L'intérêt de ces formations (quasi morphèmes et pseudo morphèmes pour Jean Tournier) réside dans leur souplesse (ils peuvent figurer en première ou en seconde place), et dans l'internalisation de la terminologie qui facilite les échanges, puisque les autres grandes langues de communication procèdent de la même manière. (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 106).

La composition savante est donc un type de construction qui consiste à former des néologismes à partir d'éléments grecs et latins. On retrouve généralement ces néologismes dans les vocabulaires de la science et de la technologie (vocabulaire spécialisé). Certains de ces éléments n'existent pas à l'état libre, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être employés que dans un mot composé comme le montre le mot « philanthrope » qui est un composé gréco-latin, formé à partir de *philo* (élément grec) qui signifie « qui aime », « philie » pour former des noms féminins, « phile » pour former des adjectifs et des noms et de « anthropo » qui signifie « homme ou être humain », « anthropie » pour former des noms et « anthropie » pour former des noms féminins.

A cet effet, nous citons aussi les mots composés : *xénophobie*, *philosophie*, *morphologie*, *monogame*, *ethnologie*, *psychologie*, etc.

Ces exemples d'affixes gréco-latins ont la particularité d'être premier ou deuxième segment d'un composé savant : (*Anthropologue* / *misanthrope*), (*pathologie* / *névropathe*), (*Phonologie* / *cacophonie*), (*gynécologue* / *misogyne*)

2.2.3.3. La synapsie

En 1966, Benveniste¹ a focalisé ses réflexions sur l'apparition et le développement de ces mots issus à partir de ce procédé. Dans sa terminologie, la synapsie, est « *une unité de signification composée de plusieurs morphèmes lexicaux.* » (Benveniste, 1966, cité par Dubois *et al.*, 2007, p. 462).

Pruvost et Sablayrolles (2003, p. 105) pensent la même chose en écrivant sur la synapsie : « *elle consiste en l'union de plusieurs mots reliés par des joncteurs (à, de, pour).* »

¹ Emile Benveniste publie son incontournable *Problèmes de linguistique générale* où il fait le point sur les différents mots par composition et les difficultés liées à ce sujet.

Analyse morphosémantique

Il s'agit donc d'anciennes unités lexicales (plus de deux) qui, regroupées, forment sémantiquement un seul mot et qui acquièrent la stabilité morphologique et sémantique d'un lexème à l'image de *pomme de terre*, *mousse à raser*, *plat à barbe*, etc.

Aussi est-il important à souligner, après consultation du grand dictionnaire Larousse de linguistique et sciences du langage, que la synapsie diffère de la composition par des critères bien pertinents ; la liaison entre les éléments est de nature syntaxique et non pas morphologique (trait d'union), elle se réalise avec des éléments de jonction (*de*, *à*, *pour*), elle garde l'ordre de la langue française « déterminant-déterminé », elle préserve aux éléments leur forme lexicale pleine avec une possibilité d'expansion, l'impossibilité de joindre un article au déterminant et la monosémie du signifié par rapport aux différents sens que peut avoir le déterminant associé à d'autres déterminés.

2.2.3.3.1. Cas étudiés

Les composés extraits de notre corpus et regroupés dans le présent tableau sont des compositions populaires et des synapsies. La particularité de quelques composés réside dans le fait qu'ils renvoient phonétiquement à des mots simples connus mais, sémantiquement, ils désignent de nouvelles réalités. Peut-on parler, alors, de mots décomposés ?

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Filet de sardine saladin	S.M	N	-	SMT	CULT	-	5
Jus de chaussette	LC	N	-	SMT	VQ	-	5
Fiche de paix	LC	N	+	SMT	CULT	-	5
Fellah oisifs	LC	N	-	SMT	ECO	+	5
Fourre-gens	LC	N	+	FRT	SOC	-	5
L'infaux-vraie	LC	N	+	STY	PLT	-	5
Doux-mine	LC	N	+	STY	ECO	-	5
Case-noces	LC	N	+	STY	ECO	-	5
Chaud-mage	LC	N	+	STY	ECO	-	5
Bouches-zoubia	LC	N	+	STY	VQ	-	5
Sonalgaz	LS	N	-	SMT	ECO	-	5
Bidons-villas	LC	N	-	SMT	SOC	-	5

Analyse morphosémantique

King-kong	LC	N	+	SMT	CULT	-	5
Very juste	LC	ADV	+	STY	VQ	-	5
L'euro-couple	LC	N	+	STY	CULT	-	5
Las et bas	LC	ADV	+	STY	VQ	-	5
le sale air	LC	N	+	STY	ECO	-	5
Non-entendant	LC	ADJ	+	STY	VQ	-	5
Tom crise	LC	N	+	STY	CULT	-	5
Non-moulés	LC	PP	-	SMT	PLT	-	5
Exétéri-exétera	LC	ADJ	-	SMT	VQ	-	5
Giga-octets	LC	N	-	SMT	SCT	-	5
Village-monde	LC	N	-	SMT	SCT	-	5
CAN à sucre	LC	N	+	STY	LSR	-	5
Sal-air	LC	N	+	STY	ECO	-	5
Diplômés- chômeurs	LC	N	-	SMT	SOC	-	5
Copiée-collée	LC	PP	+	SMT	SCT	-	5

2.2.3.3.2. Description et interprétation

Jus de chaussette : paru le 22/08/2012, est un néologisme synapsie créé par analogie aux « jus de fruit ». Cette composition est une péjoration par rapport à la qualité de jus. C'est un néologisme très courant même en France.

Fiche de paix : paru le 23/08/2012, est un néologisme synapsie créé par opposition à « fiche de paie » et par analogie à l'expression « fiche-moi la paix ». C'est aussi une péjoration par rapport niveau de vie des fonctionnaires d'état mal rémunérés en Algérie.

Fellah oisifs : paru le 25/08/2012, est un néologisme créé par composition populaire pour critiquer la politique adoptée en Algérie dans le domaine de l'assurance agricole encourageant l'oisiveté des agriculteurs. Ces derniers deviennent des désœuvrés qui n'attendent que la prime de l'assurance au lieu de travailler et récolter.

Fourre-gens : paru le 02/09/2012, est un néologisme créé sur la base phonétique et morphologique du mot « fourgon » pour dénoncer les conditions de transport que surmontent les citoyens dans les fourgons épaves des transports en commun surtout durant la saison estivale. Il s'agit là d'une décomposition plutôt qu'une composition.

L'infoux-vraie : paru le 04/09/2012, est un néologisme créé par composition populaire. La première partie du mot composé est construite sur la base du mot « info » ; troncation de « information ». Les deux mots ont le même son, mais s'opposent au niveau du sens. Le faux s'oppose au vrai que doit être justement la qualité de l'info. Ici, le chroniqueur critique la véracité de l'information que véhiculent les médias.

Doux-mine : paru le 07/09/2012, est un néologisme créé par composition populaire à partir du mot « Doumine » qui signifie « les domaines publics » ; encore appelée ainsi, est c'est une institution de l'état qui se charge des impôts en Algérie. Basé sur le même son de la prononciation par les Algériens, le néologisme composé signifie une douce bombe. Il est à noter qu'une *mine* dans la terminologie spécifique au domaine des sous terrains signifie l'objet qui fait exploser les cavités.

Case-noces : paru le 07/09/2012, est un néologisme composé créé sur la base de la siglaison CASNOS qui est une institution et une caisse nationale qui gère les registres de commerce en Algérie. Le chroniqueur tente à travers ce néologisme d'évoquer l'informel dans le commerce des fournisseurs corrompus qui décrochent les marchés avec des moyens malhonnêtes pour s'enrichir rapidement et piller le contribuable, d'où le mot « nocés »¹.

Chaud-mage : paru le 07/09/2012, est un néologisme composé créé sur la base du mot « chômage ». Dans le même contexte que les deux néologismes précédents, dénonçant les lois qui régissent le commerce en Algérie, le chroniqueur ironise avec cette composition quand il associe « chaud » à « mage » ; ancienne appellation de « magicien » pour désigner la façon dont ils s'enrichissent à clin d'œil.

Bidons-villas : paru le 11/10/2012, est un néologisme créé par composition populaire sur la base du mot « bidonville » pour mettre la lumière sur l'anarchie architecturale qui se répand même dans les quartiers aisés des grandes villes. C'est alors une appellation péjorative.

¹ Entre Algériens, l'interprétation des mots en français est parfois tributaire du sens dans lequel s'apparente le mot à partir du vocabulaire déjà connu. Ici, le sens du mot *noces* tire sa signification du mot composé *voyage de nocés* et dont la traduction de l'équivalent en arabe donne *mois de miel*. Il est à admettre alors que *noces* renvoie au *miel*.

Analyse morphosémantique

L'euro-couple : paru le 09/12/2012, est un néologisme créé par composition populaire en soudant le mot « euro » qui sonne avec « heureux » et le mot « couple ». Le chroniqueur parle, ici, du mariage mixte entre Algériens et Français ; une pratique répandue en Algérie qui va avec « mariage de raison ». C'est pourquoi il remplace « heureux » par « euro ».

Tom crise : paru le 06/01/2013, est un néologisme créé par composition populaire sur la base du nom de l'acteur américain Tom Cruise mais on a remplacé son prénom par le mot « crise ». Le chroniqueur, selon le contexte de la chronique, fait allusion aux acteurs de la crise économique et donc aux manœuvres politiques.

Village-monde : paru le 27/01/2013, est un néologisme créé par composition populaire. Le composé est bien d'usage dans le contexte technologique sauf qu'ici les mots composants sont inversés.

CAN à sucre : paru le 28/01/2013, est un néologisme créé par synapsie à partir de la siglaison CAN qui signifie la Coupe d'Afrique des Nation et le mot « sucre ». La canne dans cette composition est synonyme de paille avec laquelle on aspire du « sucre » qui renvoie à l'argent ; « sucre mensuel » : salaire, « offrir du sucre aux joueurs », « reste du sucre dans la canne ». Le chroniqueur dénonce le pillage de l'argent de la FAF pour une CAN ratée.

Sal-air : paru le 29/01/2013, est un néologisme composé créé à partir de la décomposition du mot « salaire ». Le point de connexion sémantique est que le salaire est une bouffée d'oxygène pour les fonctionnaires en Algérie. C'est aussi une forme de péjoration.

Diplômés-chômeurs : paru le 29/01/2013, est un néologisme créé par composition de deux adjectifs pour qualifier l'état des diplômés algérien et dénoncer la politique d'emploi en Algérie. Ce néologisme est devenu même un concept.

2.2.3.4. Les mots-valises

Le grand dictionnaire linguistique et sciences du langage définit le mot valise ainsi : « *un mot-valise résulte de la réduction d'une suite de mots à un seul mot qui ne conserve que la partie initiale du premier mot et la partie finale du dernier* » (Dubois *et al.*, 2007, p. 314)

De son côté Mortureux (2008, p. 60) écrit : « *Formellement, ce mode de création d'unités lexicales, surtout nominales, se caractérise par le télescopage de deux bases, dont chacune est tronquée, mais dans des conditions telles que le mot créé conserve un segment commun aux deux bases.* »

Le mot-valise est ainsi défini comme un mot composé d'éléments obtenus à partir de la réduction de deux mots. Il conserve une partie de chacun des deux mots tronqués. La partie initiale du mot-valise est un segment du premier mot dont il a été tronqué et sa seconde partie est un segment du deuxième.

Dans certains cas le mot-valise peut avoir ou conserver un segment commun (ou une syllabe commune) aux deux mots.

Il se distingue du mot composé et du mot dérivé par la troncature (abréviation de mots par la suppression d'au moins une syllabe). L'objectif¹ du mot-valise tout comme les autres néologismes, en plus d'enrichir la langue, est de faire un jeu de mots.

Loin de notre corpus, nous appuyons notre explication par ces quelques illustrations : Informatique (*information et automatique*), Progiciel (*de produit et logiciel*), Tapuscrit (*de taper et manuscrit*), Chabibat (refuge pour chat), Livroche (livre de poche), Courler (courir en parlant), Clavardage : de clavier et bavardage (*création québécoise pour traduire le sens particulier qu'à pris en informatique le mot anglais « chat »*), courriel : de courrier électronique (*création québécoise officiellement reconnue en France pour remplacer l'emprunt « e-mail »*), Ordiphone : d'ordinateur et téléphone (*pour smart phone*), pourriel : de poubelle et courrier (*de création québécoise ; la proposition d'officialisation de ce mot-valise a été rejetée par l'académie française*), Poustache : (*moustache ayant poussé*), etc.

¹ Nous parlons également de motivation du néologisme qui s'inscrit plutôt dans une perspective de simplification d'un ensemble de mots désignant une nouvelle réalité et dont la fusion est intelligible pour permettre son identification. Nous constatons, à travers un grand nombre de mots-valises, que ce procédé de création reflète le progrès technologique de la société moderne et qu'ils sont conçus à cet égard.

2.2.3.4.1. Cas étudiés

Notre corpus nous a permis d'extraire les mots-valises suivants. Nous en analysons quelques-uns par la suite :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Samedhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6
Dimandhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6
Lundhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6
Mardhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6
Bénadiction	LS	N	-	SMT	PLT	-	6
Mercredhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6
Terreau risme	LC	N	+	STY	PLT	-	6
Couscousclan	LS	N	-	STY	CULT	-	6
Kiosquemanía	LS	N	-	SMT	ECO	-	6
Partizen	LS	N	+	STY	VQ	+	6
Historicacophon -ique	LS	N	-	SMT	HIS	-	6
Taximan	LS	N	+	SMT	LSR	-	6
Europepe	LS	N	-	STY	PLT	-	6
Dipômés	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	6
Ratssemblement	LS	N	-	STY	PLT	-	6

2.2.3.4.2. Description et interprétation

Samedhan : paru le 23/08/2012, est un mot-valise créé à partir des mots « Samedi » et « Ramadhan » ; il signifie un samedi de Ramadhan.

Bénadiction : paru le 24/08/2012, est un mot-valise créé à partir des mots « bénédiction », « addiction ». Le mot clé dans cette fusion est le pétrole dont l'Algérie reste tributaire sur tous les plans. Selon le contexte, « la bénédiction » serait liée au fait d'avoir le pétrole comme richesse mais surtout comme une arme à double tranchant car « l'addiction » à cette richesse crée un désœuvrement général.

Couscousclan : paru le 26/09/2012, est un mot-valise créé à partir des mots « couscous » et « clan » pour désigner un groupe d'individus âgés et oisifs la plupart d'entre eux retraités et dont la seule fonction dans la société est celle de veiller à contrôler et vérifier toutes les informations sur le quartier. Le « couscous » est relatif au repas qu'ils préfèrent et c'est bien le plat fétiche de cette frange de la société. Le néologisme est créé par analogie au fameux « Ku Klux Klan »¹.

Kiosquemanía : paru le 20/10/2012, est un mot-valise créé à partir des mots « kiosque », « men » ou « man » pour désigner les propriétaires des petits kiosques. Sachant qu'en arabe dialectal, les mots-valises avec « men » prennent généralement un « a » au pluriel comme « karatmen » qui donne au pluriel « karatmania ».

Taximan : paru le 25/12/2012, est un mot-valise créé à partir des mots « taxi » et « men ». En France, on continue à utiliser « chauffeur de taxi ». Le néologisme est toutefois réservé, selon Larousse 2013, à l'Afrique et à la Belgique. A rappeler qu'en Algérie le nom d'agent le plus utilisé est « taxieur ».

Dipômés : paru le 29/01/2013, est un mot-valise créé à partir du mot « diplômés » pour désigner les diplômés chômeurs. « paumé » dans le français familier signifie « perdu ». Toutefois dans le texte, le chroniqueur explique comment il a créé le néologisme : « Le « L » a disparu, leurs études n'étant plus d'*aile* qui permettent l'envol dans la vie active. »

Ratssement : paru le 30/01/2013, est un mot-valise créé à partir des mots « rat » et « rassemblement » ; il signifie un rassemblement de rats. Le néologisme est créé pour évoquer l'état de saleté des cités en Algérie.

¹ Paru d'ailleurs dans la même chronique, il désigne une ancienne organisation de blancs raciste au Etats-Unis dont les membres portaient une cagoule et une croix enflammée et très violents vis-à-vis des Noirs.

2.2.4. Néologismes par imitation et par déformation

Après avoir étudié la première partie des procédés de création morphosémantiques qui représentent la partie la plus productive¹ en matière de néologismes, nous aspirons maintenant à voir la deuxième qui est appelée, selon le classement de Pruvost et Sablayrolles, *Imitation et déformation*.

Cette sous-partie regroupe, généralement, les néologismes créés par imitation à tout ce qui est naturel et toutes les déformations possibles de la langue, qu'elles soient graphiques ou issues de la violation systématique du code. Elle comprend les onomatopées, les paronymes, les fausses coupes et toutes les déformations graphiques.

Par imitation, les langues empruntent à la nature des sons en les transcrivant graphiquement tels qu'ils sont réellement ou approximativement avec une certaine liberté dans le processus de transcription. Il s'agit, généralement, des sons d'animaux, d'objets ou des bruits de la nature. Certains linguistes préfèrent les appeler « mots imitatifs » qui se résument en onomatopées reproduisant des sons naturels qu'on entend mais qu'on n'arrive pas à nommer et à désigner arbitrairement comme le veut le principe des signes linguistiques. Ils sont souvent non conformes aux spécificités de la langue d'expression, le français, en l'occurrence. C'est pourquoi une adaptation au système phonologique de la langue est parfois nécessaire.

La déformation renvoie, par ailleurs, aux fausses coupes, aux paronymes et aux jeux graphiques dont les utilisateurs de la langue peuvent se servir pour des raisons, le moins qu'on puisse dire, ludiques et humoristiques. La création de ce type de néologismes consiste à changer le signifiant. On parle d'altération du signifié dans le cas de la paronymie, de modification dans le cas des fausses coupes et de violation de la linéarité du signifiant dans certains cas de *violation systématique du code* comme le verlan.

Nous essayons, à l'image des autres chapitres, de vulgariser ces concepts théoriques pour, ensuite, les appliquer à des entrées néologiques de notre corpus.

¹ Selon notre cas d'étude et d'après les résultats obtenus en matière de la fréquence du néologisme par type de procédé que nous analyserons par la suite dans le dernier chapitre.

2.2.4.1. L'onomatopée

Les onomatopées, ce sont des unités lexicales simples ou composées créés par imitation pour désigner un bruit ou un son de la réalité naturelle.

L'onomatopée est une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel : tic-tac, visant à reproduire le son du réveil ; cocorico, imitant le chant du coq, sont des onomatopées. On distingue l'imitation non-linguistique (reproduction par un imitateur, parfois par la perfection, du chant du coq) et l'onomatopée. Celle-ci s'intègre dans le système phonologique de la langue considérée. (Dubois *et al.*, 2007, p. 334)

Les onomatopées, comme l'explique la définition ci-dessus, reproduisent par imitation les sons des objets, les cris des animaux, les sons de la nature. Cette reproduction est transcrite à l'écrit suite à une adaptation au système phonologique de la langue. Elles sont souvent considérées comme des types d'interjections.

On retrouve généralement les onomatopées dans le domaine musical et dans le langage des bandes dessinées dans lequel ils se développent considérablement. Ils servent également à la production des mots dérivés : *roucoulement*, *chuchoter*, *ronronner*, *vrombir*, etc.

Certaines sont considérées comme des unités lexicales¹ car elles respectent les règles du système de la langue contrairement à d'autres qui sont improvisées. Par conséquent, la première catégorie d'unités lexicales revêt une importance non négligeable puisqu'elle permet de mieux exprimer une idée et de bien faire passer le message et donc d'enrichir la langue.

Il arrive fréquemment que les usagers de la langue éprouvent des difficultés pour distinguer les onomatopées françaises des autres étrangères à la langue. Ceci s'explique par le fait qu'elles sont construites souvent d'un agencement de phonèmes étranger à celui habituel dans les combinaisons de la langue française. Cette étrangeté est due aussi à une adaptation phonologique, parfois, approximative².

¹ Comme expliqué auparavant, ce sont généralement les onomatopées créées et adaptées au système phonologique de la langue d'accueil.

² Il n'existe pas réellement des règles arrêtées qui régissent de façon rigoureuse l'adaptation phonologique des onomatopées.

Analyse morphosémantique

Nous illustrons par les exemples suivants : **Atchoum** : (son émis lors d'un éternuement), **Cocorico** : (chant du coq), **Clap-clap** : (son des applaudissements), **Glouglou** : (bruit que fait un liquide qui coule dans un conduit ou dans un récipient), **Miam-miam** : (exclamation qui exprime le plaisir de manger), **Vroum-vroum** : (bruit émis lors l'accélération d'un moteur), **Boum mm** : (explosion), **HOURRA !** : (Acclamations), **BOM BOM** : (frapper à la porte avec force), **TOC TOC** : (frapper à la porte), **Pin-pon-pin-pon** :(ambulance), etc.

A la lumière de ces illustrations, nous admettons que les onomatopées les plus fréquentes sont, généralement, des transcriptions graphiques des sons des objets, des sons non-linguistiques des êtres humains et des sons de la nature.

2.2.4.1.1. Cas étudiés

Le tableau ci-dessous regroupe les onomatopées que nous avons pu extraire de notre corpus. Nous essayons, donc, de les expliquer et voir les raisons de leur emploi.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Patati	LS	N	-	STY	ECO	-	7
Patata	LS	N	-	STY	ECO	-	7
Bip	LS	N	+	SMT	SCT	-	7
Chuuut	LS	INTERJ	+	FRT		-	7
Snif	LS	INTERJ	-	STY		-	7
Trine-trine	LC	V	+	FRT	SCT	-	7
Ayayaye	LS	INTERJ	+	FRT		-	7
Aïe	LS	INTERJ	-	SMT		-	7

2.2.4.1.2. Description et interprétation

Patati Patata : paru le 12/08/2012, est un néologisme onomatopéique créé pour désigner des propos insignifiants. Toutefois, selon le contexte de la phrase : « batata, patati et patata », le néologisme signifie « etc, etc. » car le chroniqueur est dans l'énumération. Il l'emploie pour des fins, surtout, stylistiques ; pour sonner avec le mot qu'il précède : « batata » qui signifie « pomme de terre » en arabe dialectal.

Bip : paru le 19/08/2012, est un néologisme onomatopéique déjà attesté et qui renvoie au son court des appareils téléphoniques. Sauf que dans le présent cas, il est employé comme verbe : « je te bip » au lieu de « je te fais un bip ».

Chuuut : paru le 20/08/2012, est un néologisme onomatopéique transcrit graphiquement à partir du son non linguistique humain qui veut dire : « silence ». Ici, il y a le « u » triple, créé sur le même principe mathématique selon lequel une ligne est un enchaînement infini de points. Le contexte de la chronique image parfaitement les « chuts » d'un groupe d'individus qui regardent la télévision et qui réclament le silence.

Trine-trine : paru le 19/11/2012, est un néologisme onomatopéique créé pour transcrire le son du téléphone portable. Il est employé comme verbe « quand le téléphone trine-trine » alors qu'il existe l'alternative correcte, le verbe « sonner ».

Ayayaye : paru le 06/01/2013, est un néologisme onomatopéique créé pour transcrire graphiquement le son non-linguistique exprimant le regret dans une situation catastrophique. En français on utilise généralement l'onomatopée « ohlala ».

Aîe : paru le 22/01/2013, est un néologisme onomatopéique déjà lexicalisé et qui renvoie au son humain de la douleur. Mais, dans ce cas, le « Aîe » remplace le « I » anglais du fait qu'ils sont homophones. La douleur provient donc du prix du téléphone portable « iPhone ».

2.2.4.2. Jeu graphique

Le jeu graphique constitue un ensemble de techniques¹ qui tendent à produire un effet comique et ludique dans certains genres² de textes en affectant le signifiant sur le premier plan. L'instinct de création et la vaste imagination des écrivains, des poètes et notamment des journalistes sont deux raisons convaincantes pour justifier l'utilisation des jeux de mots en général ou les jeux graphiques en particulier.

A propos du jeu de mots, Arrivé, Gadet et Galmiche précisent dans leur *Guide alphabétique de linguistique française* que :

Le jeu de mots est l'une des manifestations de la fonction ludique du langage. Il consiste à utiliser intentionnellement certaines particularités de la langue (homonymie, homophonie, paronymie, polysémie, synonymie, etc.) pour produire un énoncé susceptible de produire un effet comique et, par là, de donner du plaisir. (Arrivé *et al.*, 1986, p. 359)

Ces jeux linguistiques sont des procédés rhétoriques qu'utilisent poètes et fabulistes pour faire ressortir la beauté de la langue française, pour donner du plaisir au lecteur voire pour enrichir le lexique de la langue.

Parmi ces jeux graphiques, nous pouvons citer : l'anagramme, le boustrophédon, le palindrome et l'anacyclique. Nous essayons de les expliquer brièvement de manière à les distinguer, nous appuyons également notre explications par des illustrations empruntées :

L'anagramme est un mot qui vient du grec « anagramma » et qui signifie « renversement de lettres ». Il s'agit d'une technique qui consiste à changer l'ordre des lettres d'un mot pour obtenir un autre de sens différent. Par exemple si on transpose les lettres des mots ci-dessous nous obtiendrons :

Ancre : nacre, écran, rance, crâne

Arme : rame, mare

Décor : corde, crédo

¹ Il n'existe pas vraiment une règle pour générer toutes les formes du jeu graphique et/ou qui regroupe l'ensemble des techniques adoptées à cet effet.

² A défaut d'employer le terme *type* qui renvoie beaucoup plus à des caractéristiques linguistiques et textuelles pour une classification typologique : narratif, argumentatif, exhortatif, etc., il s'agit plutôt de l'acception ancienne qui se réfère aux caractéristiques discursives.

Analyse morphosémantique

On peut le faire aussi avec les noms propres :

Laurent : naturel

Marie : aimer

Le boustrophédon est un jeu graphique qui consiste à écrire un mot de droite à gauche et non de gauche à droite comme on le fait en français.

Exemple : Lerutan (naturel), eguor (rouge), louche (ehcuol).

Le palindrome est une technique du jeu graphique qui donne un mot ou un groupe de mot dont résulte un message ou un sens qu'il soit lu de droite à gauche ou de gauche à droite. Certains mots dit « mots-palindromes » ont le même sens même lu à l'envers comme le cas de : radar, été, non, kayak, elle. C'est aussi le cas de quelques villes : Laval, Noyon et prénoms : Anna, Eve.

L'anacyclique est une variante du palindrome. Ce sont des mots qui ont un sens différent selon qu'on les lit de gauche à droite ou l'inverse. Comme exemple nous avons : cas, roc, cal, un, etc.

2.2.4.2.1. Cas étudiés

La grille d'analyse de notre travail nous a permis d'extraire les jeux graphiques classés ci-dessous dans le tableau. Nous essayons d'expliquer et de voir de près l'usage de quelques uns :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Sentchiment	LS	N	+	FRT	VQ	-	8
Tchu	LS	PRO	+	FRT		-	8
Eêêlle	LS	PRO	+	FRT		-	8
Méchaaante	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-	8
Pôvre	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-	8
Saucialisme	LS	N	+	STY	SOC	-	8
Sauciologue	LS	N	+	STY	SOC	-	8
Sauciologie	LS	N	+	STY	SOC	-	8
Thon	LS	N	+	STY	VQ	-	8
Saint juillet	LC	N	+	STY	RLG	-	8
Haï iks logements	S.M	N	+	FRT	LSR	-	8

Analyse morphosémantique

El pisrie	LS	N	+	FRT	ECO	-	8
Boutika	LC	N	+	STY	ECO	-	8
Sectionneur	LS	N	+	STY	LSR	-	8
Zautorités	LS	N	+	FRT	PLT	-	8
Vanci	LS	V	+	STY	VQ	-	8
Fonci	LS	V	+	STY	VQ	-	8
Mousiga	LS	N	+	FRT	LSR	-	8
Oxydant	LS	N	+	STY	PLT	-	8
Blabla	LS	N	+	FRT	VQ	-	8
Amburgerre	LS	N	-	STY	PLT	-	8
Poulitique	LS	N	+	STY	PLT	-	8
Luthez	LS	V	+	STY	VQ	-	8
Zétaient	LS	V	+	FRT	VQ	-	8
Statistoc	LS	N	+	FRT	ECO	-	8
Aie phone	LC	N	-	STY	SCT	-	8
L'efric	LS	N	+	STY	GEO	-	8
Copé	LS	PP	+	STY	PLT	-	8
Revizor	LS	N	+	STY	VQ	-	8
Filousophe	LS	N	+	STY	SCT	-	8
Sauciétal	LS	N	+	STY	SOC	-	8
Bisouterie	LS	N	+	STY	ECO	-	8
Sauciales	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	8
Kérrèzze	LS	N	+	FTY	ECO	-	8
Zoiseau	LS	N	+	STY	VQ	-	8
Pôvrice	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-	8
Zautres	LS	PRO	+	STY	VQ	-	8
Zélgériens	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	8
El morkanti	LS	N	+	STY	VQ	-	8
Joyezuniversaiir	LC	ADJ+N	+	STY	CULT	-	8

2.2.4.2.2. Description et interprétation

Sentchiment, Tchu : parus dans la même chronique le 03/08/2012, sont des néologismes créés par jeu graphique consistant en l'ajout du « ch » (infixe selon certains linguistes), qui s'insère à l'intérieur du mot directement après le « t » pour imiter l'accent de la communauté linguistique algérienne émigrée dans le sud de la France. Il ne s'agit nullement du javanais qui est une forme de cryptonymie mais surtout d'une imitation d'une façon à prononcer. Nous citons à cet effet le « j » après le « d » comme dans « dix » qui donne « djix » et « du » qui donne « dju », etc.

Saucialisme, Saucologue : parus respectivement le 08/08/2012 et le 09/08/2012, sont deux néologismes créés par jeu graphique à partir des mots « socialisme » et « sociologue » dérivés du mot « société ». La modification graphique est portée sur le « o ». En effet les deux néologismes sont construits sur la base de « sauce » qui a une charge sémantique et un sens figuré particulier en Algérie ; surtout à l'Ouest où l'on désigne par « sauce »¹, l'argent pillé ou le contribuable. Par « Saucialisme » et « saucologue » le chroniqueur nomme respectivement la tendance de pillage et le spécialiste dans le domaine du pillage.

Thon, Oxydant : parus respectivement le 11/08/2012 et le 08/10/2012, sont deux néologismes créés par jeu de mot basé sur l'homophonie. Le premier sonne avec « temps », d'ailleurs il est employé dans une expression connue : « elles faisaient la pluie et le beau thon ». Le chroniqueur recourt au jeu de mot pour éviter le mot « temps » parce qu'elles (les milices dont parle l'auteur) n'ont jamais fait le beau temps. Le deuxième néologisme renvoie phonologiquement à « occident ».

Le chroniqueur évite encore une fois d'écrire le mot qu'il faut (le vrai signifiant) quand il écrit : « les exactions commises au nom d'un printemps oxydant » pour expliquer que le printemps arabe est provoqué et planifié de l'autre côté de la rive d'autant plus que selon le contexte, « l'occident » joue le rôle d'un « oxydant » dans le printemps arabe.

Iks logements : paru le 18/08/2012, est un néologisme créé par jeu graphique qui consiste à transcrire graphiquement la consonne ou le signe mathématique « x » qui remplace habituellement un chiffre dans la construction en question. C'est une façon comique pour critiquer la politique de dénommer les cités urbaines en Algérie en les désignant souvent par des chiffres.

El pisrie : paru le 27/08/2012, est un néologisme créé par jeu graphique par l'ajout de l'article arabe « EL » et la déformation phonique, dans le parler algérien, du mot « épicerie ». Le phonème « é » étant inexistant dans le système phonologique arabe, il est remplacé par le « i » le plus proche phonétiquement.

¹ L'équivalent sémantique en langue française est, dans certaines mesures, le *jus* qui génère de l'argent. Dans des constructions telles : un travail juteux ou une transaction juteuse.

Boutika, Mousiga : parus respectivement 27/08/2012 et le 12/09/2012, sont deux néologismes créés par déformation graphique des unités originelles. « Boutika » vient de « boutique » en modifiant la fin du mot par le « a » du féminin en langue arabe. Dans le deuxième cas ; « mousiga » qui vient de « music », on a remplacé le « u » par le « ou » pour l'adapter au système phonologique de la langue arabe, le son [y] étant absent de la phonologie arabe. Puis, en plus de l'ajout du « a » du féminin de l'arabe, on a remplacé aussi le « k » par le « g » par souci d'adaptation. En arabe dialectal, on dit plutôt : « moussika » chez les jeunes et « mouziga » chez les anciennes générations qui, par ignorance, ne savent certainement pas que « moussika » est un mot de l'arabe académique. Ils déforment donc le mot français au lieu d'utiliser le mot arabe.

Zautorités, Zélgériens, Zoiseau : parus respectivement le 01/09/2012 et le 22/01/2012 et le 09/01/2013, sont des mots créés par jeu graphique en ajoutant le « z » de la liaison entre l'article « les » et les débuts des mots qui commencent par des voyelles.

Le chroniqueur fait allusion aux « mauvais » locuteurs méconnaissant la liaison au niveau de l'oral en langue française qui prononcent le « z » de la liaison même au singulier croyant qu'il fait partie du mot car la loi de la liaison n'existe pas en arabe. Preuve en est lorsqu'il écrit dans une autre chronique : « les zautres zélgériens ».

Vanci, Fonci : parus dans la même chronique le 12/09/2012, sont deux néologismes créés par jeu de mots déformés phonétiquement en les adaptant à l'arabe puis retranscrits graphiquement en langue française, « avancez » et « foncez ». A travers ce couple de mots déformés phonétiquement puis retranscrits, le chroniqueur montre à quel point les ressemblances morphologiques sont des sources d'erreurs linguistiques pour les non natifs. Le « a » de « avancez » est amputé car le mot sonne avec « foncez », d'ailleurs, l'auteur les enchaîne l'un directement après l'autre dans la phrase.

Amburgerre : paru le 16/10/2012, est un néologisme créé à partir du jeu de mot où l'on a remplacé une partie du mot emprunté de l'anglais par un mot français sans affecter le signifiant au niveau phonologique car « ger » et le mot « guerre » sont des homophones. Le chroniqueur ironise pour critiquer la qualité du sandwich imité et la culture de la nourriture importée de l'occident.

Statistoc : paru le 18/11/2012, est un néologisme créé par un jeu de mot en modifiant la fin du mot « statistique ». « toc » relève beaucoup plus de l'imitation des objets de valeurs ; « statistoc » signifie, donc, des statistiques superficielles et mensongères.

L'efric : paru le 21/11/2012, est un néologisme créé à partir du mot « Afrique » par modification de ce dernier en y intronisant le mot familier « fric » qui signifie « argent » et lui collant le « e » au début à la place du « a ». Le chroniqueur dénonce indirectement la politique adoptée dans les dépenses pour l'organisation des sommets africains et la mauvaise gestion des richesses africaines par les gouverneurs de ces pays au point d'attirer l'intervention des étrangers motivés par ces richesses.

Copé : paru le 29/11/2012, est un néologisme créé par un jeu de mot à partir du nom propre du politicien français François Copé. Le chroniqueur écrit : « l'UMP copé en deux, met dos à dos les deux François ». Selon le contexte, « copé » renvoie au participe du verbe « couper » pour évoquer la division au sein du parti politique français et la dualité entre François Fillon et François Copé. Il s'agit, donc, d'élimination de la lettre « u ».

Bisouterie : paru le 23/12/2012, est un néologisme créé par un jeu graphique sur le mot « bijouterie ». il a suffi qu'on remplace le « j » par le « s » pour que le mot change de sens. Le néologisme est construit sur la base du mot « bisou ». Par le néologisme « bisouterie », le chroniqueur désigne la pratique amicale et conviviale des musulmans les jours de l'aïd qui consiste à s'embrasser massivement.

Joyezaniversaiir, Méchaaante : parus respectivement le 23/01/2013 et le 03/08/2012, sont deux néologismes créés à partir du jeu graphique qui consiste à tripler respectivement le « a » et le « i » de « anniversaire » et « méchante ». Le premier mot est à l'origine une expression de deux mots collés par le « z » de la liaison ; le chroniqueur ironise sur l'usage du français en Algérie en dépit de l'ignorance des lois régissant la langue française croyant qu'il s'agit d'un seul mot. Le deuxième néologisme relève surtout du langage des SMS et des réseaux sociaux sur la toile internet.

Saint juillet : paru le 11/08/2012, est un néologisme créé par un jeu de mot par homophonie à « cinq juillet ». Par ce jeu graphique, l'auteur évoque la sacralisation du jour de l'indépendance qui coïncide avec le cinquième jour du mois de juillet. De plus, il ironise sur la production orale des Algériens qui, majoritairement, amputent le « q » du « cinq »¹ lorsqu'ils prononcent le mot, ce qui fait de ce mot ; homophone de « saint ».

2.2.4.3. Paronymie

Selon *Le grand dictionnaire linguistique et sciences du langage*, les paronymes sont « *des mots ou des suites de mots de sens différent, mais de forme relativement voisine ;* » (Dubois *et al.*, 2007, p. 349)

Pruvost et Sablayrolles (2003, p. 108) les définissent comme « *des créations involontaires ou ludiques, produites par une altération du signifiant mal enregistré ou trop difficile à prononcer ou à écrire. Le rapprochement sémantique avec d'autres mots de la langue facilite ces paronymies.* »

Les paronymes ne sont pas vraiment des homophones. Mais ce sont des mots proches par leur sonorité ou leur graphie. Ce sont, donc, des termes dont les signifiés sont différents mais leurs signifiants sont presque identiques. C'est pourquoi les locuteurs peuvent les confondre par manque d'attention ou par méconnaissance du paronyme d'un mot.

Les paronymes participent à l'évolution lexicale et sémantique de la langue du fait qu'ils sont produits pour faciliter et rendre plus simple le lexique de la langue et, parfois même, pour des visées distinctives.

Toutefois, il existe une forme paronymique bien particulière lorsqu'on puise dans le fonds ancien de la langue. Certes, ce sont des productions rares mais dignes d'une attention scientifique. Nous empruntons, dans ce sens, l'exemple concret de l'expression « *jours ouvrables* ». Cette expression désigne les jours où les bureaux, les magasins sont ouverts par opposition aux jours fériés. Le terme « ouvrable » n'est pas dérivé du verbe « ouvrir » mais plutôt de l'ancien verbe « ouvrir » qui signifiait

¹ Le chiffre en question associé au mois de juillet représente une date historiquement sacrée pour les Algériens qui le prononcent comme expliqué ci-dessus. L'ironie du chroniqueur fait allusion à une maîtrise défaillante de la langue française au niveau de l'oral manifestée chez les algériens. Le « q » ne se prononce pas, en effet, lorsque il est joint à un autre chiffre mais qu'il est le premier : *cinq mille* ou *cinq cents* tandis qu'il se prononce dans des constructions comme : *cinq étoiles*, *cinq poules*, etc. La difficulté de trancher réside dans la nature grammaticale du mot ; tantôt considéré comme un déterminant, tantôt comme un adjectif. Généralement, les locuteurs français se réfèrent à l'usage courant, dans une moindre mesure, les Algériens qui reviennent aux règles grammaticales de leur langue.

« travailler ». Même s'il existe maintenant un certain lien sémantique entre les deux mots, par attraction paronymique, « ouvrable » a pris le sens de « ouvert ».

Nous enrichissons notre explication par ces quelques exemples de paronymes : (*conjecture / conjoncture*), (*affleurer / effleurer*), (*cousin / coussin*), (*habilité / habileté*), (*poison / poisson*), (*donataire / donateur*), (*conversation / conservation*), (*enduire / induire*), (*rabattre / rebattre*), (*consommer / consumer*), (*collision / collusion*), (*paraphrase / périphrase*), (*effraction / infraction*), (*éruption / irruption*), (*attention / intention*), (*émigrer / immigrer*), (*évoquer / invoquer*), etc.

Certains paronymes sont particulièrement proches sémantiquement. Ils font des exceptions par rapport à la définition expliquée ci-dessus. Nous citons, à cet effet, les exemples suivants : à l'intention de/à l'attention de ; graduation / gradation.

2.2.4.4. Fausse coupe

Les fausses coupes consistent, à l'instar des autres procédés par imitation, à modifier les signifiants de manière à les simplifier. Elles sont souvent considérées comme fautives et résultant de la non maîtrise du code écrit de la langue.

Pruvost et Sablayrolles (2003, p. 109), auteurs de l'ouvrage *Les néologismes*, pensent que les fausses coupes « ont joué historiquement un rôle dans la modification de quelques signifiants [...] mais rares sont les fautes qui s'installent ».

Il s'agit, donc, de fautes commises, surtout, au niveau de l'écrit dues à la transcription graphique des mots jugés difficiles et moins fréquents. Pour mieux expliciter le procédé, nous empruntons des exemples des deux linguistes cités : *l'ierre* devient *lierre*, *six coffantes* devient *sycophantes* et *la bulance* pour *l'ambulance*.

Il est à noter que les frontières entre la paronymie, les déformations graphiques et les fausses coupes sont peu évidentes car ce sont des procédés qui versent dans la ressemblance (d'où le nom : imitation) et qui visent la modification du signifiant.

Analyse morphosémantique

2.2.4.4.1. Cas étudiés

Nous tentons d'expliquer quelques néologismes du tableau ci-dessous, et de voir les raisons de ces créations.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Ig...noble art	LS	ADJ	+	STY	CULT	+	12
Qui d'or	LS	PRO+V	+	STY	VQ	-	12
Mous tons	LC	N	+	STY	VQ	-	12
Kourse au koursi	PH.C	N	+	STY	PLT	-	12
La-fa-mi	LC	N	+	FRT	SOC	-	12
Des ché	LC	N	+	STY	VQ	-	12
La mérique	LC	N	+	STY	GEO	-	12
Coule et reste cool	PH.C		+	STY	VQ	-	12
Moutons tous	LC	V+ADJ	+	STY	VQ	-	12
Moutons	LS	V	+	STY	VQ	-	12
Ordre dur	LC	N	+	STY	VQ	-	12
Si-lence	LC	N	+	STY	VQ	-	12
Si vile	LC	ADJ	+	STY	SOC	-	12
Helléparthie	LS	N	-	STY	SCT	+	12
Goût-ver-noces	LC	N	-	STY	PLT	-	12
Chouf et foot	S.M		+	STY	VQ	-	12
Fi nancière	LC	ADJ	+	STY	ECO	-	12
Mere-quelle	LC	N	+	STY	PLT	-	12
à fric du sud	LC	N	+	STY	GEO	-	12
Démocrassie	LS	N	+	STY	PLT	-	12
Bogosse	LS	N	+	STY	VQ	-	12
Lauto	LS	N	+	STY	VQ	-	12
L'iregence	LS	N	+	STY	VQ	-	12

2.2.4.4.2. Description et interprétation

La mérique : paru le 26/09/2012, est un néologisme créé par modification syllabique ou l'on a construit la première syllabe à partir de l'article « l' » et le « a » du mot « Amérique » sachant que ce dernier n'est pas d'usage dans les dictionnaires de la langue française. Il est aussi difficile à prononcer sans l'article « l' ». Or, il est souvent utilisé comme adjectif, « américain ».

Helléparthie : paru le 26/11/2012, est un néologisme créé par imitation à la phrase : « elle est partie » par analogie à la terminologie médicale dans le domaine des pathologies psychiatrique. Dans le contexte de la chronique, le sujet de la phrase imitée est « la jeunesse ». Cette maladie dont souffrent les responsables politiques et les gouverneurs qui ne désirent pas quitter le pouvoir malgré leur vieillesse.

L'iregence, Lauto : parus respectivement le 10/12/2012 et le 29/01/2013, sont deux fausses coupes créés à partir du jeu graphique par transcription de leur son, plus au moins proche des signifiants français ; « l'iregence » qui renvoie à « l'urgence » a été modifié en remplaçant la voyelle « u » par le « i » en raison de la difficulté de prononcer la première et pour caractériser l'urgence en la fusionnant avec « l'ire » qui signifie la colère. Pour ce qui est du « lauto » qui signifie en arabe dialectale « voiture », le mot est collé à l'article. On a donc supprimé l'apostrophe.

Des ché : paru le 20/09/2012, est un néologisme qui consiste à découper syllabiquement le mot « déchet » étant donné que la première syllabe du mot sonne parfaitement avec l'article indéfini du pluriel « des ».

Démocrassie, Bogosse : parus respectivement le 11/12/2012 et le 25/12/2012, sont deux fausses coupes créés à partir du jeu graphique qui consiste à modifier leurs signifiants au niveau de l'écrit en les réécrivant tels qu'ils se prononcent à l'oral. Ce sont là des erreurs fréquemment commises aussi bien par les jeunes apprenants de la langue française en Algérie que par un public adulte non scolarisé mais maîtrisant à un degré moyen le français comme langue étrangère dans son aspect oral pour lesquels la transcription graphique de leurs connaissances linguistiques pose problème.

2.2.4.5. Le verlan

Le verlan est le procédé phare parmi ceux qui se caractérisent particulièrement par la violation systématique du code. Il consiste, le plus souvent, à inverser les syllabes d'un mot. Autrefois un jargon des jeunes, aujourd'hui, nombreux sont les mots en verlan qui se sont installés dans les nomenclatures de la langue française.

Analyse morphosémantique

Dans le *Guide alphabétique de linguistique française*, le verlan est défini comme : « un procédé de cryptonymie ancien. [...] Il consiste, en principe, à intervertir l'ordre des syllabes des mots : l'envers donne verlan, tomber donne béton, etc. cependant, cette règle ne suffit pas pour générer toutes les formes du verlan. » (Arrivé et al., 1986, p. 685)

A côté du verlan, il existe aussi d'autres formes argotiques telles que le javanais, le largonji, le loucherbem, etc. Ce sont communément les résultats d'une pratique cryptonymique « qui consiste à réserver l'interprétation d'un message à un groupe socioculturel limité. La cryptonymie laisse généralement intacte la structure phonologique et syntaxique de la langue, mais en modifie les unités lexicales par différents procédés. » (Arrivé et al., 1986, p. 200)

Après une recherche sur le web, nous avons pu appuyer notre explication par la définition suivante :

Le **verlan** est une forme d'argot français qui consiste en l'inversion des syllabes d'un mot, parfois accompagnée d'« élision », un type d'apocope, afin d'éviter certaines impossibilités phonologiques. C'est en inversant les syllabes de la locution adverbiale (à) l'envers que le terme de verlan a été créé. On parle de formes verlanisées pour caractériser les vocables du verlan. (<http://fr.wikipedia.org/wiki/verlan>)

Le verlan est un jeu de mots très employé actuellement par les jeunes de cités en France, diffusé par les rappeurs, et repris par les jeunes. Certains le considèrent comme un langage codé utilisé par les jeunes de banlieues mais il est trop répandu pour l'être. En effet, des exemples de mots verlan comme *vénère* (*nerveux*), *cimèr* (*merci*), *tof* (*photo*), *renois* (*noir*), *zarbi* (*bizarre*), *rabza* ou *reubeu* (*arabe*) sont autant de mots utilisés par toutes les couches sociales, même celles de « bonne réputation ».

Le verlan n'obéit pas à une seule règle de formation générale, celle qui consiste à inverser des syllabes. Il s'appuie sur différentes formes pour obtenir un mot d'une sonorité plus ou moins correcte et proche de la phonologie de la langue française :

- Par simple inversion: elle consiste à juste inverser les syllabes sans effectuer des modifications : *perdu* donne *dupèr*.
- par inversion et rajout d'un autre son : *arabe* donne *rabza* et non pas *raba* attendu.

Analyse morphosémantique

- par suppression de la voyelle finale après inversion : *photo* donne *tof* et non pas *topho* attendu.
- par substitution de voyelles après inversion : *femme* donne *meuf* et non pas *maf* attendu.

Il existe, cependant, d'autres formules encore plus compliquées qui donnent des cas particuliers par leurs formes. Il existe aussi des étymons qui donnent en verlan plusieurs néologismes à l'image du mot arabe à partir duquel on a créé *rabza*, *beur* et *reubeu*.

2.2.4.5.1. Cas étudié

Au cours de notre dépouillement nous avons pu extraire un seul néologisme du verlan dans les chroniques qui constituent notre analyse. Il s'agit un procédé à faible usage car étranger à la bulle de connaissance linguistique du public visé.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Zincoups	LS	N	+	STY	SOC	-	10

2.2.4.5.2. Description et interprétation

Zincoups : paru le 31/12/2012, est un néologisme créé par violation systématique du code à partir du verlan du mot « cousins ». C'est le seul mot « verlanisé » car il renvoie directement à la réalité : cousins et cousines est le plus fréquent rapport familial qu'entretiennent les Algériens d'Algérie et ceux de France. Le néologisme prend un « z » au début au lieu du « s », ceci explique que l'inversion se fait au niveau de la langue orale. Puis, le mot prend un « s » du pluriel à la fin comme forme susceptible à l'intégration orthographique de la langue à l'image du mot « ripou » verlan de « pourri » qui, après avoir été lexicalisé, a pris le « x » du pluriel.

2.2.5. Conclusion

A la lumière de ce que nous avons étudié dans le présent chapitre, il s'avère généralement que le renouvellement, en permanence, du lexique d'une langue est pratiquement la seule grande issue permettant l'enrichissement qui préserve et entretient la vie d'une langue. L'épanouissement et la flexibilité de toute langue passe par la fréquentation des autres systèmes et la création, selon les besoins, de nouvelles unités lexicales à partir de la modification de son propre répertoire lexical. Hormis l'emprunt qui représente le contact avec d'autres langues, la dérivation demeure, aux yeux des spécialistes, un procédé fréquemment utilisé afin de créer de nouveaux mots. Par ailleurs, ce procédé se veut un indice de l'autonomie d'une langue, car, de par sa définition, la dérivation consiste à construire de nouveaux mots à partir de son propre réservoir lexical.

En effet, les affixes, qui sont limités par leur nombre, offrent une possibilité de produire d'innombrables néologismes une fois associés à des racines (bases) dont le nombre est infini. C'est dire, alors, que la dérivation se fait à partir d'éléments invariables sémantiquement et dont le nombre est fini, joints à d'autres variables sémantiquement et qui sont innombrables. A cet effet, Cheriguen (2002, p. 257) affirme : *« une dérivation néologique (relativement nouvelle) se perçoit comme pouvant relever de leur vocabulaire passif. Les préfixes, suffixes et infixes sont donc le seul niveau invariant parfaitement connu que peut offrir le lexique. »*

Notre corpus, comme nous venons de le voir, ne déroge pas à la règle. L'affixation synonyme ici de dérivation représente bien un bloc de procédés de création fortement sollicité par le chroniqueur. L'affixation ou la dérivation offre une multitude de possibilités de création lexicale à des fins diverses ; combler un déficit de la langue, produire un effet de style ou encore passer d'une culture à l'autre en usant de la même langue.

Toutefois, ce type de procédés ne représente en aucun cas un recroquevillement de la langue, mais plutôt une certaine autonomie et richesse. De plus, le cas des emprunts-dérivations, lorsque l'élément emprunté peut servir de base ou d'affixes « grecque » et « latin », est plus que révélateur.

A cet effet, le même linguiste, cité ci-haut, souligne : « *le procédé le plus fortement intégré est la dérivation. Une langue est plus autonome et plus créative quand elle use du système de dérivation de façon quasi-systématique.* » (ibid)

Nous avons aussi vu à travers ce chapitre que les procédés de création lexicale propres à la composition sont des atouts linguistiques que le journaliste utilise non seulement pour produire un effet comique, mais aussi pour se rapprocher de la réalité linguistique de ses lecteurs en puisant dans le vocabulaire populaire. La composition populaire est, justement, une véritable pioche qui favorise la création des mots composés à partir du répertoire populaire commun à une communauté linguistique. C'est pourquoi d'ailleurs ce type de néologisme demeure théoriquement le plus facile à interpréter sémantiquement.

D'autres créations dont la présence se justifie par le besoin sémantique et lexical sont liées à la particularité du contexte dans lequel s'exprime le chroniqueur et sont, donc, un passage obligatoire pour préserver intact le contrat de communication et la fluidité du message qui est un critère important pour maintenir le lien avec l'interlocuteur. Les néologismes par composition sont alors, dans certains cas, le résultat d'incompatibilité de deux langues différentes qui véhiculent deux cultures différentes. Ainsi, pour éviter la lourdeur sémantique quand on passe d'un système de signes à un autre, néologiser est le seul moyen ; à fortiori, quand on a comme destinataires des bilingues.

Nous avons également remarqué une grande pauvreté en matière de néologismes par composition savante. Ceci s'explique, d'un côté, par le contexte et la thématique de la chronique et d'un autre par le niveau intellectuel du lectorat majoritairement d'un niveau scientifique limité. Ainsi, le chroniqueur ne restreint pas le champ de diffusion de ses écrits, par contre il touche, au maximum, le plus grand nombre possible de lecteurs fidèles.

Le jeu de mots qui représente le caractère phare du style de l'auteur peut engendrer une nouveauté dans le classement des procédés de création lexicale par composition ; celle qui donne naissance à des mots composés à partir des mots « décomposés ». Il s'agit d'une décomposition phonétique ou syllabique d'un mot déjà connu pour en avoir un nouveau avec un sens différent et dont le signifiant sonore est identique. Nous avons vu des exemples significatifs dans notre corpus comme : « sal-

air » du « salaire », « Chaud-mage » du « chômage » et « doux-mine » du domaine, prononcé « doumine » en Algérie, etc.

Il s'avère pertinent, après la consultation de quelques néologismes, que certains donnent l'intuition d'une possible stabilisation dans la langue française ; ce sont, surtout, les néologismes qui appartiennent à une culture universelle. A l'opposé, ceux qui relèvent d'une société dont la langue française n'est qu'une langue étrangère, inspirent logiquement un sentiment de nouveauté éphémère et passagère.

Le chroniqueur crée aussi par composition pour réserver l'interprétation des mots à un groupe limité de lecteurs qui appartiennent au même niveau socioculturel et politique que lui. Cette pratique linguistique est justifiée par son attachement affectif à un vocabulaire néologique bien particulier basé, par moments, sur la cryptonymie. Il puise, en effet, dans des compositions formées à partir de composés dont l'interprétation dépend de connaissances dans des domaines qui lui sont communs avec son lectorat.

En somme, hormis l'affixation, la composition est un procédé extrêmement productif pour le journaliste en matière de création de nouveaux mots qui lui permet aussi d'exprimer ses idées avec une grande justesse par rapport au contexte et une grande précision par rapport au lectorat visé. L'humour est aussi un critère important qui impose cette créativité sans laquelle la chronique deviendrait ennuyeuse et s'éloignerait de son cachet spécial qui fait d'elle un espace de détente socioculturel.

Nous avons constaté, à travers ce chapitre, que les procédés de création par imitation sont un ensemble de mécanismes généralement peu productifs pour la langue, mais il est particulièrement, dans notre cas d'étude, une source intarissable de néologismes. En effet, le caractère « moins académique » de la chronique offre à l'auteur cette liberté de jeu avec les mots et la possibilité de violer le code pour parvenir au style escompté.

Après analyse des créations dans leurs contextes, il s'avère que le chroniqueur alterne les créations ludiques et comiques pour subvenir à ses besoins stylistiques, et les créations « savantes » pour répondre aux besoins lexicaux parfois compliqués par la situation de communication dans un contexte culturel autre que celui de la langue d'expression. Toutefois, utilisés indépendamment de leurs contextes, nombreux sont les

néologismes dont l'interprétation est quasi impossible en raison de leur appartenance à un environnement discursif bien particulier.

On s'accorde généralement à admettre que la chanson Rap est un domaine plus productif que la presse écrite en matière de néologismes par jeu de mots et violation systématique du code. Mais si l'on se penche vers le canal de transmission, la meilleure diffusion revient à la presse écrite où la langue est plus réfléchie et plus élaborée. De plus, il s'avère pertinent que le passage de l'oral à l'écrit engendre d'innombrables créations par jeu graphique du fait que les homophones sont des éléments qui offrent une multitude de possibilités à créer des néologismes.

La particularité néologique sur le plan des jeux de mots dans les chroniques étudiées réside dans les cas où une partie d'un mot français constitue un signifiant à part entière en langue arabe ou lorsque la fausse prononciation du mot français sonne avec un autre signifié, comme le montre l'exemple de « cinq » et « saint ». Aussi est-il important de noter que les jeux graphiques de notre chroniqueur ne sont identifiables que par un public maîtrisant la langue française écrite, à l'image de « saucologue » et « oxydant » qui est à distinguer de « occident ».

**Chapitre III : Analyse
syntactico-sémantique,
morphologique, et
pragmatique**

Introduction

Dans le présent chapitre, nous regroupons trois types de matrices lexicales ; la matrice syntactico-sémantique subdivisée en deux sous-ensembles (changement de fonction ou syntaxique et changement de sens ou sémantique), la matrice morphologique constituée de deux procédés de création (la troncation et la siglaison) et, enfin, la matrice pragmatique qui se résume en un seul procédé : le détournement.

Nous analysons également certains cas de créations lexicales relevés dans notre corpus mais qui ne figurent pas dans le classement que nous avons pris comme modèle de référence. Ces cas « isolés » par rapport à notre grille d'analyse ou à la typologie des matrices lexicales relèvent généralement d'une réelle pratique langagière en Algérie : celle qui résulte du métissage des deux langues, arabe et français en l'occurrence, malgré la différence de leurs systèmes.

Notre cas d'étude ne constitue pas une exception quant à la faible fréquence de ces trois sous-ensembles dans la création de nouvelles unités lexicales par rapport à la matrice morphosémantique à laquelle nous avons réservé trois chapitres. En revanche, par souci d'équilibre de volume entre les chapitres, nous en avons consacré un seul aux trois matrices restantes. Nous évaluons, par conséquent, cette fréquence au moment opportun de notre travail pour essayer de l'expliquer.

Dans le but de vitaliser notre travail, nous tâchons d'alterner éléments théoriques et analyse des données à partir de notre corpus. Ainsi, les tableaux contenant les néologismes extraits de la chronique seront précédés par l'explication du procédé en question et suivis par une analyse interprétative des cas les plus pertinents et les plus intéressants à cet égard. Enfin, la conclusion du chapitre mettra l'accent sur les différentes remarques faites au cours du développement.

Il sera question également dans le présent chapitre de quelques réflexions théoriques faites dans le domaine et adaptées au cas de notre analyse. L'ensemble de ces renforcements théoriques introduit la conclusion générale de ce travail de recherche.

2.3.1. Les procédés de création syntactico-sémantique

Comme son nom le laisse deviner, la matrice syntactico-sémantique regroupe les procédés de création dont l'innovation s'opère sur la fonction ou l'emploi syntaxique et sur le niveau sémantique. La première sous-catégorie (emploi syntaxique ou changement de fonction) comprend deux procédés de création, la conversion et la néologie combinatoire ; la deuxième concerne tous types de restrictions et extensions de sens, la métaphore, la métonymie ou encore la synecdoque.

Ce sont, alors, des procédés de création qui consistent à créer un nouveau sens à partir des mots qui existent déjà dans le répertoire lexical sans en modifier la forme. Or, il ne s'agit pas exactement de néologismes de sens qui reposent sur le changement de domaine d'expression comme nous l'avons expliqué antérieurement dans un autre chapitre¹.

2.3.1.1. Par changement de fonction

Par changement de fonction ou d'emploi syntaxique, on désigne généralement les unités lexicales créées à partir des mots qui existent déjà dans la langue sans y toucher sur le plan de la forme mais sur lesquelles on exerce un changement au niveau de la fonction syntaxique. Les exemples les plus connus dans ce type de procédés sont, à la base, des noms que la pratique néologique a transformés en verbes. Cependant, les autres cas de mutations syntaxiques (verbe en nom, adjectif en adverbe, adverbe en adjectif, etc.) ne manquent pas de créations dans ce domaine.

2.3.1.1.1. La conversion

La conversion, autrement appelée « dérivation impropre » ou « dérivation non affixale » se résume en une dérivation sans faire appel aux affixes. Selon Pougeose (2007, p. 282), dans son *Dictionnaire didactique de langue française*, la dérivation impropre « est un processus de modification de sens par transfert de catégorie grammaticale (ou de nature) quand un tel changement n'entraîne aucune marque suffixale. »

¹ Dans le deuxième chapitre de la deuxième partie, nous avons fait état des néologismes de sens par opposition aux néologismes de forme, qui se créent lors du passage d'un domaine à l'autre sans toucher à la forme. Ici, il s'agit de changement de catégorie grammaticale.

La conversion ou la dérivation impropre est, donc, le procédé qui consiste à créer un nouveau mot tout en gardant la même forme mais en le faisant passer d'une catégorie grammaticale à une autre. Nous citons à cet effet quelques exemples classiques de conversion : de la catégorie grammaticale du nom à la catégorie grammaticale de l'adjectif (Orange « *le fruit* » / Orange « *la couleur* »), de la catégorie grammaticale du verbe à la catégorie grammaticale du nom (Manger « *le verbe* » / Le manger « *le nom* »), de la catégorie grammaticale de l'adjectif à la catégorie grammaticale du nom (Amer « *adjectif* » / l'Amer « *le nom* »).

Huot (2010, p. 154) remonte le temps pour évoquer le cas des adjectifs de couleur créés par conversion à partir des noms de fleurs du latin : « *Les adjectifs de couleur dérivés de nom : Un nom commun peut devenir un adjectif : les étymons latins de mauve, rose, violette (malva, rosa, viola) sont des noms de fleur...* »

Aussi, les noms déverbaux sont-ils des dérivés sans affixes considérés comme un procédé très productif qui consiste à changer la catégorie du verbe en le considérant comme un nom par l'ajout d'un déterminant qui le précède, comme l'illustrent les cas suivants : *Goûter* donne par conversion *Le goûter*, *Devenir* donne *Le devenir*, *Nager* donne *la nage*, etc. Ce troisième exemple exige de rappeler que dans le procédé de conversion, les affixes flexionnels, en particulier ceux de l'infinitif, ne sont pas considérés comme des affixes dérivationnels. Ce qui sépare, du coup, conversion et dérivation inverse ; *la gagne* tout comme *la nage* sont alors des cas de conversion et non pas des dérivations inverses.

Enfin, pour récapituler, Pruvost et Sablayrolles (2003, p. 110) nous fournissent explicitement la définition suivante : « *Ce procédé appelé aussi dérivation impropre, recatégorisation, etc., change l'appartenance catégorielle d'une unité lexicale sans ajout ni suppression d'affixes dérivationnels.* »

2.3.1.1.2. La néologie combinatoire

Certains linguistes préfèrent parler, plutôt, de « combinatoire syntaxique/lexicale » puisqu'il s'agit de deux formes de néologismes qui résultent de ce procédé : combinatoire syntaxique et combinatoire lexicale.

Pour ce qui est de la première forme, celle de la néologie combinatoire syntaxique, elle consiste à modifier les combinaisons syntaxiques de la phrase par un nouvel usage du mot qui fait l'objet de cette création. Pruvost et Sablayrolles affirment, par des propos écrits et illustrés dans leur ouvrage *Les néologismes*, que la combinatoire syntaxique :

consiste dans le changement de la construction syntaxique ou dans l'emploi de co-occurents inattendus [...] Le français contemporain « jeune ou branché » affectionne ce type d'innovation. On entend des constructions absolues de verbes ayant normalement un complément : *il craint, il assure, je calme* (« je me calme »). Inversement, on transitive des verbes intransitifs (*ironiser un passage*, « donner un tour ironique à un énoncé ») ou on inverse construction directe et indirecte (*se souvenir quelque chose* ou *pallier* et *vitupérer*, verbes transitifs directs, maintenant souvent suivis des prépositions *à* et *contre*). (Pruvost et Sablayrolles, 2003, pp. 110-111)

Pour comprendre la deuxième forme, celle de la néologie combinatoire lexicale, il faut reprendre la formule de la revue française *Mercury de France*¹ les désignant par *accouplements bizarres de mots étonnés l'un de l'autre*. A ce niveau, il s'agit des combinaisons lexicales entre les mots sans intervention syntaxique ou grammaticale.

Les mêmes auteurs écrivent :

Ce type d'innovation est largement sous estimé, faute d'avoir pris la mesure du nombre des associations de mots privilégiées qui peuvent aller jusqu'aux clichés, dans les énoncés effectivement produits. La présence d'un mot en appelle un autre ou fait surgir une formule presque figée. (ibid)

2.3.1.1.3. Cas étudié

¹ Anciennement appelée *Mercury galant* est une revue française créée au 19^{ème} siècle par un groupe de symbolistes qui font d'elle une revue de littérature, puis une maison d'édition. Par la suite, elle fut achetée par les éditions Gallimard.

Analyse syntactico-sémantique, morphologique, et pragmatique

Nous expliquons maintenant l'entrée néologique relevée dans la chronique étudiée mise dans le tableau ci-dessous :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Rond point	LC	N	+	STY	LSR	-	14

2.3.1.1.4. Description et interprétation

Rond point : paru le 09/08/2012, est un néologisme créé par conversion ou dérivation impropre lorsqu'il passe de la catégorie grammaticale du *Nom* et s'emploie comme un *verbe*. Il signifie, selon le contexte, « tourner ». Le chroniqueur écrit, en effet, « Ma tête ne tourne pas rond ..., elle ne rond point. » pour dire que les tours de sa tête ne sont pas arrondis. « Point », ici, peut renvoyer à l'adverbe de négation s'il est employé dans le groupe verbal et égale sémantiquement, par conséquent, au groupe verbal : « *ne rond plus* ou *ne rond pas* »

2.3.1.2. Par changement de sens

La deuxième partie de la matrice syntactico-sémantique concerne les procédés dont l'innovation se fait au niveau sémantique. Ce sont généralement des procédés qui génèrent des néologismes de sens par restrictions et extensions de sens des unités qui existent déjà dans le répertoire lexical de la langue.

A l'instar de la métaphore, les matrices sémantiques constituent des atouts linguistiques indispensables pour tout sujet exprimant sa pensée que ce soit sur le plan oral ou écrit. C'est pourquoi les écrivains romanciers ou journalistes usent souvent de leur talent créateur pour parvenir à un message, à la fois, correct sémantiquement et beau au niveau du style. Par ailleurs, les journalistes, à un degré moindre que les romanciers, font appel à ces procédés sémantiques comme la métaphore et la métonymie afin d'enjoliver leurs articles, à fortiori, quand il s'agit de billet ou de chronique.

Les néologismes par changement de sens sont alors le résultat de ce que Ferdinand de Saussure appelle *la mutabilité du signe* ; l'un des caractères du signe linguistique qui renvoie aux effets des altérations que peut subir un mot à travers le temps. Certains linguistes parlent d'enrichissement lexical lorsqu'il s'agit de restriction et d'appauvrissement quand il est question d'extension.

2.3.1.2.1. Métaphore

La définition la plus classique consiste à découper le mot « *métaphore* » qui vient du grec dont les composants sont : « *méta* » qui signifie « *changement* » et « *pherein* » qui signifie « *sens* ». Le mot est donc un composé savant désignant un changement de sens.

Communément, la métaphore établit une assimilation entre deux termes unis par un lien de ressemblance sans recourir à un terme de comparaison. Elle donne un autre sens au mot en fonction d'une comparaison implicite, comme le montre l'exemple de Huot (2010, p. 87) qui affirme : « *Une relation métaphorique unit l'acception A de **perle** à l'acception dérivée B en vertu d'une ressemblance (/ rareté / et / excellence/) entre les deux acceptions : Perle A : « petite bille de nacre ». B : « personne remarquable dans un domaine ».*

La métaphore est aussi un phénomène qu'on emploie fréquemment dans les expressions lexicalisées. Faisant allusion aux métaphores, Huot écrit, à cet effet : « *Mots composés et locutions offrent un grand nombre d'emplois métaphoriques, quel que soit le registre : **jeter des perles aux porceaux ou aux cochons** est une locution littéraire (d'origine biblique), **donner de la confiture aux cochons** est une locution familière.* » (ibid)

Une relation métaphorique doit inspirer une perception de ressemblance immédiate entre les deux objets. Aussi, elle peut être à l'origine de plusieurs détournements sémantiques d'un mot à l'image de : *virus, souris* qui passent d'un domaine de spécialité à un autre, *brancher // mettre au courant* qui passe d'un sens concret à un sens abstrait, *canard // fausse note* du sens concret au sens abstrait, etc. Aussi, pour la métaphore assimilant l'amour à un feu on obtient : *ardeur, flamme, brûler, se consumer* etc.

2.3.1.2.2. Métonymie

Etymologiquement, le mot métonymie vient du grec « *metonumia* » qui signifie « *changement de nom* ». Il s'agit d'une : « *figure qui consiste à substituer à un terme un autre terme qui entretient avec lui une relation de contigüité.* » (Pougeose, 2007, p. 271)

A la différence de la métaphore fondée sur la ressemblance, la métonymie est une figure de substitution et un procédé de symbolisation. Elle permet de s'exprimer de manière plus imagée et plus concise.

Le procédé métonymique nous renvoie à la conception des signes non linguistiques de Peirce¹ qui considère que l'indice entretient avec la réalité désignée un rapport de contigüité.

Par ailleurs, cette relation de contigüité entre les mots engendre plusieurs types de rapport métonymique. Nous empruntons quelques illustrations pour les expliquer :

Le contenu par le contenant (*boire un verre*), le tout pour la partie (*ameuter la ville*), la cause pour l'effet (*Socrate a bu la mort*), le produit par son lieu d'origine (*Champagne : pour le vin provenant de la région*), l'utilisateur par l'objet qu'il utilise (*une grève de train*), le symbole pour la réalité (*la colombe : la paix*), du signe pour la chose signifiée (*la couronne : pour la réalité symbolisée par la royauté*), du physique pour le moral ou pour la personne (*c'est un cerveau : pour dire qu'une personne est intelligence*), etc.

2.3.1.2.3. Synecdoque

La définition de la synecdoque est souvent délicate car il n'existe pas de frontières précises entre la métonymie et la synecdoque. Ainsi l'emploi du nom de la matière pour l'objet est considéré tantôt comme synecdoque tantôt comme métonymie. Certes, la synecdoque est très proche de la métonymie car toutes les deux sont basées sur le même principe qui consiste à remplacer le nom d'un être ou d'une chose au moyen d'une partie de cet être ou de cette chose. Toutefois la synecdoque se distingue par la relation d'inclusion entre les mots. Il s'agit, entre autres, d'une compréhension simultanée de deux termes.

¹ Dans ses travaux sur les signes non linguistiques, il distingue entre symbole, indice et icône par les relations qu'ils entretiennent avec la réalité extérieure.

Généralement, la synecdoque est limitée à deux catégories qui renvoient aux relations d'inclusion entre les mots : *la Synecdoque de la partie et du tout* qui consiste à employer la partie pour exprimer le tout, comme par exemple : *Une voile* (pour un bateau à voile), *Paris* (pour la France), *La lame* (pour l'épée), *un feutre* (pour un stylo à pointe de feutre), *tête* (pour la partie de la tête où poussent les cheveux), etc. La deuxième catégorie de la synecdoque, moins fréquente que la première, est celle de *l'espèce et du genre*, dans laquelle le sens du genre est à la base du sens de l'espèce. C'est ce qu'illustrent les cas : *Le pain* (pour la nourriture), *la bête* (pour le lion), *l'animal* (pour le chien), etc.

2.3.1.2.4. Cas étudiés

Dans le cadre pratique de notre recherche, nous avons relevé un nouveau cas en plus d'un cas classique de néologisme de la matrice sémantique.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Omo	LS	N	+	STY	ECO	-	13
Rond	LS	ADJ	+	SMT	SCT	-	13

2.3.1.2.5. Description et interprétation

Omo : paru le 22/08/2012, est un néologisme créé par métonymie pour désigner la lessive de propreté. « Omo » est le nom d'une marque de produit d'hygiène qui substitue le nom de la lessive pour le linge. La substitution se fait par rapport à la contiguïté sémantique des deux noms ; une marque pour le produit.

Rond : paru le 09/08/2012, est un néologisme créé par changement de sens ou métaphore qui signifie *ivre*. Dans le contexte de la chronique, l'auteur parle du « lait fermenté » et fait allusion au vin blanc pour évoquer l'effet qui fait tourner la tête des tours ronds. Il écrit : « ce lbène (lait fermenté), fait de lait de vache blanc de blanc comme la marque de ce vin,..., et qui *rend* le citoyen *rond*. ». La création est justifiée par le jeu de sonorité avec le verbe « rendre ».

2.3.2. Les procédés de création morphologique

La matrice morphologique, comme son nom l'indique, est constitué de deux procédés de création lexicale purement morphologiques ; la troncation et la siglaison. Selon notre modèle de classement¹ inspiré, rappelons-le, de Tournier et repris par Sablayrolles et Pruvost, cette matrice se résume en la création de néologismes sous une nouvelle forme. Elle consiste surtout à la réduction morphologique des mots.

Que ce soit la troncation ou la siglaison, dont les noms sont évidentes, la modification des unités lexicales s'opère au niveau de la forme initiale par un processus de réduction qui diffère d'un procédé à l'autre.

2.3.2.1. La troncation

Huot désigne par les mots tronqués :

les mots amputés d'une partie de ce qui les constitue comme mots, sans pourtant que leur interprétation en soit nécessairement affectée. Ces mots tronqués, dont les formes sont diverses, appartiennent surtout à la langue orale familière ; pour cette raison, ils ne sont pas toujours répertoriés dans les dictionnaires, et n'ont pas de forme écrite bien fixée. (Huot, 2012, p. 27)

C'est donc un procédé de création lexicale qui consiste à créer un nouveau mot par suppression d'une ou de plusieurs syllabes au mot initial jugé plus long. Elle se fait en général par apocope, c'est-à-dire par suppression de la dernière ou des dernières syllabe(s) des mots. Elle peut l'être aussi par aphérèse, c'est-à-dire par suppression des premières syllabes. Ce dernier procédé reste, en revanche, peu fréquent.

Nous citons à titre d'exemples : *Radiographie* qui donne *Radio*, *Faculté* qui donne *Fac*, *Adolescent* qui donne *Ado*, *Autocar* qui donne *Car*, *Autobus* qui donne *Bus*, etc. Pour ce qui est du deuxième sous procédé nous avons comme exemples les cas de : *téléphone* qui donne *phone*, *problème* qui donne *blèm*. Par ailleurs, il existe encore la *syncope* par suppression des syllabes au centre.

¹ Voir le tableau mis dans le premier chapitre de méthodologie.

Certains cas de troncations se distinguent par l'ajout des suffixes ou des pseudo-suffixes comme : *-ot, -o, -oche* comme : *Dictionnaire* qui donne *Dico*, *Mécanicien* qui donne *Mécano*, *Baccalauréat* qui donne *Bachot*, etc.

A cet effet, Huot (2012, p. 27) ajoute : « *La troncation opère surtout en fonction d'un schème prosodique, en l'occurrence disyllabique* »

Les mots composés et les expressions n'échappent pas à la troncation comme le précisent Sablayrolles et Pruvost, après leur explication illustrée des techniques fréquentes du procédé en question dans le passage suivant :

La troncation se fait souvent sur une syllabe fermée, c'est-à-dire avec une consonne prononcée en finale, à partir de mots simples : la *scol (arité)*, « un nouveau *proc (ureur)* pour Paris », et aussi à partir de mots composés ou expressions : *petit dèj, à plus*, et aussi à partir de *place d'it (alie)*. (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 114)

Il est à noter, enfin, que la troncation est différente de *l'abréviation* dans la mesure où la dernière a une fonction graphique et est souvent suivie d'un point. Alors que la première a une fonction lexicale.

2.3.2.1.1. Cas étudiés

Dans la perspective d'analyser les entrées néologiques de notre corpus, nous avons relevé les troncations dans le tableau ci-dessous :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Assauce	LS	N	+	FRT	SOC	-	11
Apl-moi	PH.C		+	SMT	VQ	-	11
Haute soce	LC	N	+	STY	VQ	-	11

2.3.2.1.2. Description et interprétation

Assauce : paru le 12/08/2012, est un néologisme créé par troncation à partir d'une création par imitation « assauciation » sur la base de « sauce », comme nous l'avons vu précédemment avec le jeu graphique « saucologue ». Le chroniqueur fait allusion, par sa création tronquée, à l'activité « juteuse » des associations.

Apl-moi : paru le 19/08/2012, est un néologisme créé par troncation d'une expression à partir de l'abréviation du mot « appelle ». Cette création est le propre de la messagerie graphique gratuite mise à la disposition des abonnés de l'opérateur du téléphone mobile « Djazzy » en Algérie. C'est aussi une phrase tronquée du langage SMS.

Haute soce : paru le 11/09/2012, est un néologisme créé par troncation de la deuxième partie du mot composé « haute société ». Le mot est créé par opposition au mot « plèbe » qui se disait pour désigner le reste de la population romaine ayant des droits très limités. L'auteur écrit : « il ne faut jamais mélanger la plèbe avec la haute soce¹ ».

2.3.2.2. La siglaison

Dans son ouvrage intitulé *La lexicologie entre langue et discours*, Mortureux considère que : « la siglaison consiste à abréger une suite de mots qui forment une unité sémantique en la suite des initiales des mots qui la composent. » (Mortureux, 2008, p. 62)

Le sigle étant défini comme un terme composé des lettres initiales des éléments qui forment l'unité sémantique, la siglaison est ainsi un procédé de création lexicale qui s'opère par réduction d'un terme composé à la succession des initiales des termes qui le composent.

Les illustrations en matière de sigle ne manquent pas en français, voici quelques uns des plus connus : **DEA** (diplôme d'études approfondies), **O.I.F** (Organisation internationale de la Francophonie), etc.

Sablayrolles et Pruvost (2003, p. 114) ajoutent à ce sujet : « la siglaison comprend les sigles et les acronymes, selon que l'on épelle les lettres ou que l'on prononce des syllabes comme un mot ordinaire. »

Donc, la distinction entre les sigles et les acronymes se fait selon la prononciation de l'enchaînement des lettres formant la siglaison.

¹ Il s'agit aussi de l'homophone de *sauce* auquel l'auteur fait référence à plusieurs reprises dans ses chroniques et dont nous avons déjà analysé le sens, au point où ce terme risque de devenir un idiolecte d'El Guellil. Sauf que, dans cet emploi, *la sauce* est synonyme de *la crème* dans le parler de l'ouest algérien, auquel le chroniqueur se conforme dans plusieurs cas. Donc, nous sommes en mesure de considérer que *la haute soce*, renvoie, ici, à *la crème de la société*.

Analyse syntactico-sémantique, morphologique, et pragmatique

Les sigles sont prononcées successivement comme des lettres et s'écrivent généralement en lettres capitales, comme dans : S.D.F (sans domicile fixe), C.A.P (Certificat d'aptitude professionnelle) ou (Certificat d'aptitude pédagogique), P.D.G (Président-directeur général), etc.

Les acronymes : par opposition aux sigles, ils se prononcent comme des mots ordinaires et peuvent s'écrire ou non en lettres capitales comme : O.N.U (organisation des nations unies), Sida (syndrome immuno déficitaire acquis).

Les sigles et les acronymes par habitude linguistique ou par conformité au système graphique peuvent transformer leur orthographe et certains d'entre eux peuvent servir de bases de dérivés comme le montrent les exemples suivants : le sigle BD a donné *Bédéiste*, O.N.U a donné *Onusien* ou *Onusienne*, PACS a donné *Pacser*, UMP a donné *Umpiste*, RMI a donné *Rmiste*, etc.

2.3.2.2.1. Cas étudiés

Les cas de siglaison relevant de notre corpus sont à analyser et expliquer après le tableau ci-dessous :

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
KMS	LS	N	-	SMT	ECO	-	9
PAP	LS	N	-	STY	ECO	+	9

2.3.2.2.2. Description et interprétation

KMS : paru le 02/08/2012, est un néologisme sigle créé par siglaison à partir des premières lettres de la nomination « kiosque Multi Service » que l'on épèle. Ces locaux commerciaux implantés particulièrement en Algérie offrent comme services : les communications téléphoniques, tabac, journaux, friandises, etc.

PAP : paru le 11/08/2012, est un néologisme acronyme créé par siglaison. Selon la chronique, il signifie « Programme Anti-Pénuries ». L'acronyme n'existe pas officiellement, c'est une simple création du chroniqueur par homophonie à « pape »

comme le montre le passage : « ... de l'école au profit des papes, pour un PAP, un programme anti-pénuries ».

2.3.3. Les procédés de création pragmatiques : Le détournement

La matrice pragmatique, la dernière des matrices internes, comprend un seul procédé de création lexicale qui s'opère sur les unités lexicales longues et complexes par rapport aux mots simples. Il s'agit d'expressions, de locutions, de slogans, de phrases célèbres, de titre d'œuvres artistiques connus et bien d'autres suites de mots, plus au moins figées et susceptibles de modifications sans pour autant affecter la forme entière.

Ce procédé qui, seul, représente toute une matrice dans notre modèle de classement, est surtout étiqueté par son emploi dans les titres d'articles de presse écrite, en particulier, les unes des journaux, et dans les slogans publicitaires aussi bien dans les médias écrits que dans la publicité audiovisuelle. Cette tendance au détournement nettement remarquable dans ces domaines s'accroît de plus en plus et devient plus que jamais une technique de persuasion efficace.

Le détournement est le procédé de création lexicale qui se produit sur des suites de mots syntaxiques par l'ajout, la suppression ou par le remplacement ou encore par la permutation des unités lexicales simples constituant ces suites de mots.

Sablayrolles et Pruvost écrivent dans ce sens :

Le détournement d'une unité lexicale longue et complexe, locution ou séquence mémorisée par de nombreux sujets parlants (proverbes, titres d'œuvres, citations de classiques, petites phrases d'hommes célèbres, fragments de chansons enfantines, etc.), combine à la fois ce qui est figé et ce qui est mémorisé ainsi que de l'innovation dans la modification (ajout, suppression, remplacement) d'un élément de cet ensemble. (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 115)

Cette définition nous interpelle sur les connaissances communes que partagent les deux parties de la communication, à savoir ; l'émetteur et le(s) récepteur(s) en matière linguistiques, culturelles et vécu quotidien¹. En effet, la clarté du message ne repose pas

¹ Vécu quotidien, ici, représente non seulement la vie de tout les jours mais aussi les données de l'actualité qui entourent les deux pôles de la communication, ou ce qui renvoie à la notion de *l'environnement discursif* abordée dans le premier chapitre de la deuxième partie.

Analyse syntactico-sémantique, morphologique, et pragmatique

uniquement sur la complicité et la fluidité de la langue d'expression, mais aussi sur des éléments extralinguistiques que l'émetteur et récepteur sont censés partager.

Le détournement implique tantôt un processus de « défigement » pour les unités lexicales longues et figées (locution adverbiales, expressions figées, proverbes), tantôt un processus par allusion par rapport aux titres d'œuvres connus, phrases de personnes célèbres et importantes, fragments de chansons mythiques, etc. tantôt une « contextualisation » de la locution ou de la séquence détournée. C'est justement pourquoi on parle de matrice « pragmatique ».

Donc, au risque de produire des énoncés asémantiques ou un non-sens, l'émetteur forge son discours et adapte son vocabulaire à partir des connaissances socioculturelles qu'il partage avec ses interlocuteurs. Le contexte et l'environnement discursif sont aussi des savoirs communs qui permettent la mise en relation sémantique entre ce qui est énoncé et la séquence détournée.

2.3.3.1. Cas étudiés

Nous avons relevé au cours de notre dépouillement les unités détournées ci-dessous dans le tableau. Nous les expliquons pour appuyer notre développement et voir de près leur usage.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Ji haut, ji bas	S.M		+	STY	VQ	-	15
D'or Ouahran d'or	S.M		-	STY	LSR	-	15
Douar ouahran douar	S.M		-	STY	VQ	-	15
Tant mal que mal	EXP-LOC		+	SMT	VQ	-	15

2.3.3.2. Description et interprétation

Ji haut, ji bas : paru le 28/08/2012, est un détournement de l'expression « ci haut, ci bas » ou l'on a remplacé le « c » par le « j ». L'auteur parle d'une course aux élections dont l'un des candidats est parti assister aux JO (Jeux Olympiques) qui est homophone de la première partie de l'expression « Ji haut » et qui est aussi dans le champ sémantique des phrases telles que : « la course au kursi (chaise) », « Les coureurs de fonds, plus aguerris aux magouilles bancaires,..., on comptera sur eux pour battre les records de transactions honnêtement frauduleuses. », etc. Cette dernière phrase se connecte sémantiquement avec la deuxième partie de l'expression détournée « ji bas » puisqu'on parle de bassesse des campagnes électorales.

D'or Ouahran d'or : paru le 20/10/2012, est un détournement du titre de la fameuse chanson de Cheb Khaled « Dour Ouahran dour » dont la traduction littérale donne : « fais un tour à Oran, fais un tour ». Le détournement, ici, consiste à substituer « Dour » par « d'or » qui sonne l'un avec l'autre. L'or, étant le symbole de la richesse, le chroniqueur l'utilise pour évoquer les nouveaux milliardaires qui s'enrichissent des crédits bancaires et qui s'installent massivement à Oran. Par le même procédé, « Dort Ouahran dort » est un détournement de la même expression pour dénoncer l'inertie des élus locaux contribuant à la dégradation de la ville d'Oran.

Douar ouahran douar : paru le 20/10/2012, est aussi un détournement du titre de la fameuse chanson de Cheb Khaled « Dour Ouahran dour » ou l'on a remplacé « Dour » par « Douar » pour faire état de la dégradation architecturale de la ville d'Oran.

Tant mal que mal : paru le 13/01/2013, est un détournement de l'expression « tant bien que mal » qui consiste à remplacer l'adverbe « bien » par son antonyme « mal » et ce, pour empirer l'état de la propreté des rares toilettes publiques de nos villes. Le chroniqueur écrit, en effet : « où un rare espace fait office de *beit erraha* (toilette) public, entretenu tant mal que mal. »

2.3.4. Le registre familial

Par registre de langue ou niveau de langue, on entend communément une variété de la langue propre à un groupe de la communauté linguistique limité par les mêmes traits sociaux. Les registres de langue n'ont pas vraiment de frontières. En effet, un locuteur est contraint de passer d'un registre à l'autre tout en étant dans la même situation de communication.

Dans *Le grand dictionnaire linguistique et sciences du langage*, les auteurs écrivent à ce sujet :

On dit qu'un *style*, une *langue*, un *mot* sont *familiers* quand leur emploi implique un degré d'intimité entre les interlocuteurs et conjointement un refus des rapports cérémonieux qu'exige la langue soutenue ou académique. [...] Un écart par rapport à la langue écrite et au *bon usage*. (Dubois *et al.*, 2007, p. 195)

Le registre familial n'est pas « grossier » comme le pensent certains puristes de la langue. Il s'agit, plutôt, d'une réalisation linguistique particulièrement « sociale » et populaire dans le choix du vocabulaire, dans les habitudes grammaticales et dans la prononciation.

2.3.4.1. Cas étudiés

Ci-dessous, dans le tableau, nous regroupons des exemples de créations du registre familial extraits de notre corpus d'étude. Nous les analysons par la suite.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
S'en tape	S.M	V	+	FRT	VQ	-	16
Bagnole	LS	N	+	FRT	VQ	-	16
J'fais	S.M	V	+	STY	VQ	-	16

2.3.4.2. Description et interprétation

S'en tape : paru le 03/08/2012, est un néologisme sous forme d'expression dans le parler des jeunes, particulièrement, en France. Cette expression est moins fréquente dans les pays francophones. Elle signifie « s'en fout » ; en bon français, l'expression veut dire que l'on éprouve peu d'importance ou d'estime pour quelque chose.

Bagnole : paru le 06/09/2012, est un néologisme du registre familier qui a déjà intégré les dictionnaires de la langue française. Il signifie « voiture ». Sauf que, ici, pour les lecteurs francophones algériens, il donne toujours le sentiment d'un néologisme.

J'fais : paru le 15/12/2012, est un néologisme créé à partir de la transcription directe du parler des jeunes. Il figure aussi dans le langage SMS qui commence à prendre de l'ampleur et à se propager comme étant le nouveau français « branché ».

2.3.5. Cas particuliers

Dans la recherche scientifique, il n'y a pas de détails insignifiants. Toute récurrence frappante ne doit pas échapper au chercheur et mérite une attention particulière. Les cas particuliers relevés dans notre corpus sont d'une régularité importante. Les unités lexicales extraites de notre corpus relèvent principalement du parler quotidien des Algériens, ce qui est un fait sociolinguistique normal après plus d'un siècle de colonisation.

En effet, cette longue durée de côtoiement entre Algériens et Français, plus dominateurs car plus puissants, a laissé se forger dans la communauté linguistique algérienne un dialecte arabe extrêmement « francisé ». Le point commun de ces unités lexicales réside dans le caractère français de leur composition ou flexion. La partie « française » de ces unités représente dans certains cas la base de la création, dans d'autres, un mot qui fait partie du néologisme construit ou composé.

Le parler algérien est une véritable fusion des deux langues, français et arabe en l'occurrence. La plupart des mots qui résultent de cette fusion représentent une violation du système grammatical lors du passage d'un système à l'autre. On y trouve surtout des mots français arabisés par le système flexionnel de la langue arabe classique ou dialectale. Ces mots sont très nombreux dans le répertoire lexical du parler algérien comme *m'paraboli*, *dérangitek*, etc. que nous avons cité dans notre introduction. Ces constructions représentent une grande partie du vocabulaire « métissé ». Ce sont des unités lexicales issues des affixations « arabes » des mots français.

2.3.5.1. Cas étudiés

Les unités lexicales créées à partir du phénomène linguistique expliqué plus haut ne manquent pas. Nous en avons sélectionné quelques-unes pour notre analyse qui ne font surtout pas la règle générale mais donnent ne serait-ce qu'une idée de cette pratique langagière.

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	Contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne
Non-saouassiyathune	LC	ADJ	+	STY	RLG	-	17
Pippili	LS	V	+	SMT	VQ	-	17
Mcouli	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-	17
Moutontinines	LS	N	-	STY	ECO	-	17
Siflènebis	LC	N	-	SMT	SOC	-	17
Bipi	LS	V	-	SMT	SCT	-	17
Bippili	LS	V	-	SMT	SCT	-	17
Flixili	LS	V	-	SMT	SCT	-	17

2.3.5.2. Description et interprétation

Non-saouassiyathune : paru el 09/08/2012, est un néologisme composé de l'adverbe de négation « non » et le mot de l'arabe classique « saouassiyathune », qui signifie *égaux* et qui est un mot repris du vocabulaire spécifiquement religieux. Le mot composé créé ne fait pas partie des constructions populaires qui se créent à partir des mots français arabisés. L'auteur ironise par cette construction pour dénoncer l'injustice et l'inégalité qui règnent dans la société algérienne. Il s'agit d'une composition populaire à trait d'union composée d'un mot français et d'un mot de l'arabe classique.

Pippili : paru le 31/01/2013, est un néologisme créé à partir de la base « bip ». Le « i » qui suit est une marque d'impératif pour le féminin dans le système grammatical de la langue arabe classique. Le « li » représente celui sur qui s'accomplit l'action du verbe. En arabe francisé, le dernier « i » remplace en français : « -moi ». Le tout donne, alors ; « bip-moi »

ou, en bon français « fais-moi un bip ». Le mot en question est une construction fréquemment utilisée par les Algériens. Il s'agit d'une suffixation flexionnelle à partir d'un nom français.

Mcouli : paru le 19/08/2012, est un néologisme créé à partir du verbe « couler » dans son sens mécanique ou marine. Il s'agit de la forme adjectivale (participe passé) *coulé*. Le « m » qui commence le mot est une marque adjectivale qui tire ses origines de l'arabe classique. Tandis que le « i », à la fin, vient de la suffixation de l'arabe dialectal¹. C'est une création très utilisée dans le vocabulaire des Algériens à l'image de « m'dérangi », « m'dégouti », « m'géné » qui viennent, dans l'ordre, des participes passés *dérangé*, *dégouté*, *géné*. Il s'agit d'un parasyntétique à partir d'un mot français préfixé et suffixé en arabe.

Moutontinines : paru le 10/10/2012, est un néologisme créé à partir du mot « mouton » et la deuxième partie du mot arabe « mouatinines » qui signifie *citoyens*. Le mouton symbolise « l'Aïd el Ad'ha » dans la culture musulmane où l'on sacrifie un mouton comme cadeau à Dieu. A un moindre degré, il symbolise le plus prestigieux des plats qu'on sert aux grands responsables en guise de cadeau pour avoir un service. Selon le contexte de la chronique, l'auteur balance entre les deux significations ; « les citoyens ayant acheté un mouton pour l'Aïd » et « les corrompus ». Il s'agit d'un mot-valise construit à partir d'un mot en français et la fin d'un mot de l'arabe classique.

Siflènebis : paru le 26/09/2012, est un néologisme construit sur la base du mot « bis ». Le « si » de l'arabe dialectale est une réduction de la forme du mot « sayiid » de l'arabe classique qui signifie *monsieur*. « Folène » est un mot de l'arabe classique modifié en arabe dialectale en « flène » mais qui a changé de sens de *personne* à *personnalité forte*. Par « siflènebis » le chroniqueur désigne les dérivés des personnalités haut placées dans l'Etat. Il s'agit d'une composition populaire unifiée ou de la soudure de deux mots arabes et d'un mot français.

Flixili : paru le 31/01/2013, est un néologisme créé à partir de « flexy », le fameux terme commercial spécifique à l'opérateur de téléphonie mobile en Algérie « Djezzy », dont beaucoup de monde en Algérie croit qu'il est d'origine française et qui signifie « recharger

¹ Le système morphosyntaxique de l'arabe dialectal, même s'il n'est pas vraiment régi par des lois proprement dites et s'il est un peu différent, demeure très proche de celui de l'arabe classique au niveau de l'affixation.

son crédit du téléphone mobile ». Le « li » est une flexion de l'arabe dialectal qui signifie *pour moi* ou dans les constructions à l'impératif : « verbe à l'impératif-*moi* ». C'est un néologisme très répandu en Algérie et qui s'est d'ailleurs généralisé pour désigner l'action de rechargement du crédit pour les trois opérateurs de téléphonie mobile. Il s'agit d'une suffixation flexionnelle.

2.3.6. Réflexions générales

Afin de consolider notre analyse, nous avons jugé utile de joindre à notre travail un ensemble de points théoriques directement liés à notre thème de recherche et qui rebondissent sur quelques notions déjà abordées. A travers nos lectures faites à cet effet, nous nous sommes approprié des éléments de renfort qui s'inscrivent ici comme des appuis complémentaires à notre analyse pour le seul objectif de répondre à notre problématique et d'éclairer davantage la conclusion de notre travail. Nous rebondissons donc sur des points déjà abordés mais appuyés par des éléments de réponse et d'une vision récapitulative à ce stade¹ de la recherche.

2.3.6.1. Le néologisme, une dynamique du lexique et du texte

L'évolution de toute langue vivante suit, parfois provoque même les changements de la société face à ses nouveaux besoins de penser ou d'appréhender le monde. Le matériel lexical qui constitue le patrimoine culturel d'une langue étrangère autorise la communication et la description de situations. Avec les mots, l'individu d'une communauté déterminée demeure capable de raconter, de caractériser une époque ou de saisir le sens d'une communication. Ainsi, langue et société ont-elles toujours évolué en un mouvement d'interdépendance.

Une langue qui meurt annonce la disparition d'une civilisation. Les progrès considérables du monde contemporain, surtout au niveau des échanges culturels propulsés par l'explosion de moyens informatiques et télévisuels de la communication, ont influencé le mode de penser. L'internet ou la toile ont réduit le monde à un village.

¹ Cette dernière partie du chapitre constitue la fin de notre travail et s'inscrit comme une introduction à la conclusion générale.

Les comportements mentaux suivent ce progrès scientifique sans précédent. La mondialisation achève de formater les esprits désormais en quête de nouveaux besoins pour s'adapter aux nouvelles modalités de pensée. Ainsi les nouveaux besoins expressifs des parlants se font de plus en plus nombreux par le fait qu'ils intègrent dorénavant des schèmes mentaux et des informations en relation étroite avec une pensée poursuivant des valeurs parfois insaisissables induisant le changement socioculturel. Bien sûr que les besoins expressifs des parlants se sont toujours manifestés à travers l'histoire de l'humanité pour lier des unités de langue à l'univers des choses.

Mais en cette fin du 20^{ème} siècle on assiste à une métamorphose extraordinaire, la linguistique n'étant pas elle-même étrangère au processus de progrès dans la recherche, qui favorise le recours aux nouveautés linguistiques.

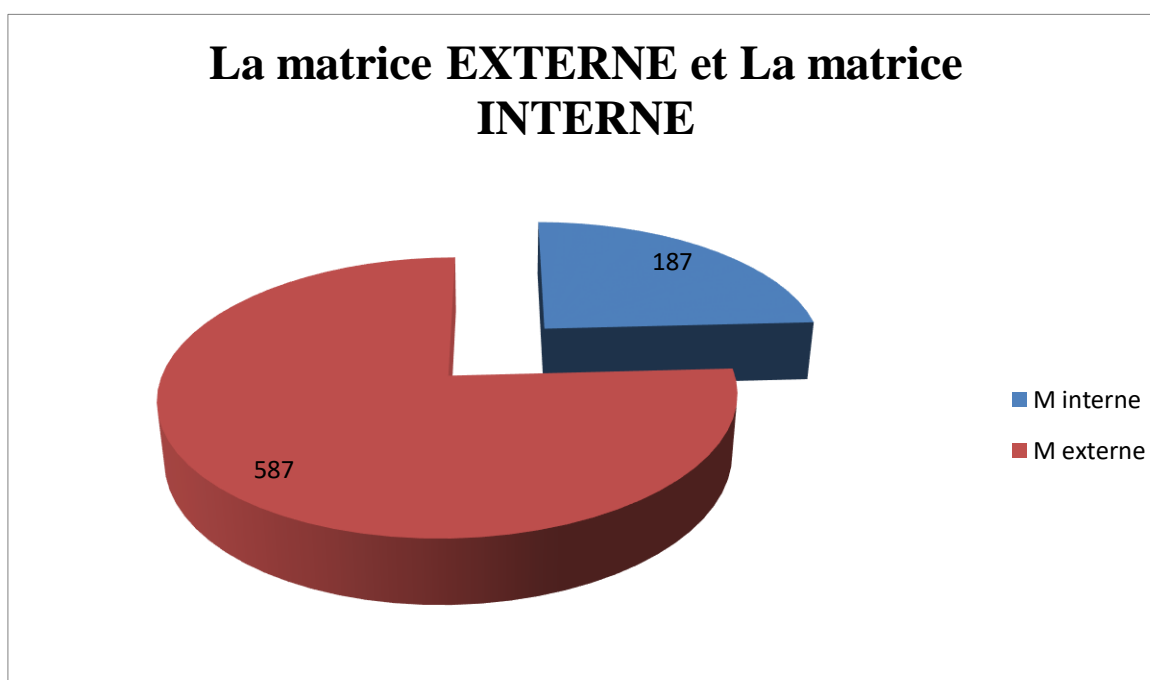
La néologie reflète la progression d'une langue tout autant que l'évolution d'une société. Avec elle s'égrène, à la manière d'un sablier le temps qui s'écoule au fil des mots nouveau-nés. Le langage est daté et ce sont les néologismes qui en sont les éléments comptables les plus marquants. (Pruvost et Sablayrolles, 2003, p. 29)

Grâce à une politique de vulgarisation, la langue française se retrouve face à un enjeu de séduction et de compétition par rapport à d'autres langues. L'académie française, les éditeurs et les médias en général se montrent plus conciliants avec les emprunts à l'anglais ou avec des calques, avec des mots d'origine étrangère ou dus au développement économique et technologique.

Mais ce sont les parlants seuls qui décident de la réception du mot nouveau ou de l'expression qu'il enchaîne. Le phénomène de la néologie échappe en fait à tout contrôle institutionnel. Dans le cas de notre recherche, le journaliste se donne la liberté d'agir avec la complicité de ses lecteurs. Il s'appuie sur un réservoir de mots arabes capables de renvoyer un sens sinon plus éloquent¹ que le mot ordinaire (français), du moins plus suggestif ou critique et qui servira les objectifs de son texte. El Guellil fait partie d'un bon nombre de journalistes billettistes qui recourent à ce procédé. Les néologismes qu'il utilise ont une chance quasi nulle d'être lexicalisés mais cette propension à faire penser par les mots le lecteur en double culture reste fort appréciée offrant le sentiment, au destinataire comme aux destinataires, d'une illusion probable du monde assez voisine.

¹ Loin d'apporter un jugement de valeurs ou de comparer l'éloquence des deux langues, les mots arabes sont sémantiquement plus proches de la réalité socioculturelle des lecteurs algériens. Ils véhiculent donc plus de sens que leurs équivalents en langue française.

Cette tendance néologique apparaît clairement dans notre cas d'étude dont l'analyse montre la prédominance de la matrice externe comme il est exposé à travers ce graphe :



Sur 774 entrées, 587 est le nombre des lexies nouvelles relevant de la matrice externe, soit 75,84% et 187, c'est-à-dire 24,16%, relèvent de la matrice interne. C'est donc trois lexies nouvelles sur quatre qui proviennent d'autres langues ; ce sont soit des emprunts, soit des arabismes, soit des xénismes et des pérégrinismes. Le quart restant est constitué de mots construits à partir de la langue française elle-même en faisant appel à plusieurs techniques de création lexicologique. Il est à rappeler que les arabismes représentent la grande majorité de la matrice externe comme nous l'avons vu antérieurement¹.

Le journaliste vise des lecteurs faisant cause commune. Rappelons à ce propos que le parlant est à l'origine de tout changement linguistique. Le journaliste destinataire assure son rôle d'informateur, de communicateur de nouvelles, une source de critique ou de soutien à des thèses aux programmes politiques, économiques et sociales qui scellent le destin d'un peuple.

¹ Voir le graphe et l'analyse des constituants de la matrice externe dans le premier chapitre de cette troisième partie

Il participe donc à la réflexion des sujets d'actualité tout en souhaitant l'implication de ses interlocuteurs. Ce qui est le cas d'El Guellil qui demeure en adéquation avec la culture et l'esprit d'analyse de ses lecteurs. En répondant aux exigences des besoins communicatifs, El Guellil fait appel à une forme d'écriture qui renvoie à sa personnalité ainsi qu'au contexte de sa profession.

Dans ce sens Guilbert écrit :

Il existe une autre forme de néologie fondée sur la recherche de l'expressivité pour traduire des penseurs anciens d'une manière nouvelle ou pour donner leur nom à des modes de penser ou de sentir inédits. Cette néologie relève de la recherche stylistique liée à l'originalité et à la personnalité du locuteur pleine de résonances affectives, psychologiques...., nous l'appellerons **néologie connotative**. (Guilbert, 1975, p. 25)

Donc d'après Guilbert, il existe une distinction entre la néologie dénomminative et la néologie connotative. Les besoins logistiques de la communication sont d'ordre connotatif¹, tandis que la néologie dénomminative répond strictement aux besoins communicatifs.

El Guellil, dans ses chroniques, insiste sur l'aspect formel des mots pour donner du sens à la chose désignée sans pour autant viser l'enrichissement de la langue, ni pour combler un vide lexical. La nuance de ses créations renvoie souvent à la notion de la néologie connotative de Guilbert cité ci-haut. Bien qu'il semble verser dans l'humour pour traiter des sujets d'actualité politique et sociale, El Guellil a le mérite de rassembler un consensus autour de ces nouveautés linguistiques reconnaissables dans un discours.

Ses attitudes psychologiques forcent l'apparition de certains mots dont la durée de vie limitée révèle la sensibilité du locuteur. Une nouvelle expression peut exploser à tout moment suite à des angoisses ou des frustrations.

Les néologismes d'El Guellil apportent une couche de nouveauté. Le français dans le monde est apprécié comme vecteur de culture, de civilisation et de valeurs parfois contestées, car ne répondant pas aux croyances et aux espoirs de tous. L'homme, cet être mouvant et divers, ne saurait se contenter de se répéter ou de répéter le monde.

¹ Cette notion de néologie connotative renvoie au concept de néologisme subjectif que nous avons vu au deuxième chapitre de la première partie.

Aussi, grâce à son esprit créateur et à son imagination, reste-t-il capable non seulement de se libérer des obligations linguistiques qui l'atrophient institutionnellement mais de prouver sa capacité d'inventer des mots pour mieux intégrer une langue étrangère.

L'intégration des mots ne change pas le système de la langue mais répercute la nouveauté en contribuant à une certaine vivacité de cette langue qui faillirait en demeurant hermétique à tout changement. « *En tant que signe linguistique, tout néologisme doit être examiné aussi bien dans la mutation de son signifiant que dans celle de son signifié* » (Guilbert, 1975, p. 18)

Si les néologismes « Guellilis »¹ reposent sur le sens critique ou d'analyse à renvoyer à une situation, la raillerie ou la sagesse parfois se détecte à travers des signifiants amplifiants à même d'ouvrir les signifiés sur des sens multiples favorisant la réflexion. La chronique ou le billet d'El Guellil doit capter le lecteur, non par un artifice linguistique quelconque, mais bien par des néologismes qui continuent l'idée sur telle ou telle caractérisation du texte en évitant de verser dans le sens péjoratif ou de véhiculer une idéologie particulière.

2.3.6.2. Statut problématique des néologismes

D'après Bastuji (1974, p. 6) dans *Aspects de la néologie sémantique*, « *le néologisme désigne, en général, toute innovation dans la langue, que ce soit au niveau de la forme ou du sens, au niveau phonétique, morphologique ou syntaxique.* »

Les mots nouveaux admis dans la nomenclature d'un dictionnaire sont considérés comme lexicalisés, ils ne sont donc plus considérés comme néologismes. L'ouvrage lexicographique leur confère cette attestation, ce statut néologique, une sanction de la

¹ Après consultation des particularités néologiques de notre corpus d'étude, il se dégage un style et une forme des néologismes propre à « El Guellil ».

communauté linguistique traduite par l'intégration du mot nouveau sous la référence au dictionnaire.

Nous admettons facilement que la langue est un code en perpétuelle transformation, qu'elle évolue avec les mutations de la société. Les mots naissent, grandissent, vieillissent et meurent aussi.

Aussi la prudence reste de mise quant à l'intégration systématique de néologismes qui, pour certains, sont de nature passagère car surtout liés à la sensibilité individuelle du parlant, c'est-à-dire à ses « sentiments néologiques ». El Guellil introduit la langue vernaculaire au contact de la langue française pour produire un effet de sens.

Le caractère aléatoire du néologisme se manifeste malgré tout dans la circulation du dire. Les connaissances linguistiques préalables du parlant ne sont pas ébranlées d'un coup. Un monitoring des habitudes linguistiques des parlants devrait permettre de recenser l'acceptation passagère ou durable des néologismes. La motivation du néologisme, sa transparence et sa similitude avec des mots existants dans la langue fournissent son emploi ou sa réutilisation constante.

La notion de néologisme est toujours relative selon *Le Nouveau petit Robert 2007* ; certes nous considérons peu probable l'admission de l'ensemble des néologismes « Guellilis ». Certains sont repris, d'autres créés à la faveur des évolutions socio-politiques et économiques récentes qui ne laissent d'ailleurs pas indifférent le destinataire qu'il soit français de métropole ou étranger francophone.

La langue française constitue un patrimoine et un héritage culturel à préserver. El Guellil prend le risque ; il propose, dirons-nous, dans le cadre de sa profession, de bouleverser l'équilibre linguistique établi, en formulant par des « mots intrus » une situation tout en associant deux cultures.

« Les Guellilis » ou les néologismes d'El Guellil ne font pas appel à des « néologismes » termes scientifiques mono-référentiels, c'est à travers la langue commune qu'on les intercepte. Ils sont variables, polysémiques et imprégnés de connotations culturelles.

A cet effet, nous avons relevé dans notre corpus beaucoup de mots français « algérianisés »¹, c'est-à-dire adaptés au système phonologique et morphosyntaxique de la langue arabe. Un procédé utilisé par le chroniqueur, souvent, à des fins comiques et esthétiques.

Nous citons à titre d'exemple : *maricaine* (09/10/2012) qui signifie « l'Amérique » et plus précisément « les Etats-Unis », *mcouli* (19/08/2012) qui signifie « coulé », *picerie* (27/08/2012) qui signifie « épicerie », *mangi* et *cravata* (02/11/2012) qui signifient respectivement « mangez » et « cravate », *coulij* (08/11/2012) qui signifie « collègue », *cridi* (13/11/2012) qui signifie « crédit », *gazouz* (02/12/2012) qui signifie « gazeuse », *janior* (19/12/2012) qui signifie « ingénieur », *pomada* (27/11/2012) qui signifie « pommade », *dipiti* (31/12/2012) qui signifie « député », *boumba* (20/09/2012) qui signifie « bombe », *bochta* (14/09/2012) qui signifie « poste », et bien d'autres illustrations.

Nous y trouvons également des mots arabes préfixés ou suffixés par des affixes de la langue française. Une pratique qui relève des habitudes linguistiques de la langue arabe dialectale et qui n'est d'ailleurs pas considérée comme hors norme. Au contraire, il s'agit d'une « composante », si le terme nous est permis, du dialecte algérien. Nous citons, à cette occasion, des exemples comme : *hitisme* (15/09/2012) construit du suffixe *isme* et du mot arabe *hit* qui signifie « le mur » : le tout désigne les chômeurs qui tiennent les murs comme étant une fonction, *klebs* (08/08/2012) qui signifie « chiens » mais construit à partir de la flexion du nombre du français : le *s* du pluriel, *mouloukènement* (03/11/2012) construit à partir du suffixe de manière *ment* et sur la base du mot arabe *moulouk* qui signifie « roi » : le tout équivaut au mot royalement, *flousienne* (10/09/2012), etc.

El Guellil utilise la néologie spontanée qu'il considère partager avec les lecteurs du « Quotidien d'Oran » enclins à apprécier tout ce qui relève du patrimoine populaire ; il réduit, rallonge, préfixe, suffixe ou arabise des mots français tout en restant fidèle à la langue française et loin de l'appauvrir, il s'est approprié cette langue étrangère qui lui permet d'accéder à des savoirs-dire qu'il utilise avec engouement.

¹ Etant donné que les Magrébins en général et les Algériens en particulier se distinguent linguistiquement des autres pays arabophones par des traits spécifiques, notamment dans le système phonologique.

2.3.6.3. Les raisons du recours aux néologismes dans « Tranche de vie »

Pourquoi recourir aux néologismes dans la chronique « Tranche de vie » ? À cette question, nous ne pouvons répondre de façon précise et définitive, néanmoins, nous tentons de démontrer quelques éléments de réponse.

Tout le monde s'accorde à affirmer l'évidence de la question selon laquelle le recours aux néologismes est, en quelque sorte, injustifié du moment que les ressources lexicologiques ont toujours existé et permettent l'élaboration de messages et la construction de discours fidèles aux idées à émettre.

Notre corpus comporte un nombre appréciable de néologismes dont l'existence de certains reste précaire en raison de leur statut bizarre (non classifiable) et du fait qu'ils soient nés parfois dans la spontanéité et mis en circulation dans un milieu socioculturel déterminé, et surtout limité. Les néologismes d'El Guellil montrent, par leur caractère paradoxal, la difficulté de leur diffusion car ils sont puisés et réutilisés dans un espace où se côtoient arabophones et francophones algériens appelés à des échanges langagiers permanents mais limités par l'environnement discursif.

Il convient de supposer que l'importance croissante de Maghrébins en France a favorisé de l'autre côté de la rive l'émergence de néologismes en rapport avec la vie de cette communauté immigrée en quasi-totalité musulmane. Nous sommes tout de même loin des néologismes sexistes ou racistes du genre « bougnoule » ou « fatma »¹. Ce sont plutôt des néologismes nés d'une conjoncture socioculturelle déterminée. L'amalgame de sens peut être franchi par certains dès que le néologisme prend de l'ampleur et arrive à se répercuter dans d'autres milieux que celui qui l'a vu naître.

Actuellement les néologismes à connotation de sens arabe en France prennent racine, comme c'est le cas de « hallal », « ouach », « chibani » ou encore « babek » qui signifie « agent de la police ». Certains qualifient déjà des objets ou des situations réelles. Un certain nombre de néologismes nés en Algérie ou en France figurent dans le dictionnaire, beaucoup d'autres en sont absents et n'ont donc aucune caution pour être utilisés. Ils restent en attente et doivent perdurer pour espérer, un jour, intégrer la nomenclature des mots que les éditeurs acceptent de faire figurer dans les nouveaux dictionnaires.

¹ Avec un sens très péjoratif qui est la création des Français sur la base du prénom de la fille du prophète MOHAMMED.

La prudence des lexicographes face aux néologismes reste motivée par le souci de constater l'absence des consensus autour du nouveau mot. La forte polysémie de certains néologismes rend l'usage parfois flou et l'interprétation incertaine de ces derniers. Certains accouplement de mots sont bizarres, d'autres, de simples euphémismes.

Le sens présumé du néologisme au départ peut s'éloigner dans le temps, se déformer à son insu. Cette fuite du sens déstabilise la construction du signifié qui sera un objectif non atteint.

Un néologisme ciselé par son auteur qui souhaite lui faire jouer un rôle positif dans le sens de son message ou dans l'idée qu'il veut transmettre de lui-même à autrui peut aboutir à un résultat inverse en étant considéré par un ou plusieurs des interprétants comme relevant du charabia dû à un défaut de maîtrise de la langue par le locuteur. (Bastuji, 1974, p. 6)

Certain locuteurs en abusant de néologismes à la limite du ridicule desservent la sérénité de la langue et ses exigences de clarté. Le motif de faire jouer un rôle au néologisme dans le discours est réel. Les néologismes peuvent tromper sur le sens poursuivi, surprendre le lecteur, voire le décevoir par leur tonalité parfois inadaptée à l'environnement linguistique. Savoir manipuler les néologismes exige certainement de la recherche et une attitude pragmatique vis-à-vis du discours et du destinataire.

Si la tendance reste tout de même favorable à l'éclosion de néologismes et à leur utilisation dans la communication, il convient de rester vigilant sur leur aptitude à combler à chaque coup un vide dans la langue. De plus, le mot créé doit être capable de faire passer un néologisme dans le discours sans briser l'aisance de lecture du destinataire.

Ainsi,

Des locuteurs cherchent également à capter l'attention de leur auditoire en utilisant des néologismes qui ne passent pas inaperçus et qui frappent les esprits. Les slogans publicitaires en comportent un nombre non négligeable, et il est aussi remarquable de noter leur sur-représentation dans les titres ou sous-titre d'articles ou ils jouent un rôle d'accroche. (Sablayrolles, 2012, p. 155)

Notre chroniqueur se conforme, par les titres qu'il donne à ses textes, à ce qui a été dit ci-dessus. Nous l'illustrons par des titres d'accroche de ses chroniques: *Les mous tons*

(17/08/2012), *El familia* (02/09/2012), *Des « Ché »* (20/09/2012), *Ordre dur* (14/10/2012), *Déloustification* (04/11/2012), *Aîe phone* (19/11/2012), *L'iregence* (10/12/2012), *La Bisouterie* (23/12/2012), *Le zoiseau* (09/01/2013), et bien d'autres titres accrocheurs.

2.3.6.4. Création lexicale et notion de motif

La linguistique nous enseigne que la création lexicale répond à l'association d'une séquence phonique à un concept répondant à la notion d'arbitraire du signe. Force est de constater que la création lexicale ne part pas de rien – or elle n'opère pas une création, au sens strict du mot, car les matériaux linguistiques préexistent à la nouveauté du mot créé. Le besoin de communiquer accentue le besoin de dénommer.

Le langage et le discours montrent parfois leurs limites et n'arrivent pas à rendre compte de toutes les situations. Certains ressorts apparaissent, du coup, indispensables pour venir à bout d'une expression à sortir pour englober une idée ou un objet. Et pour ce faire, le locuteur n'a d'autres choix que de puiser dans les éléments familiers ou qui ont une ressemblance avec l'idée ou l'objet à placer sur le circuit langagier et qui met en évidence le trait discriminatoire.

A cet effet, Dalbera souligne :

Cette propriété du "nouveau venu" doit faire l'objet d'un large consensus sous peine d'être rejeté ; elle traduit le mode de représentation que s'en fait la communauté. Cette propriété, c'est le motif et c'est lui, précisément que le langage va exprimer. [...] Le motif traduit donc une perception des relations entre éléments du monde, et le motif ne prend d'existence qu'à partir du moment où il est exprimé (par le langage). (Dalbera, 2006, p. 21)

Les néologismes tiendraient-ils leur source de l'imaginaire populaire ? Le cas de notre étude le signale, les références culturelles en sont nombreuses et ne peuvent se dissocier de ce bouillon néologique qui surprend les lecteurs du « Quotidien d'Oran » les épatant souvent car permettant une baisse de la tension dans la lecture et la recherche des non-dits que peuvent véhiculer les nouveau-nés. Le journaliste s'appuie sur tous les moyens à sa disposition pour accompagner son lectorat et l'aider à réceptionner les messages autrement que par une lecture classique, d'où l'intérêt déjà à déchiffrer autrement le social, le politique, la vie tout simplement.

Selon l'idée d'Alinei (1998, p. 22) : « *ce motif, définitoire doit pourtant aller de soi, s'imposer d'évidence au moment de la création lexicale et permettre, sans apprentissage préalable, un décodage spontané et une identification sans coup férir du référent.* »

Dans ce sens, notre chroniqueur n'hésite pas à s'armer linguistiquement en puisant des titres ou des fragments de chansons Raï récentes et très connues que nous avons fréquemment vu utilisées, tels que : « **khobz eddar est interdit au barani** » (08/11/2012) de Cheb Réda Taliani, « **iguoulou, iguoulou** » de Cheb Redouane (07/01/2013), « **dour ouhran dour** » de Cheb Khaled (20/10/2012), « **meriouli addebni** » de Cheba Jenette (19/10/2012). Parfois, il est question de reprise de phrases célèbres de personnalités politiques connus comme le fait avec la fameuse phrase de Bouteflika « Jab Jnanek » (12/01/2013), prononcée à la fin de son deuxième mandat présidentiel. Le chroniqueur utilise cette même phrase pour désigner le président par « tab jnanah » ou d'autres responsables qui perdurent dans le gouvernement.

Le journaliste El Guellil ne cherche pas particulièrement à tronquer quelques idées en élaborant son billet, il propose ses néologismes aux épreuves de lecture, sans passer par différentes figures rhétoriques ou jeux de mots. Même si le caricaturiste ne semble pas trop loin. D'où le problème récurrent lié à cette fonction de dire la vie sociale, économique, politique et linguistique par des textes-billets à la fois courts et élaboussés de néologismes qui prêtent à de larges interprétations qui leur assurent une force sémiologique non négligeable.

Le texte d'El Guellil est à l'opposé d'une écriture réservée à une élite intellectuelle charmée par la pureté de la langue française. El Guellil s'écarte d'un « parisianisme » de la production de la langue française pour se destiner à un public interlocuteur complice de ses créations néologiques. Il s'approprie la langue de communication professionnelle, c'est-à-dire la langue française qu'il a en partage avec tous les francophones, l'adapte à son discours journalistique en lui imprégnant un style particulier dans le respect de son fonctionnement morphosyntaxique. Les traces « lexiculturelles » de la région oranaise dans son discours restent détectables.

C'est une vision du monde qui l'intéresse. La culture oranaise et l'aspect géographique favorisent cette nouvelle expression.

Le motif est, en définitive, l'interface entre langue et univers ; il est représentation de l'ordre du monde mais ne prend d'existence qu'en étant exprimé ; c'est le signe dans sa globalité qui traduit une vision du monde ; celle-ci résulte d'un consensus social sur l'expression de cette appréhension filtrée de l'univers qui consiste à y délimiter des entités discrètes, à les caractériser par un trait saillant qui devient *ipso facto* classificatoire. (Alinei, 1998, p. 22)

2.3.6.5. Le cycle : motivation-convention-arbitraire

L'évolution du monde a toujours été accompagnée par le phénomène de création lexicale. Ainsi, tout locuteur a conscience de l'utilisation de signes dits motivés (dont le mode de fabrication est perceptible) et de signes arbitraires (utilisés par convention) pour constituer son message. L'usage conventionnel de signes, s'il efface le motif, pose toutefois le problème de l'arbitraire.

Le pourquoi du nom des choses qui préoccupe les linguistes. Qu'est-ce qui est à l'origine des signes ? Les signes sont-ils des accessoires transparents classés selon un ordre répondant à des règles d'écriture ? Rien ne l'assure, les mots ont une existence, véhiculent une signification particulière, voire étendue dans certains contextes.

Si le signe s'épuise à travers le temps avec l'évolution de la société, il peut se retrouver devant deux situations : ou bien être classé dans la liste de mots inusités devenus archaïques, ne renvoyant à aucune réalité probante, ou bien retrouver une certaine forme sémantique¹ par le biais de l'évolution de la pensée : c'est-à-dire procéder à la re-motivation du signe.

C'est ainsi que :

les unités lexicales connaissent donc un parcours cyclique fait de trois phases : (1) *motivation* (création motivée de signe), (2) *convention* (utilisation du signe entérinée par la convention sociale d'usage), (3) *arbitraire* (utilisation du signe totalement dissociée des motifs qui ont servi à le forger), qui peuvent s'enchaîner : (1) *re-motivation* (éventuelle), (2) nouvelle validation par la *convention* d'usage, (3) de nouveau opacification et *arbitraire* et ainsi de suite. (Alinei, 1998, p. 24)

¹ L'un des caractères du signe linguistique selon F. de Saussure ; celui de la *mutabilité*. Proche également du concept du *glissement de sens*.

Reprenons notre cas, il s'agit bien de continuer le monde par des signes nés à la faveur de circonstances et de données particulières. Les sources de création néologique n'appartiennent pas exclusivement à une tradition orale bédouine ou à un champ religieux.

Dans le cadre de notre recherche, le journaliste dont les écrits font l'objet de notre étude, reste surtout à la recherche de la notion de *valeur* véhiculée par le mot. Les signes peuvent changer sans perdre une certaine valeur du sens que l'usage instaurera durablement.

Répondre, peut-être pas nécessairement dans la même appréhension du monde que tous ses lecteurs, aux besoins langagiers de ses interlocuteurs, demeure son souci premier, sans verser dans un quelconque obscurantisme religieux ou d'idéologie révolutionnaire qui sont loin des espérances de recherche de lucidité dans la lecture. Il faut s'accorder sur les sens proposés par le néologisme en cernant tous les faisceaux qui lui assurent la distinction sémantique et linguistique.

Le mot « bled » recèle un bon nombre de significations liées à l'identité algérienne, à la connotation colonialiste qui lui suggère le sens de la résistance farouche, à la terre agricole, à la patrie, à l'origine et à la nostalgie, enfin lorsqu'il est évoqué par les compatriotes immigrés.

Dans ce jeu d'interprétation de néologismes, l'on s'adresse à une tranche de la population qui a vécu une période précise avec des événements historiques : l'expérience de cette partie de la vie, l'histoire des hommes qui ont accompagné ces changements ont généré des néologismes frappant par leur contenu phonologique ou leur indice sociolinguistique. Ainsi le changement linguistique ne se décrète pas toujours, il répond plutôt à une conscience d'une réalité socio-politique d'une évolution de la société en quête de devenir.

El Guellil fait surgir ses néologismes à la faveur du désordre du monde auquel il associe le désordre du moi. Toutefois son langage néologique conserve sa structure politique, régionale, voire nationale.

Se pose bien sûr la problématique du décodage induite dans un rapport locuteur/destinataire dans un échange existant onomasiologique/sémasiologique pour intercepter les types de variations de sens qu'il convient de ne pas sous-estimer. Le dictionnaire des sciences de langage précise que :

L'approche sémasiologique part du signe linguistique pour accéder à son ou ses concepts. Il s'agit notamment de procéder à une étude sémantique du lexique à partir de similarités morphologiques ou syntaxiques. L'approche onomasiologique part du concept pour atteindre les signes linguistiques qui lui correspondent. Les champs onomasiologiques opèrent donc des regroupements lexicaux déterminés en fonction de l'univers référentiel auquel renvoient les unités du lexique. (Neveu, 2004, p. 264)

2.3.6.6. La notion de l'accommodation et de dynamique lexicale

Par l'activité langagière, l'individu reformule sans cesse son identité, remet en question son devenir, fait évoluer telle ou telle représentation de l'univers. Pour innover, le changement devient inéluctable. El Guellil s'éloigne des mots communs comme « bon sens », « akal » qui connotent la soumission, la faiblesse, voire la compromission. Il livre alors un assaut contre un ordre esthétique imposé.

Par sa création, il plie la forme à sa loi dans l'intention de mieux « toucher » les consciences. Il conteste donc l'ordre conceptuel du bien et du beau, du révolutionnaire et du démocratique. Il invite à lire l'actualité sociale et politique à travers une interprétation personnelle d'un monde en ébullition. La tentation de refaire le monde par un nouveau langage, ou du moins de présenter son opinion et son point de vue sur la vie des Algériens et de l'Algérie de ce début du 21^{ème} siècle ne laisse pas indifférents les lecteurs du « Quotidien d'Oran » qui sont loin d'être dupes ou faciles à manipuler.

Il réduit notamment l'écart avec ses interlocuteurs qu'il amène favorablement à le rejoindre dans ses idées et ses visions. Tout les moyens sont bons pour y parvenir ; plus particulièrement les atouts psychologiques et affectifs¹. Nous remarquons aisément, par exemple, des formules d'insultes comiques qui relèvent de la tradition typiquement orale des Algériens comme : « Inal bou la ramita de la ramita » et « ya baghaloun » (12/09/2012) ; des constructions comiques en s'amusant au sujet de la maîtrise défailante de la liaison à l'oral en langue française, à l'image de : *zétaient* (01/11/2012), *zoiseau* (09/01/2013), *joyeuzaniverssair* (23/01/2013), *zélgériens* vu antérieurement et bien d'autres exemples.

Notons qu'à la base de toute communication, il existe au préalable le partage d'une langue et que :

¹ D'où la notion de l'accommodation.

Le lexique peut se concevoir comme une sorte de trésor du savoir encyclopédique de l'humanité, comme un empilement de représentations fixées qui sont autant de conceptions successives du monde. Ce savoir s'est forgé petit à petit dans le langage et par le langage. (Delbera, 2006, p. 38)

La relation du signifié qui peut avoir plusieurs emplois avec le désigné nécessite une attention sur l'identification du référent pour ne pas avoir à formuler telle expression à la place d'une autre. C'est d'ailleurs pourquoi El Guellil s'efforce, à titre d'exemple, de transcrire directement en lettres françaises tout ce qui est relatif à la culture musulmane avant de donner leurs équivalents en français, à l'image de : *An-namimah* (20/01/2013) qui signifie « le colportage », *Al-ghibah* (20/01/2013) qui signifie « la médisance », *Al-bouhtan* (20/01/2013) qui signifie « la calomnie », *bismillah* (02/12/2012) qui signifie « au nom de dieu », etc.

2.3.6.7. Création et diffusion lexicale

Les mots dialectaux constituent en général un patrimoine et une source incomparable pour notre journaliste dans la construction de ses néologismes. Les mots sont proposés avec leur usage ancien dans un nouvel espace et une nouvelle période.

Aussi pour El Guellil, il s'agit de déplacer des mots de leur identification d'origine pour les intégrer dans un discours d'édition et de diffusion. S'opère alors, par une modalité de réappropriation lexicale, une assimilation à un changement lexical.

L'effet produit par la présence d'un mot très ancien qui revêt une autre signification dans le nouveau contexte démontre le travail effectué sur le langage par le locuteur en recréant pour de nouveaux besoins. Cette recharge sémantique des mots, ajoutée à une certaine raillerie relevée dans ces bulletins montrent un journaliste décidé à en découdre avec la norme stylistique par des fractures communicationnelles subtiles. Le jeu

linguistique du journaliste consiste à appuyer la conscience collective sur les re-motivations de signes pour faire circuler l'information.

Pour conclure, les « quotidiens »¹ ne sont pas forcément enclins à s'approprier toutes les créations lexicales « guellilis » dont lui seul détient le profond secret. Ses expressions sont là et bousculent la langue française et c'est ce qui démarque EL Guellil d'un autre journaliste. Il nourrit son lexique de l'arabe dialectal mais aussi de l'inévitable « anglais mondialisé » qui a franchi toutes les frontières aussi hermétiques soient-elles.

Si les adolescents nourrissent leur langage néologique aux marges de la société en venant piquer à leurs concitoyens dans les quartiers pauvres et difficiles ou d'immigrés, en ce qui concerne les pays d'Europe principalement la France et le Royaume Uni, El Guellil s'appuie quant à lui sur les masses populaires dont les signes de communication favorisent le sens critique. Le parler populaire a toujours barré la route à la langue correcte.

Nos rebelles parlaient un arabe imagé et nuancé qui pouvait leur permettre de se soustraire aux incessantes fouilles et perquisitions des forces colonialistes. Sous la domination coloniale, une explosion du parler populaire a conduit les individus à se saisir des mots et à les cerner dans leur contexte historique de la révolution : Fellagua, Fellons, Maquis, Kadour²⁴, Kada el blindi, fidâ, Hassanterro, le roumi, le pied-noir, l'europpéen, l'assimilé, le 2eme collègue, les va-nu-pieds², etc.

Il faut accorder aussi une importance aux stéréotypes. Le mot « arabe » repose sur d'innombrables stéréotypes tout comme le mot « musulman » qui, dans le monde néologique du quotidien d'Oran, revêt une signification vague et tout comme le mot « pouvoir » qui s'entend différemment qu'il soit de l'un ou de l'autre côté de la frontière.

A l'époque de « Boumedien », les journaux avaient quasiment un style socialiste, maintenant c'est plutôt le style mondialiste qui prime ; El Guellil cherche à constituer un rempart.

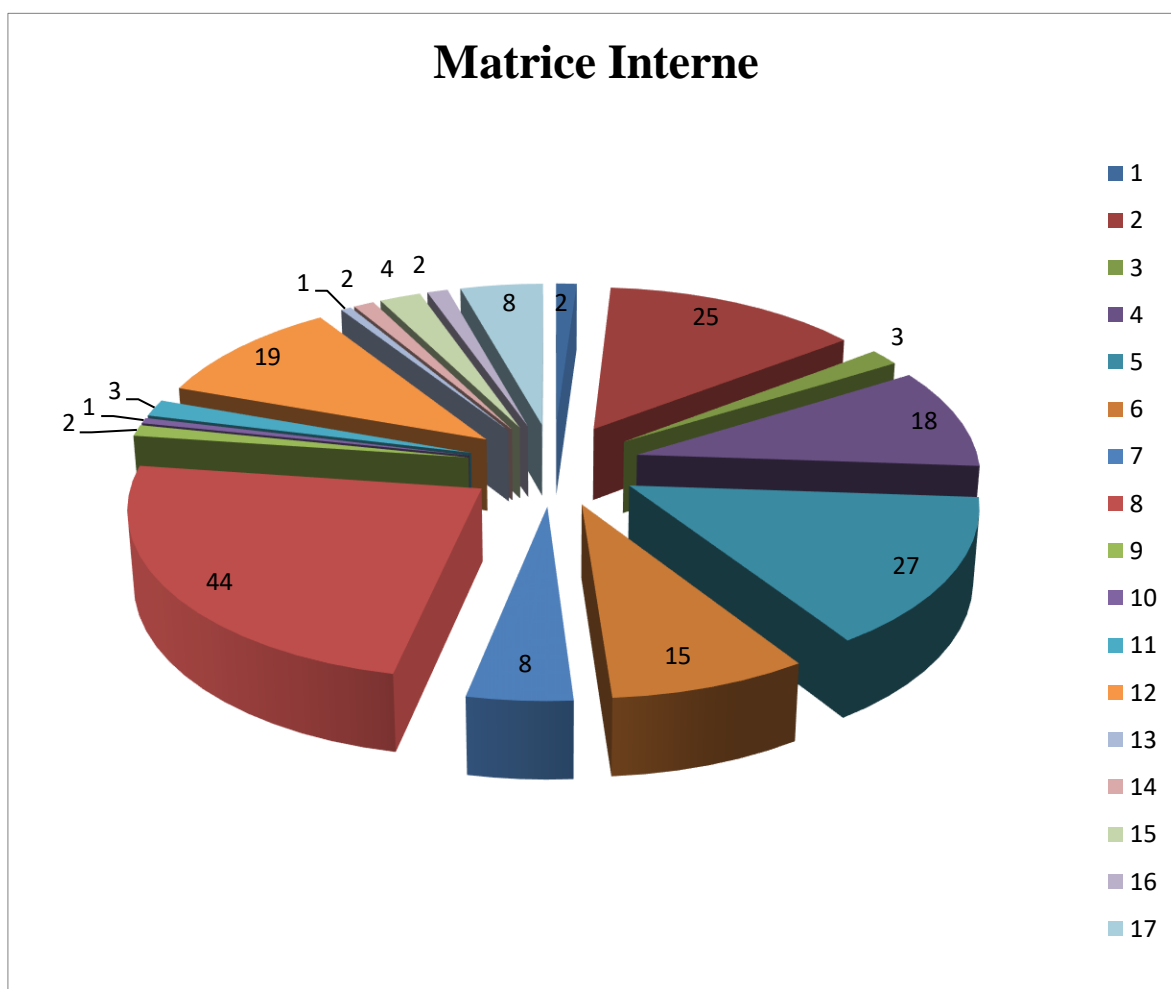
2.3.6.8. La tendance néologique d'El Guellil

¹ Désigne les navigateurs du journal « le Quotidien d'Oran »

² Ce sont des noms de l'ère coloniale dont beaucoup ont été repris dans le fameux film « La Bataille d'Alger ». Ces noms représentent toute une histoire pour les Algériens de la génération qui précède l'actuelle et la génération postcoloniale.

Dans la perspective d'éclairer un peu plus le penchant du chroniqueur en matière de type de procédés de création les plus usités dans la chronique, nous avons procédé à une analyse quantitative de la matrice interne.

Nous exposons les résultats obtenus qui sont représentés dans le graphe ci-dessous :



Avant d'analyser les résultats, nous tenons, pour plus de lisibilité, à expliciter les clés de ce graphe, donc, à faire correspondre les numéros aux procédés :

-1 : préfixation. -2 : suffixation. -3 : parasynthétique.

-4 : affixation flexionnelle. -5 : composition (synapsie, quasi morphème).

-6 : mot-valise. -7 : onomatopée. -8 : fausse coupe (jeu phonique, paronyme).

Analyse syntactico-sémantique, morphologique, et pragmatique

-9 : siglaison. -10 : verlan. -11 : troncation. -12 : jeu graphique.

-13 : métonymie. -14 : conversion. -15 : détournement.

-16 : registre familier. -17 : cas isolé.

Sur 187 lexies créées à partir de la langue française elle-même, nous avons relevé 44 lexies créées de type fausse coupe (jeu graphique et paronymie), ce qui fait 23,52%, presque une lexie sur quatre.

Le procédé de la composition (synapsie, quasi morphème) est utilisé à 27 reprises, avec un taux de 14,43%. La suffixation vient après, avec une fréquence d'apparition de 25 fois, ce qui fait un pourcentage de 13,36%.

Le jeu graphique est utilisé à 19 reprises, soit 10,16% des lexies sont créées à partir des jeux graphiques. L'affixation flexionnelle est présente à 18 reprises, avec un pourcentage de 9,62%. Les mots-valises sont au nombre de 15, ce qui nous donne un pourcentage de 8,02%.

Les onomatopées et les cas isolés (français algérianisé ou l'arabe francisé grammaticalement) font 8 apparitions pour chaque procédé, c'est donc 4,27% pour chacun.

Aussi, nous avons relevé 4 néologismes par détournement, soit un pourcentage de 2,13%, ainsi que 3 parasythétiques et 3 troncations.

Les procédés utilisés uniquement à deux reprises sont : la préfixation, la siglaison, la conversion et le registre familier.

Enfin, la métonymie et le verlan ne sont utilisés qu'une seule fois.

Nous remarquons que les procédés de création morphosémantique sont les plus utilisés avec un total de 123 néologismes. Les procédés morphologiques, syntaxico-sémantiques et pragmatiques ne sont sollicités que rarement.

A partir des résultats obtenus, sur la fréquence des néologismes usités dans la chronique et par type de procédés, il semble pertinent que le néologisme représente une arme linguistique à double tranchant ; il fluidifie le texte aussi bien lexicalement que sémantiquement, tout comme il peut s'inscrire comme une tâche de compréhension et compliquer donc le sens du texte.

Analyse syntactico-sémantique, morphologique, et pragmatique

L'analyse des résultats nous a révélé que sur le plan sémantique, les néologismes peuvent être répartis en deux grandes catégories selon leur expressivité.

Les néologismes de la matrice morphosyntaxique facilitent le sens dans la mesure où les créations lexicales puisent dans des mots que l'interlocuteur est censé connaître, et formés à partir des mécanismes d'innovation simples ; même pour les non natifs. Il est à admettre donc qu'une formation intelligible implique une identification sémantique facile.

Les néologismes des matrices morphologiques, syntaxico-sémantiques et pragmatiques, au contraire, se caractérisent par l'opacité sémantique qui implique non seulement une connaissance profonde de la lexiculture mais aussi une connaissance du monde discursif du journaliste.

2.3.7. Conclusion

Par changement de fonction ou de sens, la matrice syntactico-sémantique constitue un ensemble de procédés moins productifs par rapport aux autres matrices que nous avons vues. Ceci peut avoir une explication relative au type de discours et au genre de texte. La conversion et la combinatoire, qu'elle soit syntaxique ou lexicale, sont des procédés peu utilisés dans la chronique qui fait notre objet d'analyse en raison de leur complexité dans la mesure où leur usage tout comme leur interprétation exigent, que ce soit du côté de l'émetteur ou du côté du récepteur, une connaissance assez profonde du code et de tout ce qui relève de l'extralinguistique de la langue d'expression ; culture, civilisation, religion, histoire, etc.

Si la métaphore, la synecdoque ou la métonymie demandent un effort intellectuel pour interpréter le sens « changé » d'un mot, la conversion et la combinatoire demandent un savoir bien particulier qui résulte d'une fréquentation continue et contigüe de la langue pour être à jour avec les nouveautés des emplois et des nouvelles tendances syntaxiques qui semblent parfois fautives.

Les néologismes par création morphologique sont surtout par réduction de forme puisque la langue tend toujours vers la facilité et la simplicité. Au contraire des néologismes créés par changement de sens qui sont le propre du domaine des écrits artistiques et romanciers, les néologismes morphologiques, résumés en siglaisons et troncations, sont des atouts linguistiques incontournables dans les écrits journalistiques où l'on parle souvent d'associations, partis politiques, organisations et mouvements de tout genre, administrations, etc. dont les noms sont souvent longs et doivent être repris à plusieurs fois dans le même article ; c'est pourquoi la siglaison y est un procédé fort sollicité. Pour ce qui est de la troncation, dans notre cas d'étude, elle offre au chroniqueur une certaine flexibilité dans le maniement des deux langues (français et arabe) quand il

Analyse syntactico-sémantique, morphologique, et pragmatique

s'agit de tronquer une expression ou un mot composé, surtout lorsqu'une partie sonne avec un mot arabe offrant un jeu de mot particulier qui amuse le lecteur et permet au chroniqueur de faire passer un message.

Enfin, le détournement est un procédé de création pragmatique qui implique de profondes connaissances de la culture de la langue d'expression. Par ailleurs, même une parfaite maîtrise de la langue ne suffit pas pour accéder au sens des « détournements ». En effet, la matière première de cette création est constituée d'expressions figées, chansons et contes enfantins, phrases mythiques, etc. Ainsi, l'usage du détournement, comme source de néologismes, risque de produire une opacité sémantique pour tout interlocuteur hors univers culturel du discours de celui qui produit le message. En revanche, le détournement est un atout linguistique et en particulier stylistique très efficace en communication lorsque les deux interlocuteurs partagent les mêmes connaissances culturelles du monde, il peut même parfois constituer une pratique cryptonymique. Preuve en est, le chroniqueur dont nous analysons les écrits fait appel à un titre d'une chanson très célèbre pour contenir sémantiquement tout son lectorat.

Les autres cas recensés et non cités dans notre modèle de classement de néologismes représentent en quasi-totalité des affixations en arabe des unités lexicales appartenant au lexique français. Ce sont des cas qui font d'ailleurs une grande partie de l'arabe dialectal chez les Algériens. Certes, il ne relève pas de nos tâches de recherche d'arrêter une règle qui régit cette pratique linguistique mais il semble, plus au moins, intéressant d'y accorder de l'importance scientifique.

Conclusion générale

En définitive, retenons que l'étude de la création lexicale à travers ses différents procédés dans le domaine de la presse écrite est d'un intérêt linguistique, social et scientifique. Etudier un tel phénomène dans un environnement différent que celui de la langue en question est encore plus intéressant. En effet, la presse écrite algérienne d'expression française représente un terrain fertile en matière de néologismes et surtout en termes de phénomènes linguistiques qui proviennent du contact des deux langues et des deux cultures.

Nous avons constaté que l'Algérie compte énormément de lecteurs francophones et que le français y est perçu non seulement comme une langue prestigieuse mais aussi comme la deuxième langue au point où, certains spécialistes mettent l'accent sur une variété du français appelée communément « le français algérien ». Certes, il n'est pas de nos préoccupations scientifiques dans ce travail d'espérer mesurer la diffusion, la stabilisation et la lexicalisation des entrées néologiques à travers la presse écrite en Algérie, mais décrire les particularités linguistiques de ce type d'écrits implique inévitablement une analyse des différents procédés de création lexicale ainsi que des manifestations de l'emprunt et de l'alternance codique.

Il est clair que la liberté d'expression met le journaliste dans de favorables dispositions psychologiques lui permettant ainsi de manier librement la langue et, par conséquent, de faire émerger son savoir créatif. De plus, le discours journalistique est un moyen incontestable pour la pratique et la diffusion de ces signes linguistiques innovés dans le but d'établir un discours de communication et renforcer le contact avec les lecteurs. Par ailleurs, l'usage d'une langue grégaire appuyée par ces formes linguistiques nouvelles consolide les bases d'une communauté linguistique régie et normée, en grande partie, par cette particularité néologique.

La tendance néologique en matière de catégorie grammaticale n'échappe pas au caractère morphologique de la langue en général ; le mot ou la lexie simple représente l'unité de base du répertoire lexical néologique. Or, la particularité réside dans le fait que les suites de mots et les expressions figées y soient fortement présentes. Ceci s'explique par la thématique de la chronique dont le cachet reste le plus souvent social, ce qui donne plus d'importance à l'appartenance au même univers de discours et par conséquent, à l'usage alterné de codes et d'expressions figées qui renvoient à l'aspect culturel de la langue.

Conclusion générale

Comme nous avons pu le constater dans notre développement, le statut et le parcours du néologisme représente une question extrêmement délicate. Cependant ce constat n'empêche nullement son usage dans le discours journalistique pour diverses raisons. Notre analyse a mis au clair que le néologisme est un atout linguistique convoité tantôt pour combler un déficit du lexique, tantôt pour des raisons esthétiques et stylistiques. Notre cas d'étude nous révèle que les deux tiers des entrées néologiques sont d'ordre sémantique en raison des sujets abordés qui relèvent principalement de la vie quotidienne d'une communauté de locuteurs non natifs et d'un environnement socioculturel différent.

Le caractère phare de la chronique étudiée reste incontestablement l'alternance codique et l'emprunt comme forme de cette pratique linguistique. Dans la perspective de notre recherche, nous nous sommes intéressé aux motivations de l'alternance codique dans une approche situationnelle. Les études faites en sociolinguistique interactionnelle renvoient parfaitement au cas de notre corpus de recherche dont l'alternance codique est surtout motivée par l'accommodation et l'adaptation à la dimension culturelle dans l'interaction entre chroniqueur et lectorat. Par conséquent, ceci se manifeste dans les chroniques par des expressions figées, des fragments de la tradition orale algérienne et toutes les formes de diglossie et de bilinguisme.

Emprunter à la langue arabe, qu'elle soit classique ou dialectale, demeure l'outil linguistique le plus convoité dans la chronique car parfaitement adapté aux goûts et aux attentes linguistiques des lecteurs. Certes, il s'agit dans la majorité des cas de l'emprunt de la parole qui ne relève nullement de l'incompétence du chroniqueur, mais il constitue un trait linguistique parmi d'autres caractérisant son idiolecte et se conçoit aussi comme un atout sûr dans la diffusion des arabismes.

Pour répondre à la question du « pourquoi les néologismes ? », l'enjeu principal de l'explication réside dans les raisons et les fins de cet usage linguistique. Du côté de l'auteur, le néologisme est créé par nécessité lorsque le lexique de la langue d'expression ne parvient pas à dénommer les choses – et par souci stylistique ou rhétorique quand l'échange est centré principalement sur la fonction poétique du message. Du côté de l'interlocuteur, le néologisme peut représenter une arme linguistique à double tranchant dans la mesure où il demande un effort de lecture et d'interprétation lorsqu'il est produit

Conclusion générale

pour désigner une nouvelle réalité ; il procure du plaisir à lire quand sa création est tributaire d'un fait de style et d'un jeu de mots.

Aujourd'hui la langue n'a plus de limites, ni même de contraintes d'ordre lexical. Les locuteurs, dont le nombre dépasse assurément celui des puristes et des académiciens partisans de la tradition normative dans la pratique langagière du français, ne se soucient pas de la norme du moment qu'ils se font comprendre les uns par les autres. Ils contribuent involontairement à la modification de la langue en forçant la norme par leurs tendances langagières et lexicales.

Entre le français parlé en France envahi par l'anglicisme et le français parlé en Algérie envahi par l'arabisme le fossé se creuse de plus en plus ne laissant guère une chance à l'uniformisation de la langue française. En effet, au même temps où le français prend des dimensions grandioses en France, le français algérien (se caractérisant par l'arabe francisé et le français arabisé) en Algérie se généralise continuellement et ce, à travers la presse qui, incontestablement, est un moyen exemplaire de la diffusion de la pratique langagière.

Il est contradictoire qu'une langue ouverte aux contacts d'autres langues s'enrichit certes, mais s'affaiblit, au même temps, en perdant son originalité. Elle donne naissance à plusieurs variétés qui peuvent, avec le temps, devenir de jeunes langues autonomes comme cela s'est produit avec le latin, devenu le latin vulgaire, puis le français et qui a donné naissance aux autres langues latines. A l'inverse, la langue qui se referme sur elle-même s'appauvrit certes, mais elle se consolide en gardant son originalité. Cependant, elle court le risque de mourir avec le temps et elle ne survit, ainsi, que par l'existence de sa communauté linguistique comme l'italien, le portugais et d'autres langues contemporaines à faible diffusion et usage à travers le monde.

La fréquence de néologismes par type de procédé, où l'on remarque un déséquilibre flagrant par rapport à la norme, celle qu'on peut constater en comparaison avec d'autres travaux dans le même domaine, est un indice d'une qualité particulière du français utilisé : « français algérien ».

Le genre journalistique implique aussi une certaine préférence dans l'innovation. Si les écrivains romanciers s'efforcent de créer des néologismes par changement de sens, les journalistes piochent beaucoup plus dans l'affixation, la composition, la siglaison et les jeux graphiques.

Conclusion générale

Comme nous pouvons le constater à travers les différents procédés de créations étudiées tout au long de notre travail, la composition et la dérivation demeurent les deux grands procédés les plus dominants dans l'innovation lexicale malgré la particularité du contexte dans lequel s'emploie la langue et s'opère la création lexicale que ce soit pour combler un déficit, pour effets de style ou pour s'exprimer en basculant d'une culture à l'autre. Ceci est autre un indice de l'autonomie et de la richesse de la langue française et non pas un repli.

Il faut rappeler que la création de nouveaux mots en langue étrangère dans un contexte particulièrement inédit est tributaire de la nature de la communication établie. Le choix des mots est, en effet, lié non seulement à la relation linguistique d'affectivité entre les interlocuteurs mais aussi à la thématique des sujets abordés. Nous savons à quel point la langue est étroitement liée à la culture et à la société, et que s'exprimer en langue étrangère dans des sujets sociaux et culturels locaux est tellement délicat par manque de moyens linguistiques adéquats et expressifs. Nous dirons alors que le néologisme peut constituer une alternative linguistique très efficace dans de telles situations discursives.

Le statut du néologisme représente un point très délicat car fondé principalement sur l'incertitude et l'intuition. A travers notre analyse, il semble certain que les nouvelles entrées néologiques relevant d'une culture universelle ont plus de chance d'être lexicalisées que celles qui renvoient à une culture pointue et qui donnent un sentiment de nouveauté mais de courte durée. L'aspect humoristique qui fait de la chronique un espace de détente socioculturel est aussi une source de néologismes éphémères.

La faible fréquence d'usage des procédés syntactico-sémantiques dans la chronique étudiée est certainement due au niveau de connaissances paralinguistiques directement liés à la langue française, à savoir la religion, l'histoire, la civilisation et la culture, d'un côté, et aux compétences linguistiques en perpétuel changement et renouvellement de l'autre. Aussi, l'effort intellectuel est-il un paramètre de taille pour l'accès au sens de ces créations particulières d'ordre artistique et romancier comme la métaphore et métonymie. A l'opposé, les procédés morphologiques sont surtout le propre de ce type de discours où l'on ne peut s'étaler sur de longues nominations et s'amuser à les répéter plusieurs fois dans le même article de presse. Le procédé pragmatique qui consiste en détournement,

Conclusion générale

quant à lui, est considéré comme un atout linguistique et stylistique pour crypter le message du chroniqueur.

Le caractère moins académique et l'aspect comique de la chronique favorisent la forte sollicitation de créations par imitation ou l'importance de jeu de mots est de taille. Contrairement à d'autres types d'écrits, la particularité ici se voit clairement à travers le passage de l'oral à l'écrit. En effet, le jeu graphique s'appuie souvent sur les homophones pour avoir une diversité de chance qui offrent la possibilité d'innombrables créations surtout lorsqu'une partie du mot en français renvoie phonétiquement à un mot à part entière en langue arabe.

L'étude de notre corpus révèle bien l'existence de procédés de création hors catégorie du modèle de référence. Comme nous l'avons souligné précédemment, ces nouvelles formes de créativité lexicale récalcitrantes sont le résultat des dispositions spécifiques et du contexte socioculturel, et donc, de la particularité des écrits. Nous avons noté, entre autres, la décomposition phonétique ou syllabique à partir de laquelle résultent des néologismes à caractère ludique et comique extraordinaires, la troncation d'un mot français qui sonne avec une signification d'un mot en arabe et bien des affixations en arabe des unités lexicales appartenant au lexique français.

En guise de perspectives de recherche, nous projetons dans d'ultérieurs travaux de dresser une typologie des néologismes absents du modèle de référence connu. L'idée s'est présentée comme possible à réaliser pendant l'analyse de notre corpus et après avoir constaté qu'il existe bien d'autres techniques pour la création lexicale à partir de deux langues, donc, la chance de voir des procédés de création entre matrice interne et externe de la langue peut être possible et réalisable.

Références bibliographiques

Ouvrages théoriques

- Adda, R. Bastuji, J. Bochmann, K. Bonnard, H. Boulanger, J.-C. Bourquin, J. Catach, N. Colin, J.-P. Dresco, P. Fossat, J.-L. Gardin, B. Geoffroy, A. Giuglio, M. Guespin, L. Heslot, J. Leduc-Adine, J.-P. Lefèvre, G. Marcellesi, C. Marcellesi, J.-B. Mortureux, M.-F. Pétrouff, A. Peytard, J. Robine, C. Tournier, M. Wagner, R.-L. (1979), *Néologie et lexicologie : Hommage à Louis Guilbert*, Paris, Larousse.
- Altamanova, J. (2008), *Néologismes et créativité lexicale du français contemporain dans les dictionnaires bilingues français/italien*, Fasano, Schena.
- Aziri, B. (2009), *Néologismes et calques dans les médias amazighs ; Origine, formation, et emploi, confusions paronymiques, homonymiques et polysémiques*, Tizi Wezou, Les Oliviers.
- Baylon, C et Fabre, P. (2005), *Initiation à la linguistique*, Paris, Armand Colin.
- Bentolila, A. (1996), *Vocabulaire ; Les guides le Robert et Nathan*, Paris, Nathan.
- Bentolila, A. (2009), *Orthographe ; Les guides Le Robert et Nathan*, Paris, Nathan.
- Benveniste, E. (1976), *Problème de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Benzelikha, A. (2005), *Presse algérienne*, Oran, Dar el Gharb.
- Burger, M. (2008), *L'analyse linguistique des discours médiatiques : Entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Note Bene.
- Calvet, L.-J. (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistique*, Paris, Hachette.
- Chadelat, J.-M. (2000), *Valeur et fonctions des mots français en anglais à l'époque contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- Charaudeau, P. (1983), *Langue et discours, éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.
- Cheriguen, F. (2002), *Les mots des uns, les mots des autres ; Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah.
- Chiali-Lalaoui, F.-Z. (2008), *Guide de sémiotique appliquée*, Oran, Office des publications universitaires.
- Delbecq, N. (2002), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, Boeck Duculot.
- Deroy, L. (1956), *L'emprunt linguistique*, Liège, Presse Universitaire de Liège : Les Belles Lettres.
- Eluerd, R. (2000), *La lexicologie*, Paris, P.U.F.
- Evrard, F. (2003), *Jeux linguistiques*, Paris, Ellipses.

Références bibliographiques

- Gardiner, AH. (1989), *Langage et acte de langage : aux sources de la pragmatique*. Lille, Presse Universitaire de Lille.
- Gumperz, J. (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- Giraud, P. (1971), *Les mots étrangers*, Paris, P.U.F.
- Giraud, P. (1972), *La stylistique*, Paris, P.U.F.
- Grandguillaume, G. (1983), *Arabisation et politique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Guilbert, L. (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- Guy, R. (1984), *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaetan Morin.
- Haillet, P. P. (2007), *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Huchon, M. (2002), *Histoire de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française : La découverte.
- Huot, H. (2010), *La morphologie forme et sens des mots du français* (2^e édition), Paris, Armand Colin.
- Jakobson, R. (1963), *Essai de Linguistique générale*, Minuit, Paris.
- Jakobson, R. (1963), *Linguistique et poétique : Essais de linguistique générale*. Paris, Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans les langues*, Paris, Armand Colin.
- Kreamer, G. (2002), *La presse francophone en méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Labov, W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Martin-Lagardette, J-L. (2011), *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, Librairie Générale Française : La Découverte.
- Martin-Berthet, F & Lehmann, A. (1998), *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*, Paris, Dunod.
- Martin-Berthet, F et Lehmann, A. (2008), *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie* (3^e édition), Paris, Armand Colin.
- Martinet, A. (1969), *La linguistique : Guide alphabétique*, Paris, Gonthier-Denoël.
- Martinet, A. (1974), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Meillet, A. (1985), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Merle, G. (1989), *Les mots nouveaux apparus depuis 1985*, Paris, Belfond.

Références bibliographiques

- Mittérand, H. (1963), *Les mots français*, Paris, P.U.F.
- Mortureux, M.-F. (2008), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- Mostefaoui, B. (1982), *L'usage des médias en question*, Alger, Office des publications universitaires.
- Mouriquand, J. (2005), *L'écriture journalistique*, Paris, P.U.F.
- Niklas-Salminen, A. (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- Nyrop, K. (1908), *Grammaire historique de la langue française* (Tomme 3), Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Picoche, J. (1977), *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
- Picoche, J. (1992), *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.
- Polguère, A. (2003), *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*, Montréal, La Presse Universitaire de Montréal.
- Pottier, B. (1974), *Linguistique générale : Théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- Pottier, B. (1987), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette.
- Sablayrolles, J-F. (2000), *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes* (Texte remanié de thèse de doctorat en sciences du langage), Paris, Honoré Champion.
- Sablayrolles, J.-F & Pruvost, J. (2003), *Les Néologismes*, Paris, P.U.F.
- Souriau-Hoebrechts, C. (1969), *La presse maghrébine, Lybie, Tunisie, Maroc, Algérie : Evolution historique, situation en 1965, organisation et problèmes actuels*, Paris, CNRS.
- Ullmann, S. (1952), *Précis de sémantique française*, Berne, A. Francke.
- Vinay, J-P & Darbelnet, J. (1966), *Stylistique comparée de l'anglais et du français*, Paris, Didier.
- Wagner. R. L. (1967), *Les vocabulaires français. Définitions-Les Dictionnaires*, Paris, Didier.

Ouvrages collectifs

- Baggioni, D., Moreau, M-L. & De Robillard, D. (1997), « Communauté linguistique », in M-L. Moreau(Ed), « Sociolinguistique : Concepts de base », Margada, Liège, pp. 88-93.

- Beniamino, M. (1997), « Diglossie », in M-L. Moreau (Ed.), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Liège, Margada, pp. 125-130.
- Mackey, W F. (1997), « Bilinguisme / vitalité linguistique », in M-L. Moreau (Ed.), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Liège, Margada, pp. 61-64/ 294-296.
- Ndiassé, T. (1997), « Alternance codique », in M-L. Moreau (Ed.), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Liège, Margada, pp. 32-35.
- Niklas-Salminen, A. (2001), « Sur la néologie et la norme », in G. Siouffi et A. Steuckardt (Eds.), *La norme lexicale*, Montpellier : Publications de l'Université de Paul Valéry Montpellier 3. DIPRALANG (EA.739), pp. 109-121.
- Quinsat, F. (2008), « Le traitement lexicographique des arabismes dans les dictionnaires du français », in J-F. Sablayrolles (Ed.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Paris, Honoré Champion, pp. 151-169.
- Sablayrolles, J-F. (2006), « La néologie d'aujourd'hui », in C. Gruaz (Ed.), *A la recherche du mot ; De la langue au discours*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 141-157.
- Sablayrolles, J-F. (2008), « Néologie et dictionnaire(s), comme corpus d'exclusion », in J-F. Sablayrolles (Ed.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Paris, Honoré champion, pp. 19-35.
- Sablayrolles, J-F. (2003), « Néologismes et gloses », in A. Steuckardt et A. Niklas-Salminen (Eds.), *Le mot et sa glose. Langue et langage*, Marseille, Publications de l'université de Provence, pp. 23-40.

Dictionnaires

- Arrivé, M., Gadet F. et Galmiche M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Charaudeau, P et Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil.
- Cuq, J-P. (2006), *Dictionnaire de didactique langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International.
- Dalbera, J-P. (2006), *Des dialectes au langage, une archéologie su sens*, Paris, Honoré Champion.
- Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J-B., Mével J-P. (2007). *Grand dictionnaire linguistique & sciences du langage*. Paris : Larousse.

Références bibliographiques

- Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J-B., Mével J-P. (2012). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O & Todorov, T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil.
- Neveu, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Galisson, R et Coste, D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
- Mounin, G. (2004), *Dictionnaire de la linguistique* (4^e édition), Paris, P.U.F.
- Pougeoise, M. (2007), *Dictionnaire didactique de la langue française*, Paris, Armand Colin.
- Quemada, B. (1971), *Le trésor de la langue française*, Paris, CNRS.
- Rey, A & Chantreau, S. (1997), *Dictionnaire d'expression et locutions*, Paris, Le Robert.

Articles de périodiques

- Bastuji, J. (1974), « Aspects de la néologie sémantique », *La néologie lexicale. LANGAGES*. (Sous la direction de Guilbert, L), n° 36, Paris, Larousse, pp. 6-19.
- Chabrol, C et Camus-Malavergne, O. (1994), « Un discours politique en réception : Mémorisation et compréhension », *Ecoutes, Echos du politique. Mots : Les langages du politique*, n° 40, CNRS. Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, pp. 7-24.
- Danlos, L. (1988), « Lexique-grammaire des expressions figées », *Les expressions figées*. (Sous la direction de Danlos, L), n° 90, Paris, Larousse, pp. 5-7.
- Derradji, Y. (2004), « La langue française en Algérie : Particularisme lexical ou norme endogène ? », *Des langues et des discours en question : Les cahiers du SLADD*, n° 2, Constantine, Université des frères Mentouri, pp. 14-23.
- Guilbert, L. (1973), « Théorie du néologisme », *Le néologisme dans la langue et dans la littérature. Marivaux. La mythologie dans la littérature au XVI^e et au XVII^e siècle*. n° 1, Les belles lettres, Paris, pp. 9-29.
- Guilbert, L. (1974), « Grammaire générative et néologie lexicale », *La néologie lexicale. Langages* (Sous la direction de Guilbert, L), n° 36, Larousse, Paris, pp. 33-34.

- Ihaddanden, Z. (1989), « Evolution de la presse en Algérie depuis l'indépendance », *Revue algérienne de la communication*, n° 3, ENS, Alger, pp. 19-24.
- Khetiri, B. (2009), « Du français en Algérie ...au français d'Algérie », *Contacts et diversités linguistiques, Synergie Algérie*, n° 4, GERFLINT, Annaba, pp. 57-68
- Pottier, B. (1965), « A propos des structures grammaticales fondamentales », *Le français dans le monde*, n° 32, CLE, Paris, pp. 73-83.
- Quemada, B. (2009), « La néologie », *La banque de mots*, n° 78, CILF, Paris, pp. 98-114.
- Sablayrolles, J-F. (2002), « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Lexique : recherches actuelles. Revue française de linguistique appliquée*, n° 5, Pub. Linguistiques, Paris, pp. 97-111.
- Skouratov, I. (2002), « Du bon usage des néologismes : De la diachronie à la synchronie », *Les mots, leur sens, leurs formes, leur création et leur reconnaissance*, n° 27, Bulag. Presse universitaire de Franc-comptoise-université de Franche Comté ; Centre de recherche TESNIERE, pp. 234-243.

Thèses et mémoires

- Ali Bencherif, M Z. (2009), *L'alternance codique arabe dialectal/ Français dans des conversations bilingues des locuteurs Algériens immigrés/ non immigrés*. (Thèse de Doctorat en sciences du langage), Université Abou-Bakr Belkaïd, Tlemcen.
- Boussehal, S. (2008), *L'alternance codique dans la publicité radiophonique en Algérie*. (Mémoire de Magister en sciences du langage), Université de Mentouri, Constantine.
- Darmesteter, A. (1877), *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, chap. IX. (Thèse de Doctorat en sciences du langage), Faculté des lettres, Paris.
- Sablayrolles, J-F. (1996), *Les néologismes du français contemporain : traitement théorique et analyse des données*. (Thèse de Doctorat en sciences du langage), Université Paris 8, Paris.
- Youcefi, S. (2009), *Les chroniques dans la presse algérienne d'expression française : cas de « Raina Raikoum » et « Tranche de vie » du Quotidien*

Références bibliographiques

d'Oran. (Mémoire de Magister en sciences du langage), Université de Kassdi Merbah, Ouargla.

Sites internet

<http://www.ideolangues.org>

<http://www.home.uni-osnabweck.de/bschwisc/archives/formation>.

Sebaa, R. (2002), *culture et plurilinguisme en Algérie*, *TRANS.Internet-Zeitschrift für kulturwissenschaften*. <http://www.inst.at/trans/13N/sebaa13.htm>

Table des matières

Introduction générale	11
1. Première partie : Cadrage méthodologico-conceptuel	21
1.1. Chapitre I : Points conceptuels et cadre théorique des néologismes	23
Introduction	24
1.1.1. Le domaine scientifique de la lexicologie	26
1.1.1.1. Le lexique et le vocabulaire	29
1.1.1.2. Le mot comme unité de base des recherches lexicologiques	31
1.1.1.3. Le mot ; une divergence terminologique.....	33
1.1.1.4. Les différents types de mots	35
1.1.1.4.1. Mots monomorphématiques	35
1.1.1.4.2. Mots dérivés et mots fléchis	36
1.1.1.5. Les différents types de morphèmes	37
1.1.1.5.1. Les morphèmes lexicaux ou lexèmes	37
1.1.1.5.2. Les morphèmes grammaticaux ou grammèmes	38
1.1.1.6. La lexie ; une terminologie du domaine	40
1.1.1.7. Types de lexies utilisées dans la création lexicale dans « Tranche de vie »	41
1.1.1.8. Mots composés et locutions	42
1.1.1.9. L'expression figée.....	43
1.1.2. Champ disciplinaire de la néologie	44
1.1.3. Les néologismes	45
1.1.3.1. Le néologisme objectif et le néologisme subjectif	46
1.1.3.2. Types de néologismes	49
1.1.3.2.1. Les néologismes de sens	49
1.1.3.2.2. Les néologismes de forme	50
1.1.3.3. Les néologismes dans « tranche de vie »	50
1.1.4. Pourquoi néologiser	52
1.1.4.1. L'environnement discursif comme motif d'utilisation de néologismes	55
1.1.4.2. Motivation du néologisme	57
1.1.5. Le statut problématique du néologisme et la difficulté lié à l'étude	58
1.1.5.1. La lexicalisation et le figement comme points de fixation des nouvelles lexies.....	60
1.1.5.2. Le problème de la nouveauté et de la durabilité du néologisme	61
1.1.5.3. Les dictionnaires et le problème d'incorporation de néologismes	62
1.1.6. Conclusion	65
1.2. Chapitre II : La presse écrite et l'environnement linguistique en Algérie	68
Introduction	69
1.2.1. La presse écrite	70
1.2.1.1. Histoire de la presse écrite en Algérie	71
1.2.1.1.1. La période 1962-1965	71
1.2.1.1.2. La période 1965-1976	72
1.2.1.1.3. La période 1976-1988	72
1.2.1.1.4. La période de 1988-1991	73
1.2.1.1.5. La période 1992-1997	74
1.2.1.1.6. La période 1997-2003	74
1.2.1.2. Le rôle de la presse écrite dans la société algérienne	74
1.2.1.3. Le discours journalistique	76
1.2.1.4. Le lectorat de la presse écrite en Algérie	78
1.2.1.5. La presse écrite d'expression française en Algérie	79

Tables des matières

1.2.2. La situation linguistique du français en Algérie	80
1.2.2.1. Le français d'Algérie	81
1.2.2.2 Le statut du français depuis l'indépendance	82
1.2.2.3. La particularité du français en Algérie	84
1.2.3. La norme comme censeur de la langue	85
1.2.4. La création lexicale : un fait de la parole.....	88
1.2.5. Le style comme forme d'écart	89
1.2.6. La notion de communication dans la presse écrite	90
1.2.6.1. Le contrat de communication entre journaliste et lecteurs	92
1.2.6.2. Le grégaire et le véhiculaire dans la chronique « Tranche de vie »	94
1.2.6.3. La communauté linguistique d'El Guellil	95
1.2.7. L'écrit de presse comme discours de communication	97
1.2.7.1. Schéma des fonctions de la communication	97
1.2.7.1.1. Schéma de communication de Jackobson	98
1.2.7.1.2. Schéma de communication de kerbat Orecchioni	101
1.2.7.2. Le discours de communication et le discours d'information.....	101
1.2.8. Conclusion	102
1.3. Chapitre III : Corpus et méthodologie de la recherche	104
Introduction	105
1.3.1. Motivation du choix	106
1.3.2. Le corpus	107
1.3.2.1. Qu'est ce qu'une chronique	107
1.3.2.2. Le quotidien et la chronique	108
1.3.2.2.1. Le quotidien d'Oran.....	109
1.3.2.2.2. Le chroniqueur « El Guellil »	110
1.3.2.2.3. La chronique « Tranche de vie »	110
1.3.2.2.4. La période	111
1.3.2.3. Le corpus d'exclusion	112
1.3.3. Structuration du travail	112
1.3.4. Modèle de classement des procédés de création	114
1.3.3.5. Grille d'analyse	116
1.3.3.6. Notations	117
1.3.7. Méthodologie et objectifs de la recherche	120
1.3.8. Champ disciplinaire	121
2. Deuxième partie : Analyse du corpus	123
2.1. Chapitre I : Effets du contact de langues et matrice externe	125
Introduction	126
2.1.1. La matrice externe	127
2.1.2. Diglossie et bilinguisme	128
2.1.3. L'Emprunt ; parcours et dérivés	130
2.1.3.1. Le pérégrinisme.	130
2.1.3.2. Le xénisme	131
2.1.3.3. L'emprunt	132
2.1.3.4. Pourquoi emprunter entre langues.....	134
2.1.4. Le calque	135
2.1.5. L'arabisme et l'anglicisme	136
2.1.5.1. L'arabisme	137
2.1.5.2. L'intégration et le traitement théorique des arabismes.....	141
2.1.5.3. L'anglicisme et son intégration.....	144
2.1. 6. Conclusion.....	148
2.2. Chapitre II : Analyse morphosémantique	150

Tables des matières

Introduction	151
2.2.1. Néologismes par construction	152
2.2.1.1. L'affixation	152
2.2.1.1.1. Dérivation préfixale (préfixation)	154
2.2.1.1.1.1. Les types de préfixes	155
2.2.1.1.1.1.1. Les préfixes de négation	155
2.2.1.1.1.1.2. Les préfixes d'opposition	156
2.2.1.1.1.1.3. Les préfixes de soutien	156
2.2.1.1.1.1.4. Les préfixes de répétition	156
2.2.1.1.1.1.5. Les préfixes d'intensité	156
2.2.1.1.1.2. Cas étudiés	157
2.2.1.1.1.3. Description et interprétation	157
2.2.1.1.2. Dérivation suffixale (suffixation)	157
2.2.1.1.2.1. Les types de suffixes	158
2.2.1.1.2.1.1. Les suffixes de noms	158
2.2.1.1.2.1.2. Les suffixes exprimant une action	158
2.2.1.1.2.1.3. Les suffixes qualificatifs	159
2.2.1.1.2.1.4. Les suffixes de verbes	159
2.2.1.1.2.1.5. Les suffixes d'adjectifs	159
2.2.1.1.2.1.6. Les suffixes d'adverbes	160
2.2.1.1.2.2. Cas étudiés	160
2.2.1.1.2.3. Description et interprétation.....	161
2.2.1.1.3. La Dérivation inverse	162
2.2.1.1.4. L'affixation flexionnelle	163
2.2.1.1.4.1. Les morphèmes flexionnels	163
2.2.1.1.4.1.1. Les morphèmes flexionnels de genre	164
2.2.1.1.4.1.2. Les morphèmes flexionnels de nombre.....	164
2.2.1.1.4.1.3. Les morphèmes flexionnels de personne.....	164
2.2.1.1.4.1.4. Les morphèmes flexionnels de mode et de temps.....	165
2.2.1.1.4.2. Cas étudiés.....	166
2.2.1.1.4.3. Description et interprétation.....	166
2.2.1.1.5. Dérivation parasynthétique.....	167
2.2.1.1.5.1. Cas étudiés.....	168
2.2.2.1.5.2. Description et interprétation	168
3.2.2. 2.2.2.2. Dérivation et composition ; deux grandes techniques d'innovation	169
3.2.3.2.2.3. Néologismes par composition.....	170
2.2.3. La composition populaire.....	175
2.2.3.1.1. Noms composés	175
2.2.3.1.2. Adjectifs composés	176
2.2.3.1.3. Verbes composés	176
2.2.3.1.4. Adverbes composés	177
2.2.3.1.5. Prépositions composés	177
2.2.3.1.6. Conjonctions	177
2.2.3.1.7. Déterminants composés	178
2.2.3.1.8. Pronoms composés.....	178
2.2.3.2. La composition savante.....	178
2.2.3.3. La synapsie.....	179
2.2.3.3.1. Cas étudiés	180
2.2.3.3.2. Description et interprétation	181
2.2.3.4. Les mots-valises.....	184
2.2.3.4.1. Cas étudiés	185

Tables des matières

2.2.3.4.2. Description et interprétation	185
2.2.4. Néologismes par imitation et par déformation.....	187
2.2.4.1. L'Onomatopée.....	188
2.2.4.1.1. Cas étudiés.....	189
2.2.4.1.2. Description et interprétation	190
2.2.4.2. Jeu graphique.....	191
2.2.4.2.1. Cas étudiés	192
2.2.4.2.2. Description et interprétation	193
2.2.4.3. Paronymie.....	197
2.2.4.4. Fausse coupe.....	198
2.2.4.4.1. Cas étudiés	199
2.2.4.4.2. Description et interprétation	199
2.2.4.5. Le verlan.....	200
2.2.4.5.1. Cas étudié.....	202
2.2.4.5.2. Description et interprétation	202
2.2.5. Conclusion.....	203
2.3. Chapitre III : Analyse syntactico-sémantique, morphologique et pragmatique	207
Introduction.....	208
2.3.1. Les procédés de création syntactico-sémantique.....	209
2.3.1.1. Par changement de fonction.....	209
2.3.1.1.1. La conversion.....	209
2.3.1.1.2. La néologie combinatoire.....	211
2.3.1.1.3. Cas étudié.....	212
2.3.1.1.4. Description et interprétation	212
2.3.1.2. Par changement de sens	212
2.3.1.2.1. Métaphore.....	213
2.3.1.2.2. Métonymie.....	214
2.3.1.2.3. Synecdoque.....	214
2.3.1.2.4. Cas étudiés.....	215
2.3.1.2.5. Description et interprétation	215
2.3.2. Les procédés de création morphologique.....	216
2.3.2.1. La troncation.....	216
2.3.2.1.1. Cas étudiés	217
2.3.2.1.2. Description et interprétation	217
2.3.2.2. La siglaison.....	218
2.3.2.2.1. Cas étudiés.....	219
2.3.2.2.2. Description et interprétation	219
2.3.3. Les procédés de création pragmatiques : Le détournement	220
2.3.3.1. Cas étudiés.....	221
2.3.3.2. Description et interprétation	222
2.3.4. Le registre familier	223
2.3.4.1. Cas étudiés.....	223
2.3.4.2. Description et interprétation	224
2.3.5. Cas particuliers.....	225
2.3.5.1. Cas étudiés.....	225
2.3.5.2. Description et interprétation	225
2.3.6. Réflexions générales.....	227
2.3.6.1. Le néologisme, une dynamique du lexique et du texte.....	227
2.3.6.2. Statut problématique des néologismes.....	232
2.3.6.3. Les raisons du recours aux néologismes dans « Tranche de vie ».....	234
2.3.6.4. Création lexicale et notion de motif.....	236

Tables des matières

2.3.6.5. Le cycle : motivation-convention-arbitraire.....	238
2.3.6. 6. La notion de l'accommodation et de dynamique lexicale.....	240
2.3.6.7. Création et diffusion lexicale.....	241
2.3.6.8. La tendance néologique d'El Guellil.....	243
2.3.7. Conclusion	247
Conclusion générale	249
Références bibliographiques	255
Annexe	269

Annexe

.

Annexe

Les tableaux d'analyse

Le mois d'aout 2012

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Happening	LS	N	-	STY	CULT	-		ANG +
Ragsa	LS	N	+	FRT	CULT	+		ARBD -
Kima	LS	ADV	+	FRT		-		ARBD -
Mouaznia	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Derboukas	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBC +
KMS	LS	N	-	SMT	ECO	-	9	
Fel birou	S.M	PRE+N	+	FRT	CULT	-		FRALG -
Sentchiment	LS	N	+	FRT	VQ	-	8	
Naqsine h'nana	S.M	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBC -
S'en tape	S.M	V	+	FRT	VQ	-	16	
Tchu	LS	PRO	+	FRT		-	8	
Fatha	LS	N	-	SMT	REL	-		ARBD -
Yabghiha bezzaf	PH.C	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Eêlle	LS	PRO	+	FRT		-	8	
Sebkha	LS	N	-	SMT	GEO	-		ARBC +
El masfarate	LS	N	-	FRT	VQ	-		ARBD -

Annexe

Ana n'ghir bezzaf	PH.C		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Ma bghach yetzeouadj	PH.C		+	FRT	SOC	-		ARBD -
Bent lahlal	LC	N	+	SMT	SOC	-		ARBD -
Dik	LS	ADJ	+	FRT		-		ARBD -
Méchaaante	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-	8	
Essaharate	LS	ADJ	+	FRT	CULT	-		ARBD -
Ya hasrah	EXP-LOC	INTER J	+	FRT		-		ARBD -
Ana	LS	PRO	+	FRT		-		ARBC -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Ouine ibane	PH.C	PRO+V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
El-kelma	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD -
Ya latif	EXP-LOC	INTER J	+	FRT	RLG	-		ARBC -
Galou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Galouna ouajeb ouatani	PH.C		+	STY	PLT	-		ARBC -
Galou taoura ziraîya	PH.C		+	STY	PLT	-		ARBC

Annexe

								-
Goulna ayya mamia	PH.C		+	STY	PLT	-		ARBD
								-
Goulna maalich	PH.C		+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Galou belli	S.M	PRO +V	+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Ni dar ni car ni bar	S.M	N	+	STY	SOC	-		ARBD
								-
El kholta	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD
								-
Ig...noble art	LS	ADJ	+	STY	CULT	+	12	
Pôvre	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-	8	
Khamsa oua kh'mouss àliha	EXP-LOC		-	FRT	CULT	-		ARBD
								-
Charika	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC
								-
El meftah	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBC
								-
Bessfa	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Klebs	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Chi dakhel chi kharej	PH.C		+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Chi ma ichouf	PH.C		+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Saucialisme	LS	N	+	STY	SOC	-	8	
Khoud el meftah	PH.C		+	FRT	VQ	-		ARBC
								-
Flousse	LS	N	+	STY	ECO	-		ARBD

Annexe

								-
Meftah el djenah	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Lbène	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
Rond point	LC	N	+	STY	LSR	-	14	
Rond	LS	ADJ	+	SMT	SCT	-	14	
Chahada	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC
								-
Sauciologue	LS	N	+	STY	SOC	-	8	
Sauciologie	LS	N	+	STY	SOC	-	8	
Aoualène	LS	ADV	+	FRT		-		ARBC
								-
Saouassiyatoune	LS	ADJ	+	STY	RLG	-		ARBC
								-
Non-saouassiyathune	LC	ADJ	+	STY	RLG	-	17	
Thaniène	LS	ADV	+	FRT		-		ARBC
								-
Tlambia	LS	ADJ	-	SMT	SOC	-		ARBD
								-
Talaba	LS	N	+	STY	SCT	-		ARBC
								-
Choumara	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-		ARBD
								-

Annexe

Tallaba	LS	ADJ	+	STY	SOC	-		ARBD	-
Zizal	LS	N	+	FRT	GEO	-		ARBC	-
Bermil	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC	-
Ichtirakia	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC	-
Hagrouna	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD	-
Thon	LS	N	+	STY	VQ	-	8		
Saint juillet	LC	N	+	STY	RLG	-	8		
PAP	LS	N	-	STY	ECO	+	9		
Kerch	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD	-
Assauce	LS	N	+	FRT	SOC	-	11		
Koulouni koulli sanaa, haram tinsouni	PH.C		-	SMT	LSR	-		ARBC	-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Patati	LS	N	-	STY	ECO	-	7	
Patata	LS	N	-	STY	ECO	-	7	
Mhammar	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
Mjammar	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD

Annexe

Bla chek	LC	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Mouatinoune et le mouatinate	S.M	N	+	FRT	PLT	-		ARBC -
Loubia yabsa	LC	N	+	FRT	CULT	-		ARBD -
Halal	LS	N	-	SMT	RELG	-		ARBC +
Kif	LS	N	+	SMT	SOC	-		ARBC +
Mokhaddirates	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC -
Serdina	LS	N	+	FRT	CULT	-		FRALG -
Filet de sardine saladin	S.M	N	-	SMT	CULT	-	5	
Mouchahid	LS	N	+	STY	SOC	-		ARBC -
Mzia	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Chamalo	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Ouel hamdou li allah	EXP-LOC		-	FRT	RLG	-		ARBC -
Bla nif	LC	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Ma dernèche el galb	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Zouija	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Qui d'or	LS	PRO+V	+	STY	VQ	-	12	
Kdoub	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD

Annexe

								-
Mous tons	LC	N	+	STY	VQ	-	12	
Manich	LS	PPR	+	FRT		-		ARBD
								-
Filaha	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Narkhassou	LS	V	-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Feggous	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
Chiche-kebab	LC	N	-	SMT	CULT	-		TURQ
								+
Zitoune	LS	N	+	STY	ECO	-		ARBD
								-
Kémia	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
El kess idour	S.M	N+V	-	STY	VQ	-		ARBD
								-
Tajine	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								+
Haï iks logements	S.M	N	+	FRT	LSR	-	8	
Mouejiza	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBC
								-
Taymoum	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBC
								-

Annexe

Ha haï, ha haï	EXP-LOC		-	STY	LSR	-		ARBD
								-
El guemna	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Pippili	LS	V	+	SMT	VQ	-	17	
Bip	LS	N	+	SMT	SCT	-	7	
Apl-moi	PH.C		+	SMT	VQ	-	11	
Mcouli	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-	17	
Mériouli addebni	S.M	N+V	-	STY	LSR	-		ARBD
								-
Ness bekri	LC	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Bnète el-youm	LC	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Chtayatte	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Chuuut	LS	INTER J	+	FRT		-	7	
Skout	LS	V	+	FRT	VQ	+		ARBD
								-
Snif	LS	INTER J	-	STY		-	7	
Slikh	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Hrira	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-

Annexe

Ouach mène salamette	PH.C		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Fi bladna	S.M	PRE+N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Bouffou	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	2	
Ouach techrob	PH.C		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Jus de chaussette	LC	N	-	SMT	VQ	-	5	
Safra	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Zebda	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Toumatiche	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRAL G
Louz	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Omo	LS	N	+	STY	ECO	-	13	
Téro	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
El youm kayène	S.M	ADJ+V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Impiralia	LS	N	+	FRT	PLT	-		ARBC -
Ramadhan	LS	N	-	SMT	RELG	-		ARBC +
Koulchi yemchi	S.M	ADJ+V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Fi sayer liyam	S.M	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Fi sidna chah errahma	S.M	PRE+N	-	SMT	RLG	-		ARBC -

Annexe

Weekendards	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-	2	
Fiche de paix	LC	N	+	SMT	CULT	-	5	
Samedhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6	
Dimandhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6	
Lundhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6	
Mardhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Mtartga	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Charika gadra	LC	ADJ	-	STY	VQ	-		ARBD -
Bénadiction	LS	N	-	SMT	PLT	-	6	
Fellah oisifs	LC	N+ADJ	-	SMT	ECO	+	5	
Mercredhan	LS	N	-	SMT	RLG	-	6	
Otiteurs	LS	N	+	STY	VQ	-	2	
El pisrie	LS	N	+	FRT	ECO	-	8	
Moutontinines	LS	N	-	STY	ECO	-	17	
Settef settef	LS	V	+	STY	VQ	+		ARBD -
Tabga foug tabga	S.M	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Boutika	LC	N	+	STY	ECO	-	8	
Mahal	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC -

Annexe

Essouma, souma	S.M	N	+	FRT	ECO	-		ARBD
								-
Fel picerie	S.M	PRE+N	+	STY	ECO	-		FRAL G
Smid	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBC
								-
El mechtari	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBD
								-
moul el pisrie	LC	N	+	STY	ECO	-		ARBD
								-
Koul youm et sa baraka	EXP- LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Ji haut, ji bas	S.M		+	STY	VQ	-	15	
Zaouïa	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBD
								+
Kourse au koursi	PH.C	N	+	STY	PLT	-	12	
Sectionneur	LS	N	+	STY	LSR	-	8	
Sioufa	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-

Le mois de septembre 2012

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Belmtol	LS	ADV	+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Rabi b'khabrou	EXP- LOC		+	STY	RLG	-		ARBD
								-
Zotorités	LS	N	+	FRT	PLT	-	8	

Annexe

Karrou	LS	N	+	STY	RLG	-		ARBD -
Bâtima	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRAL G
Sanaouette	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Ouine kanou les otorités	PH.C		+	FRT	PLT	-		ARBD -
El-familia	LS	N	+	FRT	SOC	-		FRAL G
Fourre-gens	LC	N	+	FRT	SOC	-	5	
La-fa-mi	LC	N	+	FRT	SOC	-	12	
Gominé	LS	PP	-	SMT	Soc	-	4	
Ramadhanesque	LS	ADJ	-	SMT	RLG	-	2	
Verdurer	LS	V	-	SMT	VQ	-	4	
Bladi	LS	ADJ+N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Elli ma tag itallag	EXP- LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Moubadara	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
L'infaux-vraie	LC	N	+	STY	PLT	-	5	
Kifèche aalèche	S.M	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
L'aïd sghir	LC	N	-	SMT	RLG	-		ARBD -
galoup elmakla	S.M	N	-	FRT	VQ	-		ARBD -
Sbaghoul	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		RFAL G
Zoufria	LS	N	+	FRT	ECO	-		FRAL G

Annexe

Meeting	LS	N	+	SMT	PLT	-		ANG +
Allah	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Corruptive	LS	ADJ	+	FRT	PLT	-	2	
Tahmima	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Tchipa	LS	N	+	FRT	SOC	-		FRALG
Achoura	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC +
Oueled flène et feltène	EXP-LOC		-	SMT	SOC	-		ARBD -
Ouedina tabo	PH.C		+	STY	SOC	-		ARBD -
Tabo	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Sadaqa	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC -
Ched-med	LC	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Doux-mine	LC	N	+	STY	ECO	-	5	
Case-noces	LC	N	+	STY	ECO	-	5	
Chaud-mage	LC	N	+	STY	ECO	-	5	
Si	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Annadafa mina el-imene	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC

Annexe

								-
Flousse	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBD
								-
Koulchi flousse	EXP-LOC		+	SRT	ECO	-		ARBD
								-
Floussienne	LS	ADJ	-	SMT	ECO	-		ARBD
								-
Batal yabtal	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Bekri de begri	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Gouffa	LS	N	+	FRT	CTL	-		ARBD
								-
El youm	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBC
								-
Khdima	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBD
								-
Koulni naklek	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Coulini	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Coule	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Ma t'khalet noukhala, ma yen'kbouk djadj	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-

Annexe

Haute soce	LC	N	+	STY	VQ	-	11	
Doro	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBD -
El-hikem	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Inal bou la ramita de la ramita	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Chemma	LS	N	-	SMT	CLT	-		ARBD -
Bouches-zoubia	LC	N	+	STY	VQ	-	5	
Vanci	LS	V	+	STY	VQ	-	8	
Fonci	LS	V	+	STY	VQ	-	8	
Ya baghaloun	S.M	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Chkoun	LS	PRO	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Mdina	LS	N	+	STY	GEO	-		ARBD -
Douar	LS	N	+	FRT	GEO	-		ARBC +
Ya bayna	S.M	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
El khobza	LS	N	-	SMT	SOC	-		ARBC -
Mousiga	LS	N	+	FRT	LSR	-	8	
Yahachmou	LS	V	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Allah ghaleb	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBD -
Zbel fi zbel	S.M	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -

Annexe

Mounaqacha fi chacha	S.M	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Colloquation	LS	N	+	FRT	SOC	-	2	
Jabia de hammam	LC	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Khabar kaana	EXP-LOC	ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBC -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Match	LS	N	+	SMT	LSR	-		ANG +
Hitisme	LS	ADJ	-	SMT	SOC	-		ARBD -
Alli yal khaoua	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Jdid	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Foot	LS	N	-	SMT	LSR	-		ANG +
Barakette	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Elli ibekki	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Elli idhahak	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Populiste	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-	2	
Moulouk	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC

Annexe

								-
Zenété	LS	N	+	STY	VQ	-	2	
Joisiveté	LS	N	+	STY	VQ	-	2	
Amourigène	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	2	
Moussiba	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Lila mabrouka	LC	N+ADJ	-	SMT	RLG	-		ARBD -
Tramway	LS	N	-	SMT	LSR	-		ANG +
Des ché	LC	N	+	STY	VQ	-	12	
Terreau risme	LC	N	+	STY	PLT	-	6	
Boumba	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRAL G
Mimerie	LS	N	+	FRT	VQ	-	2	
Show-biz	LC	N	-	SMT	LSR	-		ANG +
Chadis	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD -
Sif	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Kdoub	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Bank	LS	N	+	FRT	ECO	-		ANG +
Communards	LS	ADJ	-	SMT	SOC	-	2	

Annexe

Marti	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Hadj	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC +
el hadj	LS	ADJ	-	SMT	RLG	-		ARBD -
Allah yssakhar	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Banco	LS	INTER J	+	STY	VQ	-		ITA +
Bochta	LS	N	+	FRT	ECO	-		FRAL G
Cuisto	LS	N	+	FRT	CULT	-		TURQ +
L'entrement	LS	N	+	STY	VQ	+	2	
Sultan	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBC +
Ouine teskoune	PH.C		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Khototte	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Moussafirine	LS	N	+	FRT	LSR	-		ARBC -
Chakhssiya	LS	N	+	FRT	PLT	-		ARBC -
Koul ota khir	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
La mérique	LC	N	+	STY	GEO	-	12	
Bagnole	LS	N	+	FRT	VQ	-	16	
Couscousclan	LS	N	-	STY	CULT	-	6	

Annexe

Piannoter	LS	V	-	SMT	CULT	-		ITA +
Fi ramcha	LC	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Siflène	LC	N	-	SMT	SOC	-		ARBD -
Siflènebis	LC	N	-	SMT	SOC	-	17	
Saddaqui	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Oueld nssibou	S.M	N	-	SMT	SOC	-		ARBD -

Le mois d'octobre 2012

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Tiyara	LS	N	+	FRT	LSR	-		ARBD -
Rabbi izidou	EXP-LOC		-	STY	VQ	-		ARBC -
Coule et reste cool	PH.C		+	STY	VQ	-	12	
Zammara	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Corrects and co	S.M		-	FRT	CULT	-		ANG -
Amala tzaguett	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD

Annexe

								-
Ki nabghi	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
El hamdoulillah fi bladna	S.M		+	FRT	RLG	-		ARBD
								-
Fi dlima	S.M	PRE+N	+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Moutons tous	LC	V+ADJ	+	STY	VQ	-	12	
Moute	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBC
								-
Moutes	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBC
								-
Moutons	LS	V	+	STY	VQ	-	12	
Haïdoura	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
Btana	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
El khortane	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
Fel grisse	EXP-LOC		+	STY	VQ	-		RFALG
Sonalgaz	LS	N	-	SMT	ECO	-	5	
Because	LS	ADV	+	FRT		-		ANG
								-
Bouzelouf	LS	N	-	FRT	CULT	-		ARBD
								-
Douara	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
Dirou el gualb	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Moualâ	LS	N	+	STY	ECO	-		ARBD
								-

Annexe

Mousselssel	LS	N	+	FRT	CULT	-		ARBC
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Harga	LS	N	-	SMT	SOC	-		ARBD
								-
Black-out	LC	N	+	FRT	VQ	+		ANG
								+
Oxydant	LS	N	+	STY	PLT	-	8	
Blabla	LS	N	+	FRT	VQ	-	8	
Makène oualou bouya	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Fel maricaine	S.M	ADV+N	+	STY	GEO	-		FRALG
Tab tab	S.M	INTERJ	-	STY	VQ	-		ARBD
								-
Tab-tab	LC	N	-	STY	VQ	-		ARBD
								-
Tabtab	LS	V	-	STY	VQ	-		ARBD
								-
Chkoun	LS	PRO	+	FRT		-		ARBD
								-
Secundo	LS	ADV	+	FRT		-		ANG
								+
Mouatine	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC
								-
Manich	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Lekbech	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD

Annexe

								-
Jnoun	LS	N	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Filaha	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC -
Narkhassou	LS	V	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Moutontinines	LS	N	+	STY	ECO	-		ARBC -
Bidons-villas	LC	N	-	SMT	SOC	-	5	
Ordre dur	LC	N	+	STY	VQ	-	12	
Zid fousse sur fousse	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Bouga et lacha	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ESP -
Hram	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBD -
Haouch	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Meida	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Sandwitch	LS	N	-	SMT	CULT	-		ANG +
Chips	LS	N	-	SMT	CULT	-		ANG +

Annexe

Amburgerre	LS	N	-	STY	PLT	-	8	
Lila babrouka	S.M	N+ADJ	-	STY	RLG	-		ARBD -
Tahia	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Tehrak la bouche	S.M	PPR+N	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Doula	LS	N	+	FRT	PLT	-		ARBD -
Mtarguia	LS	ADJ	+	SMT	SOC	-		ARBD -
King-kong	LC	N	+	SMT	CULT	-	5	
Lakhor	LS	PRO	+	FRT	VQ	-		ARBD -
El bola	LS	N	+	FRT	LSR	+		ARBD -
Poulitique	LS	N	+	STY	PLT	-	8	
Rage and co	S.M		-	SMT	CULT	-		ANG -
El kora	LS	N	+	FRT	LSR	-		ARBC -
Nèguelbou koulchi	S.M	V+ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Ghachi	LS	N	+	SMT	VQ	-		FRAL G
Kouarjia	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Maak yal khadra diri hala	EXP-LOC		-	SMT	LSR	-		ARBD -
Bla chek	S.M	ADV	+	STY	VQ	-		ARBD -

Annexe

Dour	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Dour Ouahran dour	EXP-LOC		-	STY	LSR	-		ARBD -
Bunkérisation	LS	N	-	SMT	ECO	-	2	
D'or Ouahran d'or	S.M		-	STY	LSR	-	15	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Douar ouahran douar	S.M		-	STY	VQ	-	15	
Kiosquemia	LS	N	-	SMT	ECO	-	6	
Zriba	LS	N	+	FRT	CULT	-		ARBD -
Khfif drif	EXP-LOC		+	SMT	VQ	+		ARBD -
Luthez	LS	V	+	STY	VQ	-	8	
Ouine temchi guirra	PH.C		+	SMT	VQ	-		ARBD -
Douda	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Job	LS	N	+	FRT	ECO	-		ANG +
Aïdkoum mabrouk	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Mjamar	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Barbecue	LS	N	-	SMT	CULT	-		ESP

Annexe

								+
Harissa	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Chri	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Jri	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Mouta	LS	ADJ	+	STY	VQ	-		ARBD -
Imoutou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Mesjed	LS	N	+	FRT	RLG	-		ARBC -
Melfouf	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Si-lence	LC	N	+	STY	VQ	-	12	
El metred	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Zlafas	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Traveling	LS	PPR	+	FRT	LSR	-		ANG -
Flash-back	LC	N	-	SMT	LSR	-		ANG +
Kioualou	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -

Le mois de novembre 2012

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammatic	Alternati ve	Motif d'utilisatio	contexte	Juxtaposition d'équi	Matrice interne	Matrice externe
---------------	----------------------	----------------------------	---------------------	---------------------------	-----------------	-----------------------------	------------------------	------------------------

Annexe

		ale	possible	n		valent		
Zétaient	LS	V	+	FRT	VQ	-	8	
Kif-kif	LS	ADV	+	FRT	VQ	+		ARBD +
Belkhouf	LS	ADV	+	STY	VQ	-		ARBD -
Soufouf	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBC -
Kène ichouf	S.M	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Moujahidine	LS	N	-	STY	HIS	-		ARBC +
Mouchahidine	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBC -
Ctavata	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRAL G
Haïk	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD +
Kefta	LS	N	+	SMT	CULT	-		ARBD +
Koul	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Khouya	LS	ADJ+N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Rani klit	S.M	V	-	FRT	VQ	-		ARBD -
Mouloukène-ment	LC	ADV	+	STY	PLT	-		ARBC -
Déloustification	LS	N	-	STY	VQ	-	3	
Loustiques	LS	N	+	STY	VQ	-	4	
Slama ferras bark	EXP-		-	SMT	VQ	-		ARBD

Annexe

	LOC							-
Ouine ghadi biya khouya	PH.C		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Errakeb khayef	S.M	N+ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Talef	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Msakines	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Ndirou mziya	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Very juste	LC	ADV+A DJ	+	STY	VQ	-	5	
Moutarachihine	LS	N	+	FRT	PLT	+		ARBC -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
El khedma	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBD -
El hna	LS	N	+	FRT	SOC	+		ARBD -
Ya ikhouani	S.M	ADJ+N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Ya khwatati	S.M	ADJ+N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Lakine	LS	PRE	+	FRT		-		ARBC -
Choufou	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -

Annexe

Trig	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Coulij	LS	N	+	FRT	SCT	-		FRAL G
Marchi	LS	N	+	FRT	ECO	-		FRAL G
Souks	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC -
Zbel	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Dar el mir	LC	N	+	FRT	PLT	-		FRAL G
Maàrifa	LS	N	+	SMT	SOC	-		ARBD -
Netgasmou	LS	V	-	FRT	VQ	-		ARBD -
Fi dik l houma	S.M		+	FRT	SOC	-		ARBD -
Démoustification	LS	N	-	SMT	VQ	-	3	
Barraka	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Baraka	LS	N	-	STY	SOC	-		ARBD -
Dalma fi dalma	S.M	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Echkara	LS	N	-	STY	ECO	-		ARBD -
Khossara	LS	INTER J	+	STY	VQ	-		ARBC -
Teghmes	LS	N	-	SMT	SOC	-		ARBD -
Ghemmaise	LS	ADJ	-	SMT	SOC	-		ARBD

Annexe

								-
Prête-noms	LC	N	+	STY	VQ	-		ANG +

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Oueld el blad	EXP-LOC	ADJ	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Cridi	LS	N	+	FRT	ECO	-		FRALG
Médina	LS	N	+	FRT	GEO	-		ARBC -
Khobz eddar est interdit au barrani	EXP-LOC		-	SMT	SOC	-		ARBD -
Tijara	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC -
Lsène hlou	LC	N+ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Ma isselèkna ghil	S.M		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Koulchi cridi	S.M	ADV+N	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Koul ya meskine	EXP-LOC		-	SMT	SOC	-		ARBD -
Derb	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Mechi fekra	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -

Annexe

Derb el yahoud	LC	N	-	SMT	SOC	-		ARBC -
Loubia blèche	LC	N	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Maaa hlou	LC	N+ADJ	-	SMT	SOC	-		ARBD -
Remevoilà	LS	PRE	+	SMT		-	1	
Hram aalikoum	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Khalota	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Kechfa	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Allah yerhamkoum	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBD -
Chéraga	LS	N	-	STY	VQ	-		ARBD -
Batata	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Bezzaf	LS	ADV	+	FRT		+		ARBD -
Statistoc	LS	N	+	FRT	ECO	-	8	
Sberdina	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRALG

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Djine djnoun	LC	N	+	STY	VQ	-		ARBD

Annexe

								-
Lasga	LS	PP	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Ftita gomina	S.M	ADV+N	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Elli ychouf el medkhoul	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Ragsa	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Guellil	LS	ADJ	-	FRT	SOC	-		ARBD -
Mangi	LS	V	+	STY		-		FRAL G
Brerhi	LS	ADJ	-	SMT	SOC	-		ARBD -
Aie phone	LC	N	-	STY	SCT	-	8	
Limene ouala	LC	ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Khbir inshallah	EXP- LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Bastella	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Oualou	LS	ADV	-	SMT		-		ARBD -
N'jib	S.M	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
N'soug	S.M	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Nekmi	S.M	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Ouella n'tiliphoni	S.M	PRE+V	+	STY	VQ	-		ARBD -

Annexe

Trine-trine	LC	V	+	FRT	SCT	-	7	
Rassi	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Fel blasse	EXP-LOC	ADV	+	STY	VQ	-		ARBD -
El idara	S.M	N	+	FRT	PLT	-		ARBC -
Basta	LS	INTER	+	SMT		-		ITA +
N'importequoitisme	LS	N	-	SMT	VQ	-	2	
Si vile	LC	ADJ	+	STY	SOC	-	12	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
L'efric	LS	N	+	STY	GEO	-	8	
Billeter	LS	V	-	SMT	ECO	-	4	
Paroler	LS	V	+	STY	VQ	-	4	
Chahids	LS	N	-	SMT	HIS	-		ARBC +
Fi aïd el kbir	LC	N	-	SMT	RLG	-		ARBD -
Tbib	LS	N	+	FRT	SCT	-		ARBD -
Billette	LS	N	-	SMT	ECO	-	4	
Helléparthie	LS	N	-	STY	SCT	+	12	
Hakem	LS	N	+	STY	PLT	-		ARBC

Annexe

								-
Hakma	LS	PP	-	STY	VQ	-		ARBD
								-
Salat el dohr	LC	N	-	SMT	RLG	-		ARBC
								-
Si flen	LC	N	-	SMT	SOC	-		ARBD
								-
Copé	LS	PP	+	STY	PLT	-	8	

Le mois de décembre 2012

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Ma talch	S.M	V	+	STY	VQ	-		ARBD
								-
Doigtal	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	2	
Tal	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBC

Annexe

								-
Partizen	LS	N	+	STY	VQ	+	6	
Gosto	LS	N	+	FRT	VQ	-		ESP -
Doigtalisme	LS	N	-	STY	VQ	-	2	
Bekri	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
El guedra	LS	N	+	FRT	CULT	-		ARBD -
Bismillah	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
El hamdoullah	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBD -
Second	LS	ADV	+	FRT		-		ANG +
Diaf rabbi	EXP-LOC		-	SMT	SOC	-		ARBD -
Marhaba	EXP-LOC		+	STY	SOC	-		ARBC -
El jar	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC -
Zakroum	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Masrouf	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBD -
Banka	LS	N	+	STY	ECO	-		FRALG
Gazouz	LS	N	+	FRT	CULT	-		FRALG
L'avalassion	LS	N	-	SMT	ECO	-	2	
Namima	LS	N	-	SMT	RLG	+		ARBC -

Annexe

Batel	LS	ADJ	+	FRT	VQ	+		ARBD -
Zid	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Qabla	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC -
Goût-ver-noces	LC	N	-	STY	PLT	-	12	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Tags ala mène tags	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Dechra	LS	N	-	SMT	GEO	-		ARBD -
Todjars	LS	N	+	FRT	ECO	-		ARBC -
Bel ghossa	S.M	ADV	-	STY	VQ	-		ARBD -
Fakra	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Bled	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Amala	LS	PRE	+	FRT		-		ARBD -
Mora	LS	PRE	+	FRT		-		ARBD -
Lotis	LS	PP	-	SMT	VQ	-	4	
Guerba	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD

Annexe

								-
Bir enssa	EXP-LOC		-	SMT	CULT	-		ARBD -
Douar	LS	N	-	SMT	GEO	-		ARBC +
Kbir eddouar	LC	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Zmène	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Qamarji	LS	ADJ	+	STY	SOC	-		ARBD -
Soukarji	LS	ADJ	+	STY	SOC	-		ARBD -
Blaça	LC	N	+	SMT	VQ	-		FRALG
Ghaya	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Janior	LS	N	+	FRT	SCT	-		FRALG
Zahouani	LS	ADJ	+	STY	SOC	-		ARBD -
Ki oualou	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
mouallim	LS	N	+	FRT	SCT	-		ARBC -
Miziriya	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC -
Yakhdem	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBC -

Annexe

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Yaskoun fi	S.M	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
França	LS	N	+	FRT	GEO	-		FRAL G
Gaouriya	LS	ADJ	+	FRT	CULT	-		ARBD -
L'euro-couple	LC	N	+	STY	CULT	-	5	
L'iregence	LS	N	+	STY	VQ	-	8	
Khafou	LS	V	+	FRT	VQ	+		ARBD -
Koul el machakil	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBC -
Camoufleur	LS	N	+	SMT	VQ	-	2	
Revizor	LS	N	+	STY	VQ	-	8	
Khatem sidna Soulimène	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Filousophe	LS	N	+	STY	SCT	-	8	
Sauciétal	LS	N	+	STY	SOC	-	8	
Chantiétale	LS	N	+	STY	ECO	-	2	
Omri	LS	N	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Yal kbida	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Bounia felkémara	S.M		+	FRT	VQ	+		ARBD -
Fi douarna	S.M		-	FRT	VQ	-		ARBD -
Msarines	LS	N	+	FRT	SCT	-		ARBD -

Annexe

Kama tadinou toudaan	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBC -
Démocrassie	LS	N	+	STY	PLT	-	8	
Beautement	LS	ADV	+	STY	VQ	-	2	
Y a bnia	S.M	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Kima derna	S.M	ADV+V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Chouiya	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Ouine	LS	PRE	+	FRT		-		ARBD -
Selloum	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Tchrak el foun	LC	V	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Diri	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Bache et aalèche	S.M	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Tekmèl salamète	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Galou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD

Annexe

								-
Taleb	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Igoulou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Pompiya	LS	N	+	STY	VQ	-		FRAL G
J'fais	S.M	V	+	STY	VQ	-	16	
N'goulou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
N'dirou belli	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Khayyi	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Maâlich	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Mermeze	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Tchicha	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Fel bled	S.M	ADV+N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Hedda	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Las et bas	LC	ADV	+	STY	VQ	-	5	
Yadra	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Fi el-kharij	EXP- LOC		+	FRT	SOC	-		ARBC -
Dakhil ce kharij	S.M		+	STY	SOC	-		ARBC -

Annexe

Ya sahbi	S.M	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
-----------------	------------	----------	----------	------------	-----------	----------	--	------------------

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Békri	LS	ADV	+	FRT	VQ	+		ARBD -
El youm	LS	ADV	+	FRT	VQ	-		ARBD -
New-look	LC	ADJ	+	FRT	VQ	-		ANG +
Tallab	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Barrani	LS	ADJ	-	SMT	VQ	+		ARBD -
Izidou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
Zadou	LS	V	+	STY	VQ	-		ARBD -
le sale air	LC	N	+	STY	ECO	-	5	
Zit	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Saktine	LS	PP	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Zadou fel batata	S.M	V+PRE +N	+	STY	ECO	-		ARBD -
Zidou	LS	V	+	STY	ECO	-		ARBD -
Izid	LS	V	+	STY	ECO	-		ARBD -

Annexe

Mazal	LS	ADV	+	FRT		-		ARBC -
Zidou el gouddem	EXP-LOC		+	STY	VQ	-		ARBD -
Non-entendant	LC	ADJ	+	STY	VQ	-	5	
Bisouterie	LS	N	+	STY	ECO	-	8	
Kechfa	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Nguoulou	LS	PPRE	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Boussa	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Ya loukène	S.M	INTER J	+	FRT		-		ARBD -
Webrité	LS	N	-	SMT	SCT	-	2	
Apeuprisme	LS	N	-	STY	VQ	-	2	
Historicacophonique	LS	N	-	SMT	HIS	-	6	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Verbologie	LS	N	+	STY	SCT	-	2	
Yal khaoua	S.M	N	-	SMT	VQ	-		ARBD -
Allah yjib el khir	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Khdima	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC -
Bogosse	LS	ADJ	+	STY	VQ	-	8	

Annexe

Chibania	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD -
Ya fettah ya rezzaq	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Taximan	LS	N	+	SMT	LSR	-	6	
Bab lahbab	S.M	N	-	SMT	SOC	-		ARBD -
Ma-ifoutniche	LC	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
El moualfa	LS	PP	+	STY	VQ	-		ARBD -
Talfa	LS	PP	+	STY	VQ	-		ARBD -
Makache mouchkil	S.M	ADJ+N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Imbroglia	LS	N	-	SMT	VQ	-		ITA +
Ki oualou	S.M	ADV	+	FRT		-		ARBD -
Bnette el-youm	LC	N	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Doua	LS	N	+	FRT	SCT	-		ARBD -
Doua arabe	LC	N+ADJ	-	SMT	SCT	-		ARBD -
Sirou	LS	N	+	FRT	SCT	-		FRAL G
Pomada	LS	N	+	FRT	SCT	-		FRAL G
Kla el-bounia	S.M	V+N	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Ammi	LS	N	+	FRT	SOC	-		ARBC

Annexe

								-
Chouf et foot	S.M		+	STY	VQ	-	12	
Tebriha	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Icharaf	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Khalota	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Bounani	EXP-LOC		+	STY		-		FRALG
Nif pour le bled	S.M		+	SMT	SOC	-		ARBD
								-
Akh	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC
								-
Rajel, khouya, rajel	S.M	ADJ	+	SMT	VQ	-		ARBD
								-
El hamdoullah, chebââne	EXP-LOC		-	SMT	SOC	-		ARBC
								-
Ghira ala bled	S.M		-	SMT	SOC	-		ARBD
								-
Zradi	LS	N	+	FRT	CULT	-		ARBD
								-
Ftour à l'appui	S.M	N	+	FRT	SOC	-		ARBD
								-

Annexe

sauciales	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	8	
zincoups	LS	N	-	STY	SOC	-	10	
Dipidi	LS	N	+	FRT	PLT	-		FRAL G
Si el mir sinateur	S.M	N	+	FRT	PLT	-		FRAL G

Le mois de janvier 2013

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Koul sana	S.M	ADJ+N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Fauter	LS	V	+	STY	VQ	-	4	
Kouffar	LS	N	+	FRT	RLG	-		ARBC -
Rezma	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Ana mouslim la ahtafil bi aïd el koffar	PH.C		+	FRT	RLG	-		ARBC -

Annexe

Khotfa	LS	N	-	SMT	VQ	-		ARBD	-
Fika baraka	EXP-LOC		-	SMT	CULT	-		ARBC	-
Aïd el maghfira	LC	N	-	SMT	RLG	-		ARBC	-
Yal houariiii	S.M	N	-	SMT	SOC	-		ARBD	-
Masrane	LS	N	+	FRT	SCT	+		ARBD	-
Chkil fi chkil	EXP-LOC		+	FRT	VQ	+		ARBD	-
Fi	LS	PRE	+	FRT		-		ARBC	-
Ayayaye	LS	INTER J	+	FRT		-	7		
Moulana	LS	N	+	FRT	RLG	-		ARBD	-
Kérrèzze	LS	N	+	FTY	ECO	-	8		
Libra	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBD	-
Souk el fellah	LC	N	-	SMT	ECO	-		ARBC	-
Bit et cousina	EXP-LOC		+	FRT	SOC	-		ARBD	-
Tom crise	LC	N	+	STY	CULT	-	5		
Fi nancièrè	LC	ADJ	+	STY	ECO	-	12		
Fi Ouahrane	S.M	N	+	FRT	SOC	-		ARBC	-
Fina, fina	EXP-LOC		-	SMT	CULT	-		ARBD	-

Annexe

Igoulou, igoulou	S.M	V	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Zoiseau	LS	N	+	STY	VQ	-	8	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Zaouch	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRALG
Chkoun entouma	PH.C		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Gouala	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-		ARBD -
Zid beziada	S.M	PRE	+	FRT		-		ARBD -
Blaça	LS	N	+	FRT	VQ	-		FRALG
Rakoum ghaltine bezzaf	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Khallata	LS	ADJ	+	FRT	SOC	+		ARBD -
Amala	LS	PRE	+	FRT		-		ARBD -
Non-moulés	LC	PP	-	SMT	PLT	-	5	
Tab jnanek	EXP-LOC		-	SMT	SOC	-		ARBD -
Mazel el baraka	EXP-LOC		-	SMT	CULT	-		ARBD -
Ouach mel baraka	S.M		-	SMT	CULT	-		ARBD

Annexe

								-
Belkhaf	LS	ADV	+	FRT		-		ARBD
								-
Ya khla kheïmett sidek dzaguette	EXP-LOC		-	SMT	CULT	-		ARBD
								-
Oueld el youm	LC	N	+	FRT	SOC	-		ARBD
								-
Elli fatou yamou	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Allah ghaleb	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC
								-
Mzayar	LS	ADJ	-	SMT	VQ	-		ARBD
								-
Beït erraha	LC	N	+	FRT	VQ	-		ARBD
								-
Tant mal que mal	EXP-LOC		+	SMT	VQ	-	15	
Ghaya	LS	ADV	-	FRT		-		ARBD
								-
El houkouma	LS	N	+	FRT	PLT	-		ARBC
								-
Exétéri-exétera	LC	ADJ	-	SMT	VQ	-	5	
Bayna	LS	PPRE	+	FRT		-		ARBD
								-

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Tobba	LS	N	+	FRT	SCT	-		ARBD

Annexe

								-
Chnaoua	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-		FRAL G
Moulana	LS	N	+	SMT	RLG	-		ARBD -
Aalach	LS	ADV	+	FRT		-		ARBD -
Toubib or not toubib that is the question	EXP- LOC		-	STY	SOC	-		ANG -
Bipi	LS	V	-	SMT	SCT	-	17	
Degeneration	LS	N	-	SMT	VQ	-	1	
Gachouche	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Ana loukane takhod rayi	S.M		+	FRT	VQ	-		ARBD -
Khoud rayi	PH.C	V+N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Khchine	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Kabachoune	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Barka mel vice	EXP- LOC		+	SMT	VQ	-		ARBD -
Rojla	LS	N	+	SMT	VQ	-		ARBD -
Méchoui	LS	N	+	SMT	CULT	-		ARBD +
An-namimah	LS	N	-	SMT	RLG	+		ARBC -
Salla allahou alaïhi wa sallam	EXP- LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -

Annexe

Al-ghibah	LS	N	-	SMT	RLG	+		ARBC -
Allah ta'ala	EXP-LOC		-	SMT	RLG	-		ARBC -
Al-bouhtan	LS	N	-	SMT	RLG	+		ARBC -
omra	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC -
Hadj	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBC +
Fi salam	S.M	N	+	FRT	SOC	-		ARBC -
Mkhakh	LS	ADJ	+	FRT	VQ	-		ARBD -

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Mouloud	LS	N	-	SMT	RLG	-		ARBD -
Aïe	LS	INTERJ	-	SMT		-	7	
Pôvrice	LS	ADJ	+	FRT	SOC	-	8	
Zautres	LS	PRO	+	STY	VQ	-	8	
Zalgériens	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	8	
El morkanti	LS	N	+	STY	VQ	-	8	
El khmous	LS	N	-	SMT	CULT	-		ARBD -
Mel belbala in cha'	EXP-		-	SMT	RLG	-		ARBC

Annexe

allah	LOC							-
Ézma	LS	N	+	STY	ECO	-		ARBC -
Rézma	LS	N	-	STY	CULT	-		ARBD -
Fi el khazina	S.M	N	+	STY	ECO	-		ARBC -
Khazouni	LS	N	+	STY	SOC	-		ARBD -
Mouchahid	LS	N	+	FRT	VQ	+		ARBC -
Trig nsraa	EXP- LOC		-	SMT	CULT	-		ARBD -
Inocidentable	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	3	
Tafratte	LS	V	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Joyeuzaniversaiiir	LC	ADJ+N	+	STY	CULT	-	8	
Magana	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
L'écrivieur	LS	N	+	SMT	SCT	+	2	
Giga-octets	LC	N	-	SMT	SCT	-	5	
Village-monde	LC	N	-	SMT	SCT	-	5	
Europepe	LS	N	-	STY	PLT	-	6	
Mere-quelle	LC	N	+	STY	PLT	-	12	
Keyène	LS	V	+	FRT	VQ	+		ARBD -

Annexe

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Loukène	LS	ADV	+	SMT		-		ARBD -
Melioune oua noss chahids	EXP-LOC		+	SMT	HIS	-		ARBC -
CAN à sucre	LC	N	+	STY	LSR	-	5	
à fric du sud	LC	N	+	STY	GEO	-	12	
Lauto	LS	N	+	STY	VQ	-	8	
Sal-air	LC	N	+	STY	ECO	-	5	
Diplomés-chômeurs	LC	N	-	SMT	SOC	-	5	
Dipômés	LS	ADJ	+	STY	SOC	-	6	
Mossiba	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBC -
Ratssemblement	LS	N	-	STY	PLT	-	6	
Gnina	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -
Ya mma	S.M	N	-	FRT	VQ	-		ARBD -
El harba tsellek	EXP-LOC		-	SMT	VQ	-		ARBD -
Copiée-collée	LC	PP	+	SMT	SCT	-	5	
El ma	LS	N	+	STY	VQ	-		ARBD -
Allolise	LS	V	+	STY	SCT	-	4	
Bippili	LS	V	-	SMT	SCT	-	17	
Flixili	LS	V	-	SMT	SCT	-	17	
Parabolise	LS	V	-	SMT	SCT	-	4	
Véhiculise	LS	V	+	STY	SCT	-	4	
Autoroutise	LS	V	+	STY	SCT	-	4	

Annexe

Hôtelise	LS	V	+	STY	LSR	-	4	
Shératonnon	LS	V	-	STY	LSR	-	4	
Méridiennon	LS	V	-	STY	LSR	-	4	

Lexies	Type de lexie	Catégorie grammaticale	Alternative possible	Motif d'utilisation	contexte	Juxtaposition d'équivalent	Matrice interne	Matrice externe
Bidonvilisons	LS	V	-	STY	LSR	-	4	
Hiltonnon	LS	V	-	STY	LSR	-	4	
Bidonvillamilliardairisons	LS	V	-	STY	LSR	-	4	
Mine	LS	ADV	+	FRT		-		ARBD -
Coucha	LS	N	+	FRT	VQ	-		ARBD -